



DELACHAUX SA

*Société anonyme au capital de 8.352.998,40 euros
Siège social : 119, avenue Louis Roche - 92231 Gennevilliers
562 036 574 RCS Nanterre*

DOCUMENT DE REFERENCE 2010



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des Marchés Financiers a enregistré le présent document de référence le 5 octobre 2010 sous le numéro R.11-057. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes". Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles sans frais auprès de DELACHAUX SA - 119, avenue Louis Roche - 92231 Gennevilliers, ainsi que sur les sites Internet de DELACHAUX SA www.delachaux.fr et de l'AMF www.amf-france.org.

Préambule

DELACHAUX SA, la "**Société**", est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français domiciliée en France. Ses actions sont négociées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B) sous le code ISIN FR 0000032195.

Le "**Groupe**" ou le "**groupe DELACHAUX**", désigne DELACHAUX SA et ses filiales, telles que définies dans la partie 7 du présent document.

Le document de référence de la Société, le "Document de Référence", contient des indications sur les objectifs, perspectives et axes de développement du groupe DELACHAUX. Ces informations ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront et que les objectifs seront atteints.

Les déclarations prospectives contenues dans le Document de Référence visent également les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, avoir pour conséquence que les résultats futurs, les performances et les réalisations du groupe DELACHAUX soient significativement différents des objectifs formulés et suggérés.

Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale, ainsi que les facteurs de risques exposés dans la partie 4 du Document de Référence.

Sommaire

1	Personnes responsables	1
1.1	Nom et fonction du responsable du Document de Référence	1
1.2	Attestation du responsable du Document de Référence	1
1.3	Responsable de l'information	2
2	Contrôleurs légaux de la Société	2
2.1	Commissaires aux comptes titulaires	2
2.2	Commissaires aux comptes suppléants	2
3	Informations financières du Groupe sélectionnées	3
3.1	Informations financières intermédiaires du Groupe	3
3.2	Informations financières annuelles du Groupe	4
4	Facteurs de risques	5
4.1	Risques financiers et de marché	5
4.1.1.	<i>Risques de change</i>	6
4.1.2.	<i>Risques de taux d'intérêt</i>	8
4.1.3.	<i>Risques de crédit</i>	9
4.1.4.	<i>Risques de liquidité</i>	9
4.1.5.	<i>Risques sur actions</i>	12
4.2	Risques juridiques	12
4.2.1.	<i>Faits exceptionnels et litiges</i>	12
4.2.2.	<i>Protection des droits de propriété industrielle du Groupe</i>	12
4.2.3.	<i>Assurances</i>	13
4.2.4.	<i>Risque fiscal</i>	13
4.3	Risques industriels et environnementaux	13
4.3.1.	<i>Risques liés aux produits</i>	14
4.3.2.	<i>Risques fournisseurs et sous-traitants</i>	14
4.3.3	<i>Risques sur matières premières</i>	14
5	Informations concernant l'émetteur	14
5.1	Historique et évolution	14
5.1.1.	<i>Raison sociale, forme et siège social de la Société</i>	14
5.1.2.	<i>Date de constitution et durée de la Société</i>	14
5.1.3.	<i>Lieu et numéro d'enregistrement de la Société</i>	15
5.1.4.	<i>Durée et date de clôture de l'exercice social</i>	15

5.1.5.	<i>Historique du Groupe</i>	15
5.2	Investissements.....	18
5.2.1.	<i>Principaux investissements réalisés au cours des 3 derniers exercices</i>	18
5.2.2.	<i>Principaux investissements réalisés en 2011</i>	18
5.2.3	<i>Investissements à venir</i>	19
6	Aperçu des activités du Groupe	19
6.1	Principales activités	19
6.2	Principaux marchés	23
6.2.1.	<i>Activité "Ferroviaire"</i>	23
6.2.2.	<i>Activité "Conductique"</i>	24
6.2.3.	<i>Activité "Produits spéciaux"</i>	25
7	Organigramme du Groupe	25
7.1	Organisation du Groupe	25
7.2	Réorganisations réalisées au sein du groupe au cours de la période 2008-30 juin 2011.....	26
7.3	Organigramme simplifié du groupe	28
7.4	Relations mère - filiales	30
8	Propriété immobilière, usines, équipements	30
9	Examen de la situation financière et du résultat consolidés	30
9.1	Situation financière intermédiaire 2011	29
9.1.1.	<i>Capitaux propres</i>	31
9.1.2.	<i>Flux de trésorerie et endettement</i>	31
9.2	Performance financière intermédiaire 2011.....	32
9.2.1.	<i>Activité</i>	32
9.2.2.	<i>Revue financière</i>	33
9.3	Situation financière 2011	35
9.3.1.	<i>Capitaux propres</i>	35
9.3.2.	<i>Flux de trésorerie et endettement</i>	35
9.4	Performance financière 2011.....	36
9.4.1.	<i>Activité</i>	36
9.4.2.	<i>Revue financière</i>	38
10	Trésorerie et capitaux consolidés	40
10.1	Capitaux propres consolidés	40
10.1.1	<i>Evolution des capitaux propres consolidés aux 30 juin 2011 et 30 juin 2010</i>	40
10.1.2	<i>Evolution des capitaux propres consolidés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2010</i>	41
10.2	Flux de trésorerie consolidés	42
10.2.1	<i>Variation des flux de trésorerie consolidés aux 30 juin 2011 et 30 juin 2010</i>	42

10.2.2	<i>Variation des flux de trésorerie consolidés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2010</i>	42
10.3	Conditions d'emprunts et structure de financement	43
10.3.1	<i>Tableau de l'endettement financier net au 30 juin 2011</i>	43
10.3.2	<i>Tableau de l'endettement financier net au 31 décembre 2010</i>	43
10.3.3	<i>Evolution de l'endettement depuis le 30 juin 2011</i>	44
10.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	44
10.5	Sources de financement attendues	45
11	Recherche, développement, brevets et licences	45
11.1	Recherche et développement	45
11.2	Propriété industrielle	45
12	Informations sur les tendances	45
12.1	Tendances ayant affecté l'activité, depuis la fin de l'exercice jusqu'à la date du Document de Référence	45
12.2	Evènements postérieurs à la date de clôture semestrielle des comptes 2011	46
12.2.1	<i>Evènements relatifs à la structure de capital de la Société et du groupe</i>	46
12.2.2	<i>Evénement postérieur à la clôture concernant le périmètre du Groupe</i>	49
12.3	Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives du Groupe	50
13	Prévisions ou estimations du bénéfice consolidé	50
14	Organes d'administration, de surveillance et de direction générale	50
14.1	Mandataires sociaux et organes de gouvernement d'entreprises	50
14.1.1	<i>Mandataires sociaux et organes de gouvernement d'entreprise</i>	50
14.1.2	<i>Détail des mandats exercés par les mandataires sociaux</i>	55
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de surveillance et de direction générale	57
15	Rémunérations et avantages	59
15.1	Montant de la rémunération versée aux mandataires sociaux	59
15.2	Retraites et autres avantages	62
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	62
16.1	Gouvernement d'entreprise	62
16.1.1	<i>Gouvernement d'entreprise jusqu'au 7 septembre 2011, avant réorganisation de l'actionariat de la Société</i>	62
16.1.2	<i>Gouvernement d'entreprise à la date d'enregistrement du document de référence</i>	63
16.2	Contrats de service des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance prévoyant l'octroi d'avantages	68
16.3	Rapport du Président du conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne	68

16.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.....	79
17	Salariés	79
17.1	Effectifs à la fin de la période de référence	79
17.2	Plans d'attribution d'actions et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux	80
17.3	Plans d'attribution d'actions et/ou autres avantages attribués aux salariés	80
18	Principaux actionnaires de la Société	80
18.1	Répartition actuelle du capital social et des droits de vote	80
18.2	Contrôle de la Société	83
18.2.1.	<i>Détention d'actions supérieure à 5 % du capital et des droits de vote de la Société.....</i>	<i>83</i>
18.2.2.	<i>Pactes d'actionnaires.....</i>	<i>84</i>
18.2.3.	<i>Nantissement d'actions</i>	<i>88</i>
18.2.4.	<i>Principales modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années.....</i>	<i>90</i>
18.3	Contrat d'animation du marché du Titre DELACHAUX	90
19	Opérations avec des apparentés	90
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe	94
20.1	Etats financiers semestriels consolidés 2011 et rapport des Commissaires aux comptes	94
20.1.1	<i>Etats financiers consolidés au titre du 1^{er} semestre 2011.....</i>	<i>94</i>
20.1.2	<i>Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels consolidés 2011</i>	<i>127</i>
20.2	Etats financiers consolidés au titre des exercices 2010, 2009 et 2008 et rapports des Commissaires aux comptes	128
20.2.1	<i>Etats financiers consolidés au 31 décembre 2010.....</i>	<i>128</i>
20.2.2	<i>Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2010.....</i>	<i>188</i>
20.3	Référentiel IFRS	190
20.4	Dividendes	190
20.4.1.	<i>Politique de distribution.....</i>	<i>190</i>
20.4.2.	<i>Prescription des dividendes</i>	<i>191</i>
20.5	Procédures judiciaires et arbitrage	191
20.6	Changements significatifs de la situation financière	192
20.7	Dernières informations financières publiées	192
20.8	Honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2010	192
21	Informations complémentaires	192
21.1	Capital social de l'émetteur	192
21.1.1.	<i>Compartiment de cotation.....</i>	<i>192</i>
21.1.2.	<i>Montant du capital social souscrit avec le détail par catégorie d'actions.....</i>	<i>194</i>

21.1.3.	<i>Nombre et principales caractéristiques des actions non représentatives du capital</i>	195
21.1.4.	<i>Actions détenues par la Société ou les Filiales</i>	195
21.1.5.	<i>Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription</i>	196
21.1.6.	<i>Informations sur les droits d'acquisition et/ou obligations attachés au capital souscrit non libéré</i>	196
21.1.7.	<i>Options</i>	196
21.1.8.	<i>Historique du capital social</i>	197
21.2	Acte constitutif et statuts	199
21.2.1.	<i>Objet social (article 2 des statuts)</i>	200
21.2.2.	<i>Dispositions concernant les organes de direction et d'administration</i>	201
21.2.3.	<i>Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes</i>	208
21.2.4.	<i>Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires</i>	209
21.2.5.	<i>Assemblées Générales</i>	210
21.2.6.	<i>Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle</i>	211
21.2.7.	<i>Dispositions fixant les seuils au-dessus duquel toute participation doit être divulguée</i>	211
21.2.8.	<i>Conditions régissant les modifications du capital</i>	212
21.2.9	<i>Autres modifications statutaires soumises à l'assemblée générale de la Société</i>	212
22	Contrats importants	214
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	215
24	Documents accessibles au public	215
25	Informations sur les participations	215

ANNEXES

Comptes consolidés et rapports des commissaires aux comptes relatifs aux exercices 2009 et 2008

Annexe 1.1	<i>Etats financiers consolidés au 31 décembre 2009</i>	217
Annexe 1.2	<i>Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2009</i>	278
Annexe 2.1	<i>Etats financiers consolidés au 31 décembre 2008</i>	280
Annexe 2.2	<i>Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2008</i>	342

1 Personnes responsables

1.1 Nom et fonction du responsable du Document de Référence

Monsieur Jean-Pierre COLLIAUT, Président Directeur Général de DELACHAUX SA.

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du présent Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent Document de Référence ont fait l'objet :

- *d'un rapport d'examen limité des contrôleurs légaux sur l'information financière semestrielle 2011 figurant au paragraphe 20.1.2 dudit document, qui contient une réserve sur le non respect des normes IAS 34 et IFRS8 portant sur l'information sectorielle,*
- *d'un rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010 figurant au paragraphe 20.2.2 dudit document, qui contient une réserve sur le non respect de la norme IFRS 8 portant sur l'information sectorielle et une observation sur les changements de méthode comptable résultant de l'application à compter du 1^{er} janvier 2010 des nouvelles normes IFRS 3 révisées « regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « états financiers consolidés et individuels »,*
- *d'un rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009 figurant en Annexe 1.2, qui contient une réserve sur le non respect de la norme IFRS 8 portant sur l'information sectorielle,*
- *d'un rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008 figurant en Annexe 2.2 dudit document qui contient une réserve sur le non respect de la norme IAS14 portant sur l'information sectorielle,*

Gennevilliers, le 5 octobre 2011

Monsieur Jean-Pierre COLLIAUT
Président Directeur Général

1.3 Responsable de l'information

Monsieur Olivier JOANNET
Directeur Financier

DELACHAUX SA
119, avenue Louis Roche – B.P. 352 - 92231 Gennevilliers Cedex
Tél. +33 1 46 88 15 53 – Fax +33 1 46 88 16 36

E-mail : ojannet@delachaux.fr

2 Contrôleurs légaux de la Société

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

- *KPMG Audit, département de KPMG S.A.*

1, cours Valmy – 92923 Paris La Défense Cedex

Nommé lors de l'assemblée générale du 10 juin 2008 pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

- *Cabinet MAZARS*

61, rue Henri Regnault – 92075 La Défense Cedex

Nommé lors de l'assemblée générale du 12 juin 2007 pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

- *Denis MARANGE*

1, cours Valmy – 92923 Paris La Défense Cedex

Nommé lors de l'assemblée générale du 10 juin 2008 pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

- *Jean SAOUD*

61, rue Henri Regnault – 92075 La Défense Cedex

Nommé lors de l'assemblée générale du 12 juin 2007 pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

3 Informations financières du Groupe sélectionnées

3.1 Informations financières intermédiaires du Groupe

Le tableau ci-dessous présente les principales données consolidées opérationnelles du Groupe au titre des trois dernières périodes. Ces données sont extraites des états financiers semestriels consolidés du Groupe pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les états semestriels consolidés au 30 juin 2011 avec leurs annexes sont présentés au paragraphe 20 du présent Document de Référence.

en k€	30/06/2011	31/12/2010	31/12/2009
actifs non courants	417 846	433 626	384 993
actifs courants	469 929	436 624	358 999
Total de l'actif	887 775	870 250	743 992
capitaux propres (part du groupe)	530 320	520 318	437 921
intérêts minoritaires	1 772	2 681	3 312
passifs non courants	131 001	137 804	138 221
passifs courants	224 682	209 447	164 538
Total du passif	887 775	870 250	743 992

Par rapport à une trésorerie nette de +6,2 M€ au 30 juin 2011 contre +15,9 M€ au 31 décembre 2010 et -36,2 M€ au 31 décembre 2009, le ratio d'endettement net sur fonds propres (« gearing ») s'établit à -1% au 30 juin 2011 contre -3% au 31 décembre 2010 et +8% au 31 décembre 2009.

(En milliers d'euros)	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2009
Chiffre d'affaires	413 500	358 003	344 056
Marge brute (1)	197 954	178 173	161 119
Résultat opérationnel courant	57 786	52 238	41 931
Résultat opérationnel	58 167	55 477	41 928
Résultat financier (2)	(3 074)	121	(3 894)
Impôt sur le résultat	(18 827)	(18 111)	(13 277)
Résultat net des activités poursuivies	37 602	38 617	25 178
Résultat net des activités abandonnées	0	(248)	(104)
Résultat net consolidé	37 602	38 369	25 074

(1) Marge brute : regroupement des rubriques du compte de résultat consolidé, «chiffre d'affaires», «achats consommés» et «variation des stocks de produits en cours et finis».

(2) Résultat financier : regroupement des rubriques du compte de résultat consolidé, «coût de l'endettement financier net » et «autres produits et charges financières»

Le tableau ci-dessous présente par ailleurs le niveau des entrées de commandes¹ du groupe. Ces données sont extraites des communiqués de presse sur le chiffre d'affaires semestriel :

(En millions d'euros)	30/06/2011	30/06/2010	Variation	30/06/2009	Variation
Entrées de commandes	463,9	427,7	+8,5%	346,6	+23,4%

3.2 Informations financières annuelles du Groupe

Le tableau ci-dessous présente les principales données consolidées opérationnelles du Groupe pour les trois derniers exercices. Ces données sont extraites des états financiers consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2010, 2009 et 2008.

Les états financiers consolidés, publiés au titre de ces périodes et comprenant leurs annexes respectives, sont présentés au paragraphe 20 du présent Document de Référence.

en k€	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
actifs non courants	433 626	384 993	367 066
actifs courants	436 624	358 999	393 957
Total de l'actif	870 250	743 992	761 023
capitaux propres (part du groupe)	520 318	437 921	373 925
intérêts minoritaires	2 681	3 312	3 271
passifs non courants	137 804	138 221	165 703
passifs courants	209 447	164 538	218 124
Total du passif	870 250	743 992	761 023

Par rapport à une trésorerie nette de +15,9 M€ au 31 décembre 2010 contre -36,2 M€ au 31 décembre 2009 et -97,2M€ au 31 décembre 2008, le ratio d'endettement net sur fonds propres (« gearing ») s'établit à -3% au 31 décembre 2010 contre +8% au 31 décembre 2009 et +26% au 31 décembre 2008.

(En milliers d'euros)	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	718 894	636 011	775 623
Marge brute (1)	354 076	305 582	360 633
Résultat opérationnel courant	99 355	76 418	101 307
Résultat opérationnel	99 633	76 199	101 272
Résultat financier (2)	(988)	(2 932)	(8 307)
Impôt sur le résultat	(31 934)	(20 825)	(28 092)
Résultat net des activités poursuivies	69 101	53 572	66 836
Résultat net des activités abandonnées	(5)	(212)	(638)
Résultat net consolidé	69 096	53 360	66 198

¹ Le Groupe considère comme entrée de commande, les commandes enregistrées par le Groupe sur la période concernée, en précisant que les commandes ne sont enregistrées qu'à partir du moment où elles sont fermes et que le Groupe a reçu la lettre de crédit correspondante si la commande concernée nécessite une lettre de crédit.

- (1) *Marge brute* : regroupement des rubriques du compte de résultat consolidé, «chiffre d'affaires», «achats consommés» et «variation des stocks de produits en cours et finis».
- (2) *Résultat financier* : regroupement des rubriques du compte de résultat consolidé, «coût de l'endettement financier net» et «autres produits et charges financières»

Le tableau ci-dessous présente par ailleurs le niveau des entrées de commandes du groupe sur la période 2009-2010 (information non communiquée pour 2008). Ces données sont extraites du rapport de gestion 2010.

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Total entrées de commandes	800,1	593,1	+34,9%
Dont			
Ferroviaire	428,8	397,4	+7,9%
Conductique	198,9	178,4	+11,5%
Métaux	82,1	44,0	+86,6%

4 Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le Document de Référence, y compris les risques décrits ci-dessous.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Les risques présentés ci-dessous sont, à la date du Document de Référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée au présent paragraphe n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée à la date du Document de Référence comme susceptible d'avoir un effet significativement défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister.

Si l'un des risques décrits ci-dessous venait à se réaliser, l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, pourraient s'en trouver significativement affectés.

4.1 Risques financiers et risques de marché

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques de marché, notamment le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit et le risque de liquidité. Une description de ces risques est présentée à la note 43 des annexes aux comptes consolidés, ainsi que ci-dessous.

Le programme de gestion des risques de change et de taux du Groupe cherche à minimiser les effets potentiellement défavorables des marchés financiers sur la performance financière du groupe.

4.1.1 Risque de change

Le Groupe réalise une partie importante de son activité en devises étrangères. La monnaie de présentation des états financiers consolidés étant l'Euro, l'ensemble des éléments libellés dans une devise autre que l'euro sont convertis en Euro aux taux de change suivants :

- cours de change à la date de clôture pour les actifs et passifs,
- cours de change moyen de la période pour les produits et les charges.

Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont un impact sur la valorisation des éléments financiers consolidés du Groupe et ce, même si cette valorisation n'est pas modifiée dans la devise d'origine. Dès lors, une appréciation de l'euro par rapport aux autres devises peut entraîner une baisse des revenus ou des actifs des entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro. Les tableaux suivants récapitulent pour le Groupe :

- **La proportion des éléments du bilan consolidé dans les différentes devises :**

	2010		2009		2008	
Actif consolidé	(000 euros)	%	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	489 276	56,2%	415 660	55,8 %	443 551	58,3%
Livre Sterling	112 010	12,9%	106 581	14,3 %	97 728	12,8%
Dollar US	101 901	11,7%	85 293	11,5 %	94 583	12,4%
Autres devises	167 063	19,2%	136 458	18,4 %	125160	16,4%
Total	870 250	100,0 %	743 992	100,0 %	761 023	100,0%

	2010		2009		2008	
Passif consolidé	(000 euros)	%	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	585 162	67,2%	538 413	72,4 %	585 687	77,0%
Livre Sterling	149 933	17,2%	83 835	11,3 %	59 175	7,8%
Dollar US	40 658	4,7%	46 274	6,2 %	44 042	5,8%
Autres devises	94 498	10,9%	75 470	10,1 %	72 118	9,5%
Total	870 250	100,0 %	743 992	100,0 %	761 023	100,0%

- **Les positions nettes du Groupe dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 31 décembre 2010 :**

(En milliers d'euros)	Dollar US	Livre Sterling	Autres
Actifs	101 901	112 010	167 063
Passifs	40 658	149 933	94 498
Position nette avant gestion	61 244	-37 923	72 566
Hors bilan			
Position nette après gestion	61 244	-37 923	72 566

- **La proportion du chiffre d'affaires (C.A.) consolidé du Groupe par destination pour les exercices 2010 et 2009 par zone géographique :**

C.A. consolidé	2010		2009		2008	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Amérique du Nord	165 925	23,1 %	126 560	19,9 %	158 739	20,5%
France	76 554	10,6 %	81 816	12,9 %	96 003	12,4%
Royaume-Uni	35 291	4,9 %	39 896	6,3 %	46 854	6,0%
Allemagne	47 001	6,5 %	40 195	6,3 %	60 348	7,8%
Reste Europe	141 059	19,6 %	120 537	19,0 %	143 564	18,5%
Chine-Asie-Australie	185 459	25,8 %	191 864	30,2 %	229 407	29,6%
Autres	67 605	9,4 %	35 143	5,5 %	40 709	5,2%
Total	718 894	100,0 %	636 011	100,0 %	775 623	100,0%

Les entités du Groupe sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles réalisent des opérations en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas.

En raison de la volatilité des taux de change, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Ainsi, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant consolidés.

A titre indicatif, sur la base des taux de change définis ci-dessous, les impacts estimés sur le chiffre d'affaires (C.A.) et le résultat opérationnel courant (R.O.C.) consolidés de l'exercice 2010 seraient les suivants :

Taux de change \$ / €	Evolution de l'euro par rapport au dollar US	Impact sur le C.A. 12 -2010	Impact sur le R.O.C. 12 -2010
1,13 \$ contre 1 €	-15 %	4,0 %	4,1 %
1,20 \$ contre 1 €	-10 %	2,5 %	2,6 %
1,26 \$ contre 1 €	-5 %	1,2 %	1,2 %
1,33 \$ contre 1 € (1)	0 %	0 %	0 %
1,40 \$ contre 1 €	5 %	-1,1 %	-1,1 %
1,46 \$ contre 1 €	10 %	-2,1 %	-2,1 %
1,53 \$ contre 1 €	15 %	-3,0 %	-3,0 %

(1) Taux moyen de conversion de l'exercice 2010

Taux de change £ / €	Evolution de l'Euro par rapport à la livre sterling	Impact sur le C.A. 12 -2010	Impact sur le R.O.C. 12 -2010
0,73 £ contre 1 €	-15 %	2,6 %	3,8 %
0,77 £ contre 1 €	-10 %	1,6 %	2,4 %
0,82 £ contre 1 €	-5 %	0,8 %	1,1 %
0,86 £ contre 1 € (1)	0 %	0 %	0 %
0,90 £ contre 1 €	5 %	-0,7 %	-1,0 %
0,95 £ contre 1 €	10 %	-1,3 %	-2,0 %
0,99 £ contre 1 €	15 %	-1,9 %	-2,8 %

(1) Taux moyen de conversion de l'exercice 2010

4.1.2 risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'encours net des passifs et des actifs financiers à la date du 31 décembre 2010 :

(En milliers d'euros)	Jour le Jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Passifs financiers	(40 181)	(95 512)	(2 054)	(137 747)
Actifs financiers	55 142	-	332	55 474
Position nette avant gestion	14 961	(95 512)	(1 722)	(82 273)
Hors bilan				
Position nette après gestion	14 961	(95 512)	(1 722)	(82 273)

Les passifs financiers sont constitués des emprunts et dettes financières pour 137.747 k€. Les actifs financiers sont constitués des équivalents de trésorerie (OPCVM classés dans la catégorie "monétaire") à hauteur de 55.142 k€ et des titres de participation non consolidés hors SOGREPAR à hauteur de 332 k€.

En raison de la volatilité des taux d'intérêts, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Dès lors, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le coût de l'endettement financier brut.

A titre indicatif, sur la base des taux d'intérêts moyens, sur la période 2010, les impacts d'une variation de 1 % (100 points de base) de ces taux sur le coût de l'endettement financier brut consolidé de l'exercice 2010, hors couverture des instruments financiers, ressortiraient à un montant total de 1 377 k€.

En juin 2009 le groupe a mis en place deux swaps de taux pour un montant de 54,0 millions d'euros pour une période allant jusqu'en juillet 2012. Ces instruments présentent les caractéristiques suivantes :

Date de commencement : 31 juillet 2009

Date d'échéance finale : 31 juillet 2012

- Swap 1 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,66% pour un montant de 40,5 millions d'euros et
- Swap 2 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,68% pour un montant de 13,5 millions d'euros

Il est précisé par ailleurs que dans le cadre du contrat de financement signé le 16 septembre 2011, le Groupe s'engage à ce que 66,7% des montants utilisés sur chaque période des 3 années à venir fassent l'objet d'une couverture de taux d'intérêt.

4.1.3 Risque de crédit

La diversité des activités et la diversification géographique des ventes permettent au Groupe d'être peu exposé au risque client et de limiter fortement le risque pays.

La répartition géographique des ventes de l'exercice 2010 se présente comme suit :

Amérique du Nord	23 %
France	11 %
Allemagne	6 %
Royaume-Uni	5 %
Reste de l'Europe	20 %
Océanie – Asie	26 %
Reste du monde	9 %

Si naturellement un certain nombre de défaillances clients se produit chaque année, les montants concernés sont généralement faibles, le groupe veillant dans le cas des commandes les plus importantes à bénéficier de garanties suffisantes de la part des clients, à travers notamment la mise en place quasi-systématique de crédits documentaires confirmés pour les grandes affaires réalisées à l'export.

La part élevée représentée par les sociétés publiques (notamment dans le ferroviaire) et certains grands comptes dont la solvabilité est certaine à l'export, limitent par ailleurs au niveau du groupe le risque de défaillance clients.

4.1.4 Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Situation antérieure à la signature du nouveau contrat de financement intervenue le 16 septembre 2011 et au projet de distribution d'un dividende d'environ 380 M€ prévu fin octobre 2011 :

La Société avait négocié et mis en place le 24 juillet 2006 un financement de 230 millions d'euros conclu avec un pool constitué des banques Société Générale (arrangeur), NATEXIS, HSBC, LCL et KBC. Ce contrat de crédit a pour objet le refinancement du crédit contracté en novembre 2003 dans le cadre de la reprise du groupe PANDROL à des conditions plus avantageuses et donne plus de flexibilité à l'entreprise pour poursuivre son développement.

Ce crédit syndiqué se compose d'une tranche A d'un montant de 150 millions d'euros d'une durée de 7 ans, amortissable au moyen de 6 échéances de 12,5 millions d'euros et d'une 7ème échéance de 75 millions d'euros ainsi que d'une tranche B de revolver à 7 ans d'un montant de 80 millions d'euros dont les principales caractéristiques de rémunération sont Euribor 6 mois majoré de 0,45 % à 0,65 %.

Le crédit syndiqué de 230 millions d'euros mis en place le 24 juillet 2006 est assorti des deux ratios financiers suivants dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée dudit crédit par les établissements bancaires :

- dettes financières sur fonds propres inférieurs à 1 jusqu'à la date d'échéance finale
- dettes financières sur l'excédent brut d'exploitation inférieur ou égal à 3 à compter du 30 juin 2007.

Au 30 juin 2011 ainsi qu'au 31 décembre 2010, les ratios du Groupe font ressortir une position confortable par rapport à ces contraintes. De même la situation générale du Groupe et ses perspectives écartent les probabilités d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. (cf. **note 43.3**).

Le tableau suivant présente au 30 juin 2011 et aux 31 décembre 2010, 2009 et 2008 les échéances des emprunts et dettes financières du groupe (y compris les découverts bancaires) :

Emprunts et dettes financières (en K€)	30/06/11	31/12/10	31/12/09	31/12/08
-1 an	42 511	40 181	44 428	47 277
Entre 1 et 5 ans	94 986	95 512	52 825	53 227
Plus de 5 ans	2 024	2 054	52 051	81 620
TOTAL	139 521	137 747	149 304	182 124

Le tableau suivant présente, aux 31 décembre 2010, 2009 et 2008, la proportion des emprunts et dettes financières du Groupe (y compris les découverts bancaires) dans les différentes devises :

Emprunts et dettes financières	31/12/2010		31/12/2009		31/12/2008	
	(k€)	%	(k€)	%	(k€)	%
Euro	132 457	96,1 %	146 305	98 %	179 059	98,3%
Livre Sterling	1 205	0,9 %	778	0,5 %	1 078	0,6%
Dollar US	821	0,6 %	0	0 %	776	0,4%
Autres devises	3 264	2,4 %	2 221	1,5 %	1 211	0,7%
Total	137 748	100 %	149 304	100 %	182 124	100%

La nature des clauses de défaut et d'exigibilité anticipée qui figurent dans la convention de financement du 24 juillet 2006 est la suivante :

- Ratio R1 de leverage consolidé : "Endettement financier net" / " Excédent brut d'exploitation consolidé",
- Ratio R2 : "Endettement financier net consolidé" / "Capitaux propres consolidés"

Ces deux ratios doivent être vérifiés le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, dates sur la base d'une période de 12 mois. En cas de non-respect, la totalité de la dette présentée au paragraphe 4.3.1.2 et qui s'élève au 31/12/10 à 100,0 M€ pour la tranche A deviendrait exigible.

Ratios	
R1 inférieur ou égal à	3,00
R2 inférieur ou égal à	1,00

Le ratio de leverage R1 est également utilisé afin de déterminer la marge applicable à l'Euribor, base de calcul de la rémunération des emprunts :

Niveau du ratio R1	Marge (Taux annuel)	
	Tranche A	Tranche B
R1 < 1,5	0,35 %	0,25 %
1,5 < ou égal R1 < 2,0	0,45 %	0,35 %
2,0 < ou égal R1 < 2,5	0,65 %	0,55 %
2,5 < ou égal R1 < 3,0	0,85 %	0,75 %
R1 > 3,0	0,105 %	0,95 %

Le groupe DELACHAUX respecte les ratios financiers prévus dans cette convention de crédit, et est de ce fait peu exposé à un risque de liquidité.

Ratios	30/06/11	31/12/10
R1	-0,05	-0,14
R2	-0,01	-0,03

Situation postérieure à la signature du nouveau contrat de financement intervenue le 16 septembre 2011 et au projet de distribution d'un dividende d'environ 380 M€ prévu fin octobre 2011 :

Suivant les indications données dans le paragraphe 10.3.3 du document de référence, le Groupe a signé le 16 septembre 2011 un contrat de financement d'un montant global de 510M€ et a par ailleurs un projet de distribution de dividendes d'environ 380 M€ qui devrait être versé fin octobre 2011 (cf. *infra* paragraphe 12.2.1).

Dans le cadre du contrat de financement signé le 16 septembre 2011, le Groupe s'engage par ailleurs à respecter certains covenants dont les principaux sont :

- un leverage (à savoir dette nette / ebitda) maximum qui évolue entre 4,30 au 31 décembre 2011 et 1,50 à partir du 31 décembre 2016 ; et
- un ratio de service de la dette (à savoir ebitda / coût de l'endettement net) qui évolue entre 2,85 au 31 décembre 2011 et 4,50 à partir du 30 juin 2018 ; et
- un ratio « cash-flow / service de la dette » supérieur ou égal à 1 à partir du 31 décembre 2012, en précisant que le service de la dette correspond aux intérêts payés sur l'emprunt augmenté des remboursements effectués sur la période selon les obligations du contrat, ou qui auraient dû l'être.

A la date d'établissement du document de référence, aucun événement particulier par rapport notamment à la situation générale du Groupe et ses perspectives, ne fait envisager une probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée.

4.1.5 Risque sur actions

N'ayant pas placé sa trésorerie dans des placements de type action, le Groupe n'est pas exposé au risque sur actions.

Titres auto-détenus

DELACHAUX SA, ni aucune de ses filiales ne détiennent de titres de DELACHAUX SA à la date d'enregistrement du Document de référence.

Antérieurement le Groupe détenait au 31 décembre 2008 par l'intermédiaire de sa filiale RAILTECH INTERNATIONAL, des titres de la société SOGREPAR (actionnaire de la société DELACHAUX SA) dont le coût historique est de 0,17 million d'euros et qui avaient été réévalués au 31 décembre 2008 à leur juste valeur en contrepartie des capitaux propres à une valeur de 3.573 millions d'euros par rapport au cours de l'action DELACHAUX SA à cette date et après prise en compte d'une prime d'illiquidité. Une partie de ces titres ont été vendus au cours de l'exercice 2009 pour une valeur de 1.787 K€ et le solde a été vendu en 2010 pour une valeur de 2.035 K€. En 2008, aucun titre SOGREPAR n'avait été vendu.

4.2 Risques juridiques

La société exerce des activités de fabrication dans le monde entier par l'intermédiaire de ses filiales ou au travers de contrats avec des tiers. A cet égard elle est soumise à un environnement réglementaire complexe, lié aux domaines d'activité et/ou lieu d'exécution.

Les risques qu'elle encourt sont des risques habituels pour des entreprises identiques eu égard au territoire couvert : produits défectueux, relations avec les sous-traitants, les fournisseurs, propriété intellectuelle.

4.2.1 Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut se trouver confrontée à des litiges. A l'exception des franchises qui lui sont applicables, le Groupe considère avoir souscrit des assurances Responsabilité Civile adéquates lui permettant d'être couvert contre toute perte financière matérielle qui résulterait de la mise en jeu de sa Responsabilité Civile.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

De même, il n'existe pas à ce jour à la connaissance du Groupe de fait exceptionnel ou de litige non provisionné pouvant avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

Les litiges et procédures en cours les plus significatifs font l'objet d'une information synthétique infra au paragraphe 20.5 du présent Document de Référence.

4.2.2 Protection des droits de propriété industrielle du Groupe

Le groupe DELACHAUX observe une politique de protection de ses droits de propriété intellectuelle fondée, notamment, sur le dépôt de marques, de brevets et des accords de confidentialité. Elle ne peut néanmoins garantir que cette politique sera suffisante pour protéger adéquatement ses technologies et sera de nature à la prémunir contre la contrefaçon ou la copie. En outre, bien que le Groupe estime que ses produits ne violent pas les droits de propriété intellectuelle pouvant appartenir à des tiers, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des procédures ne seront pas engagées à son encontre.

Les coûts liés à la défense ou au paiement de dommages et intérêts en cas d'issue défavorable pourraient avoir des conséquences négatives sur les activités et la situation financière du Groupe.

4.2.3 Assurances

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance mondiaux destinés à couvrir les risques majeurs suivants :

- Dommages aux Biens / Pertes d'exploitation (montant maximum de garanties : 49,5 M€) ;
- Responsabilité Civile Exploitation et Produits (montant maximum de garanties : 70,0 M€) ;
- Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (montant maximum de garanties : 10,0 M€) ;
- Pertes pécuniaires – Faute inexcusable de l'employeur (montant de garanties : 5,0 M€).

Ces programmes d'assurances couvrent les entités et activités du Groupe dans le monde entier et des polices d'assurances locales spécifiques sont également souscrites en fonction de risques particuliers et de la réglementation locale en vigueur ; ceci concerne principalement les polices automobile, transport, R.C Employeurs ("Employer's liability"). Le montant des garanties est défini selon la particularité des activités de chaque secteur pour des niveaux de couverture suffisants.

Le Groupe conduit une politique de gestion des risques qui passe notamment par la prévention des sites industriels, visant à réduire l'amplitude et la fréquence des risques accidentels incendie, environnement, sécurité.

4.2.4 Risque fiscal

Le Groupe a mis en place les règles nécessaires afin de bien appréhender le sujet dans un contexte international et fait appel à des conseils extérieurs au cas par cas, pays par pays pour sécuriser au mieux ses intérêts.

Chaque filiale du Groupe est dirigée par une équipe locale qui est chargée d'assurer le bon traitement des opérations en conformité avec la réglementation locale en vigueur.

4.3 Risques industriels et environnementaux

Les différentes activités du Groupe sont soumises au respect de normes environnementales contraignantes. Les procédés de fabrication de certains produits du groupe DELACHAUX nécessitent l'utilisation de produits chimiques qui peuvent potentiellement porter atteinte à l'environnement. Bien que tout soit mis en œuvre pour appliquer les dispositions et règles en vigueur, le Groupe pourrait néanmoins être amené à payer des frais de réhabilitation, des amendes ou des dommages et intérêts liés au non-respect desdites normes environnementales.

Les autorités administratives pourraient également, dans le cadre du respect des normes environnementales, exiger du Groupe qu'il entreprenne des actions préventives ou curatives allant jusqu'à la fermeture de sites de production.

Le groupe DELACHAUX pourrait également être poursuivi en responsabilité par des tiers au titre de la réglementation de protection de l'environnement. Par ailleurs, dans la mesure où les normes environnementales deviennent de plus en plus exigeantes, le Groupe pourrait être amené à procéder à des investissements significatifs liés notamment au renforcement des procédures de vigilance des pollutions de l'air, de l'eau et des sols.

4.3.1 Risques liés aux produits

Le Groupe DELACHAUX en raison du caractère pluriel de ses activités (ferroviaire, énergie, métaux, fonderies), de la diversité de sa clientèle (sociétés de chemin de fer publiques ou privées, constructeurs et équipementiers automobiles, aéronautiques, sociétés de toute taille évoluant dans l'énergie) et de la répartition mondiale de ses ventes n'est pas surexposé à un risque industriel ou commercial particulier.

Risques liés aux nouveaux produits :

Le chiffre d'affaires et les résultats de DELACHAUX sont dépendants de la capacité du groupe à développer de nouveaux produits et à réaliser les avancées technologiques nécessaires pour rester compétitif. Pour faire face à ces risques, le groupe mène une politique active en termes de recherche et développement et de dépôt de brevets.

4.3.2 Risques fournisseurs et sous-traitants

Le groupe DELACHAUX n'a pas de dépendance particulière par rapport à des fournisseurs ou des sous-traitants et veille, dans chaque pôle d'activité, à disposer d'un éventail suffisant d'approvisionnement.

4.3.3 Risques sur matières premières

Le groupe utilise diverses matières dans le cadre de son activité industrielle, les principales étant le fer (fonte, ferraille), l'aluminium et l'oxyde de chrome ; si pour certaines matières et certains fournisseurs, les prix d'achat sont fixés à l'année, pour d'autres les prix peuvent fluctuer en cours d'année, et le groupe se trouve alors exposé aux variations de cours de ces matières.

Afin de limiter l'impact de ces variations, le groupe prévoit dans la plupart des contrats de vente susceptibles d'être concernés par ces changements de prix une clause d'indexation de prix qui permet d'absorber une partie significative de la hausse ou de la baisse des matières ; dans d'autres cas, les contrats de vente peuvent contenir des clauses de sauvegarde qui permettent de mettre un terme à un contrat en cas de variation excessivement forte des prix matières. Hormis certains cas très particuliers, le groupe Delachaux n'a pas de couverture à terme sur matières premières.

5 Informations concernant l'émetteur

5.1 Historique et évolution

5.1.1 Raison sociale, forme et siège social de la Société

DELACHAUX S.A.

119, avenue Louis Roche - 92230 Gennevilliers

La Société est une Société Anonyme à Conseil d'administration régie par les dispositions du Code du commerce et celles du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

5.1.2 Date de constitution et durée de la Société

La Société a été immatriculée au RCS de Nanterre le 16 mars 1956.

La durée de la Société est de 99 ans à compter du 4 août 1949, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.3 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société a été immatriculée au RCS de Nanterre le 16 mars 1956 sous le numéro unique d'identification :

562 036 574 RCS NANTERRE.

5.1.4 Durée et date de clôture de l'exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. L'information semestrielle consolidée est arrêtée chaque année à la date du 30 juin.

5.1.5 Historique du Groupe

a) Création et développement du Groupe

L'origine de la Société remonte à 1902, année où son fondateur, Clarence DELACHAUX rencontre un industriel allemand, qui développe un procédé de soudure aluminothermique auprès des compagnies de transport et crée à Saint-Ouen une société qui fournit du matériel de lignes aériennes d'alimentation électrique pour les tramways. L'essor des transports en commun, créant des besoins, il développe le fameux procédé de soudure aluminothermique. Ce procédé permet de créer une autre activité : la fabrication de métaux purs et de ferro-alliages.

Il créera ensuite une fonderie d'aciers spéciaux ; pour répondre à la demande des clients, il élaborera un acier spécial dit "Infatigable" que la Société commercialise toujours.

Dès 1917, pour faire face aux projets qu'il a en tête, Clarence DELACHAUX construit une unité de production à Gennevilliers sur un terrain de 20 hectares où un effectif de 200 salariés se rendra chaque matin et ce jusqu'à la deuxième guerre mondiale, tandis que la société continue son expansion.

Les produits se diversifient par la production de centres de roues en acier moulé et de jantes adaptables, c'est la création de la Division Roues.

Après la disparition en 1941 de Clarence DELACHAUX, ses fils prennent la direction de la société et en 1977, l'aîné des petits-fils, François DELACHAUX, l'actuel Président prend en main la direction de l'entreprise. Il est Président du Conseil d'administration de l'entreprise depuis 1977. Monsieur Jean-Pierre COLLIAUT assure la direction générale depuis 1997.

En 1963, les dirigeants décident d'ériger les activités en divisions, chacune spécialisée dans un domaine industriel particulier.

Ces branches existent encore aujourd'hui et ont été complétées, comme suit, par de nouvelles spécialités (magnétisme, systèmes d'injection) :

- **CONDUCTIQUE** : *Division Energie* : produits dédiés à la transmission d'informations et à l'alimentation en énergie d'engins mobiles – *Division Câblerie* : conception et réalisation de machines individuelles ou lignes complètes pour les fabricants de câbles électriques (ou de fibre optique) – *Division Magnétisme* : aimants de levage, convoyeurs magnétiques, séparateurs magnétiques et détecteurs de métaux.
- **FERROVIAIRE** dont l'ensemble des activités sont regroupées au sein des filiales RAILTECH INTERNATIONAL (spécialiste de la voie ferrée, soudure de rails, traverses et attaches des rails sur les traverses, machines pour effectuer les soudures et les divers travaux d'entretien de la voie) et PANDROL (leader mondial dans le domaine de la conception et de la production de systèmes de fixations).

- **PRODUITS SPECIAUX** regroupant les :
 - "**Aciers spéciaux**" (fonderies d'acier et de fonte très spécialisées, pour moyennes et grosses pièces) ;
 - "**Métaux**" (Production de chrome métal pur) ;
 - "**Systèmes d'injection**" (conception et fabrication de systèmes d'injection à canaux chauds devant équiper les moules d'injection plastiques de grandes et moyennes dimensions).Comme indiqué ci-après, l'activité injection a été cédée en date du [30 septembre 2008].

Le groupe a accéléré sa croissance en procédant à de nombreuses acquisitions, et notamment :

- **pour la CONDUCTIQUE** : Insul-8 USA (devenu CONDUCTIX USA) en 1975, CEFILAC en 1987, MEC en 1993, GODDERIDGE en 1994, COMES (devenu CONDUCTIX Italie) en 1995, LENOIR en 2000 et WAMPFLER (cf. ci-dessous) le 3 janvier 2007,
- **pour le FERROVIAIRE** : le groupe PANDROL (cf. ci-dessous) en novembre 2003,
- **pour les PRODUITS SPECIAUX** : reprise des fonderies TAMARIS en 1999, DEVAUX en 2001 (société fermée en 2006 et en cours de liquidation) et NICOLAS en 2001.

En 1985, DELACHAUX S.A. a ouvert son capital et a été introduite en bourse au second marché.

b) Présentation des principales opérations d'acquisitions du groupe Delachaux entre 2003 et 2007

(i) Acquisition du Groupe PANDROL le 1^{er} novembre 2003 :

Le Groupe PANDROL qui a assis sa notoriété sur sa capacité à innover et à anticiper les besoins du marché s'est imposé sur le marché des systèmes de fixation de rails dans les années 1950 avec des produits comme le "PANDROL", puis avec le "e-clip". Au début des années 1990, PANDROL commercialise le "Fastclip", dont il a été vendu plus de 80 millions d'unités dans plus de 29 pays.

Depuis 1996, PANDROL a développé ses propres systèmes de fixation directe grâce à son expertise dans la mesure du bruit et des vibrations des voies. Dans ce domaine, les produits Vanguard et Vipa ont permis de réaliser un chiffre d'affaires significatif.

Les années 1990 ont également été celles des opérations de croissance externe, parmi lesquelles il faut compter :

- l'acquisition du procédé Safelok, à partir duquel PANDROL a développé le Safelok III, choisi par l'Union Pacific Railroad aux Etats Unis ;
- l'acquisition de la société française PROMORAIL, deuxième producteur d'attaches Nabla et RN, qui a convaincu RFF/SNCF d'évoluer vers le Fastclip.

PANDROL a poursuivi son expansion grâce à des acquisitions en Amérique Latine et en Afrique du Sud.

En prenant le contrôle du groupe PANDROL, le Groupe DELACHAUX a multiplié les synergies à travers le monde, et notamment au Brésil, en Afrique du Sud et sur le marché chinois où la société RAILTECH INTERNATIONAL appuie PANDROL dans la recherche de composants et la commercialisation de produits.

(ii) Acquisition du groupe WAMPFLER le 3 janvier 2007 :

Créée en 1959, la société WAMPFLER située à Weil-Am-Rhein (au sud de l'Allemagne) emploie 500 personnes. Tout comme le Groupe DELACHAUX, WAMPFLER a acquis au fil des années une position internationale dans le domaine des activités CONDUCTIQUE, notamment dans les produits destinés à l'alimentation électrique d'engins de manutention industrielle et de transports urbains, tels que barres conductrices, guirlandes électriques motorisées ou non, enrouleurs à moteur ou à ressort, collecteurs et autres systèmes de transfert de puissance ou de données avec ou sans contact.

Ses marchés sont constitués de fabricants de ponts roulants ou de grues portuaires, mais aussi de clients très divers liés au secteur automobile, automation ou aux transports urbains. Les principaux clients de WAMPFLER sont situés en Allemagne (environ un tiers de ses ventes) et en Europe, mais aussi dans le reste du monde (USA, Chine, Australie, Brésil,...). Les clients allemands de WAMPFLER exportent dans le monde entier et contribuent ainsi au fort développement international de la Société. Ses implantations industrielles (Allemagne, Irlande et Etats-Unis) sont complétées par un réseau intégré de sites commerciaux et logistiques (France, Autriche, Suisse, Hollande, Pologne, Tchéquie, Indonésie, Malaisie, Chine, Australie, Brésil).

c) Principales opérations d'acquisitions et de cessions réalisés au cours de la période 2008-2010 :**(i) Acquisition de la société ROSENQVIST (branche ferroviaire)**

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2008, le Groupe Delachaux a également procédé à l'acquisition de la société suédoise ROSENQVIST par l'intermédiaire de la société PANDROL HOLDING LTD en date du 1^{er} décembre 2008.

La société ROSENQVIST est un fabricant d'équipements spécialisés pour l'installation et l'extraction mécanisée de fixations élastiques.

Cette acquisition a permis de renforcer l'offre globale du Groupe proposée pour la mise en œuvre des systèmes de fixation. L'effectif de ROSENQVIST à la date d'acquisition comptait 15 personnes.

(ii) Cession de la division Injection (branche Aciers Spéciaux)

La société a procédé à la cession de la division Injection (conception, étude et fabrication des systèmes d'injection à canaux chauds équipant les moules d'injection plastiques de grandes et moyennes dimensions) en date du 30 septembre 2008.

L'activité Injection était préalablement exploitée par la Société. La cession a été réalisée sous forme de cession de fonds de commerce à la société RUNIPSYS EUROPE.

L'effectif de l'activité injection, était de 38 personnes au 31 décembre 2007.

(iii) Acquisition de la société KRANKOMPENTER (Branche Conductique)

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2009, la société CONDUCTIX WAMPFLER AG a acquis l'intégralité du capital social de la société KRANKOMPENTER WAMPFLER AB en date du 21 décembre 2009

A l'issue de l'opération, la dénomination sociale de la société a été modifiée en CONDUCTIX WAMPFLER AB. La société CONDUCTIX WAMPFLER AB est un distributeur suédois.

(iv) Acquisition du groupe PLÖTZ (branche ferroviaire) :

Le Groupe DELACHAUX a procédé en mars 2010 à l'acquisition du groupe allemand de soudure PLÖTZ représentant un chiffre d'affaires de 6,1 millions d'euros, un effectif de 64 personnes en 2009, et dont les principales filiales sont situées en Allemagne, en Autriche, en Hongrie et en Pologne.

Cette acquisition permet au Groupe de renforcer ses positions sur le marché de la soudure en Allemagne et en Europe de l'Est.

L'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire d'une filiale constituée à cet effet, RAILTECH DEUTSCHLAND GmbH.

(v) Acquisition d'actifs MONDRAGON (branche ferroviaire)

La société RAILTECH SUFETRA a acquis en date du 31 août 2010 la division ferroviaire de la société MONDRAGON SOLUCIONES SL en Espagne représentant à cette date un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 millions d'euros et un effectif de 49 personnes, qui a été intégrée dans la filiale espagnole du groupe (RAILTECH SUFETRA).

Il s'agit dans ce cas d'une acquisition d'actifs n'ayant pas emporté de modification de la structure juridique du groupe DELACHAUX.

Cette acquisition permettra au Groupe notamment de renforcer son développement dans les systèmes de fixation en Amérique Latine.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements hors regroupement d'entreprises réalisés au cours des trois derniers exercices

Au 30 juin 2011 et au cours des trois derniers exercices, le Groupe a réalisé les principaux investissements suivants hors regroupements d'entreprises :

- Premier semestre 2011 : 6,5 M€ dont 3,7 M€ pour le Ferroviaire, 2,2 M€ pour la Conductique et 0,4 M€ pour les produits spéciaux
- Exercice 2010 : 10,6 M€ dont 8,0 M€ pour le Ferroviaire, 2,3 M€ pour la Conductique et 0,3 M€ pour les produits spéciaux
- Exercice 2009 : 12,7 M€ dont 7,7 M€ pour le Ferroviaire, 3,6 M€ pour la Conductique et 1,3 M€ pour les produits spéciaux
- Exercice 2008 : 11,4 M€ dont 5,4 M€ pour le Ferroviaire, 3,9 M€ pour la Conductique et 2,1 M€ pour les produits spéciaux

Les investissements réalisés correspondent à des remplacements de matériels existants, des investissements d'amélioration de productivité ou la construction de nouveaux bâtiments de production ou stockage; aucun investissement significatif n'est à mentionner sur la période.

5.2.2 Principaux investissements en cours

Aucun mouvement significatif hors regroupement d'entreprise n'est à signaler depuis le 30 juin 2011.

Comme indiqué par ailleurs dans la rubrique 12.2.2, la société Railtech International a acquis le 12 septembre 2011 une quote-part de capital représentant plus de 64% du groupe KLK, l'acquisition définitive du bloc de contrôle ayant été réalisée sur le fondement d'une valeur d'entreprise de dix huit millions d'euros.

5.2.3 Investissements à venir

Au regard d'investissements à venir que le Groupe compterait réaliser et pour lesquels il aurait pris des engagements fermes, aucun investissement d'un montant significatif n'est à signaler.

6 Aperçu des activités du Groupe

6.1 Principales activités

En 2010, l'activité du Groupe se décomposait en 3 divisions comme suit :

Chiffre d'affaires / Activités	2010	2009	2008
Ferroviaire	59,5 %	62,3 %	55,6%
Conductique	27,6 %	28,0 %	30,9%
Produits spéciaux	12,9 %	9,7 %	13,5%

Ferroviaire

(Produits commercialisés sous les marques RAILTECH INTERNATIONAL et PANDROL)

	2010	2009	2008
CA (en M€)	429	397	433
Effectif	1 496	1 275	1 334

Les clients de l'activité ferroviaire de Delachaux regroupent les grands réseaux ferrés ou urbains dans le monde, qu'ils soient privés ou publics (tels que la SNCF, British Rail, Renfe, MOR (Chine), Union Pacific, Burlington, etc), les compagnies minières ou des fabricants de traverses. Il s'agit de clients avec des relations généralement très anciennes et dans lesquels Delachaux dispose d'une image de marque reconnue à travers ses différentes marques : Railtech, Pandrol, Matweld, Ars, Vortok, Stedef, Rosenqvist, Mondragon Soluciones, Plotz.

Les principaux axes de recherche et de développement de cette activité portent sur l'amélioration de la mise en œuvre des produits et l'augmentation de leurs performances en voie.

L'expertise globale de la Branche Ferroviaire du Groupe est reconnue par tous les grands réseaux de transport dans le monde pour lesquels elle assure un service et une assistance quotidienne.

Leaders mondiaux sur leurs créneaux de marchés, les groupes **RAILTECH INTERNATIONAL** et **PANDROL** déclinent 4 activités principales :

La Soudure de rails

Regroupe les techniques de soudure de rail par procédé électrique (essentiellement destinées aux voies neuves) ou aluminothermique (quasiment exclusivement destinées aux voies existantes dans le cadre de la maintenance de ces voies), qui représentent une solution économique et de haute productivité, pour tous types de trains : léger, lourd ou à grande vitesse.

Les Systèmes d'attaches élastiques

Regroupe les ensembles de fixation ou attaches élastiques, et systèmes pré-montés de type fastclips. Ces produits sont conçus pour résoudre les difficultés de pose de voie (ballastées ou non) et en service sur les lignes grande vitesse, voies Métro ou tramway, corridors de fret, voies minières.

PANDROL propose d'autre part une ingénierie en Systèmes d'attaches complexes de type Vanguard destinée aux voies urbaines, en tunnel principalement, dont la conception et l'adaptabilité est unique, ainsi que des produits spéciaux «Vortok» issus de programmes de recherche entrepris avec nos clients, et destinés à l'amélioration de performances spécifiques de certaines voies ferroviaires et urbaines.

Les Matériels de voie

Les matériels d'entretien de la voie sont liés aux travaux de pose et de soudure adaptés aux conditions de chantiers et moyens d'accès. Ces équipements fabriqués par les sociétés RAILTECH INTERNATIONAL, MATWELD et ROSENQVIST s'adressent aux sociétés de construction de voies et de maintenance de réseaux.

Les Systèmes d'Alimentation Electrique

Destinés aux transports urbains, ils comprennent les systèmes 3^{ème} rail, les systèmes de caténaire rigide pour ligne ferroviaire, métro et atelier de maintenance, les matériels embarqués sur trolley bus, et les systèmes de ligne aérienne pour tramway.

Conductique

	2010	2009	2008
CA (en M€)	199	178	241
Effectif	1 101	1 090	1 212

Le Groupe DELACHAUX est le spécialiste mondial des équipements conductiques associant le "transfert d'énergie" et "la transmission de données".

Ses capacités d'innovation lui permettent aujourd'hui de réaliser 85 % de son activité à l'international (Europe, Amérique du Nord et Asie) au travers de plus de 20 filiales.

Au travers de ses deux principales divisions parfaitement ciblées sur leurs marchés respectifs, la branche Conductique relève quotidiennement les défis techniques lui garantissant un leadership mondial incontesté.

La division "Energie" (CA 2010 = 177 M€ ; effectif = 1034)

(Produits commercialisés sous la marque CONDUCTIX-WAMPFLER)

La division Energie conçoit et fabrique des produits dédiés à la transmission de puissance électrique et de données à des engins mobiles. Parmi leurs principaux produits, les sociétés CONDUCTIX-WAMPFLER se positionnent en leader sur des marchés tels que :

Les Enrouleurs à moteur

Les Enrouleurs à moteur s'appuient sur 3 avancées technologiques brevetées : le coupleur magnétique, le montage modulaire et la traction constante des câbles par régulation électronique. Les enrouleurs à moteur assurent l'alimentation électrique de portiques à containers, de tunneliers, d'engins de mines, d'engins de port et de tous autres engins de manutention dans les industries nucléaires et pétrolières.

Les Enrouleurs à ressorts

Les enrouleurs à ressorts sont adaptés à chaque besoin industriel : enrouleurs de tuyaux ou de câbles électriques. Ils équipent aussi bien des engins mobiles (nacelles élévatrices, grues) que des équipements de production en usine.

Les Systèmes d'alimentation électrique

La Division Conductique industrialise des systèmes d'alimentation électrique, tels que les collecteurs de puissance ou données et les "Barres conductrices ou guirlandes" électriques pour grue, portiques, palans ou ponts roulants. Etudiés pour simplifier le montage et l'entretien, ces produits garantissent une très grande fiabilité d'emploi. Ils ont été conçus pour répondre aux normes de sécurité et aux législations les plus sévères. Ici aussi, l'expérience internationale est le fondement de la renommée de ces produits.

Les Systèmes de transfert d'énergie

Les systèmes de transfert d'énergie dans les unités industrielles sont une nouvelle activité très dynamique et de haute technologie, associant le transfert d'énergie sans contact et l'alimentation de plateformes mobiles de production. Ils sont complétés par des ensembles de type station de travail ergonomiques équipés de barres conductrices, guirlandes électriques ou enrouleurs à ressorts.

Les données sont transférées en utilisant les équipements de transmission de puissance électrique combinés avec des solutions en câbles mixtes (fibres optiques) ou des solutions sans contact de type induction.

Par rapport aux clients utilisateurs, les sociétés CONDUCTIX-WAMPFLER travaillent essentiellement pour trois types de marchés qui sont :

- les infrastructures de levage et manutention industrielle (*grues de quai (à containers ou conventionnelles), ponts roulants (sidérurgie et industries diverses), manutention de produits en vrac (charbon, minerais, céréales, ...), extraction minière (tunneliers et forage)*) ;
- les équipements productifs industriels (*machines-outils, machines d'emballages, de robotique, d'injection plastique, de forage off-shore, éoliennes, ergonomie et automation d'ateliers de production*) ;
- la mobilité des personnes (*métros et tramways avec rails conducteurs ou sans contact, aéroports pour les people movers et passerelles passagers, parcs de loisirs avec alimentation par rail conducteur ou sans contact*).

Ces marchés sont fortement liés aux facteurs de croissance que représentent l'évolution des besoins mondiaux en terme de matières premières, de biens industriels et le développement du commerce mondial, essentiellement par voie maritime. Parmi les autres facteurs influençant l'évolution de ce marché, les questions liées au prix de l'énergie et aux questions environnementales jouent un rôle

important avec la mise en place de solutions moins consommatrices d'énergie telles que l'électrification de grues portuaires qui fonctionnaient précédemment au diésel.

Les tailles et la nature des commandes pour cette activité sont très variables, regroupant ainsi :

- des commandes très importantes pouvant aller de plusieurs centaines de milliers d'euros à plusieurs millions d'euros : il s'agit de commandes se rapportant à des projets faits sur mesure pour le client, et nécessitant de l'engineering, de l'assistance technique et une personnalisation des produits par rapport aux spécificités du client
- des commandes de quelques dizaines de milliers d'euros qui se rapportent à des commandes répétitives pour lesquelles le design et les spécificités techniques ont déjà été définies dans le passé
- des commandes de quelques milliers d'euros qui se rapportent à des pièces détachées vendues aux clients essentiellement dans le cadre de maintenance préventive par rapport à l'usure mécanique des pièces, ou des produits standard vendus sur catalogue.

Delachaux dispose d'une implantation géographique très étendue avec 17 sociétés commerciales qui couvrent l'ensemble des produits dans leur territoire respectif et 9 bureaux de représentation.

La division "Magnétisme" (CA 2010 = 12 M€ ; effectif = 62)

(Sociétés LENOIR et MEC)

La division Magnétisme est positionnée sur deux segments de marché à fort potentiel de développement :

- Le secteur de l'environnement pour lequel le département Magnétisme conçoit et produit des équipements de recyclage de métaux ferreux et non ferreux, alliant les technologies du magnétisme à celle de la détection électronique, courant de Foucault ou tri optique ;
- Le secteur du levage magnétique pour les activités de production ou de distribution de produits issus de la sidérurgie. Il s'agit d'équipements de levage par la technologie des électroaimants, dont la production et la conception reflètent une longue expérience à travers le monde.

Métaux

(Produits commercialisés sous la marque DELACHAUX)

	2010	2009	2008
CA (en M€)	82	44	81
Effectif	54	51	54

Activité stratégique du Groupe DELACHAUX depuis plusieurs décennies, la branche Métaux est devenue leader mondial dans le domaine de la production de Chrome métal destiné à l'élaboration sous vide de superalliages base Nickel ou Cobalt. Ses clients sont spécialisés dans le domaine Aéronautique, la production d'Énergie et l'Électronique. La division METAUX exporte plus de 90% de ses productions.

Différentes qualités de chrome sont commercialisées : chrome métal de pureté 99,4 % à 99,9 %, chrome aluminothermique standard ou dégazé sous vide. Des types spéciaux (bas S, Cr Nitruré, Cr Carboné ...) sont également réalisés. Le chrome est commercialisé sous forme de morceaux de briquettes ou poudres selon les qualités et demandes des clients.

Aciers Spéciaux

(Sociétés TAMARIS INDUSTRIES et FONDERIES NICOLAS)

	2010	2009	2008
CA (en M€)	11	18	25
Effectif	130	134	164

Le Groupe DELACHAUX est l'un des leaders européens dans le domaine des pièces de fonderie "techniques et de services" destinés à l'Automobile, l'Hydraulique, le "Levage et Manutention" et la construction navale. Il est le numéro un pour la fabrication des galets en acier moulé grâce à son alliage "INFATIGABLE" et produit notamment :

- des pièces de 0,1 kg à 5 kg pour petites et moyennes séries en fonte graphite sphéroïdale ;
- des pièces de 100 kg à 100 tonnes en acier moulé à destination des outillages de fonderie sous pression pour l'automobile, des galets de pont roulant, des turbines hydrauliques, des arbres d'hélice et des bâtis de presse.

6.2 Principaux marchés

6.2.1 Activité "Ferroviaire"

Le marché mondial est en augmentation constante du fait de quelques tendances fortes :

- développement du commerce mondial et nécessité d'améliorer le transport des marchandises en termes de régularité et de rapidité ;
- besoins constants d'amélioration quantitative et qualitative du transport des personnes à la fois en milieu urbain et interurbain (villes en forte expansion, liens à grande vitesse, alternative aux saturations routière et aérienne) ;
- tendance forte au niveau mondial de protéger l'environnement face aux pollutions et nuisances diverses (émissions de gaz, bruits, emprises au sol).

Evaluation du marché mondial : 800 M€ à 1.000 M€ dont 750 M€ pour les fixations et 150 M€ pour les soudures.²

La base du marché consiste en 20.000 à 30.000 km/an de voies à poser ou à rénover ; le marché devrait croître au rythme annuel de 5 % à 7 % à moyen terme (avec croissance supérieure à 10 % en Asie).

Les clients sont essentiellement les sociétés de chemin de fer, qu'il s'agisse de sociétés privées ou de compagnies nationales suivant les pays.

Les concurrents principaux sont :

² Source interne

- pour les systèmes de fixation : les sociétés utilisant la technique du vissé (par opposition à la technique du "clippé" utilisée par le groupe DELACHAUX), et notamment le groupe VOSSLOH (Allemagne) ;
- pour les soudures de rail : la société ELEKTROTHERMIT (Allemagne) ainsi que de nombreuses sociétés de taille réduite et bien implantées chacune dans leur marché national.

6.2.2 Activité "Conductique"

Division "Energie"

Cette activité rassemble les équipements associant le transfert d'énergie et la transmission de données, c'est-à-dire l'électrification et la communication d'informations au moyen d'équipements électro-mécaniques ou électroniques. Les marchés visés sont essentiellement le secteur des engins de levage et manutention utilisés dans les industries portuaires, aéroportuaires, minières ou nucléaires ; le secteur des "people movers" et les parcs d'attraction sont également des débouchés de cette activité.

Les perspectives de développement sont solides du fait de plusieurs tendances de fond :

- développement du commerce mondial qui entraîne une croissance régulière des besoins tant en infrastructure de transport qu'en manutention de marchandises ;
- industrialisation des pays des nouveaux marchés ;
- besoins croissants en matière d'environnement et de loisirs.

Le marché mondial des principaux produits de cette activité (enrouleurs moteurs, enrouleurs ressorts, barres conductrices, guirlandes, chaînes porte-câble) peut être évalué autour de 1.200 M€. ³

Les concurrents principaux sont les groupes STEMMAN (Allemagne), VAHLE (Allemagne) et CAVOTEC (Italie). A côté de ces groupes qui ont une présence mondiale, le marché est également occupé par de nombreux acteurs locaux qui représentent près de 60% du marché mondial.

Division "Magnétisme"

Deux principaux types de marché sont visés :

- les marchés liés à l'environnement dans le cadre de la nécessité de recycler et valoriser toujours davantage les déchets et produits de grande consommation;
- les marchés liés au levage et manutention des produits industriels.

Le marché de cette activité peut être évalué autour de 400 M€. ⁴

Les concurrents principaux sont les sociétés ANDRIN en France, ERIEZ aux USA et STEINERT en Allemagne.

Division "Câblerie"

Le marché visé est celui des équipements de production de câbles et fibres optiques ; après un effondrement du marché entre 2002 et 2004, les perspectives actuelles sont limitées mais semblent de nouveau se développer.

Le marché mondial peut être évalué entre 50 M€ et 100 M€. ⁵

³ Source interne

⁴ Source interne

6.2.3 Activité "Produits spéciaux"

Département Métaux

Les principaux marchés sont ceux de l'Aéronautique (moteurs d'avion) et de la production d'énergie (turbines à gaz).

Parmi les autres marchés de cette activité figurent les industries de l'aluminium, du soudage, du pétrole, du nucléaire ou des alliages dentaires et médicaux. Le chrome-métal présente des caractéristiques de forte résistance aux hautes températures, à la corrosion et aux contraintes mécaniques qui le rendent ainsi dans de nombreux cas sans réel produit de substitution.

Les principaux concurrents sont LSM (Royaume-Uni) et Sing Horn (Chine) avec un positionnement de Delachaux plus fortement marqué sur le chrome de très haute pureté.

Département "Aciers spéciaux"

Les principaux marchés sont l'Automobile, l'Hydraulique et le Levage-Manutention.

Les concurrents sont de plus en plus des aciéries des pays d'Europe de l'Est.

La segmentation sectorielle et géographique de l'activité du Groupe, notamment au regard de ses actifs et du chiffre d'affaires peut être complétée par les données chiffrées figurant au paragraphe 20.1 (Note 7 des notes annexes aux états financiers consolidés) du présent Document de Référence.

Comme précédemment indiqué, le département Aciers Spéciaux n'inclut plus l'activité injection depuis la cession de cette activité intervenue en date du 30 septembre 2008.

7 Organigramme du Groupe

7.1 Organisation du Groupe

Au 30 juin 2011, la Société est détenue à hauteur de 57,39 % par la société SOGREPAR, elle-même détenue à hauteur de 53,30 % par SODELHO, elle-même détenue par les différentes branches de la famille DELACHAUX, SOGREPAR SA et SODELHO SA ont deux sociétés holding.

A la date d'établissement du document de référence, le pourcentage de détention de Sogrepar SA est de 74,57% % du capital social et de 83,36 % des droits de vote après réalisation des opérations de réorganisation du capital mentionnées aux paragraphes 12.2.1 et 18 du Document de Référence, le capital social de Sogrepar étant lui-même détenu dans son intégralité (moins les actions d'administrateurs, par Sodelho, comme indiqué aux termes des paragraphes susvisés du Document de Référence.

La Société est à la fois une holding dont les actifs sont les participations dans ses filiales, et une société opérationnelle avec des activités en conductique et métaux.

Ses ressources sont assurées par le résultat de son activité opérationnelle, ainsi que par les redevances facturées aux filiales en contrepartie des prestations de direction, commerciales, administratives assurées par la Société pour le compte de certaines de ses filiales.

Le Groupe a adopté une organisation en branches (ferroviaire, conductique et produits spéciaux).

L'organigramme simplifié du Groupe à la date d'établissement du document de référence est présenté ci-après dans le paragraphe 7.3 du document de référence. Les filiales du Groupe au 30 juin

⁵ Source interne

2011 figurent au paragraphe 20.1.1 (**Note [4.2] des notes annexes aux états financiers consolidés et rapport du CAC sur les états financiers consolidés**) du Document de Référence. Aucune modification n'est intervenue entre le 30 juin 2011 et la date du présent document de référence, à l'exception des opérations mentionnées au paragraphe 12.2.2.

Concernant les filiales dont le capital social n'est pas intégralement détenu par la Société, il est indiqué qu'à la connaissance de la Société, à l'exception de dispositions légales et réglementaires locales éventuellement applicables en fonction du lieu d'établissement de certaines filiales non détenues à 100%, il n'existe pas de contraintes spécifiques ou d'engagements pris à l'égard de minoritaires, liées aux co-investissements réalisés par la Société.

7.2 Réorganisations réalisées au sein du Groupe au cours de la période courant du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2011

- Dans le cadre de la réorganisation juridique de la division Energie (Conductique), il est d'autre part signalé qu'un certain nombre de sociétés ont fusionné au cours du premier semestre 2008 :

- ↳ CONDUCTIX USA (filiale à 100% de la Société) avec WAMPFLER USA (filiale à 100% de la société WAMPFLER AG) au 31 mars 2008 ;

Au terme de cette opération, la société résultant de ce rapprochement a modifié sa dénomination en CONDUCTIX WAMPFLER Inc. USA, filiale à 100% de la Société

- ↳ CONDUCTIX UK avec WAMPFLER UK au 1^{er} mai 2008 ;

Fusion des sociétés CONDUCTIX Ltd Grande Bretagne (filiale dont le capital social était détenu à hauteur de 16,56 % par la Société et à hauteur de 83,44 % par CONDUCTIX Inc. USA), et de WAMPFLER Co Ltd UK (filiale à 100% de WAMPFLER AG Allemagne), en date du 30 avril 2008

- ↳ CONDUCTIX COMES Italie (filiale à 100 % de la Société) avec WAMPFLER SRL Italie (filiale à 100% de WAMPFLER AG Allemagne), au 1^{er} juin 2008

La société résultant de ce rapprochement est dénommée CONDUCTIX WAMPFLER Srl Italie (filiale à 100 % de la Société).

- ↳ Fusion des sociétés WAMPFLER AG Allemagne et CONDUCTIX GmbH Allemagne, filiales à 100% de la Société, en date du 11 juillet 2008,

La société résultant de la fusion est dénommée CONDUCTIX WAMPFLER AG et reste filiale dont le capital social est intégralement détenu par la Société.

- ↳ Fusion des sociétés CONDUCTIX PTY Ltd Australie (filiale à 100 % de CONDUCTIX Inc. USA) et WAMPFLER SCA Pty Ltd Australie (filiale à 100 % de WAMPFLER AG Allemagne), en date du 1^{er} juillet 2008,

La société résultant de ce rapprochement est dénommée CONDUCTIX WAMPFLER Pty Ltd Australie, filiale à 100 % de la société CONDUCTIX WAMPFLER INC. USA

Dans ce contexte, la marque CONDUCTIX WAMPFLER issue de l'acquisition du groupe WAMPFLER réalisée en 2007 a également été adoptée et généralisée au sein de la branche Conductique.

- Quatre filiales ont été créées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2008 :
 - ↳ Création de RAILTECH Algérie, dont le capital est détenu à hauteur de 65 % par la société RAILTECH INTERNATIONAL, en date du 23 janvier 2008.
 - ↳ Création de RAILTECH Maroc, dont le capital est intégralement détenu par la société RAILTECH INTERNATIONAL, en date du 10 juin 2008.

- ↳ Création de PANDROL 1520 Llc, filiale russe dont le capital social est détenu à hauteur de 70 % par PANDROL HOLDING Ltd, en date du 20 février 2008.
- ↳ Création de CONDUCTIX WAMPFLER PTE Ltd, filiale constituée à Singapour, dont le capital social est détenu à hauteur de 90 % par la Société, en date du 3 septembre 2008.
- Les opérations de réorganisation intra-groupe réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2009 sont les suivantes :
 - ↳ Dissolution de la filiale CONDUCTIX WAMPFLER SAS, dont le capital social était intégralement détenu par DELACHAUX SA :

Il a été décidé de procéder à l'opération de dissolution confusion en date du 23 avril 2009 suivie d'une transmission universelle de patrimoine de la société CONDUCTIX WAMPFLER SAS au bénéfice de la Société détenant 100 % du capital social de CONDUCTIX WAMPFLER SAS.

Cette opération fait suite à l'acquisition du groupe WAMPFLER (cf. *infra*, *Acquisitions*) dans le cadre de l'intégration des sociétés du groupe WAMPFLER au groupe DELACHAUX et procède du regroupement au sein d'une structure unique des activités Conductique exercées préalablement par chacune des deux sociétés.
 - ↳ Constitution de RAILTECH DEUTSCHLAND GmbH, filiale de la société RAILTECH Industrie créée dans le cadre de l'acquisition du groupe PLOTZ (cf. *infra*), en date du 11 mars 2010.
 - ↳ Constitution de la filiale indienne (branche Conductique) CONDUCTIX WAMPFLER PVT Ltd dont le capital social est détenu par la Société à hauteur de 79 %, en date du 16 février 2009.
 - ↳ Transfert de l'intégralité des titres représentant la totalité du capital social de CONDUCTIX WAMPFLER SHANGHAI Ltd par CONDUCTIX WAMPFLER AG à la Société, en date du 24 février 2009.

A l'issue de cette opération, l'intégralité des titres de capital de CONDUCTIX WAMPFLER SHANGHAI Ltd sont détenus par la Société.
 - ↳ Il a été procédé au transfert des actifs de la société C.S.A Srl de droit italien, filiale à 100 % de la société RAILTECH INTERNATIONAL à la société PANDROL ITALIA Spa, filiale à 100 % de la société PANDROL HOLDING LTD UK, en date du 1^{er} septembre 2009.

La filiale résultant de cette opération est la société RAILTECH PANDROL ITALIA Srl, dont le capital social est intégralement détenu par la société RAILTECH INTERNATIONAL.
- Les opérations de restructuration intra-groupe réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010 sont les suivantes :
 - ↳ Dissolution de la société RAILTECH SCHLATTER SYSTEMS dont l'intégralité du capital social est détenue par la société RAILTECH INTERNATIONAL après rachat du solde de 20 % du capital par cette dernière au 25 mai 2010.

Il a été décidé de procéder à l'opération de dissolution confusion en date du 1^{er} décembre 2010 suivie d'une transmission universelle de patrimoine de la société RAILTECH SCHLATTER SYSTEMS au bénéfice de la société RAILTECH INTERNATIONAL à effet au 31 décembre 2010.
 - ↳ Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de la société DEVAUX-WERTS Fonderies

La société DEVAUX-WERTS Fonderies a déposé en date du 16 décembre 2010 une déclaration de cessation de paiement.

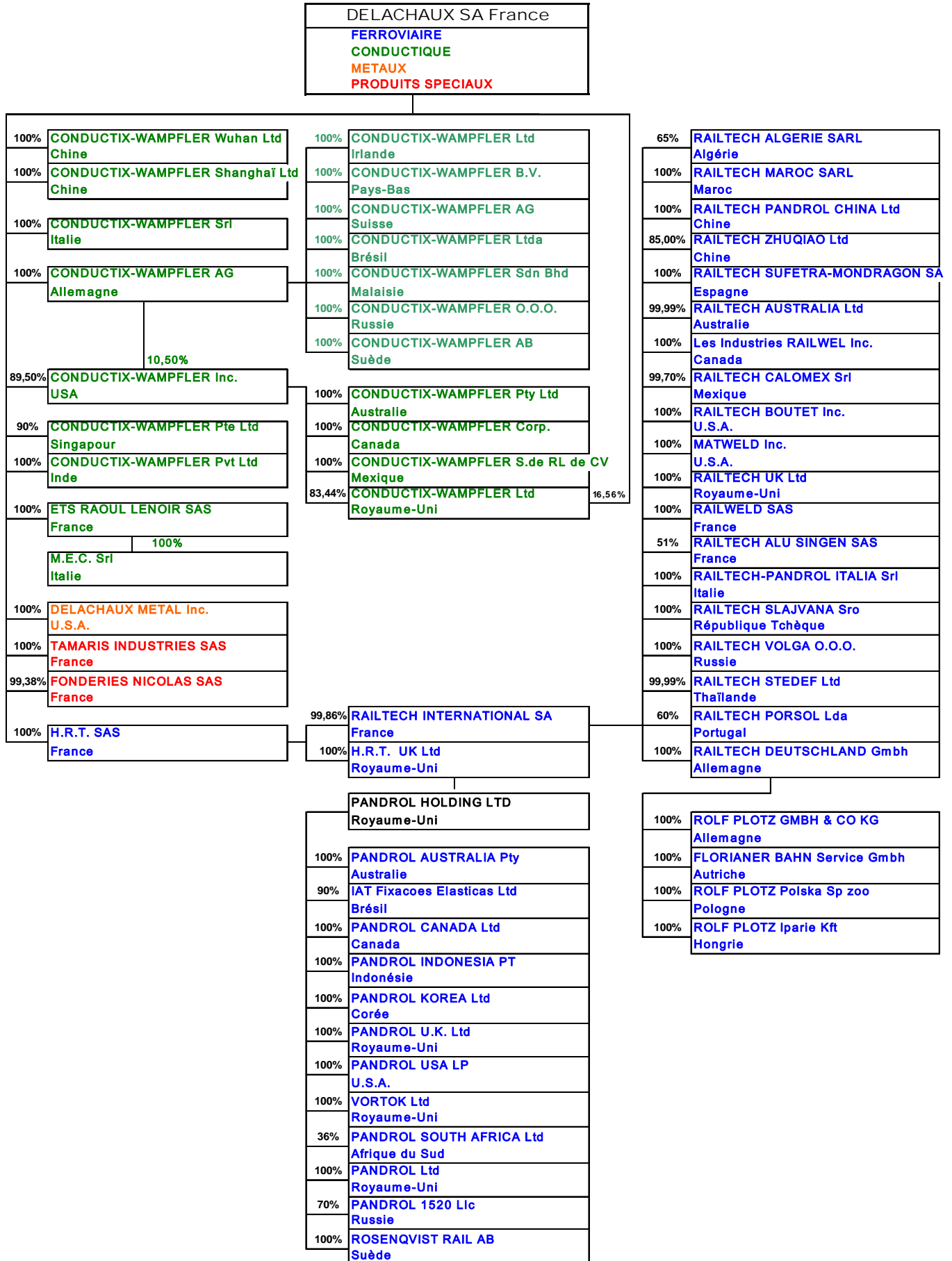
Le tribunal de commerce de Nanterre a décidé, aux termes du jugement d'ouverture de la procédure en date du 21 décembre 2010 de fixer la date de cessation des paiements au 16 décembre 2010 et a fixé la durée au terme de laquelle la clôture de la procédure devait être examinée à 24 mois.

La société DEVAUX WERTS Fonderies ne comptait plus de salariés, et n'exerçait plus d'activité.

- La seule modification de périmètre intervenue au cours de l'exercice 2011 concerne le rachat en juin 2011 des 39,4 % des parts de la société PANDROL Indonésie non encore détenues par le groupe, conduisant ainsi le groupe à détenir au 30 juin 2011 la totalité de PANDROL Indonésie.

7.3 Organigramme simplifié de la Société :

(figurant à la page suivante)



7.4 Relations mère-filiales

- Pour les mandats exercés par les dirigeants de la société mère dans ses filiales, se rapporter au chapitre 14.
- Pour les flux financiers entre la mère et ses filiales, se rapporter au chapitre 19.
- Baux immobiliers conclus avec une société appartenant aux dirigeants ou à des membres de sa famille : à la connaissance de la Société, aucun bail n'est concerné.

Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées figurant au paragraphe 19 du présent Document de Référence complète également les informations susvisées relatives aux flux financiers entre la Société et ses filiales.

8 Propriété immobilière, usines, équipements

Les procédés de fabrication du Groupe varient énormément tant entre les différents métiers qu'entre produits d'une même activité. Ils comprennent notamment les procédés d'aluminothermie (activités ferroviaire et métaux), de fabrication de l'acier et du magnétisme. L'assemblage des produits est fait manuellement ou de façon automatisée quand les volumes ou les processus le permettent. Les sites de production sont répartis dans le monde entier. Les produits sont fabriqués dans le respect d'un contrôle qualité strict dans les sites de production.

Au 30 juin 2011, le Groupe exploitait 40 sites de production dans le monde dont 23 situés en Europe, 7 en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada et Mexique), 4 en Asie-Pacifique et 6 dans le reste du monde.

Globalement les sites sont utilisés à hauteur de 80% de leurs capacités de production. Aucun investissement majeur destiné à pallier des capacités de production insuffisantes n'est prévu dans le court et le moyen terme.

Sites de production	Ferroviaire	Conductique	Produits spéciaux	Total
Europe	12	8	3	23
Amérique du Nord	5	2	-	7
Asie- Pacifique	4	1		5
Reste du monde	4	1	-	5
Total	25	12	3	40

Le Groupe est propriétaire de 27 sites et est locataire de 13 sites dont 2 en crédit-bail. Il est à noter qu'aucune charge majeure ne pèse sur les propriétés immobilières du groupe.

9 Examen de la situation financière et du résultat consolidés

9.1 Situation financière intermédiaire 2011

Les données chiffrées incluses dans les tableaux de synthèse de la présente section sont détaillées dans le rapport financier semestriel du 30 juin 2011 joint au chapitre 20 du présent document de référence.

Bilans consolidés simplifiés :

Actif consolidé (en milliers d'euros)		30 juin 2011	31 décembre 2010
Goodwill		330 868	344 987
Autres Immobilisations		73 568	74 260
Impôts différés actifs		9 583	11 016
Autres actifs non courants		3 827	3 363
Stocks et en-cours		132 132	124 200
Clients et autres débiteurs		192 074	158 810
Trésorerie et équivalents de trésorerie		145 723	153 614
Total de l'actif consolidé		887 775	870 250
Passif consolidé (en milliers d'euros)		30 juin 2011	31 décembre 2010
Capitaux propres		532 092	522 999
Provisions		25 596	26 624
Impôts différés passifs		10 380	9 546
Dettes financières non courantes		97 010	97 567
Autres passifs non courants		4 427	8 227
Dettes financières courantes		42 511	40 181
Autres passifs courants		74 728	68 271
Fournisseurs		101 031	96 835
Total du passif consolidé		887 775	870 250

9.1.1 Capitaux propres

Au 30 juin 2011, les capitaux propres consolidés s'établissent à 532,1 M€ contre 523,0 M€ au 31 décembre 2010. Cette hausse de 9,1 M€ correspond essentiellement au résultat de la période soit 37,6 M€ diminué du dividende voté au cours du premier semestre 2011 soit 13,4 M€ et de la variation défavorable des écarts de conversion à hauteur de 15,1 M€, notamment liée à l'appréciation de l'euro contre le dollar américain, la livre sterling et le dollar australien.

9.1.2 Flux de trésorerie et endettement

La trésorerie nette au 30 juin 2011 s'établit à +6,2 M€ contre +15,9 M€ au 31 décembre 2010. Elle se décompose entre des disponibilités de 145,7 M€ et des dettes financières de 139,5 M€, dont 100,0M€ qui se rapporte au crédit syndiqué souscrit en juillet 2006 pour lequel un remboursement de 12,5 M€ est prévu en juillet 2011, 20,5M€ de divers emprunts et 19,0 M€ de découvert bancaire.

La diminution de 9,7 M€ de la trésorerie sur la période reflète pour l'essentiel les facteurs suivants :

- marge brute d'autofinancement de 41,5 M€ contre 41,7 M€ au 30 juin 2010
- augmentation de 36,4 M€ du besoin en fonds de roulement ; celui-ci représente 67,0 jours de chiffre d'affaires au 30 juin 2011 contre 60,8 jours au 31 décembre 2010 et 63,1 jours au 30 juin 2010. La forte augmentation de l'activité sur la période explique une partie importante de l'augmentation des principales composantes du BFR :


- le poste clients passe de 139,5 M€ à 175,3 M€, soit une augmentation de 26% par rapport à une progression de 22% du chiffre d'affaires entre le quatrième trimestre 2010 et le deuxième trimestre 2011,
- le poste stocks passe de 124,2 M€ à 132,1 M€, soit une augmentation de 6% par rapport à une augmentation du chiffre d'affaires de 15% entre le second semestre 2010 et le premier semestre 2011. Un effet de saisonnalité qui s'explique par un niveau relativement bas des ventes pour plusieurs activités au cours des mois d'hiver (notamment dans les pays froids pour les travaux de maintenance des voies de chemin de fer) et un niveau élevé d'activité pendant les mois d'été conduit à des stocks traditionnellement plus élevés au 30 juin qu'au 31 décembre,
- le poste fournisseurs passe de 96,8 M€ à 101,0 M€,
- réalisation d'investissements industriels pour 6,5 M€ contre 4,0 M€ au 30 juin 2010 et 10,6 M€ au 31 décembre 2010 : il s'agit essentiellement d'investissements de productivité,
- réalisation d'investissements financiers pour 1,2 M€ : il s'agit de paiements se rapportant à des acquisitions antérieures au 31 décembre 2010 pour lesquelles les contrats prévoyaient un échelonnement du règlement.

L'endettement financier net représente -1% des capitaux propres consolidés au 30/06/11 contre -3% à la clôture de l'exercice précédent.


9.2 Performance financière intermédiaire 2011


9.2.1 Activité

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe DELACHAUX sur le premier semestre 2011 s'élève à 413,5 M€ (413,8 M€ à taux de change constant et 405,8 M€ à taux de change et périmètre constant) contre 358,0 M€ au 30 juin 2010, soit une augmentation de 15,5 % avec progression de l'ensemble des branches.

 **la branche Ferroviaire** a réalisé un chiffre d'affaires de 245,9 M€ en progression de 12,0 % par rapport au premier semestre 2010 et de 7,5 % à taux de change et périmètre constant ; si le niveau d'activité reste soutenu dans l'ensemble des segments (passagers, grande vitesse, fret), le groupe a particulièrement bénéficié des programmes d'investissements élevés réalisés par les compagnies minières pour réaliser des chiffres d'affaires élevés dans les pays miniers, et notamment en Australie et au Brésil. Les ventes dans les principaux marchés traditionnels que sont l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord restent à un niveau satisfaisant, à l'exception de l'Espagne pour laquelle la mise en œuvre d'un plan de réduction des dépenses publiques a conduit à un ralentissement très fort de la réalisation des différents projets ferroviaires actuellement en cours.

Les perspectives de la branche ferroviaire restent satisfaisantes avec des possibilités de développement pour le groupe à côté des marchés traditionnels dans des nouvelles zones telles que la Russie ou l'Afrique de l'Ouest.

 **la branche Conductique** a enregistré un chiffre d'affaires de 105,1 M€ en hausse de 12,2 % par rapport au premier semestre 2010 avec une progression dans l'ensemble des territoires à l'exception de l'Europe de l'Est dans laquelle le niveau d'activité reste faible; le groupe a par ailleurs enregistré des succès commerciaux intéressants avec plusieurs grands gestionnaires de port pour des commandes de systèmes d'électrification des grues à portique.

 **la branche Métaux** a réalisé un chiffre d'affaires de 57,5 M€ en hausse de 42,0 % par rapport au premier semestre 2010 avec un niveau d'activité élevé des principaux donneurs d'ordres que sont les industries aéronautique, aluminium et nucléaire, même si le groupe a été pénalisé par la diminution de ses ventes au Japon consécutivement au tremblement de terre.

- ✚ **les Aciers Spéciaux** ont réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 M€ en augmentation de 44,3 % par rapport au premier semestre 2010 qui avait été marqué par un niveau réduit d'activité ; l'environnement est extrêmement concurrentiel et le niveau d'activité de cette branche reste faible.

en k€	30/06/2011		30/06/2010		variation	31/12/2010	
	réel	%	réel	%		%	réel
Ferroviaire	245 887	59,5%	219 560	61,3%	12,0%	428 890	59,7%
Conductique	105 130	25,4%	93 666	26,2%	12,2%	198 970	27,7%
Métaux	57 534	13,9%	40 519	11,3%	42,0%	82 145	11,4%
Aciers spéciaux	7 424	1,2%	5 145	1,2%	44,3%	11 168	1,2%
éliminations	-2 475		-887			-2 279	
CA groupe	413 500	100,0%	358 003	100,0%	15,5%	718 894	100,0%

Au niveau géographique, l'ensemble des zones ont progressé ; une partie de la bonne performance de la zone Europe provient des réexportations vers les pays émergents des donneurs d'ordres européens, et notamment allemands, la zone Europe par elle-même ayant été pénalisée par les niveaux d'activité réduits en Europe du Sud (Espagne, Italie) et Europe de l'Est.

en k€	30/06/2011		30/06/2010		variation	31/12/2010	
	Réel	%	réel	%		réel	%
Europe	175 345	42%	153 836	43%	14%	299 905	42%
<i>dont France</i>	46 154	11%	42 972	12%	7%	76 554	11%
Amérique du Nord	91 719	22%	83 045	23%	10%	165 925	23%
Asie-Pacifique	106 891	26%	90 076	25%	19%	185 459	26%
Reste du monde	39 545	10%	31 046	9%	27%	67 605	9%
CA groupe	413 500	100%	358 003	100%	16%	718 894	100%

9.2.2 Revue financière

Résultat opérationnel courant :

en k€	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
	réel	réel	Réel
CA	413 500	358 003	718 894
Marge brute	197 954	178 173	354 076
en % du CA	47,9 %	49,8 %	49,3 %
Résultat opérationnel courant	57 786	52 238	99 355
en % du CA	14,0 %	14,6 %	13,8 %

Le taux de marge brute sur matières s'est dégradé de 1,4 % sur le premier semestre 2011 par rapport au 31 décembre 2010 du fait de prix matières en constante augmentation depuis le début de l'année 2010.

Après prise en compte de la hausse pour 12,0 % des autres frais (personnel, charges externes, amortissements et provisions) dont une partie non négligeable est directement liée à l'augmentation des ventes de 15,5 %, le résultat opérationnel courant est passé de 52,2 M€ au 30 juin 2010 à 57,8 M€ au 30 juin 2011, soit 14,0 % des ventes au 30 juin 2011 contre 14,6 % des ventes au 30 juin 10 et 13,8 % des ventes au 31 décembre 2010.

Autres éléments du compte de résultat

en K€	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
	réel	réel	réel
Résultat opérationnel courant	57 786	52 238	99 355
Autres produits et charges opérationnels	381	3 239	278
Résultat opérationnel	58 167	55 477	99 633
Coût de l'endettement financier net	-1 608	-1 574	-3 105
Autres produits et charges financières	-1 466	1 695	2 117
Résultat avant impôt	55 093	55 598	98 645
Impôt sur les résultats	-18 827	-18 111	-31 934
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	1 336	1 130	2 390
Résultat net des activités poursuivies	37 602	38 617	69 101
Résultat net des activités abandonnées	0	-248	-5
Résultat net	37 602	38 369	69 096
Résultat net part du groupe	37 557	37 750	68 292

Les autres produits et charges opérationnels d'un montant de 0,4 M€ se rapportent à une reprise exceptionnelle d'une dépréciation sur immobilisations.

Après prise en compte du coût de l'endettement financier net semestriel pour 1,6 M€ et des autres produits et charges financières pour -1,5 M€ (dont 1,2 M€ de perte de change), le résultat courant avant impôt s'élève à 55,1 M€.

La charge d'impôt semestrielle s'établit à 18,8 M€, soit un taux effectif d'imposition en progression de 32,4 % au 31 décembre 2010 à 34,2 % au 30 juin 2011 du fait notamment de l'activation de certains reports déficitaires dont avait bénéficié le groupe en 2010.

Le résultat net part du groupe de la période atteint 37,6 M€ au premier semestre 2011 comparé à 37,8 M€ au premier semestre 2010.

9.3 Situation financière 2010

Les données chiffrées incluses dans les tableaux de synthèse de la présente section sont détaillées dans les rapports financiers de l'exercice 2010 joint au chapitre 20 du présent document de référence.

Bilans consolidés simplifiés :

Actif consolidé (en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Goodwill	344 987	311 311
Autres Immobilisations	74 260	60 443
Impôts différés actifs	11 016	8 584
Autres actifs non courants	3 363	4 655
Stocks et en-cours	124 200	102 932
Clients et autres débiteurs	158 810	141 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 614	113 117
Actifs détenus en vue de la vente	0	975
Total de l'actif consolidé	870 250	743 992
Passif consolidé (en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Capitaux propres	522 999	441 233
Provisions	26 624	24 299
Impôts différés passifs	9 546	7 146
Dettes financières non courantes	97 567	104 876
Autres passifs non courants	8 227	3 749
Dettes financières courantes	40 181	44 428
Autres passifs courants	68 271	48 025
Fournisseurs	96 835	70 236
Total du passif consolidé	870 250	743 992

9.3.1 Capitaux propres

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres consolidés s'établissent à 523,0 M€ contre 441,2 M€ au 31 décembre 2009. Cette hausse de 81,8 M€ correspond essentiellement au résultat de la période soit 69,1 M€ diminué du dividende versé au cours de l'année 2010 soit 11,3 M€ et augmenté de la variation favorable des écarts de conversion à hauteur de 25,7 M€, notamment liée à l'appréciation du dollar américain, de la livre sterling et du dollar australien contre l'euro.

9.3.2 Flux de trésorerie et endettement

La trésorerie nette au 31 décembre 2010 s'établit à +15,9 M€ contre un endettement net de -36,2M€ au 31 décembre 2009. Elle se décompose entre des disponibilités de 153,6 M€ et des dettes financières de 137,7M€, dont 100,0M€ qui se rapporte au crédit syndiqué souscrit en juillet 2006 pour lequel un remboursement de 12,5 M€ est intervenu en juillet 2010 et le prochain

remboursement pour un montant identique de 12,5 M€ est prévu en juillet 2011, 22,3 M€ de divers emprunts et 15,4 M€ de découvert bancaire.

L'amélioration de 52,1 M€ de la trésorerie sur la période reflète pour l'essentiel les facteurs suivants :

- marge brute d'autofinancement de 79,8 M€ contre 65,9 M€ au 31/12/2010
- diminution du besoin en fonds de roulement de 15,1 M€ qui s'explique pour la quasi-totalité de ce montant par la variation du poste de dettes et créances fiscales (*excédent d'impôt payé au cours de l'année 2009 et récupéré sur 2010, et dette d'impôts au 31/12/10 à régler sur 2011*). Le besoin en fonds de roulement passe de 72,0 jours au 31 décembre 2009 à 59,6 jours au 31 décembre 2010, l'amélioration de 12 jours du besoin en fonds de roulement pouvant s'expliquer pour 5 jours par les éléments exceptionnels d'impôts précédemment mentionnés et pour 7 jours par une meilleure gestion des stocks (*le fort ralentissement subi fin 2009 avait conduit à un sur-stockage lié à des commandes annulées ou reportées par les clients*) et du poste clients (*un certain nombre de nos clients ont dégradé leurs conditions de règlement fin 2009 du fait des difficultés financières qu'ils traversaient*) ;
- réalisation de divers investissements industriels (essentiellement constitués d'investissements d'amélioration de productivité) pour 10,6 M€ contre 12,7 M€ en 2009 ;
- réalisation d'investissements financiers (acquisition du groupe PLOTZ et des actifs de la division ferroviaire de la société MONDRAGON principalement) pour 26,4 M€ ;
- versement de dividendes aux actionnaires de la société mère pour 10,4 M€.

Le Groupe a amélioré sa structure financière au cours de l'année : le ratio d'endettement net sur EBITDA (leverage) s'établit à -0,14 fin 2010 contre +0,43 à fin 2009, et le ratio d'endettement net sur fonds propres (« gearing ») à -1 % contre +8 % fin 2009.

La ligne de revolving mise à disposition dans le cadre du crédit syndiqué négocié en juillet 2006 pour une durée de 7 ans, soit jusqu'en juillet 2013, n'était pas utilisée au 31 décembre 2010 par rapport à une autorisation de 80 M€, ce qui permet au groupe de disposer d'une trésorerie disponible immédiatement d'environ 230 M€, après prise en compte des disponibilités du groupe d'un montant de 153 M€ au 31 décembre 10.

9.4 Performance financière 2010

9.4.1 Activité

_en M€	31/12/10	%	31/12/09	%	Variation
Ferroviaire	428.890	59,7%	397.211	62,3%	7,9%
Conductique	198.970	27,7%	178.472	28,0%	11,5%
Métaux	82.145	11,4%	44.025	6,9%	86,6%
Aciers Spéciaux	11.168	1,3%	17.555	2,8%	-36,4%
Eliminations	-2.279		-1.252		
CA GROUPE	718.894	100,0%	636.011	100,0%	13,0%

en M€	31/12/10	%	31/12/09	%	Variation
Europe	299.905	42%	282.446	44%	6,2%
<i>dont France</i>	76.554	11%	81.816	13%	-6,4%
Amérique du Nord	165.925	23%	126.560	20%	31,1%
Asie-Océanie	185.459	26%	191.864	30%	-3,3%
Reste du monde	67.605	9%	35.141	6%	92,4%
CA GROUPE	718.894	100%	636.011	100%	13,0%

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe DELACHAUX pour l'année 2010 s'élève à 718,9 M€ (680,1 M€ à taux de change constant), soit une hausse de 13,0 %.

✚ **La branche Ferroviaire** a connu une hausse du chiffre d'affaires de 7,9 % à 429 M€ avec une forte progression des ventes au Brésil, aux Etats-Unis et en Espagne ; même si dans plusieurs pays notamment européen les plans de réduction des déficits publics conduisent à différer la réalisation de grands projets, la demande globale est restée forte en 2010, qu'il s'agisse des lignes pour le fret avec une nette reprise des projets dans les grands pays miniers (Australie et Brésil notamment), les transports urbains avec la réalisation actuelle de nombreuses lignes de métro et tramway dans le monde, les lignes à grande vitesse et le trafic passagers.

A l'exception des lignes à grande vitesse en Chine pour lesquelles le groupe rencontre des difficultés à se positionner sur le marché, DELACHAUX est bien présent sur l'ensemble des principaux marchés, et les deux croissances externes réalisées en 2010 devraient permettre au groupe de se développer en soudure en Allemagne et Europe de l'Est avec le rachat du groupe PLOTZ, et dans les systèmes de fixation en Amérique Latine à la suite de la reprise de la division ferroviaire de MONDRAGON.

La tendance sur le moyen terme reste très positive avec la nécessité pour la plupart des pays de renforcer leur réseau ferroviaire du fait des contraintes environnementales et de concentration urbaine. Par ailleurs les hausses actuelles du prix des matières premières et du pétrole constituent des leviers de croissance supplémentaires.

✚ **La branche Conductique** a enregistré une augmentation de 11,5 % de ses ventes à 199 M€, avec une forte reprise aux Etats-Unis, en Allemagne et en Chine, tandis que l'activité est restée faible en France, au Royaume-Uni, en Europe de l'Est et en Russie, du fait notamment d'investissements industriels limités dans ces pays. La couverture géographique très étendue de la branche Conductique à travers ses nombreuses filiales a permis au groupe de bénéficier de la croissance dans les pays dont l'activité est bien répartie en 2010. Le groupe a renforcé par ailleurs ses positions sur des produits en pleine croissance tels que l'électrification des grues à portique (ERTG).

Les tendances actuelles en terme de poursuite de la reprise de la croissance industrielle dans les pays industrialisés, des échanges mondiaux et de la hausse des matières sont des éléments favorables pour le développement de cette branche qui après la chute d'activité subie en 2009 (baisse de 25,9 % des ventes) va progressivement revenir au niveau atteint en 2008 (241 M€ de chiffre d'affaires).

✚ **La branche Métaux** a connu une augmentation considérable de 86,6 % de son activité en 2010 à 82M€ qui s'explique pour 58,4 % par la hausse des volumes, du fait notamment des clients qui ont reconstitué des stocks élevés après le déstockage constaté en 2009 et d'une demande forte pour le nucléaire et l'aluminium, et par 26 % par une hausse des prix liée aux très fortes

augmentations du prix des matières premières après une année 2009 marquée par des baisses significatives du prix des matières. Les besoins en chrome, notamment pour le marché aéronautique, restent élevés, et ce marché devrait rester à la hausse dans la période actuelle.

- ✚ **L'activité Aciers Spéciaux** a enregistré une nouvelle forte baisse de -36,4 % de son chiffre d'affaires à 11 M€ après la baisse déjà importante (-29 %) subie en 2009 ; si l'activité pour les petites pièces de fonderie s'est maintenue, l'absence de grosses commandes, notamment pour l'hydraulique ou la construction navale a pesé fortement sur cette activité.

Au niveau géographique, l'augmentation globale de 13 % en 2010 s'explique par les fortes progressions obtenues dans les zones Reste du Monde (+92,4 %), dont l'augmentation est liée aux chiffres d'affaires très importants réalisés au Brésil dans le ferroviaire, Amérique du Nord (+31,1 %) et Europe (+6,2 %) en notant pour l'Europe une évolution très contrastée entre la progression constatée en Allemagne du fait du redémarrage des exportations et des pays tels que la France et la Grande-Bretagne pour lesquels les ventes sont restées stables ou ont baissé. La baisse observée dans la zone Asie-Pacifique provient essentiellement par la diminution des ventes Ferroviaire en Australie et au Moyen-Orient après une année 2009 au cours de laquelle des commandes majeures avaient été réalisées, le reste de la zone (Chine, Inde, Japon) faisant apparaître des chiffres d'affaires en progression.

9.4.2 Revue financière

Résultat opérationnel courant :

en M€	31/12/2010	31/12/2009
	Réel	Réel
CA	718.894	636.011
Marge brute	354.076	305.582
En % du CA	49,3 %	48,0 %
Résultat opérationnel courant	99.355	76.418
En % du CA	13,8 %	12,0 %

La marge brute sur matières s'est améliorée de 1,8 % en 2010 du fait de prix matières globalement moins élevée sur le premier semestre 2010 en dépit de la remontée des cours observée depuis septembre 2010.

Après prise en compte de la hausse de 11,4 % des frais de personnel et des charges externes par rapport à 2009 qui s'explique notamment par un rattrapage par rapport aux plans de réduction des coûts mis en œuvre en 2009, le résultat opérationnel courant a progressé de 22.937 k€ au 31 décembre 2010, soit 13,8 % des ventes au 31 décembre 2010 contre 12,0 % au 31 décembre 2009.

Autres éléments du compte de résultat

en M€	31/12/2010	31/12/2009
	réel	réel
Résultat opérationnel courant	99.355	76.418
Autres produits et charges opérationnels	278	-219
Résultat opérationnel	99.633	76.199
Coût de l'endettement financier net	-3.105	-4.122
Autres produits et charges financières	2.117	1.190
Résultat avant impôt	98.645	73.267
Impôt sur les résultats	-31.934	-20.825
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	2.390	1.130
Résultat net des activités poursuivies	69.101	53.572
Résultat net des activités abandonnées	-5	-212
Résultat net	69.096	53.360

Les postes du compte de résultat s'analysent comme suit :

- Les autres produits et charges opérationnels d'un montant de +0,3 M€ proviennent essentiellement des deux éléments que sont une plus-value de 2,7 M€ sur la vente de terrains non exploités par le groupe et une charge de dépréciation exceptionnelle de 2,5 M€ passée sur les immobilisations de l'activité des Aciers Spéciaux du fait de la baisse d'activité importante constatée sur cette activité et des pertes qui en ont résulté;
- le coût de l'endettement financier est ramené de 0,6 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 à 0,4 % au 31 décembre 2010, soit une baisse de 1,0 M€ liée au désendettement du groupe ;
- les autres produits et charges financières d'un montant de 2,1 M€ comprennent notamment une plus-value exceptionnelle sur cession de titres d'une société non consolidée et non liée à l'exploitation d'un montant de 1,9 M€, des charges exceptionnelles d'intérêt de retard de 0,9 M€ sur une réclamation fiscale et un résultat de change positif de 1,5 M€ ;
- la charge de l'impôt s'élève à 31,9 M€, soit un taux effectif de 32,4 % contre 28,4 % au 31 décembre 2009 du fait notamment du reclassement en impôts sur les sociétés de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) supportée par les sociétés françaises pour un montant de 1,2 M€ et de reports déficitaires élevés qui avaient été activés en 2009 ;
- la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence augmente de 1,1 M€ au 31 décembre 2009 à 2,4 M€ au 31 décembre 2010 du fait d'une forte progression de l'activité en Afrique du Sud en 2010 ;
- le résultat des activités abandonnées est quasiment nul (5k€) en 2010.

Ainsi le résultat net part du groupe s'établit à 68,3 M€ au 31 décembre 2010 contre 53,3 M€ au 31 décembre 2009. Hors la prise en compte de la plus-value exceptionnelle sur cession de titres pour un montant brut de 1,9 millions d'euros et un montant net de 1,2 millions d'euros, telle que précisée dans le paragraphe ci-dessus exposant les autres produits et charges financières, le montant net part du groupe 2010 se serait élevé à 67,1 millions d'euros.

10 Trésorerie et capitaux consolidés

10.1 Capitaux propres consolidés

10.1.1 Evolution des capitaux propres consolidés aux 30 juin 2011 et 30 juin 2010

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres consolidés au cours du 1^{er} semestre 2010 et du 1^{er} semestre 2011 :

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Résultat affecté directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2010	8 353	98 547	355 016	(23 995)	473 921	3 312	441 233
Distributions de dividendes			(10 441)		(10 441)	(827)	(11 268)
Augmentation/ Réduction de capital						(66)	(66)
Augmentation de taux d'intérêt						(206)	(206)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	(10 441)	0	(10 441)	(1 099)	(11 540)
Produits et charges comptabilisés en autres éléments de résultat global				33 320	33 320	264	33 584
Résultat consolidé du 1 ^{er} semestre 2010			37 750		37 750	619	38 369
Total des produits et charges du 1^{er} semestre 2010	0	0	37 750	33 320	71 070	883	71 953
Capitaux propres consolidés au 30 juin 2010	8 353	98 547	382 325	9 325	498 550	3 096	501 646
Capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2011	8 353	98 547	411 877	1 541	520 318	2 681	522 999
Distributions de dividendes			(13 051)		(13 051)	(344)	(13 395)
Augmentation de taux d'intérêt			149		149	(569)	(420)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	(12 902)	0	(12 902)	(913)	(13 815)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments de résultat global				(14 653)	(14 653)	(41)	(14 694)
Résultat consolidé du 1 ^{er} semestre 2011			37 557		37 557	45	37 602
Total des produits et charges du 1^{er} semestre 2011	0	0	37 557	(14 653)	22 904	4	22 908
Capitaux propres consolidés au 30 juin 2011	8 353	98 547	436 532	(13 112)	530 320	1 772	532 092

10.1.2 Evolution des capitaux propres consolidés

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres consolidés au cours des trois derniers exercices :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Résultat affecté directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008	8 304	98 547	312 816	(45 743)	373 925	3 271	377 196
Distributions de dividendes			(11 028)		(11 028)	(120)	(11 148)
Augmentation/ Réduction de capital	49		(49)				
Charges/paiements fondés sur des actions				236	236		236
Total transactions avec les actionnaires	49		(11 077)	236	(10 792)	(120)	(10 912)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments de résultat global				21 511	21 511	78	21 589
Résultat consolidé de l'exercice 2009			53 277		53 277	83	53 360
Total des produits et charges de l'exercice			53 277	21 511	74 788	161	74 949
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009	8 353	98 547	355 016	(23 995)	437 921	3 312	441 233
Distributions de dividendes			(10 441)		(10 441)	(854)	(11 295)
Augmentation/ Réduction de capital					0	(66)	(66)
Augmentation de taux d'intérêt				(10)	(10)	(695)	(705)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	(10 441)	(10)	(10 451)	(1 615)	(12 066)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments de résultat global			(990)	25 546	24 556	180	24 736
Résultat consolidé de l'exercice 2010			68 292		68 292	804	69 096
Total des produits et charges de l'exercice	0	0	67 302	25 546	92 848	984	93 832
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010	8 353	98 547	411 877	1 541	520 318	2 681	522 999

10.2 Flux de trésorerie

10.2.1 – Variation des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2011 et 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	41 486	41 669
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	61 921	61 256
Flux de trésorerie générés par l'activité	(976)	41 559
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(7 686)	(9 766)
Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(1 686)	619
Incidence des variations des cours des devises	(1 195)	2 780
Variation de la trésorerie nette	(11 543)	35 192
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice (Cf. § 10.3.1)	138 315	92 432
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice (Cf. § 10.3.1)	126 772	127 624

10.2.2 – Variation des flux de trésorerie consolidés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	79 790	65 944	77 209
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	114 832	90 865	112 155
Flux de trésorerie générés par l'activité	94 869	78 296	44 012
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(33 665)	(9 637)	(28 591)
Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(17 260)	(39 402)	(24 905)
Incidence des variations des cours des devises	1 939	1 128	(829)
Variation de la trésorerie nette	45 883	30 385	(10 313)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice (Cf. § 10.3.1)	92 432	62 047	72 360
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice (Cf. § 10.3.1)	138 315	92432	62 047

10.3 Conditions d'emprunts et structure de financement

10.3.1 Tableau de l'endettement financier net au 30 juin 2011

Tableau de variation de l'endettement financier net au 30 juin 2011 (en milliers d'euros)	Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	153 614	(7 891)	145 723
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(15 299)	(3 652)	(18 951)
Trésorerie nette	138 315	(11 543)	126 772
Endettement financier brut	(122 449)	1 879	(120 570)
Endettement financier net	15 866	(9 664)	6 202

(en milliers d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Partie courante	(23 560)	(24 882)
Partie non courante	(97 010)	(97 567)
Endettement financier brut	(120 570)	(122 449)

L'endettement financier brut du groupe au 30 juin 2011 (120,6 M€) est constitué à hauteur de :

a/ 100,0 M€ par l'emprunt souscrit en juillet 2006 dans le cadre du refinancement de la dette du groupe et dont les principales caractéristiques sont une durée de 7 ans et des amortissements au moyen de 6 échéances de 12,5 M€ (première échéance= 24/07/2007) et d'une 7ème échéance de 07/2013 de 75,0 M€.

b/ 7,0 M€ par deux prêts SOGREPAR (4,1 M€) et SODELHO (2,9 M€)

c/ 13,6 M€ par divers autres emprunts

10.3.2 Tableau de l'endettement financier net au 31 décembre 2010

Tableau de variation de l'endettement financier net 2010 (en milliers d'euros)	Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	113 117	40 497	153 614
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(20 685)	5 386	(15 299)
Trésorerie nette	92 432	45 883	138 315
Endettement financier brut	(128 619)	6 170	(122 449)
Endettement financier net	(36 187)	52 053	15 866

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Partie courante	(24 882)	(23 743)
Partie non courante	(97 567)	(104 876)
Endettement financier brut	(122 449)	(128 619)

L'endettement financier brut du groupe au 31 décembre 2010 (122,4 M€) est constitué à hauteur de :

a/ 100 M€ par l'emprunt souscrit en juillet 2006 dans le cadre du refinancement de la dette du groupe et dont les principales caractéristiques sont une durée de 7 ans et des amortissements au moyen de 6 échéances de 12,5 M€ (première échéance= 24/07/2007) et d'une 7ème échéance de 07/2013 de 75 M€.

b/ 7,6 M€ par deux prêts SOGREPAR (4,6 M€) et SODELHO (3,0 M€)

c/ 14,8 M€ par divers autres emprunts

10.3.3 Evolution de l'endettement depuis le 30 juin 2011

Le 16 septembre 2011 le groupe Delachaux a signé un contrat de financement «senior facilities agreement» («**SFA**») avec différentes banques dont Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank AG, London Branch, HSBC France, Natixis et Société Générale en tant que banques arrangeuses («Mandated Lead Arrangers and Bookrunners»), et Deutsche Bank AG, London Branch en tant qu'agent («Agent and Security Agent») ainsi que la convention de subordination y afférente («**intercreditor facilities**»); ce contrat prévoit la mise à disposition des sociétés Delachaux SA, HRT SAS et Railtech International SA et éventuellement d'autres filiales de Delachaux SA, un montant global de 510M€ réparti entre les différentes lignes suivantes :

- facilité A d'un montant de 70 M€, amortissable sur 7 ans avec une durée moyenne de 4,5 années,.
- facilité B1 d'un montant de 340 M€ d'une durée de 7 ans, remboursable en totalité in fine,
- une ligne de revolver RCF («Revolving Credit Facility») d'un montant de 100 M€ utilisable pendant une durée de 6 ans dont la fonction de ligne revolver permet son utilisation en fonction des besoins et de la durée nécessaires.

Ce financement multi-devises prévoit que pour les facilités A et B1 le montant global de 410 M€ soit tiré à hauteur de 230 M€ en euros, 100 M€ en US dollars, 40 M€ en dollars australiens et 40 M€ en livres sterlings.

Les sûretés qui accompagnent ce financement se caractérisent essentiellement par le nantissement des titres et des actifs des principales sociétés du Groupe ; le groupe s'engage par ailleurs à respecter certains covenants dont les principaux sont :

- un leverage maximum qui évolue entre 4,30 au 31 décembre 2011 et 1,50 à partir du 31 décembre 2016,
- un ratio de service de la dette («ebitda / coût de l'endettement net») qui évolue entre 2,85 à partir du 31 décembre 2011 et 4,50 au 30 juin 2018,
- un ratio «cash flow / service de la dette» supérieur ou égal à 1 à partir du 31 décembre 2012, en précisant que le service de la dette correspond aux intérêts payés sur l'emprunt augmenté des remboursements effectués sur la période selon les obligations du contrat, ou qui auraient du l'être.

Ce financement prévoit par ailleurs que 66,7% des montants utilisés sur chaque période des 3 années à venir fassent l'objet d'une couverture de taux d'intérêt.

Il est prévu de tirer les lignes des facilités A et B1 pour un montant global de 410 M€ lors du versement du dividende d'environ 380 M€ qui devrait être versé par Delachaux SA fin octobre 2011, sous forme d'acompte et sous forme de distribution de réserves soumise à décision de la prochaine assemblée générale mixte appelée à se tenir le 24 octobre 2011.

Il est prévu par ailleurs de rembourser le crédit syndiqué actuel qui avait été souscrit en juillet 2006 et dont le montant restant dû à ce jour s'élève à 87,5 M€ au plus tard le jour de l'utilisation des facilités du nouveau contrat multidevises décrit ci-dessus.

10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux

Néant

10.5 Sources de financement attendues

La structure de financement du Groupe devrait être significativement modifiée à la suite de la signature du nouveau contrat de financement signé le 16 septembre 2011 (cf. *supra* paragraphe 10.3.3) et du versement du dividende exceptionnel d'environ 380 M€ qui devrait être effectué par Delachaux SA fin octobre 2011 (cf. infra paragraphe 12.2.1 « *Proposition de distribution de dividendes et de modification des statuts* »).

Comme indiqué au paragraphe 4.1.4 « *Risque de liquidité* », le Groupe considère comme suffisantes les sources de financement qui seront à sa disposition pour honorer les engagements à venir.

11 Recherche, développement, brevets et licences

11.1 Recherche et développement

L'écoute attentive des besoins des clients, la connaissance approfondie des divers secteurs d'activité et la maîtrise des technologies de pointe sont les bases de la démarche R&D que le Groupe met au service de la fidélisation de ses clients.

Les actions de recherche et développement sont conduites au sein de chaque division qui assure la veille technologique, élabore de nouveaux produits et améliore les produits existants.

Les coûts de recherche et développement se sont élevés en 2010 à 14,105 M€, soit 2,0 % du chiffre d'affaires. En 2009, ce montant était de 12,086 M€ représentant 1,9 % du chiffre d'affaires.

11.2 Propriété intellectuelle

Le groupe DELACHAUX est propriétaire de brevets relatifs à certains de ses procédés de fabrication. Le Groupe estime ne pas être dépendant de brevets détenus par des tiers pour la fabrication de ses produits. Par ailleurs, il considère qu'il ne devrait pas subir de préjudice significatif à l'issue de la période de protection légale de ses brevets.

Le Groupe considère que ses marques et brevets constituent un élément important de sa stratégie commerciale. Il applique par conséquent une politique de protection de ses droits de propriété intellectuelle et cherche en général à déposer ses marques et brevets en France, en Europe, aux Etats-Unis et dans les autres pays comme la Chine, ainsi que dans le cadre des traités internationaux et européens en vigueur.

Le Groupe s'appuie également sur des secrets de fabrication qui ne font pas l'objet d'une protection au titre des droits de propriété intellectuelle. Le groupe DELACHAUX protège ces secrets de fabrication par le biais d'accords de confidentialité en exigeant de certains de ses collaborateurs, consultants, fournisseurs, clients, agents et conseils qu'ils s'engagent à maintenir confidentielles lesdites informations.

Les accords de confidentialité utilisés par le Groupe prévoient, de manière générale que toute information confidentielle développée par, ou communiquée, au débiteur de l'obligation doit rester confidentielle et ne doit pas, sous réserve de certaines exceptions, être communiquées à des tiers.

12 Informations sur les tendances

12.1 Tendances ayant affecté l'activité, depuis la fin de l'exercice jusqu'à la date du Document de Référence

Suivant les communiqués de presse en date du 22 août 2011 et du 2 septembre 2011, le Groupe indique que par rapport à un objectif de chiffre d'affaires pour l'année légèrement supérieure à 800 M€, l'évolution

actuelle du prix des matières et des parités monétaires conduisent à un durcissement des conditions d'exploitation avec une rentabilité sur le second semestre qui devrait être en retrait par rapport au premier semestre, même si le résultat sur l'année 2011 sera en progression par rapport à celui de 2010.

12.2 Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels 2011 :

12.2.1 Evènement relatif à la structure de capital de la Société et du groupe Delachaux

Restructuration du capital au sein du Groupe Delachaux

Conformément aux communiqués de presse du 23 mai 2011 et du 20 juin 2011, l'actionnariat de Delachaux SA a fait l'objet d'une réorganisation en date du 7 septembre 2011, au terme de laquelle :

- d'une part, Ande Investissements SA (véhicule d'investissement de la branche familiale André Delachaux) est devenue l'actionnaire majoritaire en capital et en droits de vote de la société Sodelho et,
- d'autre part, la société Financière Danube (société contrôlée indirectement, via la société Danube Investissement Sàrl, par des fonds gérés et conseillés par des filiales indirectes de CVC Capital Partners SICAV-FIS S.A. est entrée au capital de Sodelho en faisant l'acquisition des participations détenues par les familles Pierre et Philippe Delachaux.

Toujours au terme de cette réorganisation, Sodelho, société anonyme au capital de 2.471.808 euros, dont le siège social est sis 119, avenue Louis Roche, 92230 Gennevilliers, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 393 205 901,

- est détenue :
 - à hauteur de 54,20% par Ande Investissements SA, société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 60281 ("**Ande Investissements**"), dont les intérêts sont ultimement détenus par Monsieur et Madame André Delachaux ;
 - à hauteur de 45,47% par Financière Danube S.à.r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 20, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, immatriculée sous le numéro B161349 ("**Financière Danube**") contrôlée indirectement, via la société Danube Investissement S.à.r.l, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 20, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 162343, par des fonds gérés et conseillés par des filiales indirectes de CVC Capital Partners SICAV-FIS S.A. ;
 - à hauteur de 0,33% par Monsieur Jean-Pierre Colliaut, Président du conseil d'administration et directeur général de Delachaux, au terme d'un apport en nature d'actions Delachaux à Sodelho réalisé le 20 septembre 2011.
- contrôle désormais 100% du capital de la société Sogrepar SA (moins 6 actions prêtées à des administrateurs et à Financière Danube S.à.r.l), étant précisé que la société Sogrepar SA est elle-même actionnaire contrôlant la société Delachaux, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe 18 du Document de Référence.

La réalisation des acquisitions de titres par Financière Danube décrites ci-dessus était soumise aux conditions suspensives suivantes :

- délivrance par les autorités compétentes des autorisations relatives au contrôle des concentrations portant sur la réalisation des opérations prévues par le protocole d'accord ; et
- obtention auprès du Ministre chargé de l'Économie des autorisations nécessaires à la réalisation des opérations prévues par le protocole d'accord en application de la réglementation relative aux investissements étrangers, dont les demandes ont été déposées le 31 mai et le 15 juin 2011.

Les autorisations susvisées ont été obtenues respectivement le 17 août 2011 et le 5 août 2011, accomplissant les conditions suspensives et permettant ainsi la réalisation des acquisitions des titres.

Dans le cadre de ces opérations, Financière Danube et Ande Investissements ont conclu un pacte d'actionnaires, auquel Sodelho, Sogrepar et la Société ont adhéré le 7 septembre 2011, et dont il est fait mention au paragraphe 18.2.2 du document de référence.

En outre, concomitamment aux opérations susvisées, il a été procédé, au 7 septembre 2011 :

- à la reconstitution du Conseil d'administration de la Société conformément à ce qui est présenté à l'article 14 du Document de référence,
- à l'adoption d'un règlement intérieur du conseil d'administration, dont il est fait mention au paragraphe 16 du présent Document de Référence.

Offre publique d'achat simplifiée

A l'issue des opérations de réorganisation susvisées, et en application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1, 2° et 234-2 et suivants du règlement général de l'AMF la société Sogrepar SA (l'« **Initiateur** ») a déposé un projet d'offre publique d'achat simplifiée en date du 8 septembre 2011, ayant fait l'objet d'un avis de dépôt n°211C1672 de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 septembre 2011, et ayant reçu son avis de conformité de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 4 octobre 2011 sous le numéro de visa n°11-445, aux termes de laquelle Sogrepar s'est engagé irrévocablement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers à offrir aux actionnaires de Delachaux d'acquérir la totalité de des actions de la Société admises aux négociations sur le marché Eurolist (compartiment B) de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0000032195 au prix de :

- (i) 82,00 euros par action Delachaux avant détachement du dividende relatif à la distribution exceptionnelle de réserve et à l'acompte sur dividende décrits ci-dessous (la « **Distribution** »), et
- (ii) de cinquante deux euros et quatre vingt cinq centimes (52,85) par action Delachaux après détachement du dividende relatif à cette distribution, sans seuil de renonciation (l'« **Offre** »).

Après le dépôt du projet d'offre publique d'achat simplifiée, l'Initiateur a acquis sur le marché au prix de 82,00 euros 1.402.943 actions conformément aux dispositions de l'article 231-38 III du règlement général de l'AMF.

De plus, 19.517 actions ont été apportées par Monsieur Jean-Pierre Colliaut à Sodelho SA en date du 20 septembre 2011. Ces 19.517 actions ont ensuite été apportées par Sodelho SA à Sogrepar SA.

L'Offre porte sur la totalité des Actions non détenues directement ou indirectement par l'Initiateur à la date de dépôt de l'Offre, soit 3.319.097 Actions.

Deutsche Bank AG, Succursale de Paris et HSBC France sont les établissements présentateurs de l'Offre. Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, HSBC France garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et le calendrier de l'Offre, NYSE Euronext publiera un avis précisant le calendrier et les conditions de réalisation de l'Offre.

La durée de l'Offre sera de 20 jours de négociation conformément au calendrier qui sera publié sur le site de l'AMF.

Dans le cadre de l'Offre, Sogrepar a précisé :

- se réserver le droit d'utiliser la faculté ouverte par l'article 231-38 III du règlement général de l'AMF pour acquérir entre le dépôt et l'ouverture de l'Offre des titres de la société visée dans la limite de 30% des titres visés par l'Offre,
- ses intentions concernant le maintien de la cotation de la Société sur le marché Euronext Paris :

Conformément aux articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, dans l'hypothèse où les Actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de Delachaux ne représenteraient pas plus de 5% du capital social ou des droits de vote de Delachaux, Sogrepar a l'intention de demander à l'AMF, dans un délai de trois mois à l'issue de la clôture de l'Offre, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire des Actions qu'il ne détiendrait pas encore moyennant une indemnisation de leurs titulaires au prix de l'Offre (ajusté le cas échéant de dividendes éventuellement perçus).

- Sogrepar se réserve également la faculté, dans les conditions des articles 236-1 et suivants et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, dans l'hypothèse où il viendrait à détenir ultérieurement, directement ou indirectement, au moins 95% du capital social ou des droits de vote de Delachaux, et où un retrait obligatoire n'aurait pas été mis en œuvre dans les conditions visées ci-dessus, de déposer auprès de l'AMF un projet d'offre publique de retrait suivie d'une procédure de retrait obligatoire visant les actions qui ne seront pas détenues directement ou indirectement par Sogrepar.
- Par ailleurs, Sogrepar se réserve la possibilité de demander auprès de NYSE Euronext Paris la radiation de la cote. NYSE Euronext Paris ne pourra accepter cette demande que si les résultats de l'Offre réduisent fortement la liquidité du titre, de telle sorte que cette radiation soit dans l'intérêt du marché, sous réserve du droit d'opposition de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le 9 septembre 2011 le Conseil d'Administration de Delachaux s'est réuni afin d'examiner le projet d'offre publique d'achat simplifié déposé par Sogrepar SA le 8 septembre 2011, d'arrêter les termes d'un projet de note d'information en réponse et de donner son avis motivé sur le projet d'Offre et ses conséquences sur la Société, ses salariés et ses actionnaires et a décidé d'approuver le projet d'offre et de recommander aux actionnaires qui le souhaitent d'apporter leurs actions à l'Offre,

L'avis motivé du conseil d'administration a notamment été rendu sur la base :

- Du rapport du cabinet Accuracy, expert indépendant mandaté par la société Delachaux conformément aux dispositions des articles 261-1 I et 261-1 II du règlement AMF et qui a conclu :
 - à un prix offert « parfaitement équitable d'un point de vue financier, car ce prix est égal au prix payé par Financière Danube, initiateur indirect de l'offre, pour entrer au capital de la Société à l'occasion de la réorganisation de son actionariat (soit 83,0 €, coupon 2010 attaché) »;
 - que, dans l'hypothèse d'un éventuel retrait obligatoire : « le prix d'indemnisation de 82,0 € qui serait versé aux actionnaires minoritaires résiduels de la Société serait également équitable d'un point de vue financier, car ce prix est supérieur à la valeur estimée des titres de la Société dans le contexte de la stratégie définie par les nouveaux actionnaires de contrôle de la Société et conduite par le management en place », et
- des intentions exprimées par Sogrepar en sa qualité d'initiateur, notamment :
 - Sogrepar a l'intention de poursuivre les principales orientations stratégiques mises en œuvre par la Société afin de (i) maintenir le développement de ses produits ainsi que sa présence sur ses différents marchés, (ii) lui permettre de développer pleinement son potentiel et de l'accompagner dans la mise en œuvre efficace et cohérente de ses orientations stratégiques ;

- Sogrepar n'a pas l'intention de modifier de manière significative le périmètre des activités de la Société dans les douze mois à venir ;
- Sogrepar et ses actionnaires entendent soutenir le développement stratégique de la Société, grâce notamment à l'expérience actionnariale et l'implication de la famille André Delachaux et à l'expertise des fonds gérés et conseillés par CVC European Equity Partners V, actionnaire indirect de Financière Danube ;
- l'acquisition du contrôle de la Société par Ande Investissements SA (à travers Sogrepar), agissant de concert avec Financière Danube S.à.r.l., s'inscrit dans la perspective de (i) la poursuite de l'activité, (ii) du développement de la Société et (iii) la continuité de la politique de gestion en matière de relations sociales et de ressources humaines de la Société, ne devrait pas avoir d'incidence particulière sur la politique poursuivie par la Société en matière d'emploi.

La note en réponse de la Société Delachaux a reçu l'avis de conformité de l'AMF en date du 4 octobre 2011 sous le numéro de visa 11-446.

Proposition de distribution de dividendes et de modification des statuts

Lors de ses séances du 7 septembre, du 9 septembre et du 16 septembre 2011, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation d'une assemblée générale mixte convoquée pour le 24 octobre 2011, une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 13,16 euros par action, soit d'un montant d'environ 172 millions d'euros.

Cette distribution exceptionnelle de réserves serait complétée par une distribution d'acomptes sur dividendes d'un montant de 15,99 euros par actions, soit environ 209 millions d'euros, après constatation du caractère suffisant de la capacité distributive de la Société sur la base des comptes sociaux au 30 juin 2011 et sous réserve des dispositions de l'article L 232-12 du Code de Commerce.

Le Conseil d'administration a également proposé de soumettre à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 24 octobre 2011, d'adopter de nouveaux statuts d'harmonisation et de mise à jour, et afin de refléter certaines stipulations du pacte d'actionnaires liant le concert formé par les sociétés Ande Investissements et Financière Danube.

Ce nouveau projet change à la marge les statuts existants et est exposé au paragraphe 21.2 du document de référence.

12.2.2 Événement postérieur à la clôture concernant le périmètre du Groupe

La société Railtech International a acquis le 12 septembre 2011 une quote-part de capital représentant plus de 64% de la société KLK, incluant ses filiales (à savoir les sociétés KLK USA Co., Rail Aluminothermic Welding, S.L. et Electra Europe, S.R.L) et le bloc majoritaire des sociétés du groupe KLK suivantes : Protelec (65,95%), Marketing, Ingeniería y Trading Sociedad Anónima (55,41%).

L'acquisition définitive du bloc de contrôle a été réalisée sur le fondement d'une valeur d'entreprise de dix huit millions d'euros.

Le groupe KLK est spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de composants électriques et notamment les résistances électriques de puissance, les procédés de mise à la terre, les procédés de soudure aluminothermique du fer et du cuivre, les chemins de câble et les caténaires.

12.3 Tendances connues, incertitudes ou demandes ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives du Groupe

Aucun autre événement particulier que les événements mentionnés au paragraphe 12.2 ci-dessus n'est à signaler.

13 Prévisions ou estimations du bénéfice consolidé

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimations de bénéfices.

14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale

14.1 Mandataires sociaux et organes de gouvernement d'entreprise

Delachaux SA est une société anonyme à Conseil d'Administration.

14.1.1 Membres du Conseil d'Administration

- **Jusqu'au 7 septembre 2011, avant la réorganisation de l'actionariat de la Société, les membres du conseil d'administration de la société Delachaux étaient les suivants :**

Prénom, Nom	Date de nomination	Date d'échéance du mandat : AG amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au :	Mandat et fonction principale exercés dans la société	Adresse professionnelle des membres du conseil d'administration
François DELACHAUX	AG de 06/2009	31/12/2014	Président du Conseil d'Administration	Delachaux, 119, avenue Louis Roche - 92231 Gennevilliers
Marie DELACHAUX	AG de 05/2011	31/12/2016	Administrateur	6 rue du Colonel Moll 75017 PARIS
Stéphane DELACHAUX	AG de 06/2006	31/12/2011	Administrateur	RUNIPSYS INTERNATIONAL Savoie HEXAPOLE 73420 MERY
Jean-Marie FULCONIS	AG de 05/2011	31/12/2012	Administrateur	Alvest, Parc SILIC 21 rue du Jura 94600 RUNGIS
Michel SARAZIN	AG de 06/2007	31/12/2012	Administrateur	CER 92 - 3 rue Pierre Curie - 92600 ASNIERES
Emmanuel THILLAYE du BOULLAY	AG de 05/2011	31/12/2016	Administrateur	43-45 rue de Naples 75008 Paris

Monsieur Jean-Marie FULCONIS a été coopté par décision du conseil d'administration en date du 1^{er} avril 2011 au mandat d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, en remplacement de Monsieur Patrick BOMMART, administrateur le plus âgé, consécutivement au franchissement, au regard du nombre total d'administrateurs composant le conseil d'administration, du seuil du tiers du nombre d'administrateurs âgés de plus de 70 ans, conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de la Société. Les dispositions de l'article 10 des statuts sont reproduites au paragraphe 21.2.1.

- **A la date d'enregistrement du document de référence :**

Consécutivement aux opérations de réorganisation du 7 septembre mentionnées au paragraphe 12.2, le Conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa séance du 7 septembre 2011 :

- De constater la démission de Monsieur François Delachaux, tant de son mandat d'administrateur que de son mandat de président du conseil d'administration,
- De constater la démission de Monsieur Michel Sarazin de son mandat d'administrateur, et de nommer par cooptation en remplacement de ce dernier:

Monsieur Dominin de Kerdaniel, né le 11 juillet 1967 à Athènes, Grèce, demeurant 30, rue Racine, 75006 Paris, de nationalité française, sous réserve d'une ratification par l'assemblée générale (convoquée pour le 24 octobre 2011), pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Son mandat prendra donc fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle en 2013 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

- De constater la démission de Monsieur Emmanuel Thillay du Boullay de son mandat d'administrateur, et décidé de nommer, par cooptation en remplacement de ce dernier :

Monsieur Jean-Pierre Colliaut, né le 24 mars 1947 à Paris (75015), demeurant 17, boulevard du Général Exelmans 78150 Le Chesnay, de nationalité française, sous réserve d'une ratification par l'assemblée générale (convoquée pour le 24 octobre 2011), pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Son mandat prendra donc fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- De constater la démission de Madame Marie Delachaux de son mandat d'administrateur et décidé de nommer par cooptation en remplacement de cette dernière:

Monsieur Pierre Durand de Bousingen, né le 18 février 1962, à Alger, Algérie, demeurant 25, rue de la Cerisaie 75004 Paris, de nationalité française, sous réserve d'une ratification par l'assemblée générale (convoquée pour le 24 octobre 2011) pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Son mandat prendra donc fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Conseil d'administration du 7 septembre 2011 a corrélativement décidé :

- D'opter pour la non dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général,
- De désigner Monsieur Jean-Pierre Colliaut en qualité de Président du conseil d'administration et directeur général de la Société.

- **A compter du 7 septembre 2011, après la réorganisation de l'actionariat de la Société, les membres du conseil d'administration de la Société Delachaux sont donc les suivants :**

Prénom, Nom	Date de nomination	Date d'échéance du mandat : AG amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au :	Mandat et fonction principale exercés dans la société	Adresse professionnelle des membres du conseil d'administration
Monsieur Pierre Durand de Bousingen	Conseil d'administration du 7 septembre 2011 (soumis à ratification de la prochaine assemblée générale)	31/12/2016	Administrateur	63, rue de la Victoire 75009 Paris
Stéphane DELACHAUX	AG de 06/2006	31/12/2011	Administrateur	RUNIPSYS INTERNATIONAL Savoie HEXAPOLE 73420 MERY
Jean-Marie FULCONIS	AG de 05/2011	31/12/2012	Administrateur (<i>administrateur indépendant au sens AFEP MEDEF</i>)	Alvest, Parc SILIC 21 rue du Jura 94600 RUNGIS
Monsieur Domnin de Kerdaniel	Conseil d'administration du 7 septembre 2011 (soumis à ratification de la prochaine assemblée générale)	31/12/2012	Administrateur	63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris, France
Monsieur Jean-Pierre Colliaut	Conseil d'administration du 7 septembre 2011 (soumis à ratification de la prochaine assemblée générale)	31/12/2016	Administrateur	119, avenue Louis Roche 92231 Gennevilliers cedex

Au cours de sa séance du 16 septembre 2011, le Conseil d'administration a décidé de proposer la nomination de quatre nouveaux administrateurs à l'assemblée Générale mixte, qui devrait se tenir en date du 24 octobre 2011, conformément aux intentions du concert formé par Ande Investissements SA et Financière Danube qui ont été communiquées au marché. Les quatre nouveaux administrateurs proposés lors du Conseil d'administration sont Messieurs Gérard Hauser, Grégoire Poux-Guillaume, Patrick Dziejowski et Damien Faucher.

Expertise et expérience en matière de gestion des membres du conseil d'administration :

• **Monsieur Jean-Pierre Colliaut**

Né le 24 mars 1947, Monsieur Jean-Colliaut entre en 1966 au sein du Groupe Delachaux où il occupe divers postes au sein des services administratifs et financiers de 1966 à 1981.

Puis, il exerce successivement les fonctions suivantes, toujours au sein du Groupe Delachaux, au sein duquel il officie toujours, depuis aujourd'hui 45 ans. :

- Directeur Administratif et Financier de Delachaux de 1981 à 1987,
- A compter de 1987, il devient :
 - Directeur Général Adjoint de Delachaux de 1987 à 1997
 - Président Directeur Général de la Branche Ferroviaire (*Groupe Railtech*)

Puis il est nommé Directeur Général de Delachaux en septembre 1997 à jusqu'au 7 septembre 2011, date à laquelle il est nommé Président Directeur Général de Delachaux.

Par ailleurs, Monsieur Jean-Pierre Colliaut est également :

- Membre de la FIF (Fédération des Industries Ferroviaires),
- Membre de l'AFFI (Association Ferroviaire Française des Ingénieurs & Cadres),
- Membre du Cercle de l'Union Interalliée.

• **Monsieur Stéphane Delachaux:**

Né le 1er avril 1965, Monsieur Stéphane Delachaux, est diplômé Institut Européen des Affaires (1991) et a occupé les fonctions suivantes :

- Depuis Octobre 2008 : Président et Directeur Général de RUNIPSYS INTERNATIONAL et RUNIPSYS EUROPE, Président de RUNIPSYS ASIA. Conception et fabrication de biens d'équipement pour l'industrie de la transformation des matières plastiques par injection et notamment pour le secteur automobile.
- 2003 – 2008 : Directeur de Branche chez DELACHAUX SA
- 1998 – 2003 : Directeur de la division « injection » chez DELACHAUX SA
- 1995 – 1998 : Directeur de la société L.M.R – Etudes et fabrication d'outillages industriels pour le moulage et la découpe de pièces d'insonorisation automobile

• **Monsieur Jean Marie FULCONIS :**

Né le 14 juin 1961, Monsieur Jean-Marie FULCONIS est titulaire d'un diplôme H.E.C. promotion 1983.

Il est, depuis octobre 2001, Président Directeur Général de ALVEST & TLD GROUP.

ALVEST est la société holding de contrôle des sociétés TLD GROUP, SAGE Parts et ADHETEC. TLD GROUP, anciennement TELEFLEX LIONEL DUPONT, est leader mondial du secteur du « airport ground support equipment » (équipements aéroportuaires de piste).

Il a préalablement occupé les fonctions suivantes :

- 1998-2001 : Directeur des opérations et du développement du groupe DYNACTION (société cotée sur le Marché de Paris), en charge de la division biens d'équipement et composants.
- 1995-1997 : Directeur général adjoint de TELEFLEX LIONEL DUPONT (société cotée sur le Marché de Paris) et responsable de la division « airport ground support equipment ».

- 1990-1994 : Groupe SAILLIARD (emballage carton). Directeur général adjoint de SAILLIARD en 1993-1994, en charge de l'activité cartonnage pliant - grande consommation. Directeur financier de SAILLIARD de 1990 à 1992.
- 1985 -1989 : BANQUE LOUIS-DREYFUS. Fondé de pouvoir au Département Affaires Financières.

- **Monsieur Domnin de Kerdaniel**

Né le 11 juillet 1967, Monsieur Domnin de Kerdaniel est diplômé de l'École Centrale Paris et titulaire d'un *Master in Business Administration* de l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD).

Monsieur Domnin de Kerdaniel est Président-Directeur général de CVC Capital Partners (France) SA.

Il a successivement exercé au sein du département fusions et acquisitions de la banque Salomon Brothers à New-York, pendant cinq ans dans le fonds d'investissement Kolhberg Kravis Roberts & Co (KKR) à Londres puis au sein de l'équipe de *Leverage Buy Out* de 3i à Paris avant de rejoindre le groupe CVC en 2006.

- **Monsieur Pierre Durand de Bousingen**

Né le 18 février 1962, Monsieur Pierre Durand de Bousingen, est diplômé de l'Institut National Agronomique Paris Grignon (1982-1985), et est titulaire d'un MBA HEC (1985-1987).

Monsieur Pierre Durand de Bousingen est gérant de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie depuis juin 1998 et directeur général de Jph Hottinguer Corporate Finance depuis juillet 1996, société de conseil en fusions acquisitions au sein de la dite banque, dans laquelle il est entré en 1990.

De 1987 à 1990, il a été attaché de direction au département des affaires financières Capital Markets de la Banque Nationale de Paris, au sein de laquelle il a notamment mis en œuvre des opérations financières sur les marchés de capitaux et a développé l'activité de financements structurés (LBO, quasi fonds propres notamment).

Déclarations générales relatives aux membres du conseil d'administration :

A la connaissance de la Société :

- a) Il n'existe aucun lien familial entre les membres du conseil d'administration ;
- b) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années au moins, à l'encontre de l'un ou l'autre des administrateurs ;
- c) aucun des administrateurs n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation, en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance, ou de directeur général au cours des cinq dernières années au moins ;
- d) aucun des administrateurs de la Société n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- e) aucun des administrateurs n'a déjà été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

14.1.2 Détail des mandats exercés par les mandataires sociaux à la date d'enregistrement du document de référence

Noms des mandataires sociaux	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la société * : mandats hors groupe
Stéphane DELACHAUX	<ul style="list-style-type: none"> - *Administrateur et président directeur général de SOGREPAR SA - *Administrateur et président directeur général de SODELHO SA - *Administrateur d'ANDE INVESTISSEMENTS - *Président de RUNIPSYS INTERNATIONAL - *Président de RUNIPSYS EUROPE - *Président de RUNIPSYS ASIA - *Gérant SCI DELACHAUX 2009 - *Gérant de SCI SAINT LAURENT - Administrateur RAILTECH International
Jean-Pierre COLLIAUT	<ul style="list-style-type: none"> - Président de TAMARIS INDUSTRIES SAS - Président de FONDERIES NICOLAS SAS - Président de RAOUL LENOIR SAS - Président de H.R.T. SAS - Administrateur et Président de RAILTECH INTERNATIONAL SA - Président de RAILWELD SAS - Administrateur et Président de RAILTECH ALU SINGEN SAS - Président du Conseil de Surveillance de CONDUCTIX-WAMPFLER AG Allemagne - Administrateur de H.R.T. UK Ltd - Président de CONDUCTIX WAMPFLER PTY LIMITED (Australia), - Président de CONDUCTIX WAMPFLER LIMITED (Ireland), - Président et administrateur de PANDROL GROUP LIMITED, - Président et administrateur de PANDROL FINANCE LIMITED, - Président et administrateur de PANDROL INTERNATIONAL LIMITED, - Administrateur de PANDROL HOLDINGS LTD UK - Président et administrateur de DELACHAUX METAL INC. (USA – Ohio) - Président et administrateur de CONDUCTIX-WAMPFLER SRL (Italy) - Président du conseil d'administration CONDUCTIX-WAMPFLER Ltd (UK) - Vice président et administrateur de CONDUCTIX INC (USA – Nebraska) - Président de RAILTECH UK Ltd (UK) - Président et administrateur unique de RAILTECH-PANDROL ITALIA SRL (Italy) - Président et administrateur de RAILTECH BOUTET INC. (USA – Ohio) - Président de RAILTECH AUSTRALIA LIMITED (Australia – New South Wales) - Président et administrateur de MATWELD INC (USA) - Directeur général de RAILTECH DEUTSCHLAND GMBH (Germany)
Monsieur Domnin de Kerdaniel	<ul style="list-style-type: none"> - *CVC Capital Partners (France) SA, Président-Directeur général - *Financière Truck (Investissement) SAS, Membre du Conseil de surveillance - Administrateur de Railtech International
Monsieur Pierre Durand de Bousingen	<ul style="list-style-type: none"> - *Gérant de la SCA Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie - *Administrateur et directeur général de JPh Hottinguer Corporate Finance SA - *Administrateur de financière Dewavrin (jusqu'au 21 septembre 2011) - *Administrateur de Dewavrin SA (jusqu'au 21 septembre 2011) - *Gérant de NDV Management - *Gérant de SCI Alemgo (depuis le 2 mars 2011) - *Administrateur de Gruau Microbus (jusqu'au 15 décembre 2010)
Jean-Marie FULCONIS	<ul style="list-style-type: none"> - *Président d'ALVEST (SAS) - *Président de TLD GROUP (SAS) - *Représentant TLD - Président de la société TLD GESTION (SAS) - *Président du Conseil de surveillance d'ADHETEC (SAS) - *Président du conseil d'administration de TLD ACE (USA) - *Président du conseil d'administration de TLD AMERICA (USA) - *Président du conseil d'administration de TLD AMERICA (USA) - *Président du conseil d'administration de TLD LANTIS (USA) - *Président du conseil d'administration d'ALVEST USA Inc (USA) - *Administrateur de TLD CANADA Inc. (Canada) - *Administrateur de SAGE PARTS Plus (USA) - *Administrateur de TLD JAPAN K.K. (Japon) - *Administrateur de BEIJAFLORE

Historique des mandats hors groupe exercés par les mandataires sociaux :

Noms des Mandataires sociaux	2005	2006	2007	2008	2009
François DELACHAUX <i>(pour la période antérieure au 7 septembre 2011)</i>	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS FNEGE Medef IdF Fondeurs de F Président de: IPAG	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS FNEGE Medef IdF Fondeurs de F Président de: IPAG	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS FNEGE Medef IdF Fondeurs de F Président de: IPAG	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS FNEGE Medef Idf Fondeurs de F Ecole sup. de Fonderie et de Forge Président de : IPAG	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS FNEGE Medef Idf Fondeurs de F Ecole sup. de Fonderie et de Forge Président de : IPAG
Marie DELACHAUX <i>(pour la période antérieure au 7 septembre 2011)</i>	Administrateur de : Sogrepar SAS	Administrateur de : Sogrepar SAS	Administrateur de : Sogrepar SAS	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS
Patrick BOMMART <i>(pour la période antérieure au 30 août 2010)</i>	Aucun	aucun	aucun	aucun	aucun
Stéphane DELACHAUX	Aucun	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS Ande Investiss.	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS Ande Investiss.	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS Ande Investiss. Président de: Runipsys International Runipsys Europe Runipsys Asia	Administrateur de : Sogrepar SAS Sodelho SAS Ande Investiss. Président de: Runipsys International Runipsys Europe Runipsys Asia Gérant SCI DELACHAUX 2009
Michel SARAZIN <i>(pour la période antérieure au 7 septembre 2011)</i>	Administrateur de : CER 92 Medef 92 Entreprise et Droit Social GIM Koné France Konématic SA	Administrateur de : CER 92 Medef 92 Entreprise et Droit Social GIM Koné France Konématic SA	Administrateur de : CER 92 Medef 92 Entreprise et Droit Social GIM Koné France	Administrateur de : CER 92 Medef 92 Entreprise et Droit Social GIM Carré Entrepreneurs de la Seine	Administrateur de : CER 92 Medef 92 Entreprise et Droit Social METRA 92 Carré Entrepreneurs de la Seine
Emmanuel THILLAYE DU BOULLAY <i>(pour la période antérieure au 7 septembre 2011)</i>	Administrateur de : LT2 Investorsight SA IFA	Administrateur de : LT2 Investorsight SA IFA	Administrateur de : LT2 Investorsight SA IFA	Administrateur de : LT2 Investorsight SA IFA Président de FINCA SAS	Administrateur de : LT2 Président de FINCA SAS Associés en Gouvernance
Jean-Pierre COLLIAUT	Administrateur de la FIF (Fédération des Industries Ferroviaires)	Administrateur de la FIF (Fédération des Industries Ferroviaires)	Administrateur de la FIF (Fédération des Industries Ferroviaires)	Néant	Néant

Noms des Mandataires sociaux	2005	2006	2007	2008	2009
Domnin de Kerdaniel			Président-Directeur général : CVC Capital Partners (France) SA Membre du conseil de surveillance : Financière Truck (Investissement) SAS,	Président-Directeur général : CVC Capital Partners (France) SA Membre du conseil de surveillance : Financière Truck (Investissement) SAS,	Président-Directeur général : CVC Capital Partners (France) SA Membre du conseil de surveillance : Financière Truck (Investissement) SAS,
Pierre Durand de Bousingen	Gérant : De Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie (Société en commandite par action) et de NDV Management (Société Civile) Administrateur-Directeur Général de JPH Hottinguer Corporate Finance (SA)	Gérant : De Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie (Société en commandite par action) et de NDV Management (Société Civile) Administrateur-Directeur Général de JPH Hottinguer Corporate Finance (SA)	Gérant : De Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie (Société en commandite par action) et de NDV Management (Société Civile) Administrateur-Directeur Général de JPH Hottinguer Corporate Finance (SA) Administrateur de Financière Dewavrin SA et de Financière Dewavrin SA	Gérant : De Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie (Société en commandite par action) et de NDV Management (Société Civile) Administrateur-Directeur Général de JPH Hottinguer Corporate Finance (SA) Administrateur de Financière Dewavrin SA, de Financière Dewavrin SA et de Gruau Microbus	Gérant : De Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie (Société en commandite par action) et de NDV Management (Société Civile) Administrateur-Directeur Général de JPH Hottinguer Corporate Finance (SA) Administrateur de Financière Dewavrin SA, de Financière Dewavrin SA et de Gruau Microbus

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale

A la date d'enregistrement du document de référence, il n'existe pas à la connaissance de la Société de situations pouvant engendrer un conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction autres que le conflit d'intérêt potentiel résultant de la présence, au sein du conseil d'administration de :

- Monsieur Stéphane Delachaux, issu de la branche André Delachaux, qui est également administrateur et président directeur général de Sogrepar, Sodelho et administrateur de la société Ande Investissements,

Monsieur Stéphane Delachaux détient notamment:

- 99 actions représentant 0,00076% du capital de Delachaux SA (et 5 actions Delachaux détenues au titre d'un prêt de consommation d'actions consenti par Sogrepar au titre de son mandat d'administrateur), et
 - 1 action de Sogrepar (société holding de Delachaux SA) (en garantie administrateur), et
 - 1 action de Sodelho (société holding de Sogrepar) (en garantie d'administrateur).
- Monsieur Jean-Pierre Colliaut, Président Directeur Général, détient 109.783 actions représentant 0,84 % du capital social de Delachaux SA (incluant 5 actions Delachaux détenues au titre d'un prêt de consommation d'actions consenti par Sogrepar au titre de son mandat) et 1.013 actions Sodelho représentant 0,33% du capital de cette société.

- Monsieur Domnin de Kerdaniel, qui est également administrateur des sociétés Sogrepar et Sodelho (et détient une action de ces sociétés à ce titre) et qui détient 5 actions Delachaux au titre d'un prêt de consommation d'actions consenti par Sogrepar,
- Monsieur Pierre Durand de Bousingen, qui détient 5 actions Delachaux au titre d'un prêt de consommation d'actions, consenti par Sogrepar.
- Monsieur Jean-Marie Fulconis, qui détient 25 actions de DELACHAUX SA représentant 0,0002 % du capital social de Delachaux SA. Il détient également 5 actions Delachaux au titre d'un contrat de prêt de consommation d'actions consenti par Sogrepar.

Étant précisé, que, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe 12.2.1, à l'issu des opérations de réorganisation de l'actionnariat du groupe Delachaux :

- la société visée est contrôlée au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, avant le lancement de l'offre publique simplifiée visée au paragraphe 12.1), par l'initiateur de l'offre, à savoir la société Sogrepar (article 261-1 alinéa I - 1°),
- Monsieur Jean-Pierre Colliaut a conclu un accord avec Ande Investissements et Financière Danube relatif à Sodelho, susceptible d'affecter son indépendance (article 261 alinéa I - 2°). Ledit accord détermine en effet les règles particulières s'appliquant entre les parties dans leurs rapports au sein de Sodelho, la manière dont Sodelho et ses filiales sont gérées et les conditions qu'elles entendent respecter lors de la cession de tout ou partie de leur participation dans le capital de la Société, afin de protéger les droits d'actionnaire minoritaire de Monsieur Jean-Pierre Colliaut. Le pacte détermine également les principes ayant vocation à régir l'investissement futur de certains autres managers du groupe Delachaux (étant précisé que ce pacte ne remet pas en cause le contrôle exercé par Ande Investissements de concert avec Financière Danube sur le groupe Delachaux, ni la prépondérance d'Ande Investissements au sein dudit concert.

Dans cette situation, conformément, aux dispositions de l'article 261-1 du Règlement général de l'AMF, le cabinet Accuracy a été désigné en qualité d'expert indépendant aux fins d'obtenir un avis sur le caractère équitable de l'offre publique d'achat simplifiée pour les actionnaires minoritaires de la Société.

15 Rémunérations et avantages

15.1 Montant de la rémunération versée aux mandataires sociaux

Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants

	Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
JP. COLLIAUT			
Rémunération versée au titre de son mandat de Directeur Général			
Rémunération due au titre de l'exercice	920 380	931 012	892 510
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant

Directeur Général	Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Jean-Pierre Colliaut					
	Exercice 2010		Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe ⁶	408 000	408 000	408 000	408 000	396 000	396 000
Rémunération variable	433 000	408 000	408 000	408 000	408 000	396 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	0	5 000	5 000	10 000	10 000	10 500
Avantages en nature	99 380	99 380	105 012	105 012	90 010	90 010
TOTAL	940 380	920 380	926 012	931 012	904 010	892 510

Rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Stéphane Delachaux			
Administrateur	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Jetons de présence	20 800	20 800	20 800
Autres rémunérations (contrat de travail) :			
Rémunération fixe	-	-	97 123
Rémunération variable	-	-	30 729

⁶ Il est précisé que les éléments de rémunération fixes et variables de Monsieur Jean Pierre Colliaut au titre de son mandat de président directeur général de la Société, resteront celles en vigueur à ce jour, étant précisé que l'ensemble des frais supportés par la Société et/ou ses filiales dans le cadre de la réalisation des opérations entrant dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat, ou qui en sont la conséquence, notamment l'offre publique simplifiée, ne seront pas pris en compte pour la détermination des soldes intermédiaires de gestion (et notamment du résultat net) entrant dans les modalités de calcul de sa rémunération variable

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Stéphane Delachaux			
Administrateur	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Avantages en nature	-	-	2 432
TOTAL	20 800	20 800	151 084

Monsieur Stéphane Delachaux n'est plus titulaire d'un contrat de travail depuis le 30 septembre 2008.

Concernant les administrateurs démissionnaires au 7 septembre 2011 :

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur François Delachaux			
Administrateur et Président du Conseil d'Administration	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Jetons de présence	20 800	25 800	26 300
Autres rémunérations (Prestations de services Contrat FD PARTNERS) ⁷	240 000	240 000	338 464
TOTAL	260 800	260 800	364 764

Tableau récapitulatif des rémunérations de Madame Marie Delachaux			
Administrateur	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Jetons de présence	25 800	25 800	25 800
Autres rémunérations	-	-	-
TOTAL	25 800	25 800	25 800

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Michel Sarrazin			
Administrateur	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Jetons de présence	35 800	30 800	30 800
Autres Rémunérations	-	-	-
TOTAL	35 800	30 800	30 800

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Patrick Bommart			
Administrateur	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Jetons de présence	25 800	25 800	25 800
Autres rémunérations	-	-	-
TOTAL	25 800	25 800	25 800

⁷ Les modalités du contrat FD Partners sont détaillées au paragraphe 16.2 du document de référence

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Emmanuel Thillay du Boullay			
Administrateur	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Jetons de présence	30 800	30 800	30 800
Autres rémunérations	-	-	-
TOTAL	30 800	30 800	30 800

Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions :

Il n'a été procédé à aucune attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions au cours des exercices 2008, 2009 et 2010

Aucun plan de ce type n'existe à ce jour dans la Société.

Attribution d'actions gratuites :

Il n'a été procédé à aucune attribution d'actions gratuites (*actions de performance*) aux mandataires sociaux au cours des exercices 2008, 2009 et 2010 :

Nombre d'actions de performance attribuées à chaque mandataire social au cours de l'exercice			
Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	2010	2009	2008
		Néant	Néant

Actions gratuites devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice (terme de la période d'acquisition)			Conditions d'acquisition
		2010	2009	2008	
Monsieur Jean-Pierre Colliaut	Plan I 2005 et plan 2007	Néant	76.829	Néant	Période d'acquisition de 4 ans à compter du 21/06/2005 pour 42.526 actions et de 2 ans à compter du 17/09/2007 pour 34.303 actions (plan 2007) avec présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition et conditions de performance et critères de rentabilité du groupe
TOTAL		0	76.829	0	

Rémunération des mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par la Société

A l'exception des jetons de présence versés par la société RAILTECH INTERNATIONAL à Monsieur François Delachaux, Monsieur Patrick Bommart et Monsieur Jean-Pierre Colliaut, les mandataires sociaux de la société DELACHAUX SA n'ont perçu aucune rémunération dans les sociétés contrôlées.

15.2 Retraites et autres avantages

Dirigeant mandataire social	Autres avantages au bénéfice de dirigeant mandataire social							
	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dûs ou susceptibles d'être dûs à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Monsieur Jean Pierre Colliaut Mandat de Directeur général renouvelé en date du 5 juin 2009 pour une durée de trois ans.		X	X (1)		X (2)			X

(1) Monsieur Jean Pierre Colliaut bénéficie des deux régimes de retraite complémentaire suivants :

- régime de retraite spécifique à cotisations définies, régi par les articles L140-1 et suivants, L32-A et suivants, et L321-A du Code des Assurances souscrits pour les mandataires sociaux et qui correspond à 5 % des traitements bruts dans la limite de la tranche C des salaires et 15 % au-delà ; les cotisations versées sont de 90010€ en 2008, 94952€ en 2009 et 94704€ en 2010
- régime de retraite à prestations définies article 39 du CGI pour les cadres de la catégorie HC (hors cadres) dont pourra bénéficier M. Jean Pierre Colliaut lors de son départ en retraite, la prestation étant à hauteur de 10% de ses revenus annuels sur la tranche A et B du plafond de la sécurité sociale, soit 10% de 8 fois le plafond de la sécurité sociale ; les cotisations versées sont de 38885€ en 2008, 41664€ en 2009 et 41664€ en 2010.

(2) L'indemnité de départ à la retraite est due quand le bénéficiaire fera valoir ses droits à la retraite, égale à vingt-quatre (24) mois de la rémunération brute fixe et variable calculée sur la moyenne des rémunérations brutes fixes et variables des douze (12) mois précédant la date de son départ étant précisé que l'assiette du calcul (i) comprend les rémunérations brutes fixes et variables applicables, et (ii) exclut toute prime supplémentaire versée le cas échéant au bénéficiaire, étant précisé qu'un tel versement est subordonné au respect, dûment constaté par le conseil d'administration, au moment ou après la cessation des fonctions, des conditions liées aux performances du Groupe: les comptes consolidés du Groupe Delachaux relatifs aux deux exercices clos précédant celui au cours duquel intervient le départ du bénéficiaire, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire de la Société, devront faire ressortir un résultat net consolidé après impôt strictement supérieur à un pour cent (1 %) du chiffre d'affaires consolidé. En dehors de cette indemnité de départ à la retraite il n'y a pas d'indemnité due en cas de révocation.

16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1 Gouvernement d'entreprise

16.1.1 Gouvernement d'entreprise jusqu'au 7 septembre 2011, avant la réorganisation de l'actionnariat de la Société

Dans un souci de bonne gouvernance, il a été décidé de créer au sein de la Société les comités suivants :

- Le Comité d'audit, ayant pour objet d'émettre un avis sur les méthodes comptables employées pour établir les comptes ainsi que sur l'organisation de l'audit interne de la Société, et dont les membres suivants avaient été nommés par le Conseil d'administration en date du 25 avril 2006 :
 - o Monsieur Emmanuel Thillaye Du Boullay, en qualité de Président,

- Monsieur Stéphane Delachaux, en qualité de Secrétaire,

Le Comité d'audit s'est réuni trois fois en 2010 : successivement en avril 2010 en vue de l'examen des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009, en août 2010 pour l'examen des comptes semestriels 2010 et en décembre en vue de la préparation des travaux de clôture.

Le taux de présence des membres du comité d'audit a été de 100 %.

- Le Comité des nominations et des rémunérations, ayant pour objet d'étudier et faire des propositions quant à la rémunération du Directeur Général, de proposer au Conseil des règles de répartition des jetons de présence, et d'examiner toute question que lui soumettrait le Président et notamment les projets d'augmentation de capital réservée aux salariés, et dont les membres suivants avaient été nommés par le Conseil d'administration en date du 25 avril 2006 :

- Monsieur Michel Sarazin, en qualité de Président,
- Madame Marie Delachaux, en qualité de Secrétaire,

Le Comité des rémunérations s'est réuni quatre fois en 2010, étant précisé que le taux de présence a également été de 100 %.

- Le Comité stratégique, ayant pour objet d'analyser et d'évaluer les orientations stratégiques du Groupe et d'émettre un avis sur ces questions.

Le fonctionnement est défini par un règlement intérieur adopté par le conseil d'administration du 25 avril 2006 qui en avait également nommés les membres suivants :

- Monsieur François Delachaux, en qualité de Président,
- Monsieur Emmanuel Thillaye Du Boullay, en qualité de Secrétaire
- Madame Marie Delachaux,
- Monsieur Stéphane Delachaux.

Le Comité stratégique s'est réuni quatre fois en 2010, le taux de présence ayant été de 100 %.

Les travaux du comité ont consisté à analyser les positions concurrentielles de chacune des activités et ses synergies avec les autres activités du groupe, à examiner les alternatives afin de déterminer et retenir les investissements et les choix futurs.

La façon dont le Conseil d'Administration ainsi que les comités spécialisés ont rempli leur mission au cours de l'exercice 2010 est détaillée dans le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne dont le texte est reproduit ci-après au paragraphe 16.3.

16.1.2 Gouvernement d'entreprise à la date d'enregistrement du document de référence

- *Mise en œuvre d'un règlement intérieur du conseil d'administration*

A compter du 7 septembre 2011, après réorganisation de l'actionnariat de la Société, a été mis en place au sein de la Société Delachaux, un règlement intérieur ayant vocation à compléter les dispositions légales, réglementaires et statutaires qui régissent le fonctionnement du conseil d'administration et à constituer sa charte de gouvernance.

Il a pour objectif de contribuer à la qualité du travail des administrateurs en favorisant l'application des principes et bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise que commandent l'éthique et l'efficacité, notamment :

- *Au regard des modalités de prise de décisions par la direction générale et le Conseil d'administration déterminées par le règlement intérieur*

Le Conseil d'administration statuera à la majorité simple, et la voix du président ne sera pas prépondérante.

Certaines décisions (les « **Décisions Importantes** ») devront toutefois faire l'objet d'une consultation et d'un accord préalable du conseil d'administration par le président directeur général, conformément aux stipulations du pacte d'actionnaires mentionné à la section 18.2.2, lesdites décisions devant être adoptées avec le vote favorable (i) d'un administrateur désigné sur proposition d'Ande Investissements et (ii) d'un administrateur désigné sur proposition de Financière Danube (notamment sur les opérations relatives au capital social, le recours à l'endettement au-delà d'un certain seuil, l'établissement du budget annuel et du plan d'affaires ainsi que la nomination des principaux dirigeants de la Société).

o *Au regard des principes d'évaluation des travaux du conseil d'administration :*

Chaque année, le conseil d'administration consacre un point de l'ordre du jour à un débat sur son fonctionnement afin d'en améliorer l'efficacité. A cette occasion, le conseil d'administration procède à sa propre évaluation, en confiant s'il le souhaite à l'un de ses membres le soin de coordonner cette évaluation.

L'évaluation vise trois objectifs :

- Faire le point sur les modalités de fonctionnement du conseil d'administration,
- Vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues,
- Mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil d'administration, au regard de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Le Conseil d'administration réalise en outre une évaluation formelle de son fonctionnement une fois tous les trois ans, sous la direction de l'un des administrateurs indépendants avec, le cas échéant l'aide d'un consultant extérieur.

o *Au regard de l'affirmation des principes déontologiques devant présider au fonctionnement du conseil d'administration, qui sont les suivants :*

- Le conseil d'administration, instance collégiale, a l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.
- Les administrateurs exercent leurs fonctions avec :
 - o loyauté, bonne foi et professionnalisme (notamment en termes d'assiduité, et de mise à jour de leurs connaissances utiles notamment en demandant ou en réalisant toutes diligences utiles pour le bon exercice de leur fonction),
 - o dans le respect du principe du secret professionnel visé à l'article L.511-33 du code Monétaire et financier, et L225-92 du Code de Commerce,
 - o en toute indépendance (de jugement, de décision et d'action) conformément aux exigences de la place en matière de gouvernement d'entrepris, notamment en veillant à ne pas être influencés par tout élément étranger à l'intérêt social qu'ils ont pour mission de défendre, et en s'engageant à éviter tout conflit pouvant exister entre leurs intérêts moraux et matériels et ceux de la Société. Ils informent le conseil d'administration de tout conflit d'intérêts dans lequel ils pourraient être impliqués. Dans ce cas, ils s'abstiennent de participer aux débats ainsi qu'à toute décision sur les matières concernées.

Le non-respect des principes susvisés par un administrateur dans le cadre de ses fonctions au Conseil d'administration ou au sein d'un comité peut faire l'objet de sanctions (avertissement, mise en garde)

et ce nonobstant l'application de mesures résultant des dispositions légales, réglementaires ou statutaires.

- *Au regard de la présence d'au moins un ou deux administrateurs indépendants (selon les cas), conformément aux principes et bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, au sein du Conseil d'administration et de chacun des comités conformément aux principes suivants :*

Un administrateur indépendant ne doit pas :

- être salarié ou mandataire social de la Société ou de son Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire de la Société ou d'une société qu'il consolide, et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- être client (ou lui être lié directement ou indirectement), fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement
 - significatif de la Société ou de son Groupe,
 - ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe,
- avoir été auditeur de la Société ou d'une société du groupe au cours des cinq dernières années,
- être mandataire social de l'entreprise depuis plus de douze ans,
- recevoir ou avoir reçu une rémunération supplémentaire importante de la Société ou d'une société du groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance,
- être le représentant d'un actionnaire ou d'un groupe d'actionnaires en particulier.

- *Au regard de la mise en œuvre de comités selon les principes décrits ci-après.*

- *Principes gouvernant la mise en place des comités à compter du 7 septembre 2011 :*

A la suite des opérations de réorganisation de l'actionnariat de la Société, il a été décidé de modifier les règles de fonctionnement des comités comme suit.

La recomposition des comités sera réalisée dès que le conseil d'administration de la Société aura été complété après décision de l'assemblée générale devant se tenir le 24 octobre 2011, laquelle est invitée à se prononcer sur la ratification des nominations par cooptation auquel il a été procédé au 7 septembre 2011 et à se prononcer sur la nomination de quatre nouveaux administrateurs, conformément aux intentions du concert formé par Ande Investissements et Financière Danube qui ont été communiquées au marché.

Les membres des comités sont nommés et révoqués par le conseil d'administration parmi les administrateurs ou les représentants permanents des administrateurs personnes morales.

La durée du mandat des membres d'un comité coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Il peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que ce dernier.

Chacun des comités désigne en son sein un président, chargé d'organiser ses travaux.

(i) Comité d'audit

- Composition

Le comité d'audit est composé de trois administrateurs, dont un administrateur indépendant, du directeur financier et du directeur général.

Le comité d'audit est présidé par l'administrateur indépendant.

Les membres du comité d'audit sont choisis pour leurs compétences particulières dans les domaines comptable et financier. A leur nomination, les membres du comité d'audit recevront une information sur les particularités financières, comptables et opérationnelles de l'entreprise.

- Attributions

Le comité d'audit aide le conseil d'administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de la Société et à la qualité de l'information délivrée. Il est notamment chargé :

- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe, examiner le périmètre des comptes consolidés et, le cas échéant, les raisons conduisant à ne pas y inclure certaines sociétés ;
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels, sociaux et consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de vérifier que sont définies des procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissant la fiabilité de celles-ci et assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- d'examiner le programme d'audit interne du Groupe et le plan des interventions des commissaires aux comptes ;
- d'approfondir les connaissances du conseil d'administration en matière d'identification, de traitement et d'évaluation raisonnable des principaux risques encourus par le Groupe, examiner les risques et les engagements hors bilan significatifs ;
- de donner un avis sur le renouvellement ou la nomination des commissaires aux comptes, la fixation de leurs honoraires, proposer les candidatures et veiller au respect des règles visant à préserver l'indépendance des commissaires aux comptes, se faire communiquer le montant de l'ensemble des honoraires de toutes natures versés aux commissaires aux comptes et, le cas échéant, aux réseaux auxquels ils appartiennent ;
- de vérifier la fiabilité des prévisions de trésorerie du Groupe et des systèmes de gestion de trésorerie, le suivi des engagements financiers significatifs et la politique d'endettement ;
- d'examiner toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise, ainsi que toute question de conflit d'intérêt dont il a connaissance, donner un avis sur les conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de Commerce ; et
- la mise en place de recommandations et de procédures requérant l'obtention par la direction du Groupe de l'approbation du conseil d'administration (à la majorité simple) avant d'effectuer certains actes (en ce notamment compris les actes liés au budget, aux investissements excédant d'un certain pourcentage le montant prévu par le budget, et la renonciation à des droits significatifs ou le règlement de certains litiges par voie de transaction au-delà de certains montants).

- Modalités de fonctionnement

Le comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois qu'il l'estime nécessaire, et préalablement aux réunions du conseil d'administration dont l'ordre du jour comporte l'examen d'un sujet se rapportant à sa mission.

Chaque réunion du comité d'audit fait l'objet d'un compte-rendu indiquant la date de celle-ci, son ordre du jour, le nom des personnes y ayant participé, les documents et rapports adressés aux membres du comité en amont de la réunion, et le résultat des discussions qui s'y sont tenues.

(ii) Comité de nomination et de rémunération

- Composition

Le comité des nominations et des rémunérations est composé de trois administrateurs, dont un administrateur indépendant, et du directeur général.

Le comité des nominations et des rémunérations est présidé par l'administrateur indépendant.

- Attributions

Le comité des nominations et des rémunérations a pour fonction d'assister le conseil d'administration dans la détermination de la rémunération des membres de l'équipe dirigeante et de le conseiller en matière d'information sur les rémunérations de toute nature.

- Modalités de fonctionnement

Le comité des nominations et des rémunérations se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'il l'estime nécessaire, et préalablement aux réunions du conseil d'administration dont l'ordre du jour comporte l'examen d'un sujet se rapportant à sa mission.

Les membres du comité des nominations et des rémunérations se font communiquer par la Société toutes les informations qu'ils jugent nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions.

Le comité des nominations et des rémunérations peut recourir à des experts extérieurs en tant que de besoin pour l'assister dans l'accomplissement de sa mission, dès lors que ces experts sont tenus au respect d'une obligation de confidentialité eu égard aux informations sur la Société ou le Groupe qui leur sont communiquées.

Chaque réunion du comité des nominations et des rémunérations fait l'objet d'un compte-rendu indiquant la date de celle-ci, son ordre du jour, le nom des personnes y ayant participé, les documents et rapports adressés aux membres du comité en amont de la réunion, et le résultat des discussions qui s'y sont tenues.

(iii) Comité stratégique

- Composition

Le comité stratégique est composé de trois administrateurs, dont un administrateur indépendant, et du directeur général.

Le comité stratégique est présidé par le directeur général.

- Attributions

Le comité stratégique a pour fonction de fournir des avis ou des recommandations au conseil d'administration sur la définition et la mise en œuvre des recommandations stratégiques du Groupe, de proposer des priorités de croissance et de sélectionner des opportunités d'investissement. Il examine en particulier les investissements significatifs de croissance organique et les projets de restructuration interne, les acquisitions et les cessions significatives de titres et d'actifs, les opérations ou les engagements susceptibles d'affecter de manière significative les bénéfices du Groupe ou de modifier de manière significative la structure de son bilan, ainsi que les contrats d'alliance stratégique et de coopération économique qui sont soumis à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

- Modalités de fonctionnement

Le comité stratégique se réunit au moins deux fois par an et chaque fois qu'il l'estime nécessaire, et préalablement aux réunions du conseil d'administration dont l'ordre du jour comporte l'examen d'un sujet se rapportant à sa mission.

Les membres du comité stratégique se font communiquer par la Société toutes les informations qu'ils jugent nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions.

Le comité stratégique peut recourir à des experts extérieurs en tant que de besoin pour l'assister dans l'accomplissement de sa mission, dès lors que ces experts sont tenus au respect d'une obligation de confidentialité eu égard aux informations sur la Société ou le Groupe qui leur sont communiquées.

Chaque réunion du comité stratégique fait l'objet d'un compte-rendu indiquant la date de celle-ci, son ordre du jour, le nom des personnes y ayant participé, les documents et rapports adressés aux membres du comité en amont de la réunion, et le résultat des discussions qui s'y sont tenues.

Il sera procédé à la reconstitution des comités une fois que le conseil d'administration de la Société aura été complété par la décision de l'assemblée générale devant se tenir le 24 octobre 2011, laquelle est invitée à se prononcer sur la ratification des nominations par cooptation auquel il a été procédé au 7 septembre 2011 et à se prononcer sur la nomination de quatre nouveaux administrateurs, conformément aux intentions du concert formé par Ande Investissements SA et Financière Danube qui ont été communiquées au marché.

16.2 Contrats de service des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance prévoyant l'octroi d'avantages

La société FD PARTNERS, société de conseil et d'assistance, mettait à la disposition de la SA DELACHAUX ses services et prestations incluant l'activité de Président du Conseil d'Administration de Monsieur François DELACHAUX ; le montant des prestations facturées à ce titre par la société FD PARTNERS en 2010 s'est élevé à 240.000 euros H.T. La prestation a été soumise à la procédure relative aux conventions réglementées et à ce titre est mentionnée dans le rapport spécial des commissaires aux comptes figurant dans le chapitre 19.

Le contrat susvisé a fait l'objet d'un avenant en date du 6 février 2011, ayant pour objet de porter la rémunération des prestations à un montant de 21.200 Euros HT mensuels, soit à un montant annuel de 254.400 Euros HT.

Le Contrat liant la société FD Partners et la Société Delachaux a été résilié en date du 7 septembre 2011.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de service conclu entre la société et l'un des membres des organes d'administration ou de direction.

16.3 *Rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne*

Il est rappelé que le Conseil d'administration a été recomposé le 7 septembre 2011 à la suite de la réorganisation de l'actionnariat de la Société, postérieurement à la production du rapport du Président reproduit ci-après. Les comités spéciaux ont donc également vocation à être recomposés, ce dont le rapport figurant à la page suivante ne fait pas état du fait de la date de sa rédaction.

Rapport du président du conseil d'administration, sur les procédures de contrôle interne de la société Delachaux

Exercice clos le 31 décembre 2010

En application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, je rends compte à l'Assemblée Générale, par ce rapport, en tant que Président du Conseil d'Administration de DELACHAUX SA :

- *de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil au cours de l'exercice 2010*
- *des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société*
- *de la mise en œuvre des règles de gouvernance et de la référence à un code de gouvernance*
- *des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général*
- *des principes et règles de détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux*
- *des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale*

Ce rapport a figuré à l'ordre du jour du Conseil du 1er avril 2011 et a été approuvé en séance.

I – COMPOSITION, PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1/ Règles spécifiques de fonctionnement et d'organisation du Conseil

1-a - Composition du Conseil d'Administration

A ce jour, le Conseil est composé de 5 membres. La liste incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est mentionnée dans la section XIV du rapport du Conseil à l'Assemblée Générale.

Le Conseil comprend deux administrateurs indépendants (MM Michel SARAZIN et Emmanuel THILLAYE du BOULLAY), au sens des règles de gouvernance et des critères adoptés par l'entreprise, soit un tiers du nombre des administrateurs

1-b - Délais moyens de convocation du Conseil

Les délais moyens de convocation du Conseil constatés sont de 15 jours environ, suivant un calendrier fixé annuellement.

1-c - Représentation des administrateurs

Les administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil par un autre administrateur. Le mandat doit être donné par écrit.

1-d - Présidence des séances du Conseil

Les séances du Conseil sont présidées par le Président ou en son absence, par un administrateur délégué par le Conseil.

1-e - Information des administrateurs

L'ensemble des pièces à l'appui des points à l'ordre du jour des Conseils Administrations est systématiquement joint à la convocation du conseil. Par ailleurs il est rappelé que chaque

administrateur peut se faire communiquer les informations qui lui semblent nécessaires à l'accomplissement de sa fonction.

1-f - Invité du Conseil

Au cours de l'exercice, le Directeur Général a assisté à l'ensemble des séances du Conseil et a été entendu par le Conseil à l'occasion des discussions portant sur les comptes sociaux et consolidés de DELACHAUX et sur les budgets et les prévisions à moyen termes du groupe.

Il a également participé à toutes les discussions préalables à la définition des stratégies du groupe.

2/ Fréquence des réunions du Conseil et taux de présence des administrateurs

Le Conseil se réunit autant de fois que nécessaire, pour une revue trimestrielle de l'activité et l'examen des points prévus à l'ordre du jour.

Le Conseil s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2010. Le taux de présence a été de 100 %. Les 4 séances du Conseil tenues au cours de l'exercice ont été présidées par le Président.

3/ Sujets examinés lors des Conseils d'Administration

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration dont la mission principale est de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre a notamment examiné ou adopté lors des différentes réunions les points suivants :

- revue financière (budget et résultats) ;
- arrêté des comptes annuels et semestriels ;
- revue de l'activité (écoulée et perspectives) ;
- examen et approbation des recommandations faites par les comités qui se sont tenus entre deux réunions du conseil d'administration ;
- composition et fonctionnement de la direction générale et du conseil d'administration: désignation des membres des comités stratégiques, d'audit et de rémunérations, établissement du règlement du comité stratégique, rémunérations des administrateurs et du directeur général, autorisation au directeur général d'accorder des cautions, avals ou garanties dans le cadre d'une enveloppe globale, approbation des conventions réglementées ;
- organisation générale du Groupe ;
- octroi de cautions, garanties ;
- opérations stratégiques (opérations d'acquisition, de création de filiales, de cession ou d'arrêt d'activité) ;
- augmentation de capital de filiales ;
- préparation et convocation de l'assemblée générale annuelle.

4/ Comités spécialisés

4-a – Le Comité stratégique

Il est composé de Monsieur François DELACHAUX, en qualité de Président, Monsieur Emmanuel THILLAYE du BOULLAY en qualité de Secrétaire, Madame Marie DELACHAUX et Monsieur Stéphane DELACHAUX.

Ce comité a notamment pour objet d'évaluer et de donner au conseil d'administration son opinion sur les orientations stratégiques proposées par la société.

Au cours de l'exercice 2010, ce comité s'est réuni quatre fois. Le taux de présence a été de 100 %.

Les travaux du Comité ont consisté à analyser les positions concurrentielles de chacune des activités et ses synergies avec les autres activités du groupe, à examiner les alternatives afin de déterminer et retenir les investissements et les choix pour le futur.

4-b - Le Comité d'audit

Il est composé de Monsieur Emmanuel THILLAYE du BOULLAY en qualité de Président et Monsieur Stéphane DELACHAUX en qualité de Secrétaire.

Le comité d'audit a pour mission d'émettre un avis sur les méthodes comptables employées pour établir les comptes et sur l'organisation de l'audit interne du groupe. Il s'informe notamment auprès du Directeur Général, du Directeur Financier ainsi que des commissaires aux comptes de la société.

En outre, le Comité a entendu les conclusions des commissaires aux comptes sur les comptes. Il s'est assuré que les moyens mis en œuvre par le Groupe permettaient à ceux-ci de remplir leurs missions.

Ce comité s'est réuni 3 fois en 2010 (1 fois en avril pour l'examen des comptes de l'exercice 2009, 1 fois en août pour l'examen des comptes semestriels 2010 et une fois en décembre pour la préparation des travaux de clôture). Le taux de présence a été de 100 %.

4-c- Le Comité des nominations et des rémunérations

Il est composé de Madame Marie DELACHAUX, Secrétaire et Monsieur Michel SARAZIN, Président.

Ce comité a notamment pour mission d'étudier et faire des propositions quant à la rémunération du Directeur Général, de proposer au Conseil des règles de répartition des jetons de présence et d'examiner toute question que lui soumettrait le Président et notamment les projets d'augmentation de capital réservées aux salariés.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni 4 fois en 2010. Le taux de présence a été de 100 %.

II – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE ET LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Il est rappelé que le Conseil de la société a opté pour la séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général depuis 2004.

Le Conseil veille au respect de la gouvernance et notamment le respect de la limitation des pouvoirs respectifs du Conseil et de la Direction Générale tel que défini dans la Charte de gouvernance. Celle-ci ne prévoit pas de règles limitant strictement les pouvoirs du Directeur Général.

III- MISE EN ŒUVRE DES REGLES DE GOUVERNANCE ET REFERENCE A UN CODE DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration, sous la conduite du Président, a adopté depuis 2004 une Charte de gouvernance qui est également le Règlement intérieur du Conseil.

Les règles de fonctionnement du Conseil sont dans l'ensemble conformes aux pratiques recommandées par le «Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées» tel que défini par l'AFEP/MEDEF (www.medef.fr).

En comparant ses pratiques avec les recommandations du Code AFEP/MEDEF, le Conseil apporte les commentaires suivants :

- ✚ durée du mandat d'administrateur fixée à 6 ans (recommandation AFEP/MEDEF / 4 ans) : ce point a été abordé par le Conseil et il n'apparaît pas dans le contexte actuel que la réduction à quatre ans de la durée des mandats soit un facteur d'amélioration du fonctionnement du Conseil.
- présence d'administrateurs indépendants : le Conseil est composé d'un tiers d'administrateurs indépendants et les critères d'indépendance retenus sont conformes à ceux du Code AFEP/MEDEF.
- évaluation des travaux du Conseil : il n'a pas été procédé à une évaluation formelle de ses travaux par le Conseil au cours des exercices 2009 ni 2010.

IV– DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Introduction :

Dans le cadre de la poursuite de ses activités et de sa stratégie, le groupe DELACHAUX fait face à un certain nombre de risques et aléas, provenant de sources internes ou externes.

En vue d'y remédier, le groupe DELACHAUX a mis en place une organisation adaptée ainsi que des procédures dont l'objectif est d'identifier, de quantifier et de s'assurer que le groupe DELACHAUX s'est doté de moyens suffisants pour se prémunir de tels risques. L'objectif de cette structure est aussi de conforter l'entreprise dans l'atteinte de ses objectifs opérationnels et stratégiques.

1) Objectifs du Groupe en matière de procédures de contrôle interne

Le contrôle interne fait partie intégrante de la stratégie du groupe DELACHAUX. Il s'applique dans toutes les filiales du groupe. Le Groupe a retenu le Guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence AMF du contrôle interne et définit les politiques et procédures destinées à :

- *veiller à ce que la réalisation des opérations effectuées au sein de l'entreprise soit conforme aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations définies par le Conseil d'Administration et aux objectifs de la Direction Générale ;*
- *définir une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant de ressources et de compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils et des pratiques appropriées ;*
- *recenser, analyser les principaux risques indentifiables au regard des objectifs de la société et s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;*
- *garantir la qualité et la fiabilité des informations comptables, financières et de gestion qui sont destinées aux organes sociaux de l'entreprise, aux autorités de contrôle, aux actionnaires et au public.*

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que des risques d'erreurs ou de fraudes aient été totalement éliminés ou maîtrisés.

2) Organisation du groupe

DELACHAUX S.A. est une société dont les actifs sont ceux de son activité industrielle propre dans les Métaux et la Conductique (l'activité Injection a été cédée en septembre 2008), ainsi que ses participations dans ses filiales; à côté de son activité industrielle directe, la maison mère a pour fonction de :

- *définir et mettre en œuvre la stratégie du groupe,*
- *superviser la gestion des filiales (ressources humaines, communication, achats..),*

- assurer les relations avec la communauté financière (banques, Bourse...),
- mettre en place et suivre des procédures communes (reporting, contrôle de gestion, comptabilité...)

Le groupe DELACHAUX est organisé en branches que sont le Ferroviaire, la Conductique (qui regroupe les divisions Energie (CONDUCTIX-WAMPFLER), Magnétisme et Câblerie) et les Produits Spéciaux (qui regroupe les divisions Métaux et Aciers spéciaux).

Chaque division est autonome et dispose d'une organisation opérationnelle propre (Direction Générale, Direction Financière, contrôle de gestion, etc.). La société mère est présente au Conseil d'Administration ou Conseil de surveillance des principales filiales.

Le management des principales filiales opérationnelles du groupe DELACHAUX rapporte directement à la direction générale du groupe ou à la direction financière le cas échéant sur les sujets qui la concernent directement.

3) Composantes du dispositif de contrôle interne :

L'environnement de contrôle interne mis en œuvre par le Groupe est fondé sur :

- une organisation claire et appropriée à l'activité du groupe. Ainsi l'organisation en place est le reflet de la manière dont le groupe est géré, c'est-à-dire par métier : ferroviaire (avec trois business units : systèmes de fixation ; soudure et matériel), Conductique (avec trois business units : énergie, magnétisme et câblerie), Métaux et Aciers Spéciaux.

Les fonctions support (ressources humaines, contrôle de gestion, consolidation, informatique, juridique) disposent par ailleurs des moyens nécessaires pour soutenir et contrôler l'ensemble des opérations du groupe, soit à partir du siège, soit à partir des principales filiales du groupe (PANDROL, RAILTECH INTERNATIONAL, CONDUCTIX-WAMPFLER AG, CONDUCTIX-WAMPFLER USA) :

- des systèmes d'information adaptés aux activités et à l'organisation du groupe (déploiement SAP dans la division Energie ; utilisation d'autres ERP pour les autres activités)
- des outils et processus de gestion des ressources humaines permettant au Groupe de disposer des compétences nécessaires à la conduite de ses activités et à la réalisation de ses objectifs d'une part, et de veiller à l'évolution et à la formation continue de l'ensemble des collaborateurs d'autre part.

Les principaux acteurs du contrôle interne regroupent :

- les comités stratégiques, d'audit, des rémunérations et des nominations mentionnés dans la première partie de ce rapport.
- le comité de direction Groupe composé du Directeur Général, du Directeur Financier et des responsables des principales branches du groupe ; ce comité traite de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement du groupe et se réunit une fois par mois.
- le comité des fonctions centrales qui réunit outre les membres du comité de direction, les responsables des fonctions Ressources Humaines, Systèmes d'information et Juridique ; ce comité se réunit une fois par mois pour une présentation par chaque fonction centrale des dossiers en cours.
- les comités de direction de chacune des activités du groupe au cours de laquelle sont abordés l'ensemble des sujets concernant l'activité ; ces comités se réunissent une fois par mois, avec dans le cas du ferroviaire et de la Conductique des réunions additionnelles trimestrielle ou semestrielle réunissant un nombre élargi de participants.
- le service de la qualité : le pilotage du système qualité est assuré par un service de la qualité présent dans chaque filiale à vocation industrielle et s'appuie sur les responsables de

chaque établissement et filiale. Il fait l'objet d'un référentiel documentaire structuré, rassemblant les descriptions de processus ainsi que les procédures qualité.
La surveillance du système de la qualité s'exerce au travers d'un comité de pilotage des actions d'amélioration continue.

4) Evaluation et procédures de gestion des risques

Les procédures de contrôle interne s'inscrivent dans une perspective continue d'identification, d'évaluation et de gestion des risques susceptibles d'impacter la réalisation des objectifs définis par le groupe. L'évaluation des facteurs de risque contribue notamment à définir des activités de contrôle appropriées.

L'identification et analyse des risques sont de la responsabilité du comité de direction du groupe qui réunit autour du directeur général les directeurs des principales branches du groupe et le directeur financier.

Les principaux risques identifiés sont les suivants : les risques liés à l'environnement économique, les risques liés au développement de nouveaux produits, la responsabilité civile liée aux produits et services rendus et les risques des marchés financiers (change, intérêt, liquidité).

Il est rendu compte des principaux risques et de leurs modalités de gestion dans le Chapitre VII «Facteurs de risques» du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.

5) La gestion du contrôle interne :

La Direction Générale dispose d'outils divers pour superviser en permanence les activités du Groupe, tels que par exemple :

- le système de reporting mensuel permettant de suivre, d'analyser en permanence les réalisations de l'ensemble des unités du groupe et de prendre les décisions qui s'imposent. Une description détaillée de ce système est présentée dans le paragraphe suivant.
- les divers indicateurs de pilotage s'appuyant sur l'analyse des réalisations des différentes activités.

Par ailleurs, la Direction Générale analyse périodiquement la performance et la correcte application du système de contrôle interne dans les entités opérationnelles et les départements supports du groupe. Réalisées généralement par un contrôleur technique ou financier du siège, elles consistent principalement :

- à s'assurer de l'efficacité de l'organisation en fonction des objectifs fixés par le Groupe,
- à analyser la correcte application et la pertinence des procédures de contrôle interne et définir les plans d'amélioration,
- de façon générale, à identifier les risques inhérents à l'activité et évaluer les processus en place pour y remédier.

6) le contrôle de l'information comptable et financière :

Les activités de contrôle de l'information comptable et financière sont des éléments majeurs du contrôle interne. Elles s'appuient sur la revue des différents arrêtés de résultat et reporting établis par le groupe.

- Clôture des comptes

Toutes les sociétés du groupe DELACHAUX procèdent à des arrêtés de comptes dans les conditions légales les 30 juin et 31 décembre de chaque année avec pour:

- les comptes intermédiaires : une revue limitée effectuée par les commissaires aux comptes sur les principales filiales du groupe
- les comptes annuels : un audit des comptes ainsi que de la liasse de consolidation par les commissaires aux comptes avant leur transmission au siège social pour traitement et production des comptes consolidés.

Chaque arrêté donne lieu à une réunion de synthèse entre la direction du groupe et les directions des divisions visant à définir les options à retenir pour ces arrêtés.

Les comptes consolidés du groupe sont établis par sa direction financière selon les principes en vigueur et font l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes pour les comptes semestriels et d'un audit pour les comptes annuels. La direction financière utilise le logiciel de consolidation Cartesis. A l'issue de ces arrêtés, il est procédé aux publications légales.

Le Groupe établit d'autre part une consolidation simplifiée au 31 mars et 30 septembre de chaque année.

- Reporting d'activité

Toutes les filiales du groupe DELACHAUX renseignent les tableaux de reporting, dont le format a été défini au siège, et qui comprennent notamment les indications d'activité sur la facturation, les prises de commandes et le carnet de commandes.

Ces tableaux de reporting transmis au siège social le cinq de chaque mois sont assortis des notes et commentaires nécessaires à leur analyse et à leur compréhension. Une synthèse est effectuée par la Direction du Groupe.

- Reporting de résultat

Toutes les filiales du Groupe DELACHAUX établissent de façon mensuelle un compte de résultat selon le format défini par le siège ainsi qu'un bilan. Ces éléments, assortis des commentaires nécessaires à leur compréhension et analyse des écarts par rapport au budget, sont transmis au siège social le vingt de chaque mois. Une synthèse est effectuée par la Direction du Groupe.

- Budget

La procédure budgétaire démarre en septembre et se termine mi-décembre avec la consolidation de l'ensemble des budgets, une actualisation des budgets étant réalisée au mois de juillet.

7) Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires :

Le Président du Conseil et le Directeur Général, aidés du Directeur Financier du groupe définissent la politique de communication financière. Après la validation des comptes semestriels et annuels par le Comité d'Audit, le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes du groupe, une réunion SFAF est organisée au cours de laquelle les résultats du groupe sont présentés. En outre, le groupe fait appel à des conseils extérieurs en matière juridique, fiscale et sociale.

8) Contrôle externe :

Des contrôles externes sont effectués par des organismes de certification, dès lors que la plupart des sociétés du Groupe sont certifiées iso 9001-2000 et que le système de management de la qualité du groupe est audité de manière périodique par un organisme extérieur.

Le Groupe Delachaux a entrepris une démarche de certification ISO 14001, en sachant qu'actuellement plusieurs sites du groupe sont déjà ISO 14001 et que l'objectif est de certifier la totalité des sites en ISO 14001 d'ici à cinq ans.

9) Plan d'action pour l'exercice prochain :

La réalisation de différentes croissances externes en 2010 accompagnée de la nette reprise d'activité a retardé les actions initialement prévues de création d'une direction du contrôle interne et de réalisation d'une cartographie des risques majeurs au niveau du groupe et de ses branches, qui sont à présent programmées sur l'exercice en cours. D'ici là les équipes de direction opérationnelles et fonctionnelles continuent à assurer l'identification des risques principaux du Groupe en vue de les analyser et de mettre en place les actions correctives et/ou modification de la stratégie à apporter.

V – PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Dans le cadre de leur mandat, les administrateurs ne perçoivent que des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée Générale. Leur répartition s'effectue, sur proposition du Comité des rémunérations, selon des critères de fréquence des réunions, d'assiduité et de participation ou de présidence de comités spécialisés. Le Président effectue des missions dont la rémunération fait l'objet d'une convention réglementée soumise au Conseil et à l'approbation de l'Assemblée Générale.

La rémunération du Directeur Général fait l'objet d'une proposition du Comité des nominations et des rémunérations et d'une décision du Conseil et est révisée annuellement en fonction d'éléments de comparaison avec des sociétés similaires et des performances de la société.

Le Directeur Général perçoit une rémunération incluant une part fixe et une part variable.

L'élément clef de la détermination de la part variable est le ratio résultat net sur chiffre d'affaires.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une « retraite chapeau » dont les caractéristiques et les critères d'attribution sont en ligne avec les pratiques du marché, et bénéficiera d'une indemnité de départ à la retraite dont le montant et le versement sont subordonnés à des critères de performance dont le respect devra être constaté par le Conseil, et à l'ancienneté de 44 ans du Directeur Général au sein de la Société.

Le Directeur Général a renoncé en 2009 à son contrat de travail qui avait été signé le 3 octobre 1966.

Il est rappelé par ailleurs qu'aucun plan d'attribution d'actions gratuites n'a été mis en place au cours de l'exercice 2010.

VI MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

La société n'a pas mis en œuvre de règles spécifiques quant à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale. Les informations figurant dans les statuts sur ce point sont disponibles sur le site de la société (www.delachaux.fr).

Le Président du Conseil d'Administration :

François DELACHAUX

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société DELACHAUX

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société DELACHAUX S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et*
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.*

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;*
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;*
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.*

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Par ailleurs, notre lecture du rapport du président du conseil d'administration nous conduit à signaler le point suivant : parmi les points de divergences entre ses pratiques et les recommandations du code AFEP/MEDEF, le conseil d'administration n'a pas indiqué qu'il ne se conforme pas à l'ensemble des recommandations relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et n'en a pas expliqué les raisons.

Paris La Défense, le 27 avril 2011

Courbevoie, le 27 avril 2011

KPMG Audit

MAZARS

Département de KPMG S.A.

Laurent GENIN

Robert AMOYAL

Associé

Associé

16.4 Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France

La Société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise mis en place en vertu de l'article L.225-37 du code de commerce et adhère aux principes du gouvernement d'entreprise des sociétés cotées énoncés dans le rapport Medef/AFEP de décembre 2008, en particulier eu égard aux principes clés suivants :

- la responsabilité et l'intégrité des dirigeants et des administrateurs,
- l'indépendance du Conseil d'Administration,
- la transparence et la diffusion de l'information,
- le respect des droits des actionnaires.

En comparant ses pratiques avec les recommandations AFEP/MEDEF, le Conseil d'administration a apporté les commentaires suivants :

- La durée du mandat d'administrateur est fixée à 6 ans (recommandation AFEP/MEDEF : mandat d'une durée de 4 ans) : abordé en conseil, il est apparu que dans le contexte actuel, la réduction de la durée du mandat à quatre années ne constituait pas un facteur d'amélioration du fonctionnement du Conseil,
- Il n'a pas été procédé à une évaluation formelle des travaux du Conseil au cours des exercices 2009 et 2010,

On note par ailleurs que la société s'est écartée des recommandations Afep/Medef relatives à la présentation et de la communication des informations détaillées relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux qui si elles sont communiquées dans le présent document de référence, ne figuraient pas dans le rapport annuel 2010.

- A la suite de la réorganisation de l'actionariat de la Société, le Conseil d'administration ne comporte plus qu'un seul administrateur indépendant.

17 Salariés

17.1 Effectifs à la fin de la période de référence

Les effectifs moyens employés par le Groupe se répartissent comme suit :

Description	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Cadres	372	366	359
Employés	903	878	872
Ouvriers	1 536	1 336	1 563
Total des effectifs du Groupe	2 811	2 580	2 794

La ventilation des effectifs par secteurs d'activité est la suivante :

<i>Description</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Ferroviaire	1 496	1 275
Conductique	1 101	1 090
Métaux	54	51
Produits spéciaux	130	134
Services généraux	30	30
Total des effectifs du Groupe	2 811	2 580

17.2 Plans d'attribution d'actions et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux

Plan d'option de souscription ou d'acquisition d'actions : aucun plan de ce type n'existe à ce jour dans la Société.

Plan d'actions gratuites : les modalités des plans mis en œuvre sont décrites dans les paragraphes 15.1 et 21.1.8

17.3 Plans d'attribution d'actions et/ou autres avantages attribués aux salariés

Néant

18 Principaux actionnaires de la Société

18.1 Répartition actuelle du capital social et des droits de vote

A la connaissance des dirigeants de la Société, la répartition du capital, à la date de publication du Document de Référence et depuis 3 ans se présente comme suit :

Répartition du capital de la Société à la date du document de référence :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Pourcentage de détention du capital social	Nombre de droits de vote	Droits de vote
Sogrepar	9.732.462 ⁸	74,57%	17.217.691	83,36% ⁹
Sodelho	1	-	1	0
Public ¹⁰	3.319.097	25,43%	3.437.551	16,64%
Total	13.051.560	100,00%	20.655.243 ¹¹	100,00%

⁸ Auxquelles s'ajoutent les actions Delachaux détenues par les membres du Conseil d'administration.

⁹ Sur la base d'un capital composé de 13.51.560 actions représentant 20.655.243 droits de vote en application de l'article L223-11 du code de Commerce, et sur la base des comptes nominatifs au 30 septembre 2011.

¹⁰ Incluant les actionnaires autres que Sogrepar inscrits au nominatif.

¹¹ Calculé sur la base des comptes nominatifs au 30 septembre 2011.

Répartition du capital social et des droits de vote avant opération de réorganisation de l'actionnariat de la Société¹² :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Nombre d'actions à droit de vote double	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Branche André Delachaux	601.133 ¹³	4,61%	155	601.288	2,91%
Branche Pierre Delachaux	51.610	0,39%	3.215	54.825	0,27%
Branche Philippe Delachaux	167.081	1,28%	17.505	184.586	0,89%
Sogrepar	7.490.204	57,39%	7.485.204	14.975.408	72,48%
Autres nominatif	147.280	1,13%	103.477	250.757	1,21%
Public	4.594.252 ¹⁴	35,20%	-	4.594.252	22,24%
Total	13.051.560	100,00%	-	20.661.116	100%

Evolution de la répartition du capital social et des droits de vote de la Société au cours des trois derniers exercices :

Actionnaires	31/12/08	31/12/09	31/12/10
SOGREPAR			
<i>nombre d'actions</i>	7 485 204	7 485 204	7 485 204
<i>% capital</i>	57,69%	57,35%	57,35%
<i>nombre de droits de vote (1)</i>	13 863 374	14 970 408	14 970 408
<i>% droits de vote (1)</i>	71,53%	72,78%	72,56%
AUTRES NOMINATIFS			
<i>nombre d'actions</i>	88 189	329 638	997 663
<i>% capital</i>	0,68 %	2,53 %	7,64%
<i>nombre de droits de vote (1)</i>	116 998	412 927	1 092 245
<i>% droits de vote (1)</i>	0,60%	2,01 %	5,29%
FIDELITY INVESTMENTS (3)			
<i>nombre d'actions</i>	1 299 140	1 296 549	963 617
<i>% capital</i>	10,01%	9,93%	7,38%
<i>nombre de droits de vote (1)</i>	1 299 140	1 296 549	963 617
<i>% droits de vote (1)</i>	6,71	6,30%	4,67%
PUBLIC (2)			

¹² Etabli sur le fondement des comptes nominatifs préalablement à l'opération du 7 septembre 2011

¹³ dont 12.848 actions détenues au porteur

¹⁴ à l'exclusion des 12.848 actions détenues par des membres de la branche André Delachaux détenues au porteur

Actionnaires	31/12/08	31/12/09	31/12/10
<i>nombre d'actions</i>	4 102 198	3 940 169	3 605 076
<i>% capital</i>	31,62 %	30,19%	27,62%
<i>nombre de droits de vote (1)</i>	4 102 198	3 940 169	3 605 076
<i>% droits de vote (1)</i>	21,16%	19,16%	17,47%
TOTAL			
<i>nombre d'actions</i>	12 974 731	13 051 560	13 051 560
<i>% capital</i>	100,00%	100,00%	100,00%
<i>nombre de droits de vote (1)</i>	19 381 710	20 568 052	20 631 346
<i>% droits de vote (1)</i>	100,00%	100,00%	100,00%

(1) après prise en compte des droits de vote double

(2) incluant les actions dont les titulaires sont inscrits au nominatif et la famille DELACHAUX, à l'exclusion de Fidelity Investissements

(3) après prise en compte de la déclaration de franchissement de seuil à la baisse telle que mentionnées à la décision AMF du 27 mai 2011.

La répartition du capital social de la Société est exposée après prise en compte des droits de vote double dont l'attribution, qu'elle représente à toute action entièrement libérée eu égard à la quotité du capital, est subordonnée, conformément à l'article 18-2 des statuts de la Société, à son inscription nominative au nom du même actionnaire pour une durée au moins égale à deux ans.

Offre publique d'achat simplifiée initiée par Sogrepar SA et visant les actions de la Société :

Il est précisé que les actions non détenues par Sogrepar SA font l'objet d'une offre publique d'achat selon la note d'information déposée par l'initiateur ayant reçue un avis de conformité de l'Autorité des marchés financiers en date du 4 octobre 2011 sous le numéro de visa 11-445, et dans les conditions exposées au paragraphe 12.2 du présent Document de référence.

La Société a recommandé aux actionnaires d'apporter leurs actions à ladite offre aux termes d'une note en réponse ayant reçu l'avis de conformité de l'AMF en date du 4 octobre 2011 sous le numéro de visa 11-446.

Franchissements de seuils

- Par courrier reçu le 15 avril 2010, et sur la base des informations publiées sur le site de l'AMF, la société FIL Limited¹⁵ (P.O. Box HM670, Hamilton HMCX, Bermudes) a déclaré avoir franchi à la baisse, le 12 avril 2010, par suite d'une cession d'actions Delachaux sur le marché, le seuil de 5 % du capital de la société DELACHAUX et détenir 963.617 actions Delachaux représentant autant de droits de vote, soit 7,38 % du capital et 4,67 % des droits de vote de la société.
- Par courrier reçu le 27 mai 2011, et sur la base des informations publiées sur le site de l'AMF, la société FIL Limited(*) (P.O. Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes) a déclaré avoir franchi à la baisse, le 25 mai 2011, par suite d'une cession d'actions Delachaux sur le marché, le seuil de 5 % des droits de vote de la société Delachaux et détenir 626.385 actions Delachaux représentant autant de droits de vote, soit 4,80 % du capital et 3,04 % des droits de vote de la Société.
- Par courrier reçu le 7 septembre 2011, et sur la base des informations publiées sur le site de l'AMF (décision et informations AMF n°211C1665 du 8 septembre 2011), la société anonyme Ande Investissements (231 Val des Bons Malafes L-2121 Luxembourg), contrôlée au plus haut niveau par

¹⁵ (*) FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity International.

M. et Mme André Delachaux, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 septembre 2011, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote, et de 2/3 des droits de vote de la société Delachaux et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Sodelho et Sogrepar, 8 310 002 actions Delachaux représentant 15.795.231 droits de vote, soit 63,67% du capital et 76,68% des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la prise de contrôle par Ande Investissements de la société Sodelho lors de la réalisation d'opérations d'apport de titres Sogrepar et DELACHAUX à cette dernière.

- En complément à l'information précédente n°C1665 du 8 septembre 2011, et par courrier reçu le 8 septembre 2011, complété par un courrier reçu le 13 septembre 2011, la société anonyme Ande Investissements (231 Val des Bons Malafes L-2121 Luxembourg), contrôlée au plus haut niveau par M. et Mme André Delachaux et la société Financière Danube Sàrl (20 avenue Monterey L-2163 Luxembourg) ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 7 septembre 2011, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote, et de 2/3 des droits de vote de la société DELACHAUX et détenir de concert, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Sodelho et Sogrepar, 8.310.002 actions DELACHAUX représentant 15 795 231 droits de vote, soit 63,67% du capital et 76,68% des droits de vote de la société Delachaux.

Ce franchissement de seuils résulte de la conclusion d'un pacte d'actionnaires en date du 16 juin 2011, entré en vigueur le 7 septembre 2011, au terme duquel les sociétés Ande Investissements et Financière Danube déclarent notamment agir de concert (AMF D&I n°1695).

- Par courriers reçus le 15 septembre 2011, l'autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes (AMF D&I n°211C1710) :
 - la société anonyme Sogrepar (119 avenue Louis Roche, 92230 Gennevilliers) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 12 septembre 2011, le seuil de 2/3 du capital de la société Delachaux et détenir individuellement 9.712.945 actions Delachaux représentant 17.198.174 droits de vote, soit 74,42% du capital et 83,49% des droits de vote de la Société Delachaux ;
 - la société anonyme Ande Investissements (231 Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg), contrôlée au plus haut niveau par M. et Mme André Delachaux, a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 septembre 2011, le seuil de 2/3 du capital de la société DELACHAUX et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Sodelho et Sogrepar, 9.712.946 actions Delachaux représentant 17.198.175 droits de vote, soit 74,42% du capital et 83,49% des droits de vote de la société Delachaux;
 - la société anonyme Ande Investissements et la société Financière Danube Sàrl, (20 avenue Monterey L-2163 Luxembourg) ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 12 septembre 2011, le seuil de 2/3 du capital de la société Delachaux et détenir de concert, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Sodelho et Sogrepar, 9.712.946 actions Delachaux représentant 17.198.175 droits de vote, soit 74,42% du capital et 83,49% des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de l'acquisition d'actions Delachaux sur le marché par la société Sogrepar SA.

18.2 Contrôle de la Société

18.2.1 Détention d'actions supérieure à 5% du capital et des droits de vote de la Société

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés dans le tableau figurant ci-dessus détenant plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société, à savoir la société Sogrepar SA.

La Société Delachaux est contrôlée par la société Sogrepar, société anonyme au capital de 187.317 Euros, dont le siège social est sis 119, avenue Louis Roche, 92230 Gennevilliers, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 318 906 997.

La société Sogrepar SA est contrôlée à 100% (moins 6 actions prêtées à des administrateurs et à Financière Danube) par la société Sodelho SA, société anonyme au capital de 2.464.808 euros, dont le siège social est sis 119 avenue Louis Roche, 92230 Gennevilliers, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 393 205 901 ("**Sodelho**"), elle-même détenue :

- (i) à hauteur de 54,20% par Ande Investissements, société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 231 Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 60281 ("**Ande Investissements**"), dont les intérêts sont ultimement détenus par Monsieur et Madame André Delachaux, et
- (ii) à hauteur de 45,47% par Financière Danube, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 20 avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, immatriculée sous le numéro B161349 ("**Financière Danube**") contrôlée indirectement, via la société Danube Investissement Sàrl, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 20, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 162343, par des fonds gérés et conseillés par des filiales indirectes de CVC Capital Partners SICAV-FIS S.A,
- (iii) à hauteur de 0,33% par Monsieur Jean-Pierre Colliaut, Président du conseil d'administration et directeur général de Delachaux, aux termes d'un apport en nature d'actions Delachaux à Sodelho réalisé le 20 septembre 2011.

La Société estime qu'il n'existe pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive, notamment au regard :

- des accords passés dans le cadre du concert formé par Financière Danube et Ande Investissements, notamment au titre du pacte d'actionnaires, dont un résumé est exposé au paragraphe 18.2.2 suivant,
- des règles de gouvernance mises en place, tant au en application du pacte d'actionnaires susvisé que du règlement intérieur dont les principales dispositions sont exposées au paragraphe 16.1 du Document de Référence et notamment
 - o les règles de composition du conseil d'administration, et des comités,
 - o les règles déontologiques et règles de gouvernance mises en place dans le cadre du règlement intérieur du Conseil d'administration,
 - o la présence d'un administrateur indépendant au sein du conseil d'administration et des comités.

18.2.2 Pactes d'actionnaires

- **Avant le 7 septembre 2011 et la réorganisation de l'actionnariat de la Société :**

- trois engagements collectifs de conservation de titres répondant aux prescriptions des articles 885 I bis et suivants du code général des impôts, portant sur plus de 20 % des droits financiers et des droits de vote attachés aux actions émises par la société DELACHAUX ont été conclus par plusieurs actionnaires, dont les dirigeants, le 29 mars 2004,
- trois engagements de conservation de titres répondant aux exigences des dispositions des articles 885 Ibis et suivants du code général des impôts ont également été signés le 26 décembre 2005 par plusieurs actionnaires dont la société SOGREPAR et les dirigeants.

- trois engagements de conservation de titres conformes aux dispositions des articles 885 I bis et 787 B du CGI ont été signés les 21 et 30 décembre 2009 par plusieurs actionnaires dont la société SOGREPAR et les dirigeants.

Ces engagements de conservation avaient une durée initiale de 6 ans et portent sur plus de 20 % des droits financiers et des droits de vote attachés aux actions émises par la société Delachaux.

Ces engagements de conservation n'ont plus vocation à s'appliquer après le 7 septembre 2011 et la réorganisation de l'actionnariat de la Société.

- **Après le 7 septembre 2011 et la réorganisation de l'actionnariat de la Société :**

Suite à la réorganisation de l'actionnariat de la Société, le 7 septembre 2011 et à la connaissance de la Société, les autres conventions entre actionnaires de la Société, ou de clauses d'actionnaires ou d'actionnaires agissant de concert susceptibles d'affecter la répartition du capital ou des pouvoirs, ou d'avoir une incidence sur le patrimoine, la situation financière, l'activité, les résultats et les perspectives de la Société., sont les suivantes :

- ***Le pacte d'actionnaires conclu en date du 16 juin 2011 entre Ande Investissement et Financière Danube (ci-après dénommé le « Pacte »)***

Ande Investissements et Financière Danube détiennent respectivement 54,20% et 45,47% du capital social et des droits de vote de la société Sodelho SA, qui détient elle-même l'intégralité du capital social de Sogrepar SA (moins 6 actions prêtées aux administrateurs et à Financière Danube). Le Pacte est entré en vigueur le 7 septembre 2011, date à laquelle la société Delachaux a adhéré audit Pacte. Sodelho SA et Sogrepar SA ont également adhéré au Pacte à cette date.

Le Pacte a fait l'objet d'un dépôt à l'autorité des marchés financiers par courrier en date du 8 septembre 2011.

Il est précisé que notamment qu'Ande Investissements et Financière Danube entendent agir de concert vis-à-vis de Delachaux, au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce, ce qui est une condition essentielle de la conclusion du Pacte.

Le Pacte permet à Ande Investissements de demeurer majoritaire en droits de vote au niveau de Sodelho SA (et donc par construction également au niveau de Sogrepar SA et Delachaux SA) ainsi que d'être prépondérant au sein du concert qu'elle forme avec Financière Danube.

Les principales dispositions du Pacte sont les suivantes :

- (i) Gouvernance et politique commune des parties au Pacte**

- ***Absence d'offre publique obligatoire – Droits de vote double***

Sauf accord exprès en ce sens, Ande Investissements et Financière Danube ne procéderont à aucun transfert d'actions des sociétés Sodelho SA, Sogrepar SA ou Delachaux SA qui aurait pour conséquence d'obliger une des parties à déposer auprès de l'Autorité des Marchés Financiers une offre publique sur les actions Delachaux SA. Cet engagement est valable pour une période de huit ans à compter de l'entrée en vigueur du Pacte.

Le Pacte prévoit le maintien des dispositions relatives à l'attribution d'un droit de vote double aux actionnaires ayant détenu leurs titres en forme nominative depuis plus de deux ans.

- ***Composition du conseil d'administration de Delachaux SA***

Au plus tard à l'issue de l'offre publique qui sera déposée par la société Sogrepar et portant sur l'ensemble des actions de la société Delachaux et tant que cette dernière sera cotée, son conseil d'administration sera composé au maximum de dix administrateurs, dont :

- quatre administrateurs désignés sur proposition d'Ande Investissements si Ande Investissements détient au moins 20% des droits de vote de Sodelho SA, ce nombre étant porté à deux si Ande Investissements détient entre 10% et 20% des droits de vote de Sodelho SA, et à un si Ande Investissements détient entre 5% et 10% des droits de vote de Sodelho SA ;
- trois administrateurs désignés sur proposition de Financière Danube si Financière Danube détient au moins de 20% des droits de vote de Sodelho SA, ce nombre étant porté à deux si Financière Danube détient entre 10% et 20% des droits de vote de Sodelho SA, et à un si Financière Danube détient entre 5% et 10% des droits de vote de Sodelho SA ;
- deux administrateurs seront des administrateurs indépendants au sens du code AFEP-MEDEF, et
- un administrateur sera désigné conjointement sur proposition d'Ande Investissements et Financière Danube et sera président directeur général de Delachaux SA.

Le conseil d'administration statuera à la majorité simple, et la voix du président ne sera pas prépondérante. Certaines décisions (les « **Décisions Importantes** ») devront toutefois faire l'objet d'un vote favorable (i) d'un administrateur désigné sur proposition d'Ande Investissements et (ii) d'un administrateur désigné sur proposition de Financière Danube (notamment sur les opérations relatives au capital social, le recours à l'endettement au-delà d'un certain seuil, l'établissement du budget annuel et du plan d'affaires ainsi que la nomination des principaux dirigeants de la Société).

▪ **Composition des comités**

Le Pacte prévoit la mise en place de trois comités par le conseil d'administration de Delachaux SA :

- un comité d'audit composé de cinq administrateurs (dont notamment un administrateur désigné sur proposition d'Ande Investissements, un administrateur désigné sur proposition de Financière Danube, un administrateur indépendant) et présidé par l'administrateur indépendant membre du comité d'audit ;
- un comité des nominations et des rémunérations composé de quatre administrateurs (à savoir un administrateur désigné sur proposition d'Ande Investissements, un administrateur désigné sur proposition de Financière Danube, un administrateur indépendant, et le président directeur général de la société) et présidé par l'administrateur indépendant membre du comité ; et
- un comité stratégique composé de quatre administrateurs (à savoir un administrateur désigné sur proposition d'Ande Investissements, un administrateur désigné sur proposition de Financière Danube, un administrateur indépendant, et le président directeur général de la société) et présidé par le président directeur général.

▪ **Politique de distribution des dividendes**

Ande Investissements et Financière Danube s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour que Delachaux SA distribue des dividendes au moins égaux à ceux de sociétés cotées équivalentes, sous réserve que de telles distributions soient compatibles avec les engagements financiers de Delachaux SA.

▪ **Endettement de Delachaux SA**

Ande Investissements et Financière Danube pourront, le cas échéant, requérir que Delachaux SA souscrive à des nouveaux endettements, en vue d'une distribution des fonds ainsi obtenus aux

actionnaires de Delachaux SA, sous la forme d'une distribution de dividendes, de dividendes exceptionnels, de réserve, ou de prime. Ces distributions pourront éventuellement servir au rachat par Sodelho SA de tout ou partie de la participation de Financière Danube dans son capital.

Les parties au Pacte pourront envisager que Delachaux SA souscrive à un endettement complémentaire sous réserve du respect des engagements financiers du groupe et que les ratios d'endettement de ce dernier soient en ligne avec les pratiques de marché.

En toute hypothèse, Financière Danube aura le droit de faire racheter tout ou partie de sa participation dans Sodelho SA par celle-ci en faisant usage de ces distributions, à la valeur de marché des sociétés du groupe Delachaux déterminée par les parties ou à dire d'expert.

(ii) Liquidité

Le Pacte organise la cession à terme de la participation dans Sodelho SA de Financière Danube tout en permettant à Ande Investissements, dans certaines hypothèses, de conserver le contrôle sur le groupe Delachaux.

▪ **Période de conservation**

A l'exception des actions de préférence sans droit de vote qui seront souscrites par Financière Danube afin de financer l'offre publique d'achat simplifiée qui sera déposée par Sogrepar, les actions de Sodelho SA détenues par Ande Investissements et Financière Danube font l'objet d'une obligation de conservation pour une période de quatre ans (la « **Période de Conservation** »).

▪ **Liquidité par le bas – promesse d'achat et droit de sortie conjointe**

Ande Investissements et Financière Danube pourront bénéficier d'une liquidité à travers le marché en faisant vendre par Sogrepar SA des actions de Delachaux SA correspondant par transparence à la participation qu'ils détiennent dans Sodelho SA et sur laquelle ils entendent obtenir une liquidité.

Dans la mesure où Ande Investissements souhaite demeurer l'actionnaire de contrôle de la Société et rester au capital après que Financière Danube ait liquidé sa participation, Ande Investissements bénéficiera à tout moment d'une promesse d'achat sur un nombre d'actions Sodelho SA permettant à Ande Investissements de conserver, indirectement, le contrôle en droits de vote de Delachaux SA.

En cas de mise en œuvre de ce mécanisme de liquidité sur le marché, Ande Investissements et Financière Danube bénéficieront d'un droit de sortie conjointe. Si Ande Investissements souhaite bénéficier de son droit de sortie conjointe ou vend les actions qu'elle détient dans Sodelho SA, elle perdra alors le droit d'exercer la promesse d'achat sus-visée.

▪ **Liquidité par le haut – droit de premier refus et droit de préemption**

Ande Investissements et Financière Danube pourront bénéficier d'une liquidité par voie de cession de leurs participations respectives dans Sodelho SA à un tiers à l'issue de la Période de Conservation, étant précisé qu'Ande Investissements et Financière Danube bénéficieront toutes deux d'un droit de premier refus sur leurs participations réciproques dans Sodelho SA.

A défaut d'exercice de ce droit de premier refus par la partie non cédante, la partie souhaitant obtenir la liquidité de sa participation dans Sodelho SA aura le droit de céder sa participation à un tiers.

Dans le cadre d'une telle cession à un tiers, l'actionnaire non cédant bénéficiera d'un droit de préemption sur un nombre d'actions Sodelho SA qui s'il n'en faisait pas l'acquisition auprès de l'actionnaire cédant, lui ferait perdre, par transparence, le contrôle en droits de vote de Delachaux SA.

A défaut d'exercice de son droit de préemption, l'actionnaire non-cédant bénéficiera d'un droit de sortie conjointe.

Le tiers acquéreur de la participation de l'actionnaire cédant devra adhérer au pacte.

▪ **Interdiction de prise de participation dans Delachaux SA excepté à travers Sogrepar SA ou Sodelho SA**

Ande Investissements et Financière Danube s'engagent à ne pas acquérir de participation dans Delachaux SA, excepté à travers Sogrepar SA ou Sodelho SA.

Néanmoins, Ande Investissements pourra faire usage des dividendes ou de tous autres produits versés par Sodelho SA afin de réaliser des acquisitions directes dans Delachaux SA pour autant (i) qu'elle ait au préalable proposé à Financière Danube d'acquérir ses actions dans Sodelho SA pour un même montant et (ii) le flottant de Delachaux SA ne passe pas en dessous du seuil de 25 %.

(iii) Durée du Pacte

Le Pacte est conclu pour une durée initiale de vingt ans à compter de la réalisation du reclassement des actions du groupe Delachaux, qui sera automatiquement prolongée pour des périodes de deux ans, sauf s'il est dénoncé par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de six mois.

18.2.3 Nantissement d'actions

A la connaissance de la Société, une partie des actions de la Société détenues par Sogrepar SA ont fait d'un nantissement de comptes d'instruments financiers en date du 7 septembre 2011 aux termes du contrat de prêt syndiqué signé en date du 16 juin 2011 entre notamment, Financière Danube et Deutsche Bank AG, London Branch.

Les conditions du nantissement d'actions Delachaux sont, à la connaissance de la Société, les suivantes, étant précisé que Sogrepar s'est engagée, dans le cadre susvisé, sous certaines conditions et sous réserve de détenir l'intégralité des actions Delachaux, à affecter le solde de ces actions audit nantissement de comptes d'instruments financiers.

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
Sogrepar SA	<p>(i) En qualité de syndicataires chefs de file, d'établissements prêteurs, de coordinateurs, d'établissements arrangeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deutsche Bank AG, London Branch, 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, United Kingdom et - HSBC France, 103 avenue des Champs-Élysées, 75008, Paris, France, <p>(ii) En qualité de prêteurs et d'établissements arrangeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Natixis, 68/76 Quai de la Râpée, 75012, Paris, France. - Société Générale, 29, Boulevard Haussmann, 75009, Paris, France. - Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, 9 Quai du Président Paul Doumer, 92920, Paris La Défense Cedex France. <p>(iii) En qualité d'Agent et d'Agent des sûretés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deutsche Bank AG, London Branch, 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, United Kingdom. <p>(iv) les autres Prêteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - DZ Bank AG, 10 Aldersgate Street, London EC1A 4HJ, United Kingdom. - Crédit Industriel et Commercial, Financements d'Acquisitions, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 2 France. - Sumitomo Mitsui Banking Corporation, 99 Queen Victoria Street, London EC4V 4EH, United Kingdom. <p>(v) la banque garante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HSBC France, 103 avenue des Champs-Élysées, 75008, Paris, France. <p>(vi) ainsi que leurs cessionnaires, ou successeurs éventuels et les parties financières additionnelles au contrat le cas échéant.</p>	7 septembre 2011	<p>(i) A la fin de la période de sûreté c'est à dire la période courant à compter de la date de signature et se terminant à la date à laquelle l'ensemble des obligations garanties auront été inconditionnellement et irrévocablement payées et remboursées en totalité, et qu'aucune obligation ne subsiste envers les parties financières, ou</p> <p>(ii) plus tôt si cela est expressément autorisé au titre des documents de financement (Finance Documents).</p>	<p>A la demande et aux frais du constituant, l'agent des sûretés (Security Agent) prendra toute action nécessaire pour la mainlevée du nantissement à laquelle les parties financières (consentent expressément :</p> <p>(i) à la fin de la période de sûreté ou</p> <p>(ii) plus tôt si cela est expressément autorisé au titre des documents de financement.</p>	9.732.457	74,57%
Total	-	-	-	-	13.051.560	100%

18.2.4 Principales modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Il n'y a pas eu d'autres modifications significatives au cours des trois dernières années, que celles résultant en la répartition du capital mentionnée dans le tableau ci-dessus et consécutives aux opérations de réorganisation du capital décrites au paragraphe 12.2 du Document de Référence.

18.3 Contrat d'animation du Marché du Titre DELACHAUX

Un contrat de liquidité entre la Société, la société SOGREPAR, la Société Générale et SG Securities, prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance aux fins d'animation du marché, a été mis en place le 17 août 2000 et a fait l'objet d'une refonte le 26 novembre 2004.

Au titre de ce contrat (au titre duquel la Société Delachaux n'est pas apporteur), à la date du 30 juin 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1.317 titres DELACHAUX,
- 171.568,23 euros

19 Opérations avec des apparentés

Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées joint ci-dessous liste l'ensemble des conventions réglementées autorisées au cours de l'exercice ou approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice. Il est précisé qu'il n'existe aucune autre convention liant les sociétés du Groupe et ses dirigeants à l'exception de la convention conclue avec FD PARTNERS.

Il est précisé que les montants relatifs aux dites conventions avec Sogrepar, Sodelho et FD Partners sont précisés dans la note 47 « *transactions avec les parties liées* » des comptes consolidés au 31 décembre 2010 présentés dans le chapitre 20.2.1 ; il est précisé par ailleurs que la société Devaux Werts pour laquelle le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées reproduit ci-dessous, indique une avance de 7.344.135,54 Euros, a été mise en liquidation judiciaire au cours de l'année 2010 et que le montant mentionné correspond au montant de l'avance au jour de la mise en liquidation judiciaire.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 7 septembre 2011, a préalablement autorisé la signature des conventions suivantes, conformément aux dispositions de l'article L225-38 du Code de Commerce :

- (i) Le contrat de financement syndiqué « senior facilities agreement » (« **SFA** ») signé le 16 septembre 2011 avec différentes banques dont Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank AG, London Branch, HSBC France, Natixis et Société Générale en tant que banques arrangeuses (« Mandated Lead Arrangers and Bookrunners »), et Deutsche Bank AG, London Branch en tant qu'agent (« Agent and Security Agent »), par les sociétés Delachaux SA, HRT SAS et Railtech International SA, et prévoyant la mise à disposition au bénéfice de ces sociétés, notamment, et éventuellement d'autres filiales de Delachaux SA, un montant global de 510M€, suivant la description qui en est faite au paragraphe 10.3.3, et de la convention de subordination de remboursement du prêt y afférente (« **Intercreditor Agreement** ») mentionnée au paragraphe 10.3.3, à laquelle est également partie la société Sogrepar, ladite convention ayant pour objet (entre autres) de déterminer les principes, conditions et engagements de réallocation de certaines sommes perçues par Sogrepar, notamment au bénéfice de la Société, en vue notamment, du remboursement du prêt SFA,
- (ii) Les conventions et engagements accessoires au SFA, au contrat de prêt syndiqué signé en date du 16 juin 2011 entre notamment, Financière Danube et Deutsche Bank AG, London Branch et Sogrepar, tel que mentionné au paragraphe 18.2.3, et aux conventions de subordination s'y rapportant (ci-après

dénommés les « **Documents de Financement** ») et ayant pour objet la mise en œuvre des stipulations des Documents de Financement;

(iii) Le pacte d'actionnaire, au titre de l'adhésion de la Société audit pacte, tel que décrit au paragraphe 18.2.2 du présent document.

Le conseil d'administration en date du 9 septembre 2011 a également autorisé la conclusion d'un contrat de prêt intragroupe entre la société Delachaux et la société Railtech International d'un montant maximum de cent millions d'euros, entrant dans le cadre du remboursement du contrat de financement du 24 juillet 2006 mentionné au paragraphe 4.1.4.

Ces conventions feront l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions des articles L225-38 et suivants du code de commerce.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de conseil d'administration. Votre conseil d'administration du 9 février 2010 a autorisé le renouvellement des conventions suivantes :

▪ Avances financières consenties à des sociétés du Groupe

	Raoul Lenoir SAS	Tamaris Industries SAS	Devaux-Werts SAS	HRT France SAS	HRT UK
Montant de l'avance au 31.12.2010	1 963 440,95 €	3 000 000 €	7 344 135,54	0€	0€
Produits financiers en 2010	13 026 €	10 105 €	0€	16 341€	87 298 €
Personnes concernées	François DELACHAUX	François DELACHAUX	François DELACHAUX	François DELACHAUX Michel SARAZIN	Jean-Pierre COLLIAUT

▪ **Avances financières consenties à Delachaux**

	Sogrepar SAS	Sodelho SAS
Montant de l'avance au 31 12 2010	4 443 815, 91 €	2 880 538, 54 €
Charges financières en 2010	166 338 €	74 467 €
Personnes concernées	François Delachaux Stéphane Delachaux Marie Delachaux	François Delachaux Stéphane Delachaux Marie Delachaux

taux de rendements bruts à

▪ **Prestations facturées par la société F.D PARTNERS**

La société F.D PARTNERS, société de conseil et d'assistance, met à disposition de DELACHAUX S.A ses services et prestations, incluant l'activité de Président du Conseil d'Administration de Monsieur François DELACHAUX.

Le montant des prestations facturées à ce titre à votre société par la société F.D PARTNERS en 2010 s'élève à 240.000 € HT.

▪ **Conventions de prestations de services techniques, comptables, informatiques et de management fees**

Sociétés	Produits 2010	Personnes concernées
Raoul Lenoir SAS	296 696 € HT	François Delachaux Jean Pierre Colliaut
Tamaris Industries	311 200 € HT	François Delachaux Jean Pierre Colliaut
Fonderies Nicolas	93 600 € HT	François Delachaux Jean Pierre Colliaut
Conductix-Wampfler ltd (Angleterre)	57 900 € HT	Jean Pierre Colliaut
Conductix-Wampfler Wuhan (Chine)	211 035 € HT	François Delachaux Jean Pierre Colliaut
Conductix-Wampfler srl (Italie)	181 295 € HT	Jean Pierre Colliaut
Conductix-Wampfler Inc (USA)	271 645 € HT	François Delachaux Jean Pierre Colliaut
Conductix-Wampfler Corp (Canada)	4 900 € HT	Jean Pierre Colliaut
Conductix-Wampfler Pty Ltd (Australie)	21 700 € HT	Jean Pierre Colliaut
MEC SRL (Italie)	76 498 € HT	Jean Pierre Colliaut
Railtech International	721 105 € HT	François Delachaux Jean Pierre Colliaut Michel Sarazin
Railweld	46 900 € HT	Jean Pierre Colliaut
Railtech China	129 840 € HT	Jean Pierre Colliaut
HRT UK (Pandrol)	372 750 € HT	Jean Pierre Colliaut
Railtech Schlatter Systems	18 950 € HT	Jean Pierre Colliaut
Conductix-Wampfler AG (Allemagne)	438 045 € HT	Jean Pierre Colliaut
Sogrepar SAS	3 918 € HT	François Delachaux Stéphane Delachaux Marie Delachaux
Sodelho SAS	3 918 € HT	François Delachaux Stéphane Delachaux Marie Delachaux

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

▪ **Conventions d'intégration fiscale entre DELACHAUX S.A et ses filiales françaises**

En 2006, les conventions d'intégration fiscales entre la société DELACHAUX S.A et ses filiales françaises, applicable pour la première fois en 2004, ont fait l'objet :

- d'un avenant pour les sociétés déjà incluses dans l'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2004, soit les sociétés HRT FRANCE, TAMARIS INDUSTRIES, RAOUL LENOIR, DEVAUX WERTS et FONDERIES NICOLAS.
- de nouvelles conventions pour les sociétés RAILTECH INTERNATIONAL et RAILWED SOTIF applicables à dater du 1^{er} janvier 2006.

Ces avenants et conventions prévoient l'indemnisation, dans certaines conditions, par DELACHAUX S.A des surcouts fiscaux éventuels liés à la sortie du groupe d'intégration fiscale.

b) Sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

▪ **Indemnité de départ en retraite**

Votre conseil d'administration réuni le 5 juin 2009 a consenti à Monsieur Jean-Pierre COLLIAUT une indemnité de départ en retraite spécifique eu égard à son ancienneté de quarante-trois ans dans le Groupe. Le versement de cette indemnité est subordonné à des critères de performance dont le respect devra être constaté par le Conseil d'administration.

Fait à Paris La Défense et à Courbevoie, le 27 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

K P M G A U D I T
M A Z A R S

Laurent GENIN
Robert AMOYAL

20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe

20.1 Etats financiers semestriels consolidés 2011 et rapport des commissaires aux comptes

20.1.1 Etats financiers consolidés au titre du premier semestre 2011

Compte de résultat consolidé au 30 Juin 2011

Résultat consolidé (en milliers d'euros)	Notes	06-2011	06-2010	2010
Chiffre d'affaires	(8)	413 500	358 003	718 894
Autres produits de l'activité		1 887	848	3 055
Achats consommés	(9)	(216 219)	(178 239)	(372 531)
Variation des stocks de produits en cours et finis		673	(1 591)	7 713
Charges de personnel	(10)	(67 048)	(64 314)	(130 721)
Charges externes		(64 066)	(53 672)	(110 668)
Impôts et taxes		(2 488)	(2 762)	(4 608)
Dotations aux amortissements	(11)	(5 525)	(4 785)	(9 727)
Dotations aux dépréciations et provisions	(12)	(5 228)	(3 362)	(7 612)
Reprises de dépréciations et provisions	(12)	2 300	2 112	5 560
Résultat opérationnel courant		57 786	52 238	99 355
Autres produits opérationnels	(13)	395	3 986	3 953
Autres charges opérationnelles	(13)	(14)	(747)	(3 675)
Résultat opérationnel		58 167	55 477	99 633
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(14)	520	316	899
Coût de l'endettement financier brut	(14)	(2 128)	(1 890)	(4 004)
Coût de l'endettement financier net		(1 608)	(1 574)	(3 105)
Autres produits financiers	(15)	597	3 195	4 669
Autres charges financières	(15)	(2 063)	(1 500)	(2 552)
Autres produits et charges financiers		(1 466)	1 695	2 117
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(17)	1 336	1 130	2 390
Impôts sur le résultat	(16)	(18 827)	(18 111)	(31 934)
Résultat net des activités poursuivies		37 602	38 617	69 101
Résultat net des activités abandonnées	(5)		(248)	(5)
Résultat net		37 602	38 369	69 096
Part du Groupe dans le résultat net		37 557	37 750	68 292
Intérêts minoritaires / Résultat net	(18)	45	619	804
<i>Résultat net par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	2.88	2.96	5,29
<i>Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	2.88	2.96	5,29
<i>Résultat net par action part du groupe (en euros)</i>	(19)	2.88	2.89	5,23
<i>Résultat net dilué par action part du groupe (en euros)</i>	(19)	2.88	2.89	5,23

Etat du résultat global au titre du semestre clos le 30 juin 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	06-2011	06-2010	2010
Résultat net de la période	37 602	38 369	69 096
Ecarts de conversion résultant des activités à l'étranger	(15 113)	33 570	25 726
<i>Dont impôts</i>	-	-	
Gains/pertes sur instruments financiers de couverture	419	(132)	96
<i>Dont impôts</i>	(220)	489	369
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		146	(1 086)
<i>Dont impôts</i>		(78)	374
Autres éléments du résultat global pour la période nets d'impôt	(14 694)	33 584	24 736
Résultat global de la période	22 908	71 953	93 832
-part revenant aux actionnaires de la société	22 904	71 070	92 848
-part revenant aux intérêts minoritaires	4	883	984

Bilan consolidé au 30 Juin 2011

<i>Actif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	06-2011	2010
Goodwill	(20)	330 868	344 987
Immobilisations incorporelles		9 332	9 740
Immobilisations corporelles	(21)	64 236	64 520
Participations mises en équivalence	(22)	3 235	2 777
Actifs financiers disponibles à la vente	(23)	325	332
Autres actifs financiers		267	254
Actifs d'impôts différés		9 583	11 016
Actifs non courants		417 846	433 626
Stocks et en-cours	(24)	132 132	124 200
Clients	(25)	175 280	139 478
Actifs d'impôts exigibles		462	597
Autres créances		16 332	18 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(26)	145 723	153 614
Actifs courants		469 929	436 624
Total de l'actif consolidé		887 775	870 250
<i>Passif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	06-2011	2010
Capital	(27)	8 353	8 353
Réserves liées au capital		98 548	98 548
Réserves consolidées		402 073	346 265
Résultat consolidé		37 557	68 292
Réserves de conversion	(28)	(16 211)	(1 140)
Capitaux propres – Part du groupe		530 320	520 318
Intérêts minoritaires	(29)	1 772	2 681
Capitaux propres consolidés	(30)	532 092	522 999
Provisions	(31)	19 184	22 464
Passifs d'impôts différés		10 380	9 546
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	(32)	97 010	97 567
Autres passifs non courants		4 427	8 227
Passifs non courants		131 001	137 804
Fournisseurs		101 031	96 835
Passifs d'impôts exigibles		4 999	13 788
Autres dettes		69 295	53 410
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	(32)	42 511	40 181
Instruments financiers dérivés	(33)	434	1 073
Provisions	(31)	6 412	4 160
Passifs courants		224 682	209 447
Total du passif consolidé		887 775	870 250

Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 Juin 2011

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)	Notes	06-2011	06-2010	2010
Résultat net consolidé des activités poursuivies		37 602	38 617	69 101
Résultat net consolidé des activités abandonnées			(248)	(5)
Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence		(1 336)	(1 130)	(2 390)
Dividendes nets reçus des sociétés mises en équivalence		591		2 191
Dotations nettes aux amortissements		5 163	4 810	9 459
Dotations nettes aux provisions		(604)	1 303	1 736
Valeurs nettes des cessions d'immobilisations		84	883	1 400
Produits des cessions d'immobilisations		(14)	(2 931)	(4 185)
Autres charges (produits) sans effet sur la trésorerie				2 478
Flux liés aux activités abandonnées			365	5
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		41 486	41 669	79 790
<i>(dont au titre des activités poursuivies)</i>		<i>41 486</i>	<i>41 552</i>	<i>79 790</i>
Coût de l'endettement financier net		1 608	1 574	3 108
Charge d'impôt (exigible et différé)		18 827	18 111	31 934
Flux liés aux activités abandonnées			(98)	
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		61 921	61 256	114 832
Intérêts payés		(1 559)	(1 700)	(3 099)
Impôts sur le résultat payés		(24 927)	(14 743)	(16 366)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(36 411)	(3 235)	(498)
Flux liés aux activités abandonnées			(19)	
Flux de trésorerie généré par l'activité		(976)	41 559	94 869
<i>(dont flux généré par activités poursuivies)</i>		<i>(976)</i>	<i>41 559</i>	<i>94 869</i>
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(1 227)	(7 940)	(26 388)
Acquisitions d'immobilisations		(6 456)	(4 068)	(10 647)
Cessions d'immobilisations		14	2 324	4 221
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(17)	(82)	(851)
Flux liés aux activités abandonnées				
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(7 686)	(9 766)	(33 665)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				(10 441)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées		(218)	(802)	(855)
Augmentations de capital				
Emissions d'emprunts et variations des instruments dérivés		721	2 267	11 121
Remboursements d'emprunts		(2 189)	(780)	(17 104)
Autres flux liés aux opérations de financement			(66)	19
Flux liés aux activités abandonnées				
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(1 686)	619	(17 260)
Incidence des variations des cours des devises		(1 195)	2 780	1 939
Variation nette de la trésorerie nette		(11 543)	35 192	45 883
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(26)	153 614	113 117	113 117
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(32)	(15 299)	(20 685)	(20 685)
Trésorerie nette à l'ouverture		138 315	92 432	92 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(26)	145 723	144 733	153 614
Soldes débiteurs et découverts bancaires à la clôture	(32)	(18 951)	(17 109)	(15 299)
Trésorerie nette à la clôture		126 772	127 624	138 315
Variation nette de la trésorerie nette		(11 543)	35 192	45 883

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 Juin 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Résultat affecté directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009	8 353	98 547	355 016	(23 995)	437 921	3 312	441 233
Distributions de dividendes			(10 441)		(10 441)	(827)	(11 268)
Augmentation / réduction de capital						(66)	(66)
Augmentation du % d'intérêt						(206)	(206)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	(10 441)	0	(10 441)	(1 099)	(11 540)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global				33 320	33 320	264	33 584
Résultat consolidé du 1 ^{er} semestre 2010			37 750		37 750	619	38 369
Total des produits et charges du 1^{er} semestre 2010	0	0	37 750	33 320	71 070	883	71 953
Capitaux propres consolidés au 30 Juin 2010	8 353	98 547	382 325	9 325	498 550	3 096	501 646
Distributions de dividendes						(27)	(27)
Augmentation du % d'intérêt				(10)	(10)	(489)	(499)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	0	(10)	(10)	(516)	(526)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global			(990)	(7 774)	(8 764)	(84)	(8 848)
Résultat consolidé du 2 nd semestre 2010			30 542		30 542	185	30 727
Total des produits et charges du 2nd semestre 2010	0	0	29 552	(7 774)	21 778	101	21 879
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010	8 353	98 547	411 877	1 541	520 318	2 681	522 999
Distributions de dividendes			(13 051)		(13 051)	(344)	(13 395)
Augmentation du % d'intérêt			149		149	(569)	(420)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	(12 902)	0	(12 902)	(913)	(13 815)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global				(14 653)	(14 653)	(41)	(14 694)
Résultat consolidé du 1 ^{er} semestre 2011			37 557		37 557	45	37 602
Total des produits et charges du 1^{er} semestre 2011	0	0	37 557	(14 653)	22 904	4	22 908
Capitaux propres consolidés au 30 Juin 2011	8 353	98 547	436 532	(13 112)	530 320	1 772	532 092

DELACHAUX SA
***Notes annexes aux états financiers
consolidés résumés du 30 juin 2011***

SOMMAIRE

I INFORMATIONS GENERALES

Note 1 Renseignements de caractère général

Note 2 Faits significatifs du premier semestre 2011

Note 3 Principes et méthodes comptables

Note 4 Périmètre de consolidation

4.1 Evolution du périmètre de consolidation

4.2 Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation

II Informations complémentaires

Note 5 Activités abandonnées

5.1 Résultat net consolidé des activités abandonnées

5.2 Variation de trésorerie des activités abandonnées

Note 6 Informations sectorielles

6.1 Premier niveau – Secteurs d'activité

6.2 Second niveau – Secteurs géographiques

Note 7 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Note 8 Chiffre d'affaires

Note 9 Achats consommés

Note 10 Frais de personnel

Note 11 Dotations aux amortissements

Note 12 Dotations / Reprises dépréciations et provisions

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

Note 14 Coût de l'endettement financier

Note 15 Autres produits et charges financiers

Note 16 Impôts sur le résultat

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Note 18 Intérêts minoritaires

Note 19 Résultats nets consolidés par action

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Note 20 Goodwill

Note 21 Immobilisations corporelles

- Note 22 Titres des sociétés mises en équivalence**
- Note 23 Actifs financiers disponibles à la vente**
- Note 24 Stocks et en-cours**
- Note 25 Clients**
- Note 26 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

BILAN PASSIF CONSOLIDE

- Note 27 Capital**
- Note 28 Réserves de conversion**
- Note 29 Intérêts minoritaires**
- Note 30 Capitaux propres consolidés**
- Note 31 Provisions**
- Note 32 Emprunts et dettes financières**

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

Note 33 Instruments financiers

- 33.1 Valeur comptable des différentes catégories d'instruments
- 33.2 Opérations de couverture
- 33.3 Nature, étendue et gestion des risques

Note 34 Engagements hors bilan

- 34.1 Locations
- 34.2 Autres engagements hors bilan

Note 35 Transactions avec les parties liées

Note 36 Effectif

I INFORMATIONS GENERALES

Note 1 Renseignements de caractère général

DELACHAUX SA, la "Société", est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français domiciliée en France. Ses actions sont négociées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B) sous le code ISIN FR 0000032195.

Son siège social est situé 119, rue Louis Roche – BP 152 – 92231 Gennevilliers Cedex.

L'exercice social d'une durée de douze mois commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Les états financiers intermédiaires sont arrêtés au 30 juin.

Dans le présent document, le « Groupe » ou le « groupe Delachaux », désigne DELACHAUX SA, ses filiales et ses entreprises associées.

Le groupe Delachaux est un groupe industriel évoluant dans deux principaux métiers :

- le ferroviaire (fabrication de systèmes dédiés à la voie)
- la conductique (fabrication de systèmes de transfert d'énergie et de transmission d'informations aux engins mobiles)

Les autres activités du groupe sont les métaux (production de chrome métal) et les aciers spéciaux (fabrication de pièces de fonderie)

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société relatifs au semestre clos le 30 juin 2011 incluent :

- le résultat consolidé sur la performance financière,
- l'état du résultat global du semestre,
- le bilan consolidé sur la situation financière,
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- ainsi que les présentes notes annexes.

Les données de l'exercice 2010 et du semestre clos le 30 juin 2010 sont présentées à titre de comparatif.

Les comptes consolidés au 30 juin 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 1^{er} septembre 2011.

Note 2 Faits significatifs du premier semestre 2011

✚ Aucun événement marquant se rapportant à l'exploitation du groupe ne s'est produit sur le premier semestre 2011 au cours duquel l'activité a progressé de 15,5% par rapport à la même période de l'an dernier ; aucune opération significative de restructuration interne ou de croissance externe n'a été réalisée sur la période.

✚ La société a par ailleurs été informée des projets de restructuration du capital du groupe Delachaux ayant donné lieu à la publication de deux communiqués de presse en date des 23 mai et du 20 juin 2011 et repris ci-après ;

- (i) FINANCIERE DANUBE Sàrl et la famille André DELACHAUX, ont signé les accords organisant leur reprise de concert du contrôle de la société DELACHAUX SA, société cotée sur le marché NYSE Euronext à Paris, suite à l'annonce de l'entrée en négociations exclusives des parties le 23 mai 2011,

- (ii) FINANCIERE DANUBE Sàrl, société contrôlée par des fonds gérés et conseillés par des filiales indirectes de CVC Capital Partners SICAV-FIS S.A. et la famille André DELACHAUX SA ont conclu un protocole d'investissement et un pacte d'actionnaires aux termes desquels la famille André Delachaux, à travers la société ANDE INVESTISSEMENTS SA, apportera et cédera à la société SODELHO ses participations dans DELACHAUX SA et SOGREPAR et contrôlera ainsi 54,37 % du capital et des droits de vote de SODELHO, holding de contrôle du groupe DELACHAUX ;
- (iii) Les familles Pierre DELACHAUX et Philippe DELACHAUX d'une part, et FINANCIERE DANUBE Sàrl d'autre part, ont conclu le 16 juin 2011 un protocole d'accord au terme duquel FINANCIERE DANUBE Sàrl acquerra directement et indirectement auprès des familles Pierre Delachaux et Philippe Delachaux l'intégralité de leurs participations au capital des sociétés SODELHO SOGREPAR, et Delachaux SA.

La réalisation des acquisitions de titres par FINANCIERE DANUBE Sàrl auprès des familles Pierre DELACHAUX et Philippe DELACHAUX est soumise notamment aux conditions suspensives suivantes :

- a. délivrance par les autorités compétentes des autorisations relatives au contrôle des concentrations portant sur la réalisation des opérations prévues par le protocole ; et
 - b. obtention par le Ministre chargé de l'Économie des autorisations nécessaires à la réalisation des opérations prévues par le protocole d'accord en application de la réglementation relative aux investissements étrangers.
- (iv) La réalisation des acquisitions devrait intervenir au cours du 3^{ème} trimestre 2011 ; en conformité avec la réglementation boursière, SOGREPAR déposera auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant la totalité du capital de la société Delachaux SA.
 - (v) FINANCIERE DANUBE Sàrl et la famille André DELACHAUX ont vocation à agir de concert vis-à-vis des sociétés SODELHO, SOGREPAR et DELACHAUX SA.
 - (vi) A l'issue de la Cession de leurs participations par les familles Pierre et Philippe DELACHAUX, SOGREPAR déposera une offre publique simplifiée obligatoire sur l'ensemble des actions de la Société non détenues par SOGREPAR (ci-après dénommée l'« **Offre** »).
- L'Offre sera effectuée à un prix de 83 euros par action coupon attaché, soit 82 euros après détachement du dividende approuvé par l'assemblée générale de Delachaux SA du 24 mai 2011.
- (vii) Il serait proposé une distribution exceptionnelle de dividendes de l'ordre de 380 millions d'euros à l'assemblée générale de DELACHAUX SA qui devrait se tenir à l'issue de la cession des participations des familles Pierre DELACHAUX et Philippe DELACHAUX. Cette distribution pourrait intervenir en cours d'Offre. Dans une telle hypothèse, le prix par action des actionnaires qui souhaiteraient céder leurs actions après encaissement du dividende exceptionnel, sera ajusté du montant du dividende perçu.
 - (viii) A l'issue de la réalisation des acquisitions des titres des sociétés SODELHO, SOGREPAR et DELACHAUX SA par FINANCIERE DANUBE Sàrl, ainsi que des restructurations des participations de la famille André Delachaux et de l'Offre, la famille André Delachaux contrôlera au travers de la société ANDE INVESTISSEMENTS SA, plus de 50% des droits de vote de SODELHO SAS.

Lors du dépôt du projet d'Offre, SOGREPAR indiquera à l'AMF, conformément à la réglementation applicable, si elle ou souhaite ou non, sous réserve de détenir plus de 95 % du capital et des droits de vote de la société Delachaux SA à l'issue de l'Offre, se réserver la possibilité de procéder à un retrait obligatoire.

- ✚ En cas de réalisation de la distribution exceptionnelle de l'ordre de 380 millions d'euros ci-dessus mentionnée, il est précisé que cette distribution de dividendes serait financée par l'émission d'un nouveau crédit syndiqué qui serait souscrit au cours du mois de septembre 2011.

Note 3 Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du Groupe publiés au titre du premier semestre 2011 sont établis en conformité avec le référentiel "International Financial Reporting Standard" tel qu'adopté au niveau européen.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 sont également préparés en conformité avec le référentiel IFRS dans le respect des dispositions spécifiques de la norme IAS 34 « information financière intermédiaire ».

Les états financiers intermédiaires ont pour objectif de fournir à leurs utilisateurs une information pertinente sur les événements et transactions significatives de la période du premier semestre 2011. Cette information est donnée notamment à travers une sélection de notes annexes destinées à expliquer les évolutions significatives des éléments du bilan consolidé entre le 31 décembre 2010 et le 30 juin 2011 ainsi que les principales opérations ayant contribué à la formation du résultat consolidé du premier semestre 2011. Ces notes peuvent être complétées par la lecture des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2010. Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers résumés au 30 juin 2011 sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers annuels de 2010 à l'exception des nouveaux textes applicables à compter du 1^{er} janvier 2011 dont les impacts sont décrits ci-dessous.

Normes, amendements et interprétations adoptés dans l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011

Les améliorations annuelles des IFRS publiées en mai 2010, ainsi que les amendements à IAS 32, IAS 24 et IFRIC 14 d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 et non anticipés par le Groupe

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune des normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les impacts de ces textes sur les comptes consolidés du Groupe sont en cours d'analyse à la date de publication de ces états financiers consolidés résumés.

La préparation des états financiers nécessite, de la part du Groupe de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont notamment l'évolution des engagements envers le personnel, le goodwill et les provisions.

Note 4 Périmètre de consolidation

4.1 - Evolution du périmètre de consolidation

La seule modification de périmètre intervenue au cours de l'exercice 2011 se rapporte à une modification non significative du périmètre à l'intérieur de la branche Ferroviaire :

Pour la branche Ferroviaire :

- Rachat en juin 2011 des 39,4 % des parts de la société PANDROL Indonésie non encore détenues par le groupe, conduisant ainsi le groupe à détenir au 30 juin 2011 la totalité du capital de PANDROL Indonésie.

Pour les autres branches : néant

4.2 - Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation

	Entité	Siège	Pays	Note	Détenu par	Méthode (1)	% Contrôle	% Intérêts
CONSOLIDANTE								
1	DELACHAUX SA	Gennevilliers	France				Société tête de groupe	
CONSOLIDÉES								
2	Conductix-Wampfler Wuhan Ltd	Wuhan	Chine		1	IG	100,00%	100,00%
3	Conductix-Wampfler Shanghai Ltd	Shanghai	Chine		1	IG	100,00%	100,00%
4	Delachaux Métal Inc.	Napoléon	USA		1	IG	100,00%	100,00%
5	Tamaris SAS	Alès	France		1	IG	100,00%	100,00%
6	Fonderies Nicolas SAS	Nouzonville	France		1	IG	99,38%	99,38%
7	HCXW SAS	Gennevilliers	France		1	IG	100,00%	100,00%
8	Conductix-Wampfler SRL	Agrate Brianza	Italie		1	IG	100,00%	100,00%
9	Conductix-Wampfler Pte Ltd	Singapour	Singapour		1	IG	90,00%	90,00%
10	Conductix-Wampfler India Pvt Ltd	Pune	Inde		1	IG	100,00%	100,00%
Sous-Groupe CONDUCTIX USA								
11	Conductix-Wampfler Inc	Omaha	USA		1/18	IG	89,50%/10,50%	100,00%
12	Conductix-Wampfler Pty Ltd	Victoria	Australie		12	IG	100,00%	100,00%
13	Conductix-Wampfler Ltd	Salford	Royaume Uni		1/12	IG	16,56%/83,44%	100,00%
14	Wampfler Co Ltd	Salford	Royaume Uni		14	IG	100,00%	100,00%
15	Conductix-Wampfler Corp	St-Jérôme	Canada		12	IG	100,00%	100,00%
16	Conductix-Wampfler S de RL de CV	Monterrey	Mexique		12	IG	100,00%	100,00%
Sous-Groupe WAMPFLER								
17	Conductix-Wampfler AG	Weil	Allemagne		1	IG	100,00%	100,00%
18	Conductix-Wampfler LTDA	Baltinglass	Irlande		18	IG	100,00%	100,00%
19	Conductix-Wampfler BV	Haarlem	Pays Bas		18	IG	100,00%	100,00%
20	Conductix-Wampfler AG	Thorshaus	Suisse		18	IG	100,00%	100,00%
21	Conductix-Wampfler Ltda	Itu	Bésil		18	IG	100,00%	100,00%
22	Conductix-Wampfler Sdn Bhd	Selangor	Malaisie		18	IG	100,00%	100,00%
23	Conductix-Wampfler O.O.O.	Moscou	Russie		18	IG	100,00%	100,00%
24	Conductix-Wampfler AB	Täby	Suède		18	IG	100,00%	100,00%
Sous groupe LENOIR								
25	Raoul Lenoir SAS	Cosnes	France		1	IG	100,00%	100,00%
26	Mec SRL	Visano	Italie		26	IG	100,00%	100,00%
Sous Groupe H.R.T.								
27	HRT France SAS	Gennevilliers	France		1	IG	100,00%	100,00%
28	Railtech International SA	Raismes	France		27	IG	99,86%	99,86%
29	Railweld Sotif SAS	Raismes	France		28	IG	100,00%	99,86%
30	Porsol Lda	Lisbonne	Portugal		28	IG	60,00%	59,92%
31	Railtech Boutet Inc	Napoléon	USA		28	IG	100,00%	99,86%
32	Railtech Contracting Corp	Napoléon	USA		28	IG	100,00%	99,86%
33	Railtech Australia Ltd	Queensland	Australie		28	IG	100,00%	99,85%
34	Matweld Inc	Paducah	USA		28	IG	100,00%	99,86%
35	Les Industrie Railwel Inc.	St Jérôme	Canada		28	IG	100,00%	99,86%
36	Railtech Sufetra SA	Barcelone	Espagne		28	IG	100,00%	99,86%
37	Railtech Calomex Srl	Mexico	Mexique		28	IG	99,70%	99,56%
38	CSA Srl	Castelnuovo di sotto	Italie		28	IG	51,00%	50,93%
39	Stedef Thaïlande Ltd	Bangkok	Thaïlande		28	IG	100,00%	99,85%
40	Railtech China Ltd	Wuhan	Chine		28	IG	100,00%	99,86%

	Entité	Siège	Pays	Note	Détenu par	Méthode (1)	% Contrôle	% Intérêts
41	Railtech Zhuqiao Ltd	Wuhan	Chine		28	IG	85,00%	84,88%
42	Railtech Volga O.O.O	Saint-Petersbourg	Russie		28	IG	100,00%	99,86%
43	Railtech Slavjana Sro	Prague	Rép. Tchèque		28	IG	100,00%	99,86%
44	Railtech UK Ltd	Birmingham	Royaume Uni		28	IG	100,00%	99,86%
45	Railtech Alu Singen SAS	Gennevilliers	France		28	IG	51,00%	50,93%
46	Railtech Maroc Sarl	Casablanca	Maroc		28	IG	100,00%	99,86%
47	Railtech Algérie Sarl	Alger	Algérie		28	IG	65,00%	64,90%
48	Railtech-Pandrol Italia SRL	Teramo	Italie		28	IG	100,00%	100,00%
49	H.R.T. UK Ltd	Addlestone	Royaume Uni		27	IG	100,00%	100,00%
50	Pandrol Holdings Ltd	Addlestone	Royaume Uni		27/49	IG	50.56%/49.44%	100,00%
51	Pandrol Group Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
52	Pandrol Finance Ltd	Addlestone	Royaume Uni		51	IG	100,00%	100,00%
53	Pandrol International Ltd	Addlestone	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
54	Specialised Eng. Holdings Sarl	Luxembourg	Luxembourg		53	IG	100,00%	100,00%
55	Conil Holding BV	Addlestone	Royaume Uni		53/54	IG	69,11%/30,89%	100,00%
56	Pandrol Avaux SA	Anderlues	Belgique		55	IG	99,88%	99,88%
57	Pandrol Indonesia PT	Jakarta	Indonésie		55	IG	100,00%	100,00%
58	Pandrol Korea Ltd	Séoul	Corée		53	IG	100,00%	100,00%
59	Pandrol Canada Ltd	Alberta	Canada		55	IG	100,00%	100,00%
60	IAT NV	Utrecht	Pays Bas		55	IG	90,00%	90,00%
61	IAT Fixacoes Elasticas Ltd	Porto Alegre	Brésil		60	IG	100,00%	90,00%
62	Pandrol Australia Pty Ltd	Blacktown	Australie		55	IG	100,00%	100,00%
63	Pandrol Rail Fastening	Addlestone	Royaume uni		53	IG	100,00%	100,00%
64	Pandrol Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		63	ME	40,00%	40,00%
65	Rulco Holdings Pty Ltd	Germiston	Afrique du Sud		64	ME	40,00%	40,00%
66	Pandrol Pvt Ld	Bulawayo	Zimbabwe		64	ME	40,00%	40,00%
67	Pandrol Fabr.De Fixadores Elast.Ltda		Mozambique		64	ME	21,08 %	21,08 %
68	Pandrol SA Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		73	ME	36,00%	36,00%
69	Pandrol Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
70	Multiclip Company Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
71	Foxglove International inc	Delaware	USA		52	IG	100,00%	100,00%
72	Pandrol USA LP	New Jersey	USA		71	IG	100,00%	100,00%
73	Track Technology Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
74	Specialised Eng. Holdings UK	Glasgow	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
75	Upperglen Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
76	HGG (1999) Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
77	JHG (1999) Ltd	Glasgow	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
78	Rosenqvist Rail AB	Hudiksvall	Suède		53	IG	100,00%	100,00%
79	Pandrol Llc 1520		Russie		54	NC	70,00%	70,00%
80	Pandrol Rahee Technologies Pvt Ltd	Kolkata	Inde		54	NC	60,00%	60,00%
81	Isqalo Steel (Pty) Ltd	Germiston	Afrique du Sud		68	ME	36,00%	36,00%
82	Railtech Deutschland Gmbh	Reichshof-Allenbach	Allemagne		28	IG	100,00%	99,86%
83	Rolf Plötz Elektroschmelze Gmbh & Co KG	Reichshof-Allenbach	Allemagne		82	IG	100,00%	99,86%
84	Plötz Beteiligungs Gmbh	Reichshof-Allenbach	Allemagne		82	IG	100,00%	99,86%
85	Florianer Bahn Service Gmbh	St Florian Linz	Autriche		82	IG	100,00%	99,86%
86	Rolf Plötz International Gmbh	Reichshof-Allenbach	Allemagne		82	IG	100,00%	99,86%
87	Rolf Plötz Polska Sp zoo	Goczarkowice-Zdroj	Pologne		86	IG	100,00%	99,86%
88	Rolf Plötz Mexico SA		Mexique		86	IG	100,00%	99,86%
89	Rolf Plötz Mexico Services SA		Mexique		86	IG	100,00%	99,85%
90	Rolf Plötz Ipari Kft	Sopron	Hongrie		86/82	IG	99,45%/0,55%	99,86%
91	Rolf Plötz Brasil Comercio de Materials de Sodagem Ltda	Jaguariuna	Brésil		86/82	IG	87,5%/12,5%	99,86%

(1) méthode de consolidation : IG = intégration globale; ME = mise en équivalence

II Informations complémentaires

Note 5 Activités abandonnées

Les activités abandonnées regroupent l'activité de fonte automobile (précédemment réalisée par la société DEVAUX-WERTS) et l'activité d'injection qui a été cédée par DELACHAUX SA en date du 30/09/2008.

5.1 Résultat net consolidé des activités abandonnées

<i>(en milliers d'Euros)</i>	06-2011	06-2010	2010
Chiffre d'affaires	0	0	
Résultat opérationnel courant	0	(346)	(5)
Résultat opérationnel	0	(346)	(5)
Coût de l'endettement financier net	0	(3)	
Autres produits et charges financiers	0	0	
Impôts sur le résultat	0	101	
Résultat net des activités abandonnées	0	(248)	(5)

5.2 Variation de trésorerie des activités abandonnées

<i>(en milliers d'Euros)</i>	06-2011	06-2010	2010
Résultat net des activités abandonnées	0	(248)	(5)
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	0	117	(5)
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	0	19	(5)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	0	0	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0	(5)
Variation nette de la trésorerie	0	0	(5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	0	1 476	(5)
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	0	(474)	0
Trésorerie à l'ouverture	0	1 002	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	0	1 476	0
Soldes débiteurs et découverts bancaires à la clôture	0	(474)	
Trésorerie à la clôture	0	1 002	0
Variation nette de la trésorerie nette	0	0	0

Note 6 Informations sectorielles

6.1 Premier niveau – Secteurs d'activité (en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Ferroviaire	245 887	59,1%	219 560	61,2 %	428 890	59,5 %
Conductique	105 130	25,3%	93 666	26,1 %	198 970	27,6 %
Produits spéciaux	64 958	15,6%	45 664	12,7 %	93 313	12,9 %
Total affecté	415 975	100,0%	358 890	100,0 %	721 173	100,0 %
Eliminations inter secteurs	(2 475)		(887)		(2 279)	
Chiffre d'affaires consolidé	413 500		358 003		718 894	

Actifs	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Ferroviaire	448 635	61,4%	427 404	61,9%	444 105	63,1 %
Conductique	224 260	30,7%	215 978	31,3%	211 212	30,0 %
Produits spéciaux	57 589	7,9%	47 539	6,9%	48 091	6,9 %
Actifs affectés	730 484	100,0%	690 921	100,0%	703 408	100,0%
Actifs de support	1 393		5 320		1 626	
Actifs financiers	146 315		147 345		154 200	
Actifs d'impôts différés	9 583		10 221		11 016	
Actifs détenus en vue de la vente	0		362		0	
Actif consolidé	887 775		854 169		870 250	63,1 %

Passifs	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Ferroviaire	111 679	62,0%	117 076	61,9%	124 643	66,3 %
Conductique	42 224	23,4%	50 120	26,5%	40 139	21,4 %
Produits spéciaux	26 342	14,6%	22 035	11,6%	23 195	12,3 %
Passifs affectés	180 245	100,0%	189 231	100,0%	187 977	100,0 %
Passifs / Activités abandonnées	810		1 040		810	
Passifs financiers	139 521		147 599		137 748	
Capitaux propres	532 092		501 646		522 999	
Passifs d'impôts différés	10 380		9 125		9 546	
Passifs de supports	24 727		5 528		11 170	
Passif consolidé	887 775		854 169		870 250	

Investissements	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Ferroviaire	3 658	58,2%	3 372	83,0 %	8 019	75,3 %
Conductique	2 243	35,7%	592	14,6 %	2 328	21,9 %
Produits spéciaux	389	6,2%	97	2,4 %	300	2,8 %
Investissements affectés	6 290	100,0%	4 061	100,0%	10 647	100,0 %
Actifs de support	166		7			
Investissements consolidés	6 456		4 068		10 647	

Amortissements	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Ferroviaire	3 305	62,1%	2 349	49,9 %	5 168	53,9 %
Conductique	1 744	31,9%	1 719	36,5 %	3 385	35,3 %
Produits spéciaux	413	7,6%	642	13,6 %	1 037	10,8 %
Amortissements affectés	5 462	100,0%	4 710	100,0%	9 590	100,0 %
Amort. / Activités abandonnées			39			
Actifs de support	63		75		137	
Amortissements consolidés	5 525		4 824		9 727	

6.2 Second niveau – Secteurs géographiques

Chiffre d'affaires	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Europe	175 345	42,4%	153 836	43,0 %	299 905	41,7 %
Amérique du Nord	91 719	22,2%	83 045	23,2 %	165 925	23,1 %
Asie - Pacifique	106 891	25,9%	90 076	25,2 %	185 459	25,8 %
Reste du monde	39 545	9,6%	31 046	8,7 %	67 605	9,4 %
Chiffre d'affaires consolidé	413 500	100,0%	358 003	100,0 %	718 894	100,0 %

<i>Actifs (en milliers d'euros)</i>	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Europe	469 395	64,3%	444 029	64,3 %	447 203	63,6 %
Amérique du nord	125 347	17,2%	123 306	17,8%	126 823	18,0 %
Asie - Pacifique	102 624	14,0%	91 163	13,2%	92 910	13,2 %
Reste du monde	33 118	4,5%	32 422	4,7%	36 471	5,2 %
Total Affecté	730 484	100,0%	690 921	100,0%	703 408	100,0 %
Actifs de support	1 393		5 320		1 626	
Actifs financiers	146 315		147 345		154 200	
Actifs d'impôts différés	9 583		10 221		11 016	
Actifs détenus en vue de la vente			362		0	
Total de l'actif consolidé	887 775		854 169		870 250	

Investissements	06-2011	%	06-2010	%	2010	%
Europe	4 769	75,8%	2 468	60,8 %	6 292	59,1 %
Amérique du Nord	675	10,7%	720	17,7 %	3 216	30,2 %
Asie - Pacifique	398	6,3%	873	21,5 %	1 080	10,1 %
Reste du monde	448	7,1%	0	0,0 %	59	0,6 %
Investissements affectés	6 290	100,0%	4 061	100,0%	10 647	100,0 %
Actifs de support	166		7			
Investissements consolidés	6 456		4 068		10 647	

Note 7 Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement postérieur au 30 juin 2011 d'importance significative qui aurait dû donner lieu à un enregistrement au bilan ou compte de résultat consolidés ou à une information dans les notes explicatives.

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Note 8 Chiffre d'affaires

Les chiffres d'affaires par zones d'activité et par zones géographiques sont précisés dans la note 6 au titre des informations sectorielles conformément à la norme IFRS 8.

Note 9 Achats consommés

	06-2011	06-2010	2010
Achats de matières premières et de marchandises	(227 113)	(181 334)	(380 231)
Variation de stocks de matières premières et marchandises	10 894	3 095	7 700
Achats consommés	(216 219)	(178 239)	(372 531)

Note 10 Frais de personnel

	06-2011	06-2010	2010
Rémunérations	(53 605)	(51 916)	(106 037)
Charges sociales	(13 443)	(12 398)	(23 684)
Frais de personnel	(67 048)	(64 314)	(130 721)

Note 11 Dotations aux amortissements

	06-2011	06-2010	2010
Immobilisations incorporelles	(648)	(268)	(901)
Immobilisations corporelles (1)	(4 877)	(4 517)	(8 826)
Dotations aux amortissements	(5 525)	(4 785)	(9 727)
(1) dont amortissements sur contrats de location-financement	(221)	(242)	(441)

Note 12 Dotations / Reprises de dépréciations et provisions

	06-2011	06-2010	2010
Dépréciations / Actifs circulants	(1 908)	(787)	(3 480)
Provisions	(3 320)	(2 575)	(4 133)
Dotations aux dépréciations et provisions	(5 228)	(3 362)	(7 613)

	06-2011	06-2010	2010
Dépréciations / Actifs circulants	1 083	835	2 769
Provisions	1 217	1 277	2 791
Reprises dépréciations et provisions	2 300	2 112	5 560

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

	06-2011	06-2010	2010
Produits de cessions d'immobilisations (1)	14	3 880	3 953
Autres produits opérationnels (2)	381	106	
Total des autres produits opérationnels	395	3 986	(3 953)
Valeur comptable des immobilisations cédées (3)	(14)	(747)	(900)
Autres charges opérationnelles (4)			(2 775)
Total des autres charges opérationnelles	(14)	(747)	(3 675)
Résultat des autres produits et charges opérationnels (1)	381	3 239	278

- (1) dont au 30/06/10 et 31/12/10 un montant de 3.875k€ qui se rapporte à la vente de terrains non utilisés situés à Gennevilliers
- (2) dont au 30/06/11 un montant de 381k€ qui se rapporte à la reprise de la dépréciation exceptionnelle des immobilisations de la société Nicolas qui avait été comptabilisée au 31/12/10 (cf note 20)
- (3) dont au 30/06/10 et 31/12/10 un montant de 675k€ qui se rapporte à la vente de terrains non utilisés situés à Gennevilliers
- (4) dont au 31/12/10 un montant de 2.478k€ qui se rapporte à la dépréciation exceptionnelle des immobilisations de la business-unit des aciers spéciaux (cf. note 20)

Note 14 Coût de l'endettement financier

	06-2011	06-2010	2010
Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(2 118)	(1 876)	(3 978)
Frais financiers sur location-financement	(10)	(14)	(26)
Coût de l'endettement financier brut	(2 128)	(1 890)	(4 004)
Produits de trésorerie	520	316	899
Coût de l'endettement financier net	(1 608)	(1 574)	(3 105)

Note 15 Autres produits et charges financiers

	06-2011	06-2010	2010
Produits de change	455	3 104	2 510
Produits de cessions de titres (1)			2 035
Autres produits financiers	142	91	210
Produits financiers	597	3 195	4 755

- (1) dont cession des titres SOGREPAR pour 2.035 k€

	06-2011	06-2010	2010
Pertes de change	(1 700)	(1 147)	(1 016)
Charge financière / Avantages du personnel	(118)	(193)	(179)
VNC des titres cédés			(86)
Autres charges financières	(245)	(160)	(1 358)
Charges financières	(2 063)	(1 500)	(2 639)

Note 16 Impôts sur le résultat

	06-2011	06-2010	2010
Impôts exigibles	(16 440)	(17 235)	(30 924)
Impôts différés	(2 387)	(876)	(1 010)
Charge d'impôts / Activités poursuivies	(18 827)	(18 111)	(31 934)
Charge d'impôt / Activités abandonnées		101	
Total charge d'impôts	(18 827)	(18 010)	(31 934)

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2.

	06-2011	06-2010	2010
Résultat avant impôt des sociétés mises en équivalence	2 055	1 738	3 677
Impôt des sociétés mises en équivalence	(719)	(608)	(1 287)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	1 336	1 130	2 390

Note 18 Intérêts minoritaires

	06-2011	06-2010	2010
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	(27)	291	267
Sous-groupe HRT UK	71	329	539
Autres sociétés	1	(1)	(3)
Intérêts minoritaires dans le résultat net consolidé	45	619	803

Note 19 Résultats nets consolidés par action

<i>(en euros)</i>	06-2011	06-2010	2010
Nombre moyen d'actions en circulation	13 051 560	13 051 560	13 051 560
Effet dilutif du plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	0
Nombre moyen d'actions après dilution (1)	13 051 560	13 051 560	13 051 560
Résultat net par action des activités poursuivies	2,88	2,96	5,29
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	2,88	2,96	5,29
Résultat net par action (part du groupe)	2,88	2,89	5,23
Résultat net dilué par action (part du groupe)	2,88	2,89	5,23

(1) les résultats nets par action de chaque période sont présentés sur la base du nombre d'actions de chacune des périodes présentées

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Note 20 Goodwill

	06-2011			2010		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Conductique	114 572	-	114 572	114 572		114 572
Ferroviaire	216 296	-	216 296	230 414		230 414
Total	330 868	-	330 868	344 986		344 986

Test de dépréciation des goodwill

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe. Les tests de dépréciation sont systématiquement mis en œuvre à la clôture de chaque exercice. Au 30 juin 2011, il n'existait aucun indice de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie du Groupe.

Les mouvements affectant le montant des goodwill sont récapitulés dans le tableau suivant :

	2009	Acqui-Sitions	Dimi-nutions	Effets change	2010	Dimi-nutions	Effets change	06-2011
	Conductique	113 890	682			114 572		
Ferroviaire	197 421	16 737	(301)	16 558	230 415	-3 778	-10 340	216 296
Goodwill	311 311	17 419	(301)	16 558	344 987	-3 778	-10 340	330 868

La diminution du goodwill Ferroviaire au 30/06/2011 pour 3.778 k€ se rapporte à la diminution du prix d'achat des actifs de la division ferroviaire de la société espagnole MONDRAGON SOLUCIONES SL dans le cadre d'un complément de prix non encore versé à la date du 30/06/2011.

Test de dépréciation réalisé sur l'unité génératrice de trésorerie des aciers spéciaux :

Au 31/12/2010, le test de dépréciation réalisé sur la business unit des aciers spéciaux qui regroupe les sociétés Tamaris et Nicolas a conduit à déprécier la valeur nette comptable des immobilisations de cette UGT pour une valeur de 2.478k€ (voir notes 13 et 21) après prise en compte notamment pour ces deux sociétés de la dégradation des résultats constatée depuis 2008 et l'insuffisance de la reprise d'activité. Au 30/06/2011, l'amélioration de perspectives de résultats de la société Nicolas a conduit à reprendre la dépréciation des immobilisations de cette société pour une valeur de 381k€

Note 21 Immobilisations corporelles

	06-2011				2010			
	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avancés	Total	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avancés	Total
Bruts à l'ouverture de l'exercice	64 183	123 790	650	188 623	60 917	109 938	229	171 084
Variation périmètre				0	1 050	5 341		6 391
Acquisitions	440	3 086	1 959	5 485	1 523	8 374	429	10 326
Sorties	460	(328)	(439)	(307)	(315)	(4 714)	(8)	(5 037)
Activités non poursuivies				0				0
Effets des variations de change	(775)	(2 736)		(3 511)	1 008	4 851		5 859
Bruts à la clôture de l'exercice	64 309	123 812	2 170	190 290	64 183	123 790	650	188 623
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(34 348)	(89 755)	0	(124 103)	(30 784)	(82 875)	0	(113 659)
Variation périmètre				0	54			54
Dotations	(685)	(4 205)		(4 890)	(2 086)	(6 451)		(8 537)
Impairment (1)		381		381	(1 107)	(1 292)		(2 399)
Sorties		263		263	19	4 328		4 347
Activités non poursuivies				0				0
Effets des variations de change	386	1 908		2 294	(445)	(3 465)		(3 910)
Amortissements à la clôture de l'exercice	(34 647)	(91 407)	0	(126 054)	(34 348)	(89 755)	0	(124 103)
Nets à l'ouverture de l'exercice	29 835	34 035	650	64 520	30 133	27 063	229	57 425
Nets à la clôture de l'exercice	29 662	32 405	2 170	64 236	29 835	34 035	650	64 520

(1) cf. note 20 sur la dépréciation des immobilisations des aciers spéciaux

Note 22 Titres des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2

	06-2011	2010
Valeur à l'ouverture	2 777	2 203
Dividende versé	(584)	(2 268)
Contribution au résultat de la période	1 335	2 383
Effet des variations de change	(293)	459
Valeur à la clôture	3 235	2 777

Note 23 Actifs financiers disponibles à la vente

	06-2011	2010
Titres de participation non consolidés	325	332
Autres actifs financiers	325	332

(1) dont titres MORPARK (société immobilière mexicaine qui possède les bâtiments de la filiale mexicaine CALOMEX) pour 183 k€.

Note 24 Stocks et en-cours

	06-2011			2010		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	44 663	(3 167)	41 496	42 166	(2 729)	39 437
En-cours de production de biens	15 419	(790)	14 629	13 057	(1 060)	11 997
Produits intermédiaires et finis	43 130	(2 224)	40 906	44 205	(2 196)	42 009
Marchandises	36 490	(1 389)	35 101	32 192	(1 435)	30 757
Total	139 702	(7 570)	132 132	131 620	(7 420)	124 200

L'augmentation des stocks et encours s'élève à 6 % par rapport à une progression du chiffre d'affaires de 15% entre le second semestre 2010 et le premier semestre 2011

Note 25 Clients

	06-2011	2010
Clients	179 803	143 521
Dépréciation des créances douteuses	(4 523)	(4 043)
Total	175 280	139 478

L'augmentation des clients s'élève à 26 % en cohérence avec la progression du chiffre d'affaires de 22% entre le quatrième trimestre 2010 et le deuxième trimestre 2011

Note 26 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	06-2011	2010
Trésorerie	36 163	98 472
Equivalents de trésorerie (1)	109 560	55 142
Total	145 723	153 614

(1) les équivalents de trésorerie sont constitués exclusivement de sicav monétaires non dynamiques et de comptes à terme

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Note 27 Capital et réserves liées au capital

Au 30 juin 2011, le capital social de la Société est composé de 13 051 560 actions au nominal de 0,64 euro entièrement libérées, soit un montant de 8 352 998,40 euros. Les montant du capital et des réserves liées au capital sont inchangés par rapport au 31 décembre 2010, soit respectivement des montants de 8 353 k€ et 98 548 k€.

Note 28 Réserves de conversion

	06-2011	2010
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	847	2 372
Sous-groupe HRT UK	(25 208)	(13 305)
Sous-groupe WAMPFLER	229	389
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes HRT UK, RAILTECH INTERNATIONAL et WAMPFLER	7 921	9 404
Total	(16 211)	(1 140)

Les taux des principales monnaies étrangères utilisées pour la consolidation des comptes sont les suivants :

	Taux de clôture			Taux moyen de la période		
	06-2011	2010	06-2010	06-2011	2010	06-2010
Dollar Etats-Unis	1,4453	1,3362	1,2271	1,4031	1,3268	1,3285
Livre Sterling	0,9025	0,8608	0,8175	0,8680	0,8582	0,8700
Dollar australien	1,3485	1,3136	1,4403	1,3580	1,4442	1,4859
Dollar canadien	1,3951	1,3322	1,2890	1,3703	1,3665	1,3737
Yuan	9,3416	8,822	8,3215	9,1755	8,9805	9,0678
Couronne Tchèque	24,3450	25,061	25,6910	24,3477	25,2939	25,7341
Peseta mexicaine	16,9765	16,5475	15,7363	16,6839	16,7532	16,8287
Réal brésilien	2,2601	2,2177	2,2082	2,2871	2,3344	2,3868
Rand sud-africain	9,8569	8,8625	9,3808	9,6851	9,7135	10,0036

Note 29 Intérêts minoritaires

	06-2011	2010
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	1 167	1 539
Sous-groupe HRT UK	602	1 140
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes RAILTECH INTERNATIONAL et HRT UK	3	2
Total	1 772	2 681

Note 30 Capitaux propres consolidés

	06-2011	2010
Capital de la Société	8 353	8 353
Réserves et résultat sociaux de la Société	422 304	220 190
Autres réserves et résultats consolidés	115 874	292 917
Réserves de conversion	(16 211)	(1 140)
Intérêts minoritaires	1 772	2 681
Total	532 092	523 001

Le montant des dividendes mis en paiement à la clôture du premier semestre 2011 est de 1,00 euro par action, soit un total de 13,052 millions d'euros versés le 5 juillet 2011. Au cours de l'exercice 2010, les dividendes versés s'élevaient à 10,441 millions d'euros, soit 0,80 euro par action.

Note 31 Provisions

	2010	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	06-2011
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	2 958	2 823	-579			-2		5 200
Autres	3 859	292	-632	-4		-40	-687	2 788
Avantages au personnel des sociétés françaises (1)	6 918	90	-54					6 954
Avantages au personnel des sociétés étrangères (1)	12 889	1 035	-1135	-2439		-383	687	10 654
Total	26 624	4 240	-2 400	-2 443	0	-425	0	25 596
dont non courantes	22 464							19 184
dont courantes	4 160							6 412

(1) écarts actuariels non comptabilisés au 31/12/2010 pour (2.709k€) et au 30/06/2011 pour (1.538k€)

	2009	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	2010
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	1 949	1 956	(793)	(35)		53	(172)	2 958
Autres	3 730	2 146	(1 275)	(605)	161	235	(533)	3 859
Avantages au personnel des stés françaises (1)	6 477	722	(281)					6 918
Avantages au personnel des stés étrangères (1)	12 143	2 022	(2 195)			324	595	12 889
Total	24 299	6 846	(4 544)	(640)	161	612	(110)	26 624
dont non courantes	22 450							22 464
dont courantes	1 849							4 160

(1) écarts actuariels non comptabilisés au 31/12/2009 pour (3.233€) et au 31/12/2010 pour (2.709k€)

Les avantages du personnel sont constitués d'avantages à long terme (médailles du travail) et d'avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite, indemnités de fin de carrière). Les engagements de retraite concernent principalement les sociétés PANDROL et WAMPFLER et sont pour ces deux entités calculés par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des différents régimes et des sociétés concernées.

Les provisions pour litiges couvrent l'ensemble des risques connus notamment du fait des mises en cause possibles de la responsabilité du Groupe.

Les autres provisions se rapportent à des risques divers identifiés.

Les provisions non courantes regroupent les provisions pour les avantages au personnel ainsi que la part à plus d'un an des autres provisions ; les provisions courantes regroupent la part à moins d'un an des provisions hors avantage au personnel.

Note 32 Emprunts et dettes financières

	06-2011	2010
Emprunts	119 848	121 515
Emprunts liés aux leasings	722	933
Découverts bancaires	18 951	15 299
Total	139 521	137 747
Dont non courants	97 010	97 566
Dont courants	42 511	40 181

Le tableau de maturité des emprunts est présenté à la note 33.1 de l'annexe.

Crédit syndiqué et covenants financiers

La Société a négocié et mis en place le 24 juillet 2006 un nouveau financement de 230 millions d'euros conclu avec un pool constitué des banques Société Générale (arrangeur), NATEXIS, HSBC, LCL et KBC. Ce contrat de crédit a pour objet le refinancement du crédit contracté en novembre 2003 dans le cadre de la reprise du groupe PANDROL à des conditions plus avantageuses et donne plus de flexibilité à l'entreprise pour poursuivre son développement.

Ce crédit syndiqué se compose d'une tranche A d'un montant de 150 millions d'euros d'une durée de 7 ans, amortissable au moyen de 6 échéances de 12,5 millions d'euros et d'une 7ème échéance de 75 millions d'euros ainsi que d'une tranche B de revolver à 7 ans d'un montant de 80 millions d'euros dont les principales caractéristiques de rémunération sont Euribor 6 mois majoré de 0,45 % à 0,65 %.

Le crédit syndiqué de 230 millions d'euros mis en place le 24 juillet 2006 est assorti des deux ratios financiers suivants dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée dudit crédit par les établissements bancaires :

- dettes financières sur fonds propres inférieurs à 1 jusqu'à la date d'échéance finale
- dettes financières sur l'excédent brut d'exploitation inférieur ou égal à 3,0

Au 30 juin 2011 ainsi qu'au 31 décembre 2010, les ratios du Groupe font ressortir une position confortable par rapport à ces contraintes. De même la situation générale du Groupe et ses perspectives écartent les probabilités d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. (cf. note 33.3)

Risque de liquidité et risque de taux

Des précisions sur l'étendue et la gestion de ces risques sont données dans la note 33.3 de l'annexe.

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

Note 33 Instruments financiers

33.1 Valeurs comptables des différentes catégories d'instruments

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente d'un montant de 325k€ au 30/06/2011 et de 332k€ au 31/12/2010 sont des titres de participation non consolidés pour lesquels il a été considéré que la juste valeur correspondait à leur coût d'acquisition.

Actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat

Ces instruments sont constitués exclusivement de la trésorerie du Groupe et d'actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondant aux équivalents de trésorerie du groupe.

	06-2011	2010
Trésorerie	36 163	98 472
Coût historique des équivalents de trésorerie	109 560	55 142
Total	145 723	153 614

Au sein du tableau consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

	06-2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	145 723	153 614
Découverts bancaires (1)	(18 951)	(15 389)
Trésorerie nette	126 772	138 225

(1) cf. note 32

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Ces actifs et passifs financiers regroupent :

- des swaps de taux (caractéristiques présentées à la note 33.2)
- des contrats d'achat et vente à terme de devises

<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	06-2011	2010
Juste valeur des swap de taux	0	0
Contrats d'achat et vente à terme de devises	171	64
Total	171	64

<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	06-2011	2010
Juste valeur des swap de taux	(434)	(1 073)
Contrats d'achat et vente à terme de devises	0	0
Total	(434)	(1 073)

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

- niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif ;
- niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables ;
- niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Le Groupe applique le niveau 2 pour les techniques de valorisation des justes valeurs des dérivés financiers (actualisation des cash flows futurs).

Les échéances des emprunts courants et non courants se présentent comme suit :

	06-2011				2010			
	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total
Emprunts	23 109	94 715	2 024	119 848	24 344	95 027	2 054	121 425
Emprunts liés aux leasings	451	271	0	722	448	485		933
Découverts bancaires	18 951			18 951	15 389			15 389
Total	42 511	94 986	2 024	139 521	40 181	95 512	2 054	137 747

33.2 Opérations de couverture

Instruments dérivés qui satisfont aux conditions de couverture de flux de trésorerie définis dans la norme IAS 39 (avec variations de la juste valeur comptabilisée dans les réserves) :

Swap de taux d'intérêts Delachaux SA

Un swap de taux de 54,0 millions d'euros souscrit en juillet 2006 dans le cadre de la souscription de la tranche A du crédit syndiqué de 150,0 millions d'euros négocié à cette date (cf. note 33) et se terminant le 31/07/2009 a été résilié en juin 2009. Deux nouveaux swaps de taux pour un montant global inchangé de 54,0 millions d'euros ont été souscrits en juin 2009 pour une période allant jusqu'en juillet 2012. Ces instruments présentent les caractéristiques suivantes :

- swap 1 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,66% pour un montant de 40,5 millions d'euros (date de commencement= 31/07/2009 date de fin= 31/07/2012)
- swap 2 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,68% pour un montant de 13,5 millions d'euros (date de commencement= 31/07/09 date de fin= 31/07/2012)

33.3 Nature, étendue et gestion des risques

Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de prix du marché.

Le risque de marché inclus quatre types de risques :

- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque sur matières premières
- Autre risque de prix (actions, indices boursiers, ...)

Risque de change

Le Groupe réalise une partie importante de son activité en devises étrangères. La monnaie de présentation des états financiers consolidés étant l'Euro, l'ensemble des éléments libellés dans une devise autre que l'euro sont convertis en euros aux taux de change suivants :

- cours de change à la date de clôture pour les actifs et passifs,
- cours de change moyen de la période pour les produits et les charges.

Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont un impact sur la valorisation des éléments financiers consolidés du Groupe et ce, même si cette valorisation n'est pas modifiée dans la devise d'origine. Dès lors, une appréciation de l'euro par rapport aux autres devises peut entraîner une baisse des revenus ou des actifs des entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro.

Les tableaux suivants récapitulent pour le Groupe :

- la proportion des éléments du bilan consolidé dans les principales devises étrangères:

	06-2011		2010	
Actif consolidé	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	509 414	57,4%	489 276	56,2%
Livre Sterling	107 401	12,1%	112 010	12,9%
Dollar US	97 515	11,0%	101 901	11,7%
Autres devises	173 446	19,5%	167 063	19,2%
Total	887 775	100,0%	870 250	100,0 %

	06-2011		2010	
Passif consolidé	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	612 079	68,9%	585 162	67,2%
Livre Sterling	131 448	14,8%	149 933	17,2%
Dollar US	42 535	4,8%	40 658	4,7%
Autres devises	101 713	11,5%	94 498	10,9%
Total	887 775	100,0%	870 250	100,0 %

- les positions nettes du Groupe dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 30 juin 2011

<i>(En milliers d'euros)</i>	Dollar US	Livre Sterling	Autres
Actifs	97 515	107 401	173 446
Passifs	42 535	131 448	101 713
Position nette avant gestion	54 980	-24 047	71 733
Hors bilan			
Position nette après gestion	54 980	-24 047	71 733

La proportion du chiffre d'affaires (C.A.) consolidé du Groupe pour l'exercice 2010 et les premiers semestres 2010 et 2011 par zone géographique est la suivante :

C.A. consolidé	06-2011		06-2010		2010	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Amérique du Nord	91 719	22,2%	83 045	23,2%	165 925	23,1 %
France	46 154	11,2%	42 972	12,0%	76 554	10,6 %
Royaume-Uni	22 047	5,3%	19 001	5,3%	35 291	4,9 %
Allemagne	26 197	6,3%	23 275	6,5%	47 001	6,5 %
Reste Europe	80 948	19,6%	68 588	19,2%	141 059	19,6 %
Chine-Asie-Australie	106 891	25,9%	90 076	25,2%	185 459	25,8 %
Autres	39 545	9,6%	31 046	8,7%	67 605	9,4 %
Total	413 500	100,0%	358 003	100,0%	718 894	100,0 %

Les entités du Groupe sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles réalisent des opérations en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas.

En raison de la volatilité des taux de change, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Ainsi, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant consolidés.

A titre indicatif, sur la base des taux de change définis ci-dessous, les impacts estimés sur le chiffre d'affaires (C.A.) et le résultat opérationnel courant (R.O.C.) consolidés du premier semestre 2011 seraient les suivants :

Taux de change \$ / €	Evolution de l'euro par rapport au dollar US	Impact sur le C.A. 06-2011	Impact sur le R.O.C. 06-2011
1,19 \$ contre 1 €	-15%	4,2%	4,7%
1,26 \$ contre 1 €	-10%	2,6%	2,9%
1,33 \$ contre 1 €	-5%	1,2%	1,4%
1,40 \$ contre 1 € (1)	0%	0,0%	0,0%
1,47 \$ contre 1 €	5%	-1,1%	-1,3%
1,54 \$ contre 1 €	10%	-2,2%	-2,4%
1,61 \$ contre 1 €	15%	-3,1%	-3,4%

(1) Taux moyen de conversion du premier semestre 2011

Taux de change £ / €	Evolution de l'Euro par rapport à la livre sterling	Impact sur le C.A. 06-2011	Impact sur le R.O.C. 06-2011
0,74 £ contre 1 €	-15%	2,5%	4,4%
0,78 £ contre 1 €	-10%	1,6%	2,8%
0,82 £ contre 1 €	-5%	0,7%	1,3%
0,87 £ contre 1 € (2)	0%	0,0%	0,0%
0,91 £ contre 1 €	5%	-0,7%	-1,2%
0,96 £ contre 1 €	10%	-1,3%	-2,3%
1,00 £ contre 1 €	15%	-1,8%	-3,2%

(1) Taux moyen de conversion du premier semestre 2011

Risque sur matières premières

Le groupe utilise diverses matières dans le cadre de son activité industrielle, les principales étant le fer (fonte, ferraille), l'aluminium et l'oxyde de chrome ; si pour certaines matières et certains fournisseurs, les prix d'achat sont fixés à l'année, pour d'autres les prix peuvent fluctuer en cours d'année, et le groupe se trouve alors exposé aux variations de cours de ces matières.

Afin de limiter l'impact de ces variations, le groupe prévoit dans la plupart des contrats de vente susceptibles d'être concernés par ces changements de prix une clause d'indexation de prix qui permet d'absorber une partie significative de la hausse ou de la baisse des matières ; dans d'autres cas, les contrats de vente peuvent contenir des clauses de sauvegarde qui permettent de mettre un terme à un contrat en cas de variation excessivement forte des prix matières. Hormis certains cas très particuliers, le groupe Delachaux n'a pas de couverture à terme sur matières premières.

Autre risque de prix

Le Groupe n'est pas exposé à un autre de risque de prix. Le Groupe n'a pas, notamment, placé sa trésorerie dans des placements de type action.

Risque de crédit

La diversité des activités et la diversification géographique des ventes permettent au Groupe d'être peu exposé au risque client et de limiter fortement le risque pays.

La répartition géographique des ventes du premier semestre 2011 se présente comme suit :

Amérique du Nord	22%
France	11%
Royaume Uni	5%
Allemagne	6%
Reste de l'Europe	20%
Asie - Pacifique	26%
Reste du monde	10%

Note 34 Engagements hors bilan

34.1 Locations simples

Engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur

Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location simple non résiliables en cours sont les suivants :

06-2011	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	3 508	6 412	1 537	11 457
2010	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	3 345	5 832	1 065	10 242

34.2 Autres engagements hors bilan

Engagements donnés :

↳ le montant des avals, cautions et garanties donnés au 30/06/2011 est de 53,2 millions d'euros contre 63,1 millions d'euros au 31/12/2010.

↳ dans le cadre de sa politique d'acquisitions ciblées lui permettant de renforcer ses positions dans des métiers à forte valeur ajoutée, le groupe Delachaux a signé une promesse de vente à son bénéfice pour prendre le contrôle d'un groupe de sociétés représentant un chiffre affaires annuel d'environ 15 à 20 millions d'euros pour lequel l'acquisition définitive du bloc de contrôle serait réalisée pour une valeur proche de dix millions d'euros après levée des conditions suspensives dont la réalisation interviendrait au plus tard au 30 septembre 2011.

Engagements reçus :

-aucun

Note 35 Transactions avec les parties liées

Les immobilisations financières, les créances et dettes ainsi que les produits et charges financiers concernant des entreprises liées sont présentés ci-après :

	06-2011	2010
Immobilisations financières	0	0
Emprunts et dettes financières	6982	7 565
Charges externes	144	273
Autres produits financiers	0	40
Autres charges financières	132	241

Note 36 Effectif

Effectif par zone géographique

	06-2011	2010
Europe	1 798	1 800
<i>dont France</i>	766	789
Amérique du Nord	508	454
Asie – Pacifique	411	392
Autres	187	165
Total des effectifs	2 904	2 811

Effectif par activité

	06-2011	2010
Ferroviaire	1 568	1 496
Conductique	1 133	1 101
Métaux	54	54
Produits spéciaux	119	130
Services généraux	30	30
Total des effectifs	2 904	2 811

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Delachaux S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

L'information sectorielle présentée dans la note 6 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés n'est pas conforme aux dispositions des normes IAS 34 et IFRS 8, qui exigent notamment la présentation d'un résultat sectoriel.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 1er septembre 2011

Courbevoie, le 1er septembre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars

Laurent Genin
Associé

Robert Amoyal
Associé

20.2 Etats financiers consolidés au titre des exercices 2010, 2009 et 2008 et rapports des commissaires aux comptes

20.2.1 Etats financiers consolidés de l'exercice 2010

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010

Résultat consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2010	2009
Chiffre d'affaires	(8)	718 894	636 011
Autres produits de l'activité		3 055	2 782
Achats consommés	(9)	(372 531)	(316 655)
Variation des stocks de produits en cours et finis	-	7 713	(13 774)
Charges de personnel	(10)	(130 721)	(119 427)
Charges externes		(110 668)	(97 292)
Impôts et taxes		(4 608)	(6 488)
Dotations aux amortissements	(11)	(9 727)	(8 990)
Dotations aux dépréciations et provisions	(12)	(7 612)	(4 871)
Reprises de dépréciations et provisions	(12)	5 560	5 122
Résultat opérationnel courant		99 355	76 418
Autres produits opérationnels	(13)	3 953	182
Autres charges opérationnelles	(13)	(3 675)	(401)
Résultat opérationnel		99 633	76 199
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(14)	899	386
Coût de l'endettement financier brut	(14)	(4 004)	(4 508)
Coût de l'endettement financier net		(3 105)	(4 122)
Autres produits financiers	(15)	4 669	2 671
Autres charges financières	(15)	(2 552)	(1 481)
Autres produits et charges financières		2 117	1 190
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(17)	2 390	1 130
Impôts sur le résultat	(16)	(31 934)	(20 825)
Résultat net des activités poursuivies		69 101	53 572
Résultat net des activités abandonnées	(5)	(5)	(212)
Résultat net		69 096	53 360
Part du Groupe dans le résultat net		68 292	53 277
Intérêts minoritaires / Résultat net	(18)	804	83
<i>Résultat net par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	5,29	4,12
<i>Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	5,29	4,10
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	(19)	5,23	4,10
<i>Résultat net dilué par action (en euros)</i>	(19)	5,23	4,08

Bilan consolidé au 31 décembre 2010

<i>Actif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	2010	2009
Goodwill	(20)	344 987	311 311
Immobilisations incorporelles	(21)	9 740	3 018
Immobilisations corporelles	(22)	64 520	57 425
Participations mises en équivalence	(23)	2 777	2 203
Actifs financiers disponibles à la vente	(24)	332	2 040
Autres actifs financiers	(25)	254	412
Actifs d'impôts différés	(26)	11 016	8 584
Actifs non courants		433 626	384 993
Stocks et en-cours	(27)	124 200	102 932
Clients	(28)	139 478	122 736
Actifs d'impôts exigibles		597	6 704
Autres créances	(29)	18 735	12 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(30)	153 614	113 117
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(31)	0	975
Actifs courants		436 624	358 999
Total de l'actif consolidé		870 250	743 992
<i>Passif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	2010	2009
Capital	(32)	8 353	8 353
Réserves liées au capital	(32)	98 548	98 548
Réserves consolidées		346 265	304 429
Résultat consolidé		68 292	53 277
Réserves de conversion	(33)	(1 140)	(26 686)
Capitaux propres – Part du groupe		520 318	437 921
Intérêts minoritaires	(34)	2 681	3 312
Capitaux propres consolidés	(35)	522 999	441 233
Provisions	(36)	22 464	22 450
Passifs d'impôts différés	(37)	9 546	7 146
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	(38)	97 567	104 876
Autres passifs non courants	(39)	8 227	3 749
Passifs non courants		137 804	138 221
Fournisseurs		96 835	70 236
Passifs d'impôts exigibles		13 788	4 733
Autres dettes	(40)	53 410	42 492
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	(38)	40 181	44 428
Instruments financiers dérivés	(41)	1 073	800
Provisions	(36)	4 160	1 849
Passifs courants		209 447	164 538
Total du passif consolidé		870 250	743 992

Tableau des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2010

<i>Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)</i>	Notes	2010	2009
Résultat net consolidé des activités poursuivies		69 101	53 572
Résultat net consolidé des activités abandonnées		(5)	(212)
Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence		(2 390)	(1 130)
Dividendes nets reçus des sociétés mises en équivalence		2 191	434
Dotations nettes aux amortissements		9 459	8 908
Dotations nettes aux provisions		1 736	(704)
Valeurs nettes des cessions d'immobilisations		1 400	430
Produits des cessions d'immobilisations		(4 185)	(1 877)
Autres charges (produits) sans effet sur la trésorerie		2 478	6 813
Flux liés aux activités abandonnées		5	(290)
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		79 790	65 944
<i>(dont au titre des activités poursuivies)</i>		<i>79 790</i>	<i>66 446</i>
Coût de l'endettement financier net		3 108	4 122
Charge d'impôt (exigible et différé)		31 934	20 825
Flux liés aux activités abandonnées			(26)
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		114 832	90 865
Intérêts payés		(3 099)	(6 445)
Impôts sur le résultat payés		(16 366)	(27 463)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(498)	20 881
Flux liés aux activités abandonnées			458
Flux de trésorerie généré par l'activité		94 869	78 296
<i>(dont flux généré par activités poursuivies)</i>		<i>94 869</i>	<i>78 366</i>
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(26 388)	(378)
Acquisitions d'immobilisations		(10 647)	(12 666)
Cessions d'immobilisations		4 221	1 878
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(42)	(851)	54
Flux liés aux activités abandonnées			1 475
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(33 665)	(9 637)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(10 441)	(11 028)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées		(855)	(78)
Augmentations de capital			
Emissions d'emprunts et variations des instruments dérivés		11 121	866
Remboursements d'emprunts		(17 104)	(29 026)
Autres flux liés aux opérations de financement		19	
Flux liés aux activités abandonnées			(136)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(17 260)	(39 402)
Incidence des variations des cours des devises		1 939	1 128
Variation nette de la trésorerie nette		45 883	30 385
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(30)	113 117	84 914
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(38)	(20 685)	(22 867)
Trésorerie nette à l'ouverture		92 432	62 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(30)	153 614	113 117
Soldes débiteurs et découverts bancaires à la clôture	(38)	(15 299)	(20 685)
Trésorerie nette à la clôture		138 315	92 432
Variation nette de la trésorerie nette		45 883	30 385

Etat du résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Résultat de la période	69 096	53 360
Ecarts de conversion	25 726	23 802
<i>Dont impôts</i>		
Gains/pertes sur instruments financiers de couverture	96	(937)
<i>Dont impôts</i>	369	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(1 086)	(1 276)
<i>Dont impôts</i>	374	670
Autres éléments du résultat global pour la période nette d'impôt	24 736	21 589
Résultat global de la période	93 832	74 949
-part revenant aux actionnaires de la société	92 848	74 788
-part revenant aux intérêts minoritaires	984	161

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Résultat affecté directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008	8 304	98 547	312 816	(45 743)	373 925	3 271	377 196
Distributions de dividendes			(11 028)		(11 028)	(120)	(11 148)
Augmentation/ Réduction de capital	49		(49)				
Charges/paiements fondés sur des actions				236	236		236
Total transactions avec les actionnaires	49		(11 077)	236	(10 792)	(120)	(10 912)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments de résultat global				21 511	21 511	78	21 589
Résultat consolidé de l'exercice 2009			53 277		53 277	83	53 360
Total des produits et charges de l'exercice			53 277	21 511	74 788	161	74 949
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009	8 353	98 547	355 016	(23 995)	437 921	3 312	441 233
Distributions de dividendes			(10 441)		(10 441)	(854)	(11 295)
Augmentation/ Réduction de capital					0	(66)	(66)
Augmentation de taux d'intérêt				(10)	(10)	(695)	(705)
Total transactions avec les actionnaires	0	0	(10 441)	(10)	(10 451)	(1 615)	(12 066)
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments de résultat global			(990)	25 546	24 556	180	24 736
Résultat consolidé de l'exercice 2010			68 292		68 292	804	69 096
Total des produits et charges de l'exercice	0	0	67 302	25 546	92 848	984	93 832
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010	8 353	98 547	411 877	1 541	520 318	2 681	522 999

DELACHAUX SA

*Notes annexes aux états financiers consolidés
du 31 décembre 2010*

SOMMAIRE

I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Note 1 Renseignements de caractère général

Note 2 Faits significatifs de l'exercice 2010

Note 3 Principes et méthodes comptables

- 3.1 Déclaration de conformité au référentiel IFRS
- 3.2 Principes de consolidation
- 3.3 Monnaies étrangères
- 3.4 Instruments financiers dérivés
- 3.5 Produits des activités
- 3.6 Charges des contrats de location
- 3.7 Présentation du résultat consolidé
- 3.8 Impôts sur le résultat
- 3.9 Résultat net d'impôt des activités abandonnées
- 3.10 Intérêts minoritaires
- 3.11 Résultats nets consolidés par action
- 3.12 Goodwill
- 3.13 Immobilisations incorporelles
- 3.14 Immobilisations corporelles
- 3.15 Placements
- 3.16 Actifs et passifs courants et non courants
- 3.17 Actifs et passifs d'impôts différés
- 3.18 Stocks et en-cours de production
- 3.19 Créances
- 3.20 Dépréciation d'actifs
- 3.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 3.22 Provisions
- 3.23 Avantages du personnel
- 3.24 Passifs éventuels
- 3.25 Emprunts portant intérêts
- 3.26 Dettes
- 3.27 Informations sectorielles
- 3.28 Actifs non courants détenus en vue de la vente - actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées
- 3.29 Intégration fiscale

Note 4 Périmètre de consolidation

- 4.3 Evolution du périmètre de consolidation
- 4.4 Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation

II Informations complémentaires

Note 5 Activités abandonnées

- 5.1 Résultat net consolidé des activités abandonnées
- 5.2 Variation de trésorerie des activités abandonnées

Note 6 Informations sectorielles

- 6.1 Premier niveau – Secteurs d'activité
- 6.2 Second niveau – Secteurs géographiques

Note 7 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Note 8 Chiffre d'affaires

Note 9 Achats consommés

Note 10 Frais de personnel

Note 11 Dotations aux amortissements

Note 12 Dotations / Reprises dépréciations et provisions

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

Note 14 Coût de l'endettement financier

Note 15 Autres produits et charges financiers

Note 16 Impôts sur le résultat

16.1 Répartition de la charge d'impôts

16.2 Analyse de la charge d'impôt

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Note 18 Intérêts minoritaires

Note 19 Résultats nets consolidés par action

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

Note 20 Goodwill

Note 21 Immobilisations incorporelles

Note 22 Immobilisations corporelles

Note 23 Titres des sociétés mises en équivalence

Note 24 Actifs financiers disponibles à la vente

Note 25 Autres actifs financiers

Note 26 Actifs d'impôts différés

Note 27 Stocks et en-cours

Note 28 Clients

Note 29 Autres créances

Note 30 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Note 31 Actifs classés comme détenus en vue de la vente

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

Note 32 Capital

Note 33 Réserves de conversion

- Note 34 Intérêts minoritaires**
- Note 35 Capitaux propres consolidés**
- Note 36 Provisions**
- Note 37 Passifs d'impôts différés**
- Note 38 Emprunts et dettes financières**
- Note 39 Autres passifs non courants**
- Note 40 Autres dettes**
- Note 41 Instruments financiers dérivés**

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

Note 42 Rubrique "Autres flux liés aux opérations d'investissement" du tableau des flux de trésorerie

Note 43 Instruments financiers

- 43.1 Valeur comptable des différentes catégories d'instruments
- 43.2 Opérations de couverture
- 43.3 Nature, étendue et gestion des risques

Note 44 Avantages du personnel

Note 45 Passifs éventuels

Note 46 Engagements hors bilan

- 46.1 Locations
- 46.2 Autres engagements hors bilan

Note 47 Transactions avec les parties liées

Note 48 Honoraires Commissaires aux comptes

Note 49 Effectif

I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Note 1 Renseignements de caractère général

DELACHAUX SA, la "Société", est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français domiciliée en France. Ses actions sont négociées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B) sous le code ISIN FR 0000032195.

Son siège social est situé 119, rue Louis Roche – BP 152 – 92231 Gennevilliers Cedex.

L'exercice social d'une durée de douze mois commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Dans le présent document, le « Groupe » ou le « groupe DELACHAUX », désigne DELACHAUX SA, ses filiales et ses entreprises associées.

Le groupe DELACHAUX est un groupe industriel évoluant dans deux principaux métiers :

- le ferroviaire (fabrication de systèmes dédiés à la voie)
- la conductique (fabrication de systèmes de transfert d'énergie et de transmission d'informations aux engins mobiles)

Les autres activités du groupe sont les métaux (production de chrome métal) et les aciers spéciaux (fabrication de pièces de fonderie)

Les états financiers consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 incluent :

- le résultat consolidé sur la performance financière,
- l'état du résultat global,
- le bilan consolidé sur la situation financière,
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- ainsi que les présentes notes annexes.

Les données de l'exercice 2009 sont présentées à titre de comparatif.

Les comptes consolidés de l'exercice 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 1^{er} avril 2011. Les actionnaires de la Société ont le pouvoir de modifier ces états financiers soumis à leur approbation lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Note 2 Faits significatifs de l'exercice 2010

✚ Le groupe a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 13 % à 718,9 M€ en 2010 après la forte baisse intervenue en 2009. Aucun événement marquant, ni modification significative de l'organisation et du fonctionnement des branches n'est intervenu au cours de l'année 2010.

✚ Le groupe a réalisé deux principales acquisitions sur la période qui sont le rachat du groupe allemand de soudure PLOTZ (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 6 millions d'euros) en mars 2010 et de la division ferroviaire de la société espagnole MONDRAGON SOLUCIONES SL (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 20 millions d'euros) en septembre 2010.

Note 3 Principes et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2010 sont établis en conformité avec le référentiel "International Financial Reporting Standard" tel qu'adopté au niveau européen au 31 décembre 2010.

3.1 Déclaration de conformité au référentiel IFRS

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers" et sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception :

- des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur,
- des passifs relatifs aux avantages du personnel évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Normes, amendements et interprétations adoptés dans l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010

- *IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises »*

La norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » révisée est applicable à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2010 ou une date postérieure. Par rapport aux changements majeurs introduits par la norme IFRS 3 révisée (coûts liés à l'acquisition qui cessent d'être ajoutés au prix d'acquisition et qui constituent des charges pour l'acquéreur ; prix dû au vendeur qui inclut dès l'acquisition la juste valeur des paiements conditionnels, tels que les compléments de prix liés à la rentabilité de la cible, avec variation de la juste valeur de ces paiements conditionnels enregistrée en résultat), cette norme n'a pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2010.

- *norme IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels »*

La norme IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels » est applicable à compter du 1^{er} janvier 2010. Par rapport aux changements majeurs introduits par la norme IAS 27 révisée (énoncé d'un principe général selon lequel toute variation d'intérêts dans une entité contrôlée, sans perte de son contrôle, ne peut avoir d'effet que sur les parts respectives de l'entité mère et des intérêts minoritaires à l'intérieur des capitaux propres consolidés ; nouvelle règle de répartition des pertes des filiales en part groupe et intérêts minoritaires suivant laquelle désormais l'attribution aux intérêts minoritaires des pertes d'une filiale n'est plus limitée au montant positif de la part des minoritaires dans les capitaux propres de la filiale), cette norme n'a pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2010.

Les autres amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010 ainsi que les améliorations annuelles des IFRS publiées en avril 2009 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 et non anticipés par le Groupe

Le groupe n'a appliqué par anticipation aucune des normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010. Ces textes ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

La préparation des états financiers nécessite, de la part du Groupe de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont notamment l'évaluation des engagements envers le personnel, les tests de dépréciation de goodwill et les provisions.

3.2 Principes de consolidation

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels" et la norme IAS 28 "Participations dans des entreprises associées".

(i) Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Conformément à la norme IAS 27, le contrôle exclusif s'entend par la détention de plus de la moitié des droits de vote ou par tout autre moyen de contrôle de la société.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prise en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif, sauf à ce que l'impact soit non significatif pour ce qui concerne le compte de résultat dans le cas des acquisitions réalisées en fin d'exercice.

Les sociétés du Groupe DELACHAUX qui sont consolidées sont répertoriées à la note 4.2.

(ii) Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de moins de trois mois par rapport à la date de consolidation et ajustée en conséquence. Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe compris dans les états financiers consolidés.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le résultat de sortie d'une filiale consolidée est comptabilisé dans le résultat consolidé pour la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de la filiale dans les comptes consolidés, y compris les réserves de conversion comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2004 pour une filiale étrangère.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

(iii) Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. A ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat consolidés les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

3.3 Monnaies étrangères

La comptabilisation des transactions en monnaies étrangères ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger est traitée par la norme IAS 21 "Effet des variations des cours des monnaies étrangères".

(i) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

(ii) Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en "Réserves de conversion", composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires. Ce traitement est appliqué de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2004. Les réserves de conversion accumulées au 31 décembre 2003 ont été reclassées dans les réserves consolidées au 1^{er} janvier 2004 en application de l'exemption prévue par la norme IFRS 1.

3.4 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

Les instruments dérivés qui ne répondraient pas aux critères de la comptabilité de couverture seraient comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

Les instruments financiers dérivés seraient évalués à la juste valeur et le profit ou la perte résultant de cette réévaluation serait comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêts et du risque de crédit des contreparties du swap.

3.5 Produits des activités

La norme IAS applicable est IAS 18 "Produits des activités ordinaires".

Le chiffre d'affaires essentiellement lié à la vente de produits manufacturés est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Généralement, le transfert intervient lors de la livraison au client. Les produits relatifs aux prestations de services rendues sont enregistrés lors de leurs réalisations.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de la vente et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

3.6 Charges des contrats de location

Les modalités de comptabilisation des charges relatives aux contrats de location sont énoncées dans la norme IAS 17 "Contrats de location".

(i) Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

(ii) Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

3.7 Présentation du résultat consolidé

(i) Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
 - . des profits et des pertes sur des éléments d'actifs immobilisés
 - . des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux, et peu fréquents visés dans le Cadre conceptuel du référentiel IFRS
- des éléments de produits et de charges financiers ;
- de l'impôt sur le résultat (exigible et différé) ;
- du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.

(ii) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :
 - . produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie
 - . résultats de cession d'équivalents de trésorerie
- le coût de l'endettement financier brut, soit les charges d'intérêts sur opérations de financement.

(iii) Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent :

- les dividendes
- les profits et pertes sur cession de titres non consolidés
- les dépréciations des titres non consolidés
- les produits et les charges d'actualisation, et notamment ceux relatifs aux avantages du personnel à long terme
- les autres produits et charges financiers.

3.8 Impôts sur le résultat

Les dispositions relatives aux impôts sur le résultat sont contenues dans la norme IAS 12.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- la comptabilisation initiale du goodwill
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En France, la loi de finance 2010 votée en décembre 2009, introduit un Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la taxe professionnelle. La CET a deux composants : la Contribution Foncières des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Le Groupe a considéré que la CVAE correspondait à la définition d'un impôt tel que précisé par IAS12 dans la mesure où la Valeur Ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidée est présenté à la note 16.

3.9 Résultat net d'impôt des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", le Groupe présente sur cette ligne du compte de résultat le résultat des activités abandonnées, somme du résultat après impôt, du résultat de cession et d'éventuelles dépréciations.

3.10 Intérêts minoritaires

Conformément à la norme IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels", les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent notamment :

- leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidés
- leur part dans les écarts de conversion résultant de la conversion des comptes des entités étrangères selon la méthode du cours de clôture, et
- leur part dans écarts de réévaluation.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

Les intérêts minoritaires débiteurs sont attribués au Groupe, sauf si les actionnaires minoritaires ont l'engagement et la capacité à couvrir leur quote-part de pertes.

3.11 Résultats nets consolidés par action

Le mode de calcul des résultats nets consolidés par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

3.12 Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant la date d'acquisition, à l'identification et l'évaluation des actifs et passifs assumés.

Pour chaque regroupement d'entreprise, la norme IFRS 3 offre l'option entre la méthode dite du goodwill complet et celle du goodwill partiel :

- selon la méthode du goodwill partiel, le goodwill correspond à la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés
- selon la méthode du goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à leur juste valeur et non à leur quote-part dans l'actif identifiable de l'acquise

Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition, aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises.

S'agissant des filiales étrangères, le goodwill est assimilé à des actifs de l'entité étrangère elle-même. Dès lors, le goodwill dégagé en monnaie étrangère au titre de l'entité par l'entité détentrice des titres est converti, comme tous les autres actifs et passifs de l'entité détenue, au cours de clôture. Ainsi, les montants des goodwill évoluent en fonction des variations des cours et participent à la variation des réserves de conversion.

Dans les cas où la part d'intérêts du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs acquis et passifs assumés, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises ; et
- la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur. Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel conformément à la norme IAS 36 révisée (voir méthode comptable décrite à la Note 3.20 de la présente annexe).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé représentant la valeur nette comptable comptabilisée selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable). Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises ayant eu lieu avant cette date n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS à la date de transition conformément à l'exemption prévue par la norme IFRS 1.

3.13 Immobilisations incorporelles

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

(i) Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

(ii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges sur la période au cours de laquelle elles sont encourues.

(iii) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si cette durée est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets de 5 à 20 ans
- Logiciels 3 ans

3.14 Immobilisations corporelles

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 "Contrats de location".

(i) *Actifs dont le Groupe est propriétaire*

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

Le coût des immobilisations corporelles réévaluées à la juste valeur antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de la transition aux IFRS, correspond au montant historique réévalué.

Le coût des autres immobilisations corporelles existantes au 1^{er} janvier 2004 correspond au montant de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2003.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

(ii) *Actifs loués*

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17.

Comptabilisation initiale

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont enregistrés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, pour chaque bien, au commencement du contrat de location.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé. A défaut, le taux d'emprunt marginal du groupe est utilisé.

Comptabilisation ultérieure

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette financière (voir Note 3.6 de la présente annexe).

La méthode d'amortissement et de dépréciation des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède le groupe. La dotation aux amortissements est calculée selon IAS 16 "Immobilisations corporelles". La durée d'amortissement est limitée à la durée du contrat si elle est inférieure à la durée d'amortissement normale de l'immobilisation.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" (voir Note 3.20 de la présente annexe).

(iii) *Coûts ultérieurs*

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

(iv) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| - Constructions | 20 à 30 ans |
| - Agencements et aménagements | 10 ans |
| - Outillages | 4 ans |
| - Installations techniques et matériels industriels | 5 à 8 ans |

La valeur résiduelle est révisée annuellement.

3.15 Placements

(i) Instruments financiers

La norme IFRS applicable en matière d'instruments financiers est la norme IAS 39.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur ; tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Les autres instruments financiers détenus par le Groupe sont classés en tant que disponibles à la vente et évalués à la juste valeur ; tout profit ou perte en résultant est comptabilisé directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur comptabilisé en résultat. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits et pertes comptabilisé antérieurement directement en capitaux propres est comptabilisé en résultat.

La juste valeur des instruments financiers classés en instruments financiers détenus à des fins de transaction est le cours acheteur à la date de clôture. La juste valeur des instruments financiers classés en tant que disponibles à la vente résulte de l'évaluation pratiquée par le Groupe, ces actifs n'étant pas cotés.

Les instruments financiers sont comptabilisés par le Groupe à la date à laquelle il s'engage à les acheter. Les instruments financiers sont décomptabilisés par le Groupe à la date à laquelle il s'engage à les vendre.

3.16 Actifs et passifs courants et non courants

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponible et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

3.17 Actifs et passifs d'impôts différés

Les règles concernant les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat". L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan.

3.18 Stocks - En-cours de production et produits finis

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

(i) Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré ou selon la méthode du premier entré-premier sorti lorsque cette méthode se révèle plus appropriée compte tenu de la nature de l'activité. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent.

(ii) En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

(iii) Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.19 Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

3.20 Dépréciation d'actifs

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente ou détenus à des fins de transaction et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation".

(i) Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite à la Note 3.17 de la présente annexe), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-dessous).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés ;
- existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date du 31 décembre.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

(ii) Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. Les créances et dettes pour lesquelles l'effet de l'actualisation n'est pas significatif ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante de marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

(iii) Reprise d'une perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Selon IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit s'agir de placements à court terme très liquides et qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les OPCVM classés dans la catégorie "monétaire" (Avis de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 mars 2006) et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les OPCVM sont évalués en juste valeur à la date de chaque arrêté, la contrepartie de la réévaluation étant comptabilisée en résultat.

3.22 Provisions

(i) Principes généraux

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels".

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques au passif.

(ii) Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- soit commencé à exécuter le plan,
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

3.23 Avantages du personnel

(i) Avantages à long terme et postérieurs à l'emploi

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 "Avantages au personnel".

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer au titre d'un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages à long terme et postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont amortis selon la méthode du corridor.

La charge de l'exercice est comptabilisée en "Charges de personnel" pour le coût des services rendus et l'amortissement des écarts actuariels, et en "Autres charges financières" pour le coût de l'actualisation.

(ii) Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

La charge a été évaluée sur la base de la juste valeur des actions octroyées soit le cours de l'action de la Société à la date d'octroi du plan.

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charges prorata temporis sur la période d'acquisition des droits des actions en contrepartie des capitaux propres.

En application de la norme IAS 33 "Résultat par action", le calcul du résultat net dilué par action est réalisé en prenant en compte l'incidence dilutive de ces plans, en précisant que les seuls plans concernés au sein du groupe DELACHAUX sont des plans liés à l'octroi d'actions gratuites.

3.24 Passifs éventuels

Selon la norme IAS 37, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle, résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe, ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car ne répondant pas aux critères de comptabilisation :
 - . soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - . soit le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Une information sur cette obligation est fournie dans les notes annexes des états financiers de chacun des exercices concernés.

Toutefois, conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les passifs éventuels dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du goodwill selon la méthode de l'acquisition.

3.25 Emprunts portant intérêts

Selon la norme IAS 39, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.26 Dettes

En application de la norme IAS 39, les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.27 Informations sectorielles

L'information sectorielle relève de l'application de la norme IFRS 8. Le groupe fournit l'ensemble des informations prévues dans la norme IFRS 8, à l'exception des résultats par activité. En raison de leur caractère stratégique et confidentiel, leur divulgation entraînerait un grave préjudice pour le Groupe.

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe est structuré à l'échelle mondiale en trois principaux secteurs d'activité, constituant le premier niveau d'information sectorielle :

- Ferroviaire,
- Conductique,
- Produits spéciaux (Métaux, Aciers spéciaux).

Les trois secteurs d'activité du Groupe sont présents dans quatre grandes zones géographiques, représentant le second niveau d'information sectorielle :

- Europe,
- Amérique du Nord,
- Asie – Pacifique,
- Reste du monde.

L'information sectorielle présente les chiffres consolidés du groupe DELACHAUX hors activités abandonnées.

3.28 Actifs non courants détenus en vue de la vente – Actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées

Les dispositions relatives aux Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont décrites dans la norme IFRS 5.

Immédiatement avant le classement des actifs comme détenus en vue de la vente, les valeurs comptables des actifs sont évaluées selon les normes IFRS qui leur sont applicables. Ensuite, lors de la classification initiale comme actifs détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou d'un groupe d'actifs), comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées en résultat, que les actifs aient ou non été comptabilisés antérieurement selon le modèle de la réévaluation périodique. Les profits et pertes au titre des évaluations antérieures sont traités de manière identique. Le profit comptabilisé ne peut excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Un groupe destiné à être abandonné peut également satisfaire les critères pour être classé comme activité abandonnée.

3.29 Intégration fiscale

Une intégration fiscale est réalisée au niveau de DELACHAUX SA avec l'ensemble des sociétés françaises pour lesquelles les conditions réglementaires sont réunies.

Note 4 Périmètre de consolidation

4.1 - Evolution du périmètre de consolidation

Plusieurs modifications de périmètre ont eu lieu au cours de l'exercice 2010.

Pour la branche Ferroviaire :

1. Création en 02/2010 en Allemagne de la société RAILTECH DEUTSCHLAND qui a procédé le 29 mars 2010 au rachat du groupe allemand PLÖTZ (cf. note 20) qui est basé en Allemagne et dispose de plusieurs filiales en Autriche, Pologne, Hongrie, Mexique et Brésil.
2. Rachat à la date du 22 juin 2010 des 20 % des parts de la société RAILTECH SCHLATTER SYSTEMS SAS non encore détenus par RAILTECH INTERNATIONAL, conduisant ainsi le groupe à détenir à cette date la totalité du capital de RAILTECH SCHLATTER SYSTEMS SAS, cette opération ayant été suivie en décembre 2010 d'une fusion-absorption de la société RAILTECH SCHLATTER SYSTEMS par RAILTECH INTERNATIONAL.
3. Rachat en décembre 2010 de 0,31 % des parts de RAILTECH INTERNATIONAL non encore détenus par HRT SAS, conduisant ainsi le groupe à détenir au 31 décembre 2010 99,86 % du capital de RAILTECH INTERNATIONAL.

Pour la branche Conductique :

- Augmentation du pourcentage de détention de CONDUCTIX-WAMPFLER PVT LTD Inde de 79% à 100% en décembre 2010.

Pour les autres branches :

- Sortie du périmètre de la société DEVAUX-WERTS à la suite de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de cette société en décembre 2010.

4.2 - Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation

	Entité	Siège	Pays	Note	Détenu par	Méthode (1)	% Contrôle	% Intérêts
CONSOLIDANTE								
1	DELACHAUX SA	Gennevilliers	France				Société tête de groupe	
CONSOLIDÉES								
2	Conductix-Wampfler Wuhan Ltd	Wuhan	Chine		1	IG	100,00%	100,00%
3	Conductix-Wampfler Shanghai Ltd	Shanghai	Chine		1	IG	100,00%	100,00%
4	Delachaux Métal Inc.	Napoléon	USA		1	IG	100,00%	100,00%
5	Tamaris SAS	Alès	France		1	IG	100,00%	100,00%
6	Fonderies Nicolas SAS	Nouzonville	France		1	IG	99,38%	99,38%
7	HCXW SAS	Gennevilliers	France		1	IG	100,00%	100,00%
8	Conductix-Wampfler SRL	Agrate Brianza	Italie		1	IG	100,00%	100,00%
9	Conductix-Wampfler Pte Ltd	Singapour	Singapour		1	IG	90,00%	90,00%
10	Conductix-Wampfler India Pvt Ltd	Pune	Inde		1	IG	100,00%	100,00%
Sous-Groupe CONDUCTIX USA								
11	Conductix-Wampfler Inc	Omaha	USA		1/17	IG	89,50%/10,50%	100,00%
12	Conductix-Wampfler Pty Ltd	Victoria	Australie		11	IG	100,00%	100,00%
13	Conductix-Wampfler Ltd	Salford	Royaume Uni		1/11	IG	16,56%/83,44%	100,00%
14	Wampfler Co Ltd	Salford	Royaume Uni		13	IG	100,00%	100,00%
15	Conductix-Wampfler Corp	St -Jérôme	Canada		11	IG	100,00%	100,00%
16	Conductix-Wampfler S de RL de CV	Monterrey	Mexique		11	IG	100,00%	100,00%
Sous-Groupe WAMPFLER								
17	Conductix-Wampfler AG	Weil	Allemagne		1	IG	100,00%	100,00%
18	Conductix-Wampfler LTDA	Baltinglass	Irlande		17	IG	100,00%	100,00%
19	Conductix-Wampfler BV	Haarlem	Pays Bas		17	IG	100,00%	100,00%
20	Conductix-Wampfler AG	Thorishaus	Suisse		17	IG	100,00%	100,00%
21	Conductix-Wampfler Ltda	Itu	Brésil		17	IG	100,00%	100,00%
22	Conductix-Wampfler Sdn Bhd	Selangor	Malaisie		17	IG	100,00%	100,00%
23	Conductix-Wampfler O.O.O.	Moscou	Russie		17	IG	100,00%	100,00%
24	Conductix-Wampfler AB	Täby	Suède		17	IG	100,00%	100,00%
Sous groupe LENOIR								
25	Raoul Lenoir SAS	Cosnes	France		1	IG	100,00%	100,00%
26	Mec SRL	Visano	Italie		25	IG	100,00%	100,00%
Sous Groupe H.R.T.								
27	HRT France SAS	Gennevilliers	France		1	IG	100,00%	100,00%
28	Railtech International SA	Raismes	France		27	IG	99,86%	99,86%
29	Railweld Sotif SAS	Raismes	France		28	IG	100,00%	99,86%
30	Porsol Lda	Lisbonne	Portugal		28	IG	60,00%	59,92%
31	Railtech Boutet Inc	Napoléon	USA		28	IG	100,00%	99,86%
32	Railtech Contracting Corp	Napoléon	USA		28	IG	100,00%	99,86%
33	Railtech Australia Ltd	Queensland	Australie		28	IG	100,00%	99,85%
34	Matweld Inc	Paducah	USA		28	IG	100,00%	99,86%
35	Les Industrie Railwel Inc.	St Jérôme	Canada		28	IG	100,00%	99,86%
36	Railtech Sufetra SA	Barcelone	Espagne		28	IG	100,00%	99,86%
37	Railtech Calomex Srl	Mexico	Mexique		28	IG	99,70%	99,56%

	Entité	Siège	Pays	Note	Détenu	Méthode	% Contrôle	%
					Par	(1)		Intérêts
38	CSA Srl	Castelnuovo di sotto	Italie		28	IG	51,00%	50,93%
39	Stedef Thaïlande Ltd	Bangkok	Thaïlande		28	IG	100,00%	99,85%
40	Railtech China Ltd	Wuhan	Chine		28	IG	100,00%	99,86%
41	Railtech Zhuqiao Ltd	Wuhan	Chine		28	IG	85,00%	84,88%
42	Railtech Volga O.O.O	Saint-Petersbourg	Russie		28	IG	100,00%	99,86%
43	Railtech Slavjana Sro	Prague	Rép. Tchèque		28	IG	100,00%	99,86%
44	Railtech UK Ltd	Birmingham	Royaume Uni		28	IG	100,00%	99,86%
45	Railtech Alu Singen SAS	Gennevilliers	France		28	IG	51,00%	50,93%
46	Railtech Maroc Sarl	Casablanca	Maroc		28	IG	100,00%	99,86%
47	Railtech Algérie Sarl	Alger	Algérie		28	IG	65,00%	64,90%
48	Railtech-Pandrol Italia SRL	Teramo	Italie		28	IG	100,00%	100,00%
49	H.R.T. UK Ltd	Addlestone	Royaume Uni		27	IG	100,00%	100,00%
50	Pandrol Holdings Ltd	Addlestone	Royaume Uni		27/49	IG	50.56%/49.44%	100,00%
51	Pandrol Group Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
52	Pandrol Finance Ltd	Addlestone	Royaume Uni		51	IG	100,00%	100,00%
53	Pandrol International Ltd	Addlestone	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
54	Specialised Eng. Holdings Sarl	Luxembourg	Luxembourg		53	IG	100,00%	100,00%
55	Conil Holding BV	Addlestone	Royaume Uni		53/54	IG	69,11%/30,89%	100,00%
56	Pandrol Avaux SA	Anderlues	Belgique		55	IG	99,88%	99,88%
57	Pandrol Indonesia PT	Jakarta	Indonésie		55	IG	60,60%	60,60%
58	Pandrol Korea Ltd	Séoul	Corée		53	IG	100,00%	100,00%
59	Pandrol Canada Ltd	Alberta	Canada		55	IG	100,00%	100,00%
60	IAT NV	Utrecht	Pays Bas		55	IG	90,00%	90,00%
61	IAT Fixacoes Elasticas Ltd	Porto Alegre	Brésil		60	IG	100,00%	90,00%
62	Pandrol Australia Pty Ltd	Blacktown	Australie		55	IG	100,00%	100,00%
63	Pandrol Rail Fastening	Addelstone	Royaume uni		53	IG	100,00%	100,00%
64	Pandrol Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		63	ME	40,00%	40,00%
65	Rulco Holdings Pty Ltd	Germiston	Afrique du Sud		64	ME	40,00%	40,00%
66	Pandrol Pvt Ld	Bulawayo	Zimbabwe		64	ME	40,00%	40,00%
67	Pandrol Fabr.De Fixadores Elast.Ltda		Mozambique		64	ME	21,08 %	21,08 %
68	Pandrol SA Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		73	ME	36,00%	36,00%
69	Pandrol Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
70	Multiclip Company Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
71	Foxglove International inc	Delaware	USA		52	IG	100,00%	100,00%
72	Pandrol USA LP	New Jersey	USA		71	IG	100,00%	100,00%
73	Track Technology Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
74	Specialised Eng. Holdings UK	Glasgow	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
75	Upperglen Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
76	HGG (1999) Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
77	JHG (1999) Ltd	Glasgow	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
78	Rosenqvist Rail AB	Hudiksvall	Suède		53	IG	100,00%	100,00%
79	Isqalo Steel (Pty) Ltd	Germiston	Afrique du Sud		68	ME	36,00%	36,00%
80	Railtech Deutschland Gmbh Rolf Plötz Elektroschmelze Gmbh & Co	Reichshof-Allenbach	Allemagne		28	IG	100,00%	99,86%
81	KG	Reichshof-Allenbach	Allemagne		80	IG	100,00%	99,86%
82	Plötz Beteiligungs Gmbh	Reichshof-Allenbach	Allemagne		80	IG	100,00%	99,86%
83	Florianer Bahn Service Gmbh	St Florian Linz	Autriche		80	IG	100,00%	99,86%
84	Rolf Plötz International Gmbh	Reichshof-Allenbach	Allemagne		80	IG	100,00%	99,86%
85	Rolf Plötz Polska Sp zoo	Goczarkowice-Zdroj	Pologne		84	IG	100,00%	99,86%
86	Rolf Plötz Mexico SA		Mexique		84	IG	100,00%	99,86%
87	Rolf Plötz Mexico Services SA		Mexique		84	IG	100,00%	99,85%
88	Rolf Plötz Ipari Kft Rolf Plötz Brasil Comercio de Materials	Sopron	Hongrie		84/80	IG	99,45%/0,55%	99,86%
89	de Sodagem Ltda	Jaguariuna	Brésil		84/80	IG	87,5%/12,5%	99,86%

(1) méthode de consolidation : IG = intégration globale; ME = mise en équivalence

II Informations complémentaires

Note 5 Activités abandonnées

Les activités abandonnées regroupent l'activité de fonte automobile (précédemment réalisée par la société DEVAUX-WERTS dont l'activité a été arrêté en juin 2006) et l'activité d'injection qui a été cédée par DELACHAUX SA en date du 30/09/2008.

Les actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées sont classés dans les rubriques correspondant à leur nature, à l'exception des immobilisations corporelles de ces activités qui sont positionnées sur la rubrique "Actifs classés comme détenus en vue de la vente" pour les parties non encore cédées, en précisant qu'à la date du 31/12/2010 le groupe ne dispose plus d'aucun actif de cette nature.

5.1 Résultat net consolidé des activités abandonnées

	2010	2009
Chiffre d'affaires		(40)
Résultat opérationnel courant	(5)	(423)
Résultat opérationnel	(5)	(229)
Coût de l'endettement financier net		(9)
Autres produits et charges financiers		
Impôts sur le résultat		26
Résultat net des activités abandonnées	(5)	(212)
Part du Groupe / Résultat net des activités abandonnées	(5)	(212)
Intérêts minoritaires / Résultat net des activités abandonnées		

5.2 Variation de trésorerie des activités abandonnées

	2010	2009
Résultat net des activités abandonnées	(5)	(212)
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	(5)	(502)
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	(5)	(528)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	0	(70)
Cessions d'immobilisations		1 475
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	0	1 475
Remboursements d'emprunts		(136)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	(136)
Variation nette de la trésorerie	0	1 269

Note 6 Informations sectorielles

6.1 Premier niveau – Secteurs d'activité (en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	2010	%	2009	%
Ferroviaire	428 890	59,5 %	397 211	62,3 %
Conductique	198 970	27,6 %	178 472	28,0 %
Produits spéciaux	93 313	12,9 %	61 580	9,7 %
Total affecté	721 173	100,0 %	637 263	100,0 %
Eliminations inter secteurs	(2 279)		(1 252)	
Chiffre d'affaires consolidé	718 894		636 011	

Actifs	2010	%	2009	%
Ferroviaire	444 105	63,1 %	360 128	59,0 %
Conductique	211 212	30,0 %	206 925	34,3 %
Produits spéciaux	48 091	6,9 %	40 282	6,7 %
Actifs affectés	703 408	100,0 %	607 335	100,0 %
Actifs de support	1 626		11 658	
Actifs financiers	154 200		115 440	
Actifs d'impôts différés	11 016		8 584	
Actifs détenus en vue de la vente	0		975	
Actif consolidé	870 250		743 992	

Passifs	2010	%	2009	%
Ferroviaire	124 643	66,3 %	92 662	65,9 %
Conductique	40 139	21,4 %	27 950	19,9 %
Produits spéciaux	23 195	12,3 %	20 092	14,2 %
Passifs affectés	187 977	100,0 %	140 704	100,0 %
Passifs / Activités abandonnées	810		719	
Passifs financiers	137 748		149 304	
Capitaux propres	522 999		441 233	
Passifs d'impôts différés	9 546		7 146	
Passifs de supports	11 170		4 886	
Passif consolidé	870 250		743 992	
Investissements	2010	%	2009	%
Ferroviaire	8 019	75,3 %	7 704	61,0 %
Conductique	2 328	21,9 %	3 615	28,6 %
Produits spéciaux	300	2,8 %	1 317	10,4 %
Investissements affectés	10 647	100,0 %	12 636	100,0 %
Actifs de support			30	
Investissements consolidés	10 647		12 666	
Amortissements	2010	%	2009	%
Ferroviaire	5 168	53,9 %	4 310	50,6 %
Conductique	3 385	35,3 %	3 062	35,9 %
Produits spéciaux	1 037	10,8 %	1 153	13,5 %
Amortissements affectés	9 590	100,0 %	8 525	100,0 %
Amort. / Activités abandonnées			142	
Actifs de support	137		465	
Amortissements consolidés	9 727		9 132	

6.2 Second niveau – Secteurs géographiques

Chiffre d'affaires	2010	%	2009	%
Europe	299 905	41,7 %	282 446	44,4 %
Amérique du Nord	165 925	23,1 %	126 560	19,9 %
Asie - Pacifique	185 459	25,8 %	191 864	30,2 %
Reste du monde	67 605	9,4 %	35 141	5,5 %
Chiffre d'affaires consolidé	718 894	100,0 %	636 011	100,0 %

Actifs (en milliers d'euros)	2010	%	2009	%
Europe	447 203	63,6 %	399 015	65,6 %
Amérique du nord	126 823	18,0 %	104 713	17,2 %
Océanie - Asie	92 910	13,2 %	76 557	12,6 %
Reste du monde	36 471	5,2 %	27 050	4,6 %
Total Affecté	703 408	100,0 %	607 335	100,0 %
Actifs de support	1 626		11 658	
Actifs financiers	154 200		115 440	
Actifs d'impôts	11 016		8 584	
Actifs détenus en vue de la vente	0		975	
Total de l'actif consolidé	870 250		743 992	

Investissements	2010	%	2009	%
Europe	6 292	59,1 %	9 352	74,0 %
Amérique du Nord	3 216	30,2 %	1 508	11,9 %
Océanie – Asie	1 080	10,1 %	1 740	13,8 %
Reste du monde	59	0,6 %	36	0,3 %
Investissements affectés	10 647	100,0 %	12 636	100,0 %
Actifs de support			30	
Investissements consolidés	10 647		12 666	

Note 7 Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice d'importance significative qui aurait dû donner lieu à un enregistrement au bilan ou compte de résultat consolidés ou à une information dans les notes explicatives.

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Afin de se conformer aux dispositions de la norme IFRS 5 sur les activités abandonnées, l'ensemble des éléments de la performance financière de l'entité DEVAUX-WERTS et de l'activité Injection au sein de DELACHAUX SA, au titre des exercices présentés, ont été regroupés sur la ligne du compte de résultat "Résultat net des opérations abandonnées". Le détail de ces éléments est présenté à la Note 5.1.

Note 8 Chiffre d'affaires

Les chiffres d'affaires par zones d'activité et par zones géographiques sont précisés dans la Note 6 au titre des informations sectorielles conformément à la norme IFRS 8.

Note 9 Achats consommés

	2010	2009
Achats de matières premières et de marchandises	(380 231)	(303 019)
Variation de stocks de matière premières et marchandises	7 700	(13 636)
Achats consommés	(372 531)	(316 655)

Note 10 Frais de personnel

	2010	2009
Rémunérations	(106 037)	(95 728)
Actions gratuites		(236)
Charges sociales	(24 684)	(23 463)
Frais de personnel	(130 721)	(119 427)

(1) voir note 32

Information sur les rémunérations :

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2010 aux membres des organes de direction s'élève à 2.012 k€ dont 150 k€ au titre des jetons de présence.

Au titre de l'exercice 2009, ce montant s'élevait à 2.902 k€ (y compris coût actions gratuites) dont 150 k€ au titre des jetons de présence.

Note 11 Dotations aux amortissements

	2010	2009
Immobilisations incorporelles	(901)	(556)
Immobilisations corporelles (1)	(8 826)	(8 434)
Dotations aux amortissements	(9 727)	(8 990)
(1) Dont amortissements sur Contrats location-financement	(441)	(441)

Note 12 Dotations / Reprises de dépréciations et provisions

	2010	2009
Dépréciations / Actifs circulants	(3 480)	(2 637)
Provisions	(4 133)	(2 234)
Dotations aux dépréciations et provisions	(7 613)	(4 871)
	2010	2009
Dépréciations / Actifs circulants	2 769	2 567
Provisions	2 791	2 555
Reprises dépréciations et provisions	5 560	5 122

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

	2010	2009
Produits de cessions d'immobilisations (1)	3 953	182
Total des autres produits opérationnels	3 953	(182)
Valeur comptable des immobilisations cédées (2)	(900)	(401)
Autres charges opérationnelles (3)	(2 775)	
Total des autres charges opérationnelles	(3 675)	(401)
Résultat des autres produits et charges opérationnels	278	(219)

(1) dont 3875 k€ qui se rapporte à la vente de terrains non utilisés situés à Gennevilliers

(2) dont 675 k€ qui se rapporte à la vente de terrains non utilisés situés à Gennevilliers

(3) dont 2478 k€ qui se rapporte à la dépréciation exceptionnelle des immobilisations de la business unit des aciers spéciaux (cf. note 20)

Note 14 Coût de l'endettement financier

	2010	2009
Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(3 978)	(4 444)
Frais financiers sur location-financement	(26)	(64)
Coût de l'endettement financier brut	(4 004)	(4 508)
Produits de trésorerie	899	386
Coût de l'endettement financier net	(3 105)	(4 122)

Note 15 Autres produits et charges financiers

	2010	2009
Produits de change	2 510	735
Produits de cessions de titres (1)	2 035	1 787
Autres produits financiers	210	149
Produits financiers	4 755	2 671

(2) dont cession des titres SOGREPAR pour 1.787 k€

	2010	2009
Pertes de change	(1 016)	(899)
Charge financière / Avantages du personnel	(179)	(178)
VNC des titres cédés	(86)	(88)
Autres charges financières	(1 358)	(316)
Charges financières	(2 639)	(1 481)

Note 16 Impôts sur le résultat

A fin 2009, le groupe DELACHAUX a jugé que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) correspondait à la définition d'un impôt, tel que précisé par IAS 12. En conséquence, l'impôt sur le résultat au 31 décembre 2010 comprend une charge nette de 1.171 k€ au titre de la CVAE.

16.1 Répartition de la charge d'impôts

	2010	2009
Impôts exigibles	(30 924)	(20 457)
Impôts différés	(1 010)	(368)
Charge d'impôts / Activités poursuivies	(31 934)	(20 825)
Charge d'impôt / Activités abandonnées		26
Total charge d'impôts	(31 934)	(20 799)

16.2 Analyse de la charge d'impôt

	2010	2009
Résultat net consolidé des activités poursuivies avant impôt	98 645	73 267
Taux applicable	34.4%	34,4 %
Charge d'impôts théorique (1)	(33 963)	(25 226)
Utilisation d'actifs d'impôts différés non reconnus antérieurement (2)	900	1 575
Déficits de l'exercice ne faisant pas l'objet d'actifs d'impôts différés	(166)	
Ajustements d'impôt antérieur	(763)	11
Différences de taux à l'étranger	2 466	2 150
Autres différences	(411)	665
Charge d'impôts consolidée / Activités poursuivies	(31 937)	(20 825)
Taux applicable	32.4%	28,4%

(1) calculée sur la base du résultat net consolidé des activités poursuivies avant impôts et avant quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence, en fonction du taux légal d'impôt applicable en France

(2) dont pour 2010 et 2009 des montants respectifs de 813k€ et 1.564 k€ qui se rapportent aux entités britanniques de HRT UK relatif à l'utilisation prévisionnelle des déficits fiscaux sur les 5 ans à venir

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2.

	2010	2009
Résultat avant impôt des sociétés mises en équivalence	3 677	1 738
Impôt des sociétés mises en équivalence	(1 287)	(608)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	2 390	1 130

Note 18 Intérêts minoritaires

	2010	2009
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	267	39
Sous-groupe HRT UK	539	51
Autres sociétés	(3)	(7)
Intérêts minoritaires dans le résultat net consolidé	803	83

Note 19 Résultats nets consolidés par action

<i>(en euros)</i>	2010	2009
Nombre moyen d'actions en circulation	13 051 560	13 006 967
Effet dilutif du plan d'attribution d'actions gratuites	0	44 593
Nombre moyen d'actions après dilution (1)	13 051 560	13 051 560
Résultat net par action des activités poursuivies	5,29	4,12
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	5,29	4,10
Résultat net par action (part du groupe)	5,23	4,10
Résultat net dilué par action (part du groupe)	5,23	4,08

(1) les résultats nets par action de chaque période sont présentés sur la base du nombre d'actions de chacune des périodes présentées

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Note 20 Goodwill

	2010			2009		
	Valeurs	Dépré-	Valeurs	Valeurs	Dépré-	Valeurs
	Brutes	ciations	nettes	brutes	ciations	Nettes
Conductique	114 572		114 572	113 890		113 890
Ferroviaire	230 414		230 414	197 421		197 421
Total	344 986		344 986	311 311		311 311

Test de dépréciation des goodwill

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe. Les tests de dépréciation sont systématiquement mis en œuvre à la clôture de chaque exercice.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur le budget financier de l'année en cours et des prévisions raisonnables de croissance pour les quatre années suivantes en fonction de la connaissance du marché à la date d'établissement de ces prévisions. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance estimé.

Les principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité sont les suivantes :

- taux de croissance de 2 % identique à celui de 2009,
- taux d'actualisation avant impôt de 14,6 % contre 13,9 % pour 2009.

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base de taux retenus par les analystes financiers qui suivent la valeur DELACHAUX SA.

La Direction a budgété la rentabilité opérationnelle en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe, soit une légère progression de la marge avec un chiffre d'affaires en croissance régulière. Le taux d'actualisation utilisé est avant impôt et reflète le risque inhérent au secteur.

A l'exception de l'unité génératrice de trésorerie des Aciers Spéciaux pour laquelle les tests de dépréciation ont conduit à déprécier les immobilisations en 2010 pour une valeur de 2478k€ (voir détail sur cette dépréciation dans cette note après les explications sur les mouvements des goodwill), aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours des exercices 2010 et 2009. La prise en compte d'une variation de 1 % des taux retenus conduirait de la même manière à l'absence de comptabilisation de dépréciation.

Les mouvements affectant le montant des goodwill sont récapitulés dans le tableau suivant :

	2008	Acqui- Sitions	Dimi- nutions	Effets change	2009	Acqui- sitions	Dimi- nution	Effets change	2010
Conductique	112 666	1 224		-	113 890	682			114 572
Ferroviaire	185 238		(377)	12 560	197 421	16 737	(301)	16 558	230 415
Goodwill	297 904	1 224	(377)	12 560	311 311	17 419	(301)	16 558	344 987

Détail des principales opérations ayant impacté le goodwill :

1) Acquisition du groupe PLOTZ à la date du 29/03/2010 suivant le détail ci-dessous :

Coût d'acquisition des titres (contrepartie transférée) (A)	9 500
Actifs acquis et passifs assumés (B)	5 036
Goodwill (A)-(B)	4 464

(A) dont 8.550k€ réglé au 31/12/2010

L'affectation du prix est provisoire et est susceptible d'être modifiée par rapport au délai de douze mois à compter de la date d'acquisition prévu par la norme IFRS 3 pour décider de l'affectation définitive.

Le 29 mars 2010, date de la prise de contrôle du groupe PLÖTZ par le groupe DELACHAUX, les actifs acquis et les passifs assumés se décomposent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Immobilisations incorporelles	1 115
Immobilisations corporelles	1 360
Stocks	770
Clients	1 545
Autres créances	458
Trésorerie	1 453
Total actifs acquis	6 701
Fournisseurs	648
Autres dettes	1 017
Total passifs assumés	1 665
Total actifs acquis et passifs assumés	5 036

2) Reprise des actifs de la division ferroviaire de la société espagnole MONDRAGON SOLUCIONES SL à la date du 31/08/2010 suivant le détail ci-dessous :

Coût d'acquisition des actifs (A)	23 731
Valeur des actifs repris (B)	11 482
Goodwill (A)-(B)	12 249

(A) dont 17.200k€ réglé au 31/12/2010

L'affectation du prix est provisoire et est susceptible d'être modifiée par rapport au délai de douze mois à compter de la date d'acquisition prévu par la norme IFRS 3 pour décider de l'affectation définitive.

Le 31 août 2010, date de la prise de contrôle des actifs de la division ferroviaire de la société espagnole MONDRAGON SOLUCIONES SL par le groupe DELACHAUX, les actifs acquis se décomposent ainsi :

<i>Actif (en milliers d'euros)</i>	
Immobilisations incorporelles	6 097
Immobilisations corporelles	4 753
Stocks	632
Total actifs	11 482

- 3) **Acquisition en 02/2010 de la ligne de produits** BESTAPOWER (dispositifs de guidage de supports utilisés dans la conception ergonomique de chaînes de montage) au groupe BESTA par la société CONDUCTIX-WAMPFLER AG conduisant à une augmentation du goodwill Conductique de 640k€.

Test de dépréciation réalisé sur l'unité génératrice de trésorerie des aciers spéciaux :

Le test de dépréciation réalisé sur la business unit des aciers spéciaux qui regroupe les sociétés TAMARIS et NICOLAS a conduit à déprécier la valeur nette comptable des immobilisations de cette UGT pour une valeur de 2.478k€ (voir notes 13 et 22) après prise en compte notamment de la dégradation des résultats constatée et l'insuffisance de visibilité sur la reprise d'activité.

Note 21 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de brevets et de logiciels, enregistrent les variations suivantes sur les exercices 2010 et 2009 :

	2010	2009
Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	9 623	9 060
Variation de périmètre	7 212	
Acquisitions	438	726
Sorties	(145)	(176)
Effets des variations de change	275	25
Reclassement		(12)
Valeurs brutes à la clôture de l'exercice	17 404	9 623
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(6 605)	(5 977)
Variation de périmètre		
Dotations	(923)	(796)
Sorties	7	178
Effets des variations de change	(143)	(22)
Reclassement		12
Amortissements à la clôture de l'exercice	(7 664)	(6 605)
Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	3 018	3 083
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	9 740	3 018

Note 22 Immobilisations corporelles

	2010				2009			
	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avancés	Total	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avancés	Total
Bruts à l'ouverture de l'exercice	60 917	109 938	229	171 084	57 715	102 696	1 187	161 598
Variation périmètre	1 050	5 341		6 391	28	(33)		(5)
Acquisitions	1 523	8 374	429	10 326	2 671	8 676	229	11 576
Sorties	(315)	(4 714)	(8)	(5 037)	(224)	(3 881)	(1 187)	(5 292)
Activités non poursuivies				0	319			319
Effets des variations de change	1 008	4 851		5 859	408	2 480		2 888
Bruts à la clôture de l'exercice	64 183	123 790	650	188 623	60 917	109 938	229	171 084
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(30 784)	(82 875)	0	(113 659)	(28 551)	(79 137)		(107 688)
Variation périmètre	54			54		(201)		(201)
Dotations	(2 086)	(6 451)		(8 537)	(2 203)	(6 050)		(8 253)
Impairment (1)	(1 107)	(1 292)		(2 399)				
Sorties	19	4 328		4 347	96	4 210		4 306
Activités non poursuivies				0	(19)			(19)
Effets des variations de change	(445)	(3 465)		(3 910)	(107)	(1 697)		(1 804)
Amortissements à la clôture de l'exercice	(34 348)	(89 755)	0	(124 103)	(30 784)	(82 875)		(113 659)
Nets à l'ouverture de l'exercice	30 133	27 063	229	57 425	29 164	23 559	1 187	53 910
Nets à la clôture de l'exercice	29 835	34 035	650	64 520	30 133	27 063	229	57 425

(2) cf. note 20 sur la dépréciation des immobilisations des aciers spéciaux

Note 23 Titres des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2

	2010	2009
Valeur à l'ouverture	2 203	1 175
Dividende versé	(2 268)	(437)
Contribution au résultat de la période	2 383	1 130
Effet des variations de change	459	335
Valeur à la clôture	2 777	2 203

Note 24 Actifs financiers disponibles à la vente

	2010	2009
Titres de participation non consolidés hors SOGREPAR (1)	332	327
Titres SOGREPAR	0	1 713
Autres actifs financiers	332	2 040

(1) dont titres MORPARK (société immobilière mexicaine qui possède les bâtiments de la filiale mexicaine CALOMEX) pour 183k€.

Le Groupe détenait au 31 décembre 2009 par l'intermédiaire de sa filiale RAILTECH INTERNATIONAL, des titres de la société SOGREPAR (actionnaire de la société DELACHAUX SA) dont le coût historique est de 0,09 million d'euros et qui avaient été réévalués au 31 décembre 2009 à leur juste valeur en contrepartie des capitaux propres à une valeur de 1,627 millions d'euros par rapport au cours de l'action DELACHAUX SA à cette date et après prise en compte d'une prime d'illiquidité. L'ensemble de ces titres ont été vendus au cours de l'exercice 2010 (voir note 15).

Note 25 Autres actifs financiers

	2010	2009
Dépôts de garantie	190	283
Swap de taux	0	0
Contrats à terme d'achats / ventes de devises	64	129
Autres actifs financiers	254	412

Note 26 Actifs d'impôts différés

	2008	Entrée Péri-mètre	Résultat	Effets de change	Reclas-sement	2009	Entrée Péri-mètre	Résultat	Effet de change	Capi-taux pro-pres	Reclas-sement	2010
Marges / Stocks	959		(179)	(12)		768		248	2			1 018
Participation des salariés	361		68			429		16				445
Provisions non déductibles	1 055		76	56		1 187		363	107			1 657
Congés payés	640		2			642		22				664
Swap	0					0				370		370
Déficits fiscaux	119		1 255	32		1 406		479	54			1 939
Avantage personnel France	1 626		387			2 013		196				2 209
Avantage personnel Etranger	1 652		(159)	101		1 594		(16)	37			1 615
Amortissement	73		330	3		406		612	4			1 022
Autre	72		57	10		139		(63)				76
Total	6 557		1 837	190		8 584		1 857	204	370		11 016

Note 27 Stocks et en-cours

	2010			2009		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	42 166	(2 729)	39 437	38 115	(3 243)	34 872
En-cours de production de biens	13 057	(1 060)	11 997	9 568	(294)	9 274
Produits intermédiaires et finis	44 205	(2 196)	42 009	38 111	(2 073)	36 038
Marchandises	32 192	(1 435)	30 757	23 769	(1 021)	22 748
Total	131 620	(7 420)	124 200	109 563	(6 631)	102 932

L'augmentation des stocks et encours s'élève à 20,1 % au 31/12/10, soit un montant légèrement inférieur à la hausse du chiffre d'affaires entre les seconds semestres de 2009 et 2010 qui est de 23,6 %.

Note 28 Clients

	2010	2009
Clients	143 521	129 340
Dépréciation des créances douteuses	(4 043)	(6 604)
Total	139 478	122 736

L'augmentation des clients s'élève à 10,9 % au 31/12/10, soit un montant très inférieur à la hausse du chiffre d'affaires entre les seconds semestres de 2009 et 2010 qui est de 23,6 %, du fait notamment des délais de règlements plus longs qu'avaient imposé fin 2009 certains donneurs d'ordre par rapport aux difficultés financières rencontrées sur cette période par ces clients.

Note 29 Autres créances

	2010	2009
Créances diverses	11 561	9 245
Créances fiscales	4 185	760
Créances sur personnel & organismes sociaux	435	477
Charges constatées d'avance	2 556	2 089
Dépréciations de créances diverses	(2)	(36)
Total	18 735	12 535

Note 30 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2010	2009
Trésorerie	98 472	112 867
Équivalents de trésorerie (1)	55 142	250
Total	153 614	113 117

(2) les équivalents de trésorerie sont constitués quasiment exclusivement de sicav monétaires non dynamiques.

Note 31 Actifs classés comme détenus en vue de la vente

	2010	2009
Terrains de Gennevilliers	0	515
Terrains et bâtiments DEVAUX-WERTS (1)	0	460
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0	975

(1) se rapportent à l'activité abandonnée de fonte automobile (cf. note 5)

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Note 32 Capital et réserves liées au capital

Au 31 décembre 2010, le capital social de la Société est composé de 13 051 560 actions au nominal de 0,64 euro entièrement libérées, soit un montant de 8 352 998,40 euros. Les montants du capital et des réserves liées au capital sont inchangés par rapport au 31 décembre 2009, soit respectivement des montants de 8 353k€ et 98 548 k€.

Note 33 Réserves de conversion

	2010	2009
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	2 372	(600)
Sous-groupe HRT UK	(13 305)	(25 173)
Sous-groupe WAMPFLER	389	(109)
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes HRT UK, RAILTECH INTERNATIONAL et WAMPFLER	9 404	(804)
Total	(1 140)	(26 686)

Les taux des principales monnaies étrangères utilisées pour la consolidation des comptes sont les suivants :

	Taux de clôture			Taux moyen de la période		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Dollar Etats-Unis	1,3362	1,4406	(7%)	1,3268	1,3933	(5%)
Livre Sterling	0,8608	0,8881	(3%)	0,8582	0,8911	(4%)
Dollar australien	1,3136	1,6008	(18%)	1,4442	1,7749	(19%)
Dollar canadien	1,3322	1,5128	(12%)	1,3665	1,5852	(14%)
Yuan	8,822	9,835	(10%)	8,9805	9,5174	(6%)
Couronne Tchèque	25,061	26,473	(5%)	25,2939	26,4549	(4%)
Peseta mexicaine	16,5475	18,9223	(13%)	16,7532	18,7841	(11%)
Réal brésilien	2,2177	2,5113	(12%)	2,3344	2,7706	(16%)
Rand sud-africain	8,8625	10,666	(17%)	9,7135	11,6863	(17%)

Note 34 Intérêts minoritaires

	2010	2009
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	1 539	2 488
Sous-groupe HRT UK	1 140	806
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes RAILTECH INTERNATIONAL et HRT UK	2	18
Total	2 681	3 312

Note 35 Capitaux propres consolidés

	2010	2009
Capital de la Société	8 353	8 353
Réserves et résultat sociaux de la Société	220 190	198 853
Autres réserves et résultats consolidés	292 917	257 401
Réserves de conversion	(1 140)	(26 686)
Intérêts minoritaires	2 681	3 312
Total	523 001	441 233

Le montant des dividendes mis en paiement en 2010 est de 0,80 euro par action, soit un total de 10.441 millions d'euros versés le 5 juillet 2010. Au cours de l'exercice 2009, les dividendes versés s'élevaient à 11.028 millions d'euros, soit 0,85 euro par action.

Note 36 Provisions

	2009	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	2010
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	1 949	1 956	(793)	(35)		53	(172)	2 958
Autres	3 730	2 146	(1 275)	(605)	161	235	(533)	3 859
Avantages au personnel des sociétés françaises (1)	6 477	722	(281)					6 918
Avantages au personnel des sociétés étrangères (1)	12 143	2 022	(2 195)			324	595	12 889
Total	24 299	6 846	(4 544)	(640)	161	612	(110)	26 624
dont non courantes	22 450							22 464
dont courantes	1 849							4 160

(2) avantages au personnel des sociétés françaises et étrangères : voir note 44

	2008	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	2009
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	2 251	786	(1 111)	(56)		79		1 949
Autres	3 667	1 343	(809)	(574)		125	(22)	3 730
Avantages au personnel des sociétés françaises (1)	5 350	1 247	(120)					6 477
Avantages au personnel des sociétés étrangères (1)	12 560	1 843	(2 496)			316	(80)	12 143
Total	23 828	5 219	(4 536)	(630)		520	(102)	24 299
dont non courantes	21 749							22 450
dont courantes	2 079							1 849

Les avantages du personnel sont constitués d'avantages à long terme (médailles du travail) et d'avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite, indemnités de fin de carrière). Les engagements de retraite concernent principalement les sociétés PANDROL et WAMPFLER et sont pour ces deux entités calculés par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des différents régimes et des sociétés concernées.

Les provisions pour litiges couvrent l'ensemble des risques connus notamment du fait des mises en cause possibles de la responsabilité du Groupe.

Les autres provisions se rapportent à des risques divers identifiés.

Les provisions non courantes regroupent les provisions pour les avantages au personnel ainsi que la part à plus d'un an des autres provisions ; les provisions courantes regroupent la part à moins d'un an des provisions hors avantage au personnel.

Note 37 Passifs d'impôts différés

	2008	En- trée Péri- mètre	Résultat	Capitaux propres	Effets de change	Reclas- sement	2009	Entrée Péri- mètre	Résultat	Capitaux propres	Effets de change	Reclas- sement	2010
Réévaluation actifs immobilisés	858		260		14		1 132		(107)		44	8	1 077
Contrats location financement	1 403		(190)				1 213		(42)				1 171
Réévaluation d'actifs financiers	1 230		(781)	111			560			(560)			0
Amortissements (1)	1 716		2 179		(191)		3 704		2 826		141		6 671
Autres	577	53	(86)		(7)		537		60		30		627
Total	5 784	53	1 382	111	(184)		7 146	0	2 737	(560)	215	8	9 546

(1) dont impôt différé sur amortissement d'une partie du goodwill de PANDROL USA (déductible fiscalement) pour 6.133k€ au 31/12/10 contre 3.316 k€ au 31/12/09.

Note 38 Emprunts et dettes financières

	2010	2009
Emprunts	121 515	127 077
Emprunts liés aux leasings	933	1 542
Découverts bancaires	15 299	20 685
Total	137 747	149 304
Dont non courants	97 566	104 876
Dont courants	40 181	44 428

Le tableau de maturité des emprunts est présenté à la Note 43.1 de l'annexe.

Crédit syndiqué et covenants financiers

La Société a négocié et mis en place le 24 juillet 2006 un nouveau financement de 230 millions d'euros conclu avec un pool constitué des banques Société Générale (arrangeur), NATEXIS, HSBC, LCL et KBC. Ce contrat de crédit a pour objet le refinancement du crédit contracté en novembre 2003 dans le cadre de la reprise du groupe PANDROL à des conditions plus avantageuses et donne plus de flexibilité à l'entreprise pour poursuivre son développement.

Ce crédit syndiqué se compose d'une tranche A d'un montant de 150 millions d'euros d'une durée de 7 ans, amortissable au moyen de 6 échéances de 12,5 millions d'euros et d'une 7ème échéance de 75 millions d'euros ainsi que d'une tranche B de revolving à 7 ans d'un montant de 80 millions d'euros dont les principales caractéristiques de rémunération sont Euribor 6 mois majoré de 0,45 % à 0,65 %.

Le crédit syndiqué de 230 millions d'euros mis en place le 24 juillet 2006 est assorti des deux ratios financiers suivants dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée dudit crédit par les établissements bancaires :

- dettes financières sur fonds propres inférieurs à 1 jusqu'à la date d'échéance finale
- dettes financières sur l'excédent brut d'exploitation inférieur ou égal à 3,0 à compter du 30 juin 2007.

Au 31 décembre 2010 ainsi qu'au 31 décembre 2009, les ratios du Groupe font ressortir une position confortable par rapport à ces contraintes. De même la situation générale du Groupe et ses perspectives écartent les probabilités d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. (cf note 43.3).

Risque de liquidité et risque de taux

Des précisions sur l'étendue et la gestion de ces risques sont données dans la Note 43.3 de l'annexe.

Note 39 Autres passifs non courants

	2010	2009
Participation des salariés à plus d'un an (1)	4 449	3 749
Dettes sur acquisition de titres de sociétés consolidées	3 778	
Total	8 227	3 749

(1) montants bloqués pendant une période de 5 ans et rémunérés à un taux de 6%

Note 40 Autres dettes

	2010	2009
Dettes fiscales et sociales	14 530	14 248
Dette sur acquisitions d'actifs (1)	5 447	3 092
Dettes diverses	31 301	24 205
Produits constatés d'avance	1 698	704
Participation des salariés à moins d'un an	433	243
Total	53 409	42 492

(1) dont dettes sur :

- acquisition de titres de sociétés consolidées : 3 750 k€
- autres acquisitions d'actifs : 1 697 k€

Note 41 Instruments financiers dérivés

	2010	2009
Juste valeur des swaps de taux	1 073	800
Contrats à terme d'achats / ventes de devises		0
Total	1 073	800

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

Note 42 Rubrique "Autres flux liés aux opérations d'investissement" du tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre 2010, le montant de 851 k€ correspond à un rachat d'intérêts minoritaires pour 711 k€ et à divers autres flux (essentiellement augmentation des prêts et dépôts) pour la différence, soit 140k€.

Au 31 décembre 2009, le montant de 54 k€ correspond à une augmentation des prêts et dépôts.

Note 43 Instruments financiers

43.1 Valeurs comptables des différentes catégories d'instruments

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente étaient principalement constitués au 31 décembre 2009 des titres SOGREPAR, actionnaire de la Société, détenus par la société RAILTECH INTERNATIONAL. Le montant de la réévaluation à cette date était déterminé en fonction du cours de bourse de l'action DELACHAUX à la clôture de l'exercice 2009 et prenait en compte une prime d'illiquidité. L'ensemble des titres SOGREPAR ont été vendus au cours de l'exercice 2010.

Les autres actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de participation non consolidés pour lesquels il a été considéré que la juste valeur correspondait à leur coût d'acquisition.

	2010	2009
Coût historique des titres SOGREPAR	0	86
Réévaluation à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres	0	1 627
Autres actifs disponibles à la vente	332	327
Total	332	2 040

Prêts et créances

Les prêts et créances sont constitués des éléments suivants :

	2010	2009
Dépôts de garantie	190	283
Clients nets	139 478	122 736
Créances diverses nettes (1)	16 154	10 446
Charges constatées d'avance (1)	2 556	2 089
Total	158 378	135 554

(1) présentées au bilan dans la rubrique "Autres créances" (cf. note 29)

La répartition des valeurs comptables des clients et autres débiteurs du Groupe en fonction de la monnaie dans laquelle elles sont exprimées se présente comme suit :

	2010	2009
Euro	88 753	75 299
Livre Sterling	4 467	11 840
Dollar Etats-Unis	14 883	11 844
Autres	50 109	36 288
Total	158 213	135 271

Actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat

Ces instruments sont constitués exclusivement de la trésorerie du Groupe et d'actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondant aux équivalents de trésorerie du groupe.

	2010	2009
Trésorerie	98 472	112 867
Coût historique des équivalents de trésorerie	55 142	250
Total	153 614	113 117

Au sein du tableau consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 614	113 117
Découverts bancaires (1)	(15 389)	(20 685)
Trésorerie nette	138 225	92 432

(1) cf. note 38

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Ces actifs et passifs financiers regroupent :

- des swaps de taux (caractéristiques présentées à la note 43.2)
- des contrats d'achat et vente à terme de devises

<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	2010	2009
Juste valeur des swaps de taux	0	0
Contrats d'achat et vente à terme de devises	64	129
Total	64	129

<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	2010	2009
Juste valeur des swaps de taux	(1 073)	(800)
Contrats d'achat et vente à terme de devises	0	0
Total	(1 073)	(800)

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif ;

Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables ;

Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Le Groupe applique le niveau 2 pour les techniques de valorisation des justes valeurs des dérivés financiers (actualisation des cash flows futurs).

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont constitués des éléments suivants :

	2010	2009
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	97 566	104 876
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	40 181	44 428
Fournisseurs	96 835	70 236
Dettes fiscales et sociales (1)	14 530	14 248
Participation des salariés à plus d'un an (2)	4 449	3 749
Participation des salariés à moins d'un an (1)	433	243
Dettes diverses (1)	36 748	27 297
Total	290 742	265 077

(1) présentées au bilan dans la rubrique "Autres dettes" (cf. note 40)

(2) présentée au bilan dans la rubrique "Autres passifs non courants" (cf. note 39)

Les échéances des emprunts courants et non courants se présentent comme suit :

	2010				2009			
	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total
Emprunts	24 344	95 027	2 054	121 425	23 104	51 922	52 051	127 077
Emprunts liés aux leasings	448	485		933	639	903		1 542
Découverts bancaires	15 389			15 389	20 685			20 685
Total	40 181	95 512	2 054	137 747	44 428	52 825	52 051	149 304

Les valeurs comptables des emprunts du Groupe sont libellées dans les principales devises suivantes :

	2010	2009
Euro	132 547	146 305
Livre Sterling	1 205	778
Dollar Etats-Unis	821	
Autres	3 264	2 221
Total	137 748	149 304

Le Groupe dispose des facilités de crédit non utilisées suivantes :

	2010	2009
A taux variable <i>Expirant à moins d'un an</i> <i>Expirant à plus d'un an</i>	86 000	86 000
A taux fixe <i>Expirant à moins d'un an</i> <i>Expirant à plus d'un an</i>		
Total	86 000	86 000

La répartition des valeurs comptables des fournisseurs et autres créiteurs du Groupe en fonction de la monnaie dans laquelle elles sont exprimées se présente comme suit :

	2010	2009
Euro	72 803	53 863
Livre Sterling	11 914	13 439
Dollar Etats-Unis	21 688	12 073
Autres	43 839	34 153
Total	150 245	113 528

43.2 Opérations de couverture

Instruments dérivés qui satisfont aux conditions de couverture de flux de trésorerie définis dans la norme IAS 39 (avec variations de la juste valeur comptabilisée dans les réserves) :

Swap de taux d'intérêts DELACHAUX SA

Un swap de taux de 54,0 millions d'euros souscrit en juillet 2006 dans le cadre de la souscription de la tranche A du crédit syndiqué de 150,0 millions d'euros négocié à cette date (cf. note 38) et se terminant le 31/07/2009 a été résilié en juin 2009. Deux nouveaux swaps de taux pour un montant global inchangé de 54,0 millions d'euros ont été souscrits en juin 2009 pour une période allant jusqu'en juillet 2012. Ces instruments présentent les caractéristiques suivantes :

- swap 1 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,66 % pour un montant de 40,5 millions d'euros (date de commencement= 31/07/2009 date de fin= 31/07/2012) ;
- swap 2 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,68 % pour un montant de 13,5 millions d'euros (date de commencement= 31/07/09 date de fin= 31/07/2012).

43.3 Nature, étendue et gestion des risques

Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de prix du marché.

Le risque de marché inclut quatre types de risques :

- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque sur matières premières
- Autre risque de prix (actions, indices boursiers, ...)

Risque de change

Le Groupe réalise une partie importante de son activité en devises étrangères. La monnaie de présentation des états financiers consolidés étant l'Euro, l'ensemble des éléments libellés dans une devise autre que l'euro sont convertis en euros aux taux de change suivants :

- cours de change à la date de clôture pour les actifs et passifs,
- cours de change moyen de la période pour les produits et les charges.

Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont un impact sur la valorisation des éléments financiers consolidés du Groupe et ce, même si cette valorisation n'est pas modifiée dans la devise d'origine. Dès lors, une appréciation de l'euro par rapport aux autres devises peut entraîner une baisse des revenus ou des actifs des entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro.

Les tableaux suivants récapitulent pour le Groupe :

✚ La proportion des éléments du bilan consolidé dans les différentes devises :

Actif consolidé	2010		2009	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	489 276	56,2%	415 660	55,8 %
Livre Sterling	112 010	12,9%	106 581	14,3 %
Dollar US	101 901	11,7%	85 293	11,5 %
Autres devises	167 063	19,2%	136 458	18,4 %
Total	870250	100,0 %	743 992	100,0 %
Passif consolidé	2010		2009	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	585 162	67,2%	538 413	72,4 %
Livre Sterling	149 933	17,2%	83 835	11,3 %
Dollar US	40 658	4,7%	46 274	6,2 %
Autres devises	94 498	10,9%	75 470	10,1 %
Total	870 250	100,0 %	743 992	100,0 %

✚ Les positions nettes du Groupe dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 31 décembre 2010

(En milliers d'euros)	Dollar US	Livre Sterling	Autres
Actifs	101 901	112 010	167 063
Passifs	40 658	149 933	94 498
Position nette avant gestion	61 244	-37 923	72 566
Hors bilan			
Position nette après gestion	61 244	-37 923	72 566

✚ La proportion du chiffre d'affaires (C.A.) consolidé du Groupe pour les exercices 2010 et 2009 par zone géographique est la suivante :

C.A. consolidé	2010		2009	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Amérique du Nord	165 925	23,1 %	126 560	19,9 %
France	76 554	10,6 %	81 816	12,9 %
Royaume-Uni	35 291	4,9 %	39 896	6,3 %
Allemagne	47 001	6,5 %	40 195	6,3 %
Reste Europe	141 059	19,6 %	120 537	19,0 %
Chine-Asie-Australie	185 459	25,8 %	191 864	30,2 %
Autres	67 605	9,4 %	35 143	5,5 %
Total	718 894	100,0 %	636 011	100,0 %

Les entités du Groupe sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles réalisent des opérations en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas.

En raison de la volatilité des taux de change, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Ainsi, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant consolidés.

A titre indicatif, sur la base des taux de change définis ci-dessous, les impacts estimés sur le chiffre d'affaires (C.A.) et le résultat opérationnel courant (R.O.C.) consolidés de l'exercice 2010 seraient les suivants :

Taux de change \$ / €	Evolution de l'euro par rapport au dollar US	Impact sur le C.A. 12 - 2010	Impact sur le R.O.C. 12 -2010
1,13 \$ contre 1 €	-15%	4,0%	4,1%
1,20 \$ contre 1 €	-10%	2,5%	2,6%
1,26 \$ contre 1 €	-5%	1,2%	1,2%
1,33 \$ contre 1 € (1)	0%	0%	0%
1,40 \$ contre 1 €	5%	-1,1%	-1,1%
1,46 \$ contre 1 €	10%	-2,1%	-2,1%
1,53 \$ contre 1 €	15%	-3,0%	-3,0%

(1) Taux moyen de conversion de l'exercice 2010

Taux de change £ / €	Evolution de l'Euro par rapport à la livre sterling	Impact sur le C.A. 12 - 2010	Impact sur le R.O.C. 12 -2010
0,73 £ contre 1 €	-15%	2,6%	3,8%
0,77 £ contre 1 €	-10%	1,6%	2,4%
0,82 £ contre 1 €	-5%	0,8%	1,1%
0,86 £ contre 1 € (1)	0%	0%	0%
0,90 £ contre 1 €	5%	-0,7%	-1,0%
0,95 £ contre 1 €	10%	-1,3%	-2,0%
0,99 £ contre 1 €	15%	-1,9%	-2,8%

(1) Taux moyen de conversion de l'exercice 2010

Risque de taux d'intérêt

✚ Echancier des actifs et des passifs financiers au 31 décembre 2010 :

	Jour le Jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	(40 181)	(95 512)	(2 054)	(137 747)
Actifs financiers	55 142		332	55 474
Position nette avant gestion	14 961	(95 512)	(1 722)	(82 273)
Hors bilan				
Position nette après gestion	14 961	(95 512)	(1 722)	(82 273)

Les passifs financiers sont constitués des emprunts et dettes financières pour 137.747 k€.

Les actifs financiers sont constitués des équivalents de trésorerie (VMP OPCVM classés dans la catégorie « monétaire ») à hauteur de 55.142 k€ et des titres de participation non consolidés hors SOGREPAR à hauteur de 332 k€.

Analyse de sensibilité de l'évolution des taux :

En raison de la volatilité des taux d'intérêts, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Dès lors, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le coût de l'endettement financier brut.

A titre indicatif, sur la base des taux d'intérêts moyens, sur la période 2010, les impacts d'une variation de 1% (100 points de base) de ces taux sur le coût de l'endettement financier brut consolidé de l'exercice 2010, hors couverture des instruments financiers, ressortiraient à un montant total de 1.377 k€.

Coût de l'endettement financier brut	(000 euros)		Sensibilité de 1 %	% Coût endettement
	Principal	Intérêts		
Euro (1)	132 457	2 031	1 325	65%
Livre Sterling (2)	1 205	21	12	58%
Dollar US (3)	821	10	8	78%
Autre	3 264	50	33	65%
Moyenne 2010	137 748	2 112	1 377	65.23%

- (1) Moyenne Euribor 6 mois + 0,45 % (1,53 %)
- (2) Moyenne Libor 6 mois + 0,75 % (1,72 %)
- (3) Moyenne Libor 6 mois + 0,75% (1,27 %)

Risque sur matières premières

Le groupe utilise diverses matières dans le cadre de son activité industrielle, les principales étant le fer (fonte, ferraille), l'aluminium et l'oxyde de chrome ; si pour certaines matières et certains fournisseurs, les prix d'achat sont fixés à l'année, pour d'autres les prix peuvent fluctuer en cours d'année, et le groupe se trouve alors exposé aux variations de cours de ces matières.

Afin de limiter l'impact de ces variations, le groupe prévoit dans la plupart des contrats de vente susceptibles d'être concernés par ces changements de prix une clause d'indexation de prix qui permet d'absorber une partie significative de la hausse ou de la baisse des matières ; dans d'autres cas, les contrats de vente peuvent contenir des clauses de sauvegarde qui permettent de mettre un terme à un contrat en cas de variation excessivement forte des prix matières. Hormis certains cas très particuliers, le groupe DELACHAUX n'a pas de couverture à terme sur matières premières.

Autre risque de prix

Le Groupe n'est pas exposé à un autre de risque de prix. Le Groupe n'a pas, notamment, placé sa trésorerie dans des placements de type action.

Risque de crédit

La diversité des activités et la diversification géographique des ventes permettent au Groupe d'être peu exposé au risque client et de limiter fortement le risque pays.

La répartition géographique des ventes de l'exercice 2010 se présente comme suit :

Amérique du Nord	23 %
France	11 %
Royaume Uni	5 %
Allemagne	6 %
Reste de l'Europe	20 %
Asie-Océanie	26 %
Reste du monde	9 %

Risque de liquidité

La nature des clauses de défaut et d'exigibilité anticipée qui figurent dans la convention de financement du 24 juillet 2006 sont les suivantes :

- Ratio R1 de leverage consolidé : "Endettement financier net" / "Excédent brut d'exploitation consolidé",
- Ratio R2 : "Endettement financier net consolidé" / "Capitaux propres consolidés"

Ces deux ratios doivent être vérifiés le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, dates sur la base d'une période de 12 mois. En cas de non-respect, la dette présentée au paragraphe 38 sur les covenants financiers et qui s'élève au 31/12/10 à 100,0 M€ pour la tranche A deviendrait exigible.

Ratios	
R1 inférieur ou égal à	3,00
R2 inférieur ou égal à	1,00

Le ratio de leverage R1 est également utilisé afin de déterminer la marge applicable à l'Euribor, base de calcul de la rémunération des emprunts :

Niveau du ratio R1	Marge (Taux annuel)	
	Tranche A	Tranche B
R1 < 1,5	0,35 %	0,25 %
1,5 < ou égal R1 < 2,0	0,45 %	0,35 %
2,0 < ou égal R1 < 2,5	0,65 %	0,55 %
2,5 < ou égal R1 < 3,0	0,85 %	0,75 %
R1 > 3,0	0,105 %	0,95 %

Note 44 Avantages du personnel

Les avantages du personnel regroupent :

-les avantages à long terme constitués par les médailles du travail.

-les avantages postérieurs à l'emploi, constitués des indemnités de fin de carrière et des régimes de retraite à prestations définies mis en place dans différentes sociétés du groupe régimes à prestations définies.

Engagements inscrits au bilan

	2010	2009
Indemnités de fin de carrière et médailles du travail	8 797	7 805
Prestations de retraite	11 010	10 816
Total	19 807	18 621

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2010	2009
Valeur actualisée des obligations financées	61 835	55 428
Juste valeur des actifs du régime	(39 319)	(33 574)
Valeur actualisée des obligations non financées	22 516	21 854
Gains / (pertes) actuariels non reconnus	(2 709)	(3 233)
Passif enregistré au bilan	19 807	18 621

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2010	2009
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(1 553)	(2 203)
Coût financier au titre de l'obligation	(3 022)	(2 748)
Rendement attendu des actifs du régime	2 386	2 011
Pertes / (gains) actuariels nets comptabilisés	(296)	(44)
Total constaté en charges	(2 485)	(2 984)

Le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 4.141 k€ au titre de l'exercice 2010 contre 5.146 k€ au titre de l'exercice 2009.

Les variations des obligations actualisées au cours de l'exercice sont détaillées ci-après :

	2010	2009
Obligations actualisées au 1^{er} janvier	55 428	46 314
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 553	2 091
Coût financier au titre de l'obligation	3 022	2 740
Cotisations versées par les bénéficiaires	198	213
Pertes / (Gains) actuariels	1 089	4 103
Coût des services passés		
Différences de conversion	1 685	1 554
Prestations payées	(1 725)	(1 587)
Reclassement	585	
Obligations actualisées au 31 décembre	61 835	55 428

Le tableau ci-après indique les variations de la juste valeur des actifs du régime au cours de l'exercice :

	2010	2009
Actifs du régime au 1^{er} janvier	33 574	26 132
Rendement attendu des actifs du régime	2 386	2 011
(Pertes) / Gains actuariels	1 768	3 135
Différences de conversion	1 294	1 371
Cotisations patronales	1 584	1 823
Cotisations salariales	198	213
Prestations servies	(1 485)	(1 111)
Actifs du régime au 31 décembre	39 319	33 574

A la clôture de l'exercice, les actifs du régime se décomposent comme suit :

	2010	2009
Actions	67 %	65 %
Obligations	32 %	33 %
Autres placements	1 %	2 %
Total	100 %	100 %

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements tiennent compte des conditions démographiques et financières propres à chaque pays ou société du groupe.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par les entreprises de premier plan sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

2010	Sociétés françaises	Sociétés PANDROL UK	Sociétés PANDROL USA	WAMPFLER (Allemagne)
Taux d'actualisation	4,75%	5,4%	5,6%	4.14%
Taux de rendement attendu des actifs	non concerné	6,6%	7,5%	non concerné
Taux d'augmentation futurs des salaires	2,0%	3,5%	4,0%	non concerné
Taux d'augmentation futur des retraites	non concerné	2.5%	2,0%	1,3%
Taux d'inflation attendu à long terme	non concerné	2.5%	2,0%	non concerné
Table de mortalité	TV 00-01	S1 PXA CMI 2009	RP-2000 IRS	2005-G

2009	Sociétés françaises	Sociétés PANDROL UK	Sociétés PANDROL USA	WAMPFLER (Allemagne)
Taux d'actualisation	5,4%	5,7%	6,3%	5,05%
Taux de rendement attendu des actifs	non concerné	6,7%	7,5%	non concerné
Taux d'augmentation futurs des salaires	2,0%	4,0%	4,0%	non concerné
Taux d'augmentation futur des retraites	non concerné	3,3%	2,0%	1,3%
Taux d'inflation attendu à long terme	non concerné	3,3%	3,5%	non concerné
Table de mortalité	TV 00-01	PA92 YoBsc	RP-2000 CM	2005-G

Sensibilité des engagements aux taux d'actualisation

Une hausse de 0,5 % des taux d'actualisation aurait pour conséquence une diminution des engagements au bilan de l'ordre de 4,6 millions d'euros. Une baisse de 0,5 % des taux d'actualisation entrainerait une augmentation de l'ordre de 4,5 millions d'euros.

Sensibilité des actifs de couverture au taux de rendement

Une diminution de 1 % du taux de rendement attendu sur les actifs entrainerait une diminution d'environ 393 k€ du produit financier constaté sur le rendement de ces actifs. Une hausse de 1 % du taux de rendement attendu sur les actifs aurait l'effet inverse.

Note 45 Passifs éventuels

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

Note 46 Engagements hors bilan

46.1 Locations simples

Engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur

Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location simple non résiliables en cours sont les suivants :

2010	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	3 345	5 832	1 065	10 242
2009	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	2 498	4 456	982	7 936

46.2 Autres engagements hors bilan

Engagements donnés :

↳ le montant des avals, cautions et garanties donnés est de 63.058 millions d'euros.

Engagements reçus :

-aucun

Note 47 Transactions avec les parties liées

Les immobilisations financières, les créances et dettes ainsi que les produits et charges financiers concernant des entreprises liées sont présentées ci-après :

	2010	2009
Immobilisations financières	0	1 713
Dettes	7 565	7 856
Autres charges	273	266
Produits financiers	40	71
Charges financières	241	301

Note 48 Honoraires Commissaires aux comptes

	KPMG		MAZARS		Autres		TOTAL	
	Montant pour		Montant pour		Montant pour		Montant pour	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
Audit des comptes individuels et/ou comptes consolidés	116	121	343	322	273	255	732	698
Missions accessoires	2	0	10	8	47	10	59	19
Sous total honoraires audit	118	121	353	330	320	265	791	717
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0	14	59	111	69	125	129
Autres prestations	0	0	41	3	30	9	71	12
Sous total autres prestations	0	0	55	62	141	78	196	141
Total	118	121	408	393	461	344	987	858

Note 49 Effectif

Effectif par zone géographique

	2010	2009
Europe	1 800	1 714
<i>dont France</i>	789	804
Amérique du Nord	454	367
Asie – Pacifique	392	367
Autres	165	132
Total des effectifs	2 811	2 580

Effectif par activité

	2010	2009
Ferroviaire	1 496	1 275
Conductique	1101	1 090
Produits spéciaux	184	185
Services généraux	30	30
Total des effectifs	2 811	2 580

Cartographie des effectifs

	2010	2009
Cadres	372	366
Employés	903	878
Ouvriers	1 536	1 336
Total des effectifs par zone géographique	2 811	2 580

Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes Consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DELACHAUX SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'information sectorielle présentée dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés n'est pas conforme aux dispositions de la norme IFRS 8, qui exige la présentation d'un résultat sectoriel.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés sont au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1er janvier 2010, des nouvelles normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ».

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.20 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 20 donne une information appropriée.
- Dans le cadre des regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs assumés des sociétés acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition selon les modalités décrites dans la note 3.12 aux états financiers. Nous nous sommes assuré que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés a été réalisée par des experts indépendants à l'aide de méthodes et hypothèses appropriées, et que la note 20 aux états financiers fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et à Courbevoie, le 27 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

K P M G A U D I T
M A Z A R S

LAURENT GENIN

ROBERT AMOYAL

20.3 Référentiel IFRS

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe DELACHAUX sont établis, à compter du 1^{er} janvier 2004, selon le référentiel IFRS.

Ils sont présentés, sauf information contraire, en milliers d'euros.

20.4 Dividendes

20.4.1 Politique de distribution

- Distributions décidées et réalisées en 2010 et antérieurement au 30 juin 2011

Au 31 décembre 2010, le dernier dividende versé par la Société Delachaux SA a été payé le 5 juillet 2010, par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 4 juin 2010.

Il s'élevait à 0,80 euro par action pour un montant total de 10.441.248 Euros. Ce dividende était en baisse de 5,9 % par rapport au dividende versé en 2009 au titre de l'exercice 2008, qui s'élevait à 0,85 euro par actions, soit un montant total de 11.028.521,35 Euros.

Depuis le 31 décembre 2010, l'assemblée générale mixte annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010, qui s'est tenue le 24 mai 2011 a décidé la mise en distribution d'une somme totale de 13.051.560 Euros, soit un dividende par action de 1 euro, en hausse de 25 % par rapport au dividende mis en distribution au cours de l'exercice précédent qui a été payé le 4 juillet 2011.

- Politique de distribution après réorganisation de l'actionariat du Groupe

Conformément aux stipulations du Pacte dont un résumé figure au paragraphe 18.2.2 du document de référence, Ande Investissements et Financière Danube s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour que Delachaux SA distribue des dividendes au moins égaux à ceux de sociétés cotées équivalentes, sous réserve que de telles distributions soient compatibles avec les engagements financiers de Delachaux SA.

- Distribution en relation avec l'offre publique d'achat simplifiée de Sogrepar

S'agissant de distributions en relation avec l'offre, il est prévu que le Conseil d'administration de Delachaux soit convoqué afin de décider le versement d'un acompte sur dividendes d'un montant total d'environ 209 millions d'euros, soit un montant de 15,99 euros par action, après constatation du caractère suffisant de la capacité distributive de la Société sur la base des comptes sociaux au 30 juin 2011.

Une assemblée générale des actionnaires de Delachaux a été convoquée pour se tenir le 24 octobre 2011 afin d'approuver une distribution exceptionnelle de réserves, pour un montant total d'environ 172 millions d'euros, soit un montant de 13,16 euros par action Delachaux (la distribution de l'acompte sur dividendes et la distribution exceptionnelle de réserves étant ensemble ci-après dénommés la "**Distribution**").

Le détachement du dividende relatif à la Distribution serait prévue pour le 26 octobre 2011 et la mise en paiement serait prévue pour le 31 octobre 2011.

La Distribution devant mobiliser la capacité d'endettement de Delachaux SA, il est rappelé à cet égard que la Société a mandaté un évaluateur indépendant, le cabinet Ledouble, représenté par Monsieur Dominique Ledouble et Madame Agnès Piniot, ayant pour mission de se prononcer (i) sur le caractère raisonnable de la structure financière de la Distribution (du fait qu'elle soit notamment financée par endettement), (ii) sur les conséquences de la Distribution sur le niveau des capitaux propres des sociétés du groupe Delachaux, et (iii) sur l'adéquation entre la structure d'endettement après la Distribution et les perspectives de développement envisagées par la Société et reflétées dans son plan d'affaires.

Le cabinet Ledouble a remis le 2 septembre 2011 son rapport à la Société dont les conclusions sont reproduites ci-après :

« En réponse à la première demande du Conseil d'administration, nous estimons que la distribution envisagée, financée par endettement, présente, sur la base du plan d'affaires de la direction de Delachaux, un niveau élevé mais acceptable dans la mesure où elle procure une meilleure rentabilité

des capitaux investis pour la structure financière et que le plan prévisionnel de la direction de Delachaux permet au niveau du groupe d'envisager un désendettement progressif. Cette analyse est menée sans prise en considération de croissance externe.

Dans les conditions actuelles de taux d'intérêts, de même que dans la perspective de taux significativement plus élevés¹⁶, les perspectives du groupe à moyen terme, définies par la direction de Delachaux, permettent de constater que :

- *l'emprunt amortissable de 70 M€ ne devrait pas créer de problème de trésorerie et les échéances fixées devraient pouvoir être honorées en intégrant annuellement la distribution de dividendes prévue dans le plan ;*
- *l'emprunt à remboursement in fine de 340 M€ pourrait également être remboursé en totalité en 2018 ;*
- *les covenants définis par le Senior Facilities Agreement seraient respectés sur la durée des deux emprunts.*

En réponse à la demande relative aux comptes sociaux des trois entités concernées par la distribution de dividendes exceptionnelle, nous estimons que l'endettement en résultant sera :

- *raisonnable au niveau de Railtech International ;*
- *plus important pour HRT et Delachaux SA.*

La capacité de ces deux dernières entités à assumer les charges d'intérêts et le remboursement des échéances est liée (i) à une révision de la politique de distribution des dividendes entre les entités du groupe Delachaux et (ii) à la possibilité de mettre en place une gestion centralisée de trésorerie [comme détaillé ci-avant § 4.3.4].

Nous rappelons que ces réponses s'entendent sous réserve des contraintes qui pourraient être contenues dans le contrat de prêt définitif, nos travaux ayant été réalisés sur la base d'un projet de document.

En tout état de cause, notre appréciation ne prend pas en compte les conséquences potentielles sur le groupe Delachaux d'une éventuelle crise financière majeure qui pénaliserait une grande partie des acteurs économiques. »

20.4.2 Prescription des dividendes

Conformément à la loi, les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits et doivent alors être versés à l'Etat.

20.5 Procédures judiciaires et arbitrage

Dans le cadre normal de ses activités, la Société est concernée par un certain nombre de contentieux ou litiges (clients, fournisseurs, prud'hommaux). Ces litiges ont été comptabilisés conformément aux principes comptables applicables.

A la date d'enregistrement du Document de Référence, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

¹⁶ Jusqu'au maximum historique observé sur les douze dernières années.

20.6 Changements significatifs de la situation financière

Aucun changement significatif sur l'évolution de l'endettement du Groupe n'est intervenu depuis 30 juin 2011 autre que ce qui est notamment mentionné au paragraphe 10.3.3 du présent Document de Référence. Les changements liés à la signature le 16 septembre 2011 du nouveau contrat de financement sont précisés dans le paragraphe 10.3.3. du document de référence.

20.7 Dernières informations financières publiées

Il a été procédé à la publication :

- a- des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010 en date du 4 avril 2011,
- b- du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2011 en date du 8 avril 2011.
- c- du chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2011 en date du 22 août 2011,
- d- des informations financières semestrielles en date du 2 septembre 2011.

20.8 Honoraires des commissaires aux comptes

(en k€)	KPMG		Mazars		Autres		Total	
	montants pour		montants pour		montants pour		montants pour	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit:								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	116	121	343	322	273	255	732	698
- émetteur	38	38	38	38			76	76
- filiales intégrées globalement	78	83	305	284	273	255	656	622
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	2	0	10	8	47	10	59	19
- émetteur	2		2	4			4	4
- filiales intégrées globalement	0		8	4	47	10	55	15
sous-total	118	121	353	330	320	265	791	717
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- juridique, fiscal, social			14	59	111	69	125	129
- autres			41	3	30	9	71	12
sous-total	0	0	55	62	141	78	196	141
TOTAL	118	121	408	393	461	344	987	858

21 Informations complémentaires

21.1 Capital social de l'émetteur

21.1.1 Compartiment de cotation

L'action DELACHAUX est cotée sur l'Eurolist by Euronext, Compartiment B sous le code ISIN FR 0000032195 - DCH.

La Société n'a émis aucun autre instrument financier négociable.

L'évolution du cours de bourse et des volumes sur les dix-huit derniers mois est la suivante :

Période considérée	Nombre de titres échangés	Capitaux traités (milliers d'euros)	Cours le plus haut (euros)	Cours le plus bas (euros)
2010				
Janvier	192 943	8 156	45,50	38,02
Février	271 517	10 406	39,50	37,90
Mars	144 562	5 762	41,80	38,20
Avril	576 989	25 443	48,50	39,70
Mai	216 648	9 963	48,00	42,75
Juin	105 003	4 917	49,45	43,73
Juillet	82 814	4 047	50,00	46,20
Août	54 658	2 729	51,30	48,00
Septembre	231 628	12 835	59,50	48,16
Octobre	98 092	5 750	59,50	55,65
Novembre	74 457	4 285	59,81	55,80
Décembre	78 695	4 596	60,47	56,35
2011				
Janvier	244 663	15 584	67,00	58,60
Février	209 365	13 718	74,15	61,56
Mars	313 508	20 913	72,99	60,00
Avril	233 373	17 203	76,99	69,50
Mai	877 344	71 704	82,30	74,60
juin	329 436	26 749	82,05	80,20
juillet	435 555	34 891	80,91	78,75
août	625 156	48 633	81,22	73,86
Septembre	2 755 457	224 996	81,97	78,83

21.1.2 Montant du capital social souscrit avec le détail par catégorie d'actions

Tableau de synthèse concernant le capital social de la Société

	nombre d'actions	montant du capital social (en euros)
capital social souscrit	13.051.560	8.352.998,40
capital social libéré	13.051.560	8.352.998,40
capital social souscrit non libéré	0	0
capital auto-détenu	0	0

(valeur nominale de l'action : 0,64€)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Tableau de synthèse concernant le capital social autorisé non émis aux termes des délégations en cours de validité, accordées par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011 :

Date	Nature de la délégation ou de l'autorisation	Portée de la délégation	Durée de la dernière délégation ou de l'autorisation	Utilisation
<i>Cette résolution s'est substituée à la résolution similaire prise en date du 4 juin 2010, non utilisée</i>				
24 mai 2011	Autorisation avec faculté de sous-déléguer d'augmentation du capital	<p>En vue de la réalisation, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 à l'article L.443 5 du code du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en numéraire d'un montant qui ne pourra pas excéder 1 % (variable à déterminer) du capital social, réservée aux salariés de la société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ; ▪ de fixer les conditions d'ancienneté exigées pour participer à l'opération, dans les limites légales, et le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par salarié, ▪ de fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance, ▪ de fixer, dans les limites légales, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits, ▪ de fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles, ▪ de constater la réalisation de la ou des augmentations de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts, ▪ de procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de la ou des augmentations de capital. 	26 mois	2011 : Néant

Le capital social de la Société s'élève à 8.352.998,40 euros, divisé en 13.051.560 actions d'une valeur nominale de 0,64 euro chacune, et entièrement libérées.

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Il est attaché un droit de vote double à certaines actions composant le capital social. Cette modalité est décrite à l'article 21.2.3.

Il n'existe pas d'autre titre donnant accès au capital, à l'exception des titres à émettre par le conseil d'administration en vertu de la délégation qui lui a été accordée par l'assemblée générale mixte en date du 23 mai 2011 et dont le texte est reproduit au paragraphe 21.1.8 du Document de Référence.

21.1.3 Nombre et principales caractéristiques des actions non représentatives du capital

Il n'existe pas à ce jour d'actions non représentatives du capital social.

21.1.4 Actions détenues par la Société ou les Filiales

L'assemblée générale mixte en date du 4 juin 2010 puis, et, à la date d'enregistrement du document de référence, l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011, ont autorisé le Conseil d'administration à procéder à un programme de rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article 225-209 du code de commerce.

Les conditions de cette délégation sont exposées ci-après :

Date	Nature de la délégation ou de l'autorisation	Portée de la délégation	Durée de la dernière délégation ou de l'autorisation	Utilisation
<i>Cette résolution s'est substituée à la résolution similaire prise en date du 4 juin 2010, non utilisée</i>				
24 mai 2011	Autorisation avec faculté de subdélégation au Conseil d'Administration l'effet d'opérer sur les actions de la Société	<p>Acheter ou faire acheter des actions de la société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce notamment en vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;ou ▪ de l'attribution d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail ; ou ▪ de l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou ▪ de l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou ▪ de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou ▪ de la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, scission et apport ; ou ▪ de l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action Delachaux par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ; <p>Ce programme serait également destiné à permettre à la société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.</p> <p>les achats d'actions de la société pouvant porter sur un nombre d'actions tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'actions que la société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10% des actions (soit 1 305 560 titres) composant le capital de la société, qui est de 13 051 560 actions. - le nombre d'actions que la société détiendra à quelque moment que ce soit ne dépasse pas 10 % des actions composant le capital de la société à la date considérée. 	18 mois soit jusqu'au 3 décembre 2012	2011 : Néant

Date	Nature de la délégation ou de l'autorisation	Portée de la délégation	Durée de la dernière délégation ou de l'autorisation	Utilisation
		<p>L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout et ornement et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs (sans limiter la part du programme de rachat pouvant être réalisée par ce moyen), par offre publique d'achat, de vente ou d'échange, ou par utilisation d'options ou autres instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré ou par remise d'actions par suite de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société par conversion, échange, remboursement, exercice d'un bon ou de toute autre manière, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement.</p> <p>Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre de la présente résolution sera de 80 euros par action (ou la contre-valeur de ce montant à la même date dans toute autre monnaie), ce prix maximum n'étant applicable qu'aux acquisitions décidées à compter de la date de la présente assemblée et non aux opérations à terme conclues en vertu d'une autorisation donnée par une précédente assemblée générale et prévoyant des acquisitions d'actions postérieures à la date de la présente assemblée. Le prix minimum de vente sera de 40 euros par action</p> <p>Le montant global affecté au programme de rachat d'actions ci-dessus autorisé ne pourra être supérieur à 104.412,480 euros</p> <p>Cette autorisation prive d'effet, à compter de ce jour à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée, toute délégation antérieure donnée au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société Elle est donnée pour une période de dix-huit mois à compter de ce jour.</p> <p>L'assemblée générale délègue au conseil d'administration, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.</p>		

A ce jour, aucun programme d'achat ou de rachat d'actions n'a été mis en œuvre.

21.1.5 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Il n'existe à ce jour aucune valeur mobilière convertible, échangeable ou assortie de bons de souscription, ni d'autorisation d'émission de telles valeurs à l'exception des émissions autorisées par l'assemblée générale mixte du 4 juin 2010 et l'assemblée générale mixte 24 mai 2011 dont il est fait mention au tableau figurant au paragraphe 21.1.2 .

21.1.6 Informations sur les droits d'acquisition et/ou obligations attachés au capital souscrit non libéré

Néant

21.1.7 Options

Néant

21.1.8 Historique du capital social

	Montant du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale de l'action	Montant du capital social après l'opération	Nombre d'actions après l'opération	Valeur nominale de l'action après l'opération
Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2000	43 075 200 (francs)	430 752	100 (francs)	6 892 032 (euros)	2 153 760	3,20 (euros)
	<u>Nature de l'opération:</u> -division du nominal par 5 et conversion en euros sur la base de 20 FRF=3,0 euros -augmentation du capital social de 325260,10 euros par élévation de la valeur nominale des actions de 3,05 euros à 3,20 euros					
Assemblée Générale extraordinaire du 20/06/2006	6 892 032	2 153 760	3,20	6 892 032	10 768 800	0,64
	<u>Nature de l'opération:</u> -division du nominal par 5					
Décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20/06/2006, du conseil d'administration du 26 janvier 2007 et du Directeur Général du 5/03/2007	6 892 032	10 768 800	0,64	8 270 438,40	12 922 560	0,64
	<u>Nature de l'opération:</u> -Augmentation du capital par création de 2.153.760 actions					
Décision de l'assemblée générale et du 21 juin 2005, du conseil d'administration du 21 juin 2005, et du Président du Conseil du 22/06/2007	8 270 438,40	12 922 560	0,64	8.303.827,84	12 974 731	0,64
	<u>Nature de l'opération:</u> -Attribution de 52.171 actions gratuites					
Décision de l'assemblée générale du 21 juin 2005, du conseil d'administration du 21 juin 2005 et du 2 juin 2009 et Délibération du Président du Conseil du 22/06/2009	8.303.827,84	12 974 731	0,64	8.331.044,48	13.017.257	0,64
	<u>Nature de l'opération:</u> -Attribution de 42.526 actions gratuites					
Délibération du Président du Conseil du 22/06/2007	8.331.044,48	13.017.257	0,64	8.352.998,40	13.051.560	0,64
	<u>Nature de l'opération:</u> -Attribution de 34.303 actions gratuites					

- Sur la période 2006-2011, le capital a été modifié :
 - à l'occasion de l'assemblée générale du 20 juin 2006 au cours de laquelle il a été décidé la division par 5 de la valeur nominale de chaque action, et au terme de laquelle le capital social de la Société était établi à 6.892.032 euros, divisé en 10.768.800 actions d'une valeur nominale de 0,64 euro.
 - sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2006, par décision du conseil d'administration du 26 janvier 2007 et du Directeur Général, conformément à la subdélégation qui lui a été accordée, du 26 janvier 2007 dans les conditions suivantes :

par émission de 10.768.800 BSA attribués gratuitement aux actionnaires de la Société conformément à la Note d'Information incluse dans le prospectus sur lequel l'AMF a apposé le visa n°07-031 en date du 29 janvier 2007, les 10.768.800 BSA ont été émis, et cotés pendant leur période d'exercice.

Le prix de souscription d'une action a été fixé à 44,75 euros par action de 0,64 euro de nominal, soit comprenant une prime d'émission de 44,11 euros par action nouvelle.

Le prix d'émission des actions nouvelles faisait ressortir une décote de respectivement 24,0 % et 21,5 % par rapport au dernier cours coté d'une action de la Société le 26 janvier 2007 et à la moyenne pondérée par les volumes à un mois calculée à cette date, étant précisé que sur la base du dernier cours coté de l'action le 26 janvier 2007 sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, soit 58,90 euros, la valeur théorique d'un bon s'élève à 2,36 euros.

Les BSA non exercés ont fait l'objet d'un contrat de garantie en date du 29 janvier 2007 aux termes desquels Société Générale et Natixis Bleichroeder se sont engagés à en exercer respectivement 80 % et 20%. Les actions ainsi émises ont fait l'objet d'une garantie de placement.

Au terme de l'opération susvisée, l'ensemble des 10.768.800 BSA ayant été exercés :

- La prime d'émission nette de la Société (après imputation des frais liés à l'augmentation du capital social), s'est établie à 93.599.204 euros,
- L'augmentation du capital social s'est élevée à 1.378.406,40 euros portant ainsi le capital social de la Société à 8.270.438,40 euros divisé en 12.922.560 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,64 euros.

Conformément à la subdélégation accordée par le conseil d'administration en date du 26 janvier 2007, le directeur général de la Société a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société aux termes de sa décision du 5 mars 2007.

Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

- En vertu de la décision de l'assemblée générale du 21 juin 2005 et de la délégation consentie à cet effet au conseil d'administration, par décision du conseil d'administration du 21 juin 2005, du 26 janvier 2007 et du 20 avril 2007 et par décision du directeur général en date du 5 mars 2007 et du Président du conseil en date du 22 juin 2007, il a été procédé à une augmentation du capital d'un montant de 33.389,44 Euros par attribution de 52 171 actions gratuites d'une valeur nominale de 0,64 Euros.

Les actions gratuites étaient assorties d'une période de conservation de deux ans expirée au 20 juin 2009.

- En vertu de la décision de l'assemblée générale du 21 juin 2005 portant sur la deuxième tranche d'attribution gratuite d'actions, et de l'assemblée générale du 22 juin 2007 et des délégations consenties à cet effet au conseil d'administration, et par décision respective des conseils

d'administration du 21 juin 2005 et du 17 septembre 2009, il a été procédé, après constatation de la réalisation des conditions d'attribution :

- à une augmentation du capital social de la Société de 27.216,64 Euros par attribution de 42.526 actions gratuites par décision du conseil d'administration du 5 juin 2009 et décision du président du 22 juin 2009 ;

Les 42.526 actions ainsi attribuées sont assorties d'une période de conservation d'une durée de deux années.

- à une augmentation du capital social de la Société de 21.953,92 Euros par attribution gratuite de 34.303 actions par décision du conseil d'administration du 5 juin 2009 et décision du président du 18 septembre 2009.

Les 34.303 actions ainsi attribuées sont assorties d'une période de conservation d'une durée de deux années.

Les augmentations du capital corrélatives à l'attribution définitive d'actions gratuites ont été réalisées par incorporations de réserves qui avaient été constituées à cet effet.

A l'exception des opérations décrites ci-dessus, aucune augmentation de capital n'a été réalisée par la Société au cours de ces cinq dernières années.

- *Autorisation d'augmentation de capital en vigueur*

Date	Nature de la délégation ou de l'autorisation	Portée de la délégation	Durée de la dernière délégation ou de l'autorisation	Utilisation
<i>Cette résolution s'est substituée à la résolution similaire prise en date du 4 juin 2010, non utilisée</i>				
24 mai 2011	Autorisation avec faculté de sous-déléguer d'augmentation du capital	<p>En vue de la réalisation, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 à l'article L.443 5 du code du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en numéraire d'un montant qui ne pourra pas excéder 1 % (variable à déterminer) du capital social, réservée aux salariés de la société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ; ▪ de fixer les conditions d'ancienneté exigées pour participer à l'opération, dans les limites légales, et le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par salarié, ▪ de fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance, ▪ de fixer, dans les limites légales, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits, ▪ de fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles, ▪ de constater la réalisation de la ou des augmentations de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts, t ▪ de procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de la ou des augmentations de capital. 	26 mois	2011 : Néant

21.2 Acte constitutif et statuts

Les statuts de la Société ont été pour la dernière fois mis à jour en date du 18 septembre 2009 consécutivement à la dernière augmentation du capital social de la Société.

Projet de modification des statuts

En séance du 9 septembre 2011 et du 16 septembre 2011, le conseil d'administration de la société a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Delachaux, qui devrait se tenir le

24 octobre 2011, d'adopter un nouveau projet de statuts, afin notamment de refléter certaines stipulations du Pacte liant le concert formé par les sociétés Ande Investissements SA et Financière Danube Sàrl ainsi que de les mettre à jour.

Ce nouveau projet change à la marge les statuts existants.

Les modifications proposées sont exposées au présent chapitre.

21.2.1 *Objet social (article 2 des statuts)*

La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- *toutes études et recherches concernant les matières plastiques,*
- *le travail des matières plastiques et toutes applications en découlant,*
- *la production, le traitement et l'usinage de tous métaux et alliages pour toutes applications industrielles et autres,*
- *la fabrication des produits chimiques en général et métalloïdes ainsi que leurs sous-produits et dérivés,*
- *le commerce, l'importation, l'exportation et la commission, la représentation des matières plastiques, métaux et alliages, produits chimiques et métalloïdes, sous-produits et dérivés ci-dessus visés et de tous minerais bruts ou manufacturés ainsi que de toutes marchandises connexes, ainsi que de toutes prestations de services s'y rattachant,*
- *la fabrication, le montage, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la réparation, l'entretien et le commerce en général des matériels d'équipement électrique et des matériels connexes, ainsi que toutes prestations de services s'y rattachant,*
- *d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières telles que la prise, l'achat, la vente, la location, et l'exploitation de toutes marques et de tous brevets d'invention et licences de brevets ou procédés de fabrication, la prise de participation d'intérêts dans toutes entreprises et sociétés, notamment au moyen de la souscription ou de l'achat de droits sociaux, le tout dès lors que ces opérations pourront se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou seront susceptibles de favoriser son développement.*
- Aux termes de la proposition de modifications de statuts soumises à l'assemblée générale mixte des actionnaires, il serait proposé d'ajouter au septième alinéa de l'article 2 des statuts, en fin de paragraphe, le mot « et », l'article 2 se lirait comme suit :

« ARTICLE 2. Objet

La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- *toutes études et recherches concernant les matières plastiques ;*
- *le travail des matières plastiques et toutes applications en découlant ;*
- *la production, le traitement et l'usinage de tous métaux et alliages pour toutes applications industrielles et autres ;*
- *la fabrication des produits chimiques en général et métalloïdes ainsi que leurs sous-produits et dérivés ;*
- *le commerce, l'importation, l'exportation et la commission, la représentation des matières plastiques, métaux et alliages, produits chimiques et métalloïdes, sous-produits et dérivés ci-dessus visés et de tous minerais bruts ou manufacturés ainsi que de toutes marchandises connexes, ainsi que de toutes prestations de services s'y rattachant ;*
- *la fabrication, le montage, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la réparation, l'entretien et le commerce en général des matériels d'équipement électrique et des matériels connexes, ainsi que toutes prestations de services s'y rattachant ; et*
- *d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières telles que la prise, l'achat, la vente, la location, et l'exploitation de toutes marques et de tous brevets d'invention et licences de brevets ou procédés de fabrication, la prise de participation d'intérêts dans toutes entreprises et sociétés, notamment au moyen de*

la souscription ou de l'achat de droits sociaux, le tout dès lors que ces opérations pourront se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou seront susceptibles de favoriser son développement. »

21.2.2 Dispositions concernant les organes de direction et d'administration

Les modalités de direction de la société sont définies aux articles 10 à 14 des statuts disposant respectivement du conseil d'administration, des règles présidant à son organisation ses réunions et les délibérations, des pouvoirs du conseil, et de la direction générale.

Il a été procédé par décision de l'assemblée générale mixte statuant à titre extraordinaire du 5 juin 2009 à la modification de l'article 11 des statuts de la Société, dont la nouvelle rédaction est reproduite ci-après, ayant pour objet de porter l'âge limite applicable à toute personne physique assurant les fonctions de président du conseil d'administration de 70 ans à 72 ans.

Les articles 10 à 14 des statuts de la Société sont donc reproduits ci-après :

« ARTICLE 10 – Conseil d'Administration

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et dix-huit au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la Loi en cas de fusion.

Chaque administrateur doit être, pendant la durée de ses fonctions, propriétaire de cinq actions au moins.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La durée de leurs fonctions est de six années. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs sont toujours rééligibles. Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le nombre d'administrateurs personnes physiques et de représentants permanents de personnes morales âgés de plus de 70 ans, ne pourra, à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux, dépasser le tiers (arrondi le cas échéant au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale extraordinaire.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente. Il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, de démission ou d'empêchement prolongé du représentant permanent.

Si un ou plusieurs sièges d'administrateurs deviennent vacants entre deux assemblées générales, par suite de décès ou de démission, le conseil d'administration peut procéder à une ou à des nominations à titre provisoire.

Les nominations d'administrateurs faites par le conseil d'administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement n'en demeurent pas moins valables.

S'il ne reste plus qu'un seul ou que deux administrateurs en fonction, celui-ci ou ceux-ci, à défaut, le ou les Commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir au total à plus de cinq conseils d'administration ou conseils de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la Loi.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur à sa nomination et correspond à un emploi effectif. Toutefois, le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonctions.

ARTICLE 11 – Organisation et délibération du conseil

I - Président

Le conseil d'administration nomme, parmi ses membres personnes physiques, un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Pour l'exercice de ses fonctions, le président du conseil d'administration doit être âgé de moins de 72 ans.

Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le président du conseil d'administration sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau président dans les conditions prévues au présent article.

Le conseil d'administration nomme de même, s'il le juge utile, un ou plusieurs Vice-présidents dont il fixe également la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'administrateur.

Le conseil peut nommer également un secrétaire même en dehors de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, la séance du conseil est présidée par le Vice-président exerçant les fonctions de directeur général ou le Vice-président le plus ancien. A défaut, le conseil désigne parmi ses membres le président de séance.

Le président, les Vice-présidents et le Secrétaire peuvent toujours être réélus.

Le conseil d'administration peut révoquer à tout moment le président. En cas d'empêchement temporaire ou de décès du président, le conseil d'administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de président.

En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée : elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau président.

II - Secrétaire

Le conseil d'administration nomme également, en fixant la durée de ses fonctions, un secrétaire qui peut être choisi soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du conseil.

ARTICLE 12 – Réunions et délibérations du conseil

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son président ou sur demande du tiers au moins de ses membres adressée au président lui demandant de convoquer le conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le président est obligé de faire droit à cette demande.

Le directeur général peut également demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

Toute convocation doit mentionner les principales questions à l'ordre du jour.

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du conseil d'administration.

La justification du nombre d'administrateurs en exercice et de leur nomination résulte valablement, vis-à-vis des tiers, de leur énonciation dans le procès-verbal de chaque réunion des noms des administrateurs présents, représentés ou absents.

Les délibérations du conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés par le président de la séance et par un administrateur ou, en cas d'empêchement du président, par deux administrateurs.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le président du conseil d'administration, un directeur général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions du président ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

ARTICLE 13 – Pouvoirs du conseil d'administration

I - Principes

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet

ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication de statuts suffise à constituer cette preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur doit recevoir les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et peut obtenir auprès de la direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

II – Représentation du Conseil d'Administration

Le président représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci et rend compte à l'assemblée générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

III – Comités d'études

Le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet pour avis à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes le composant.

ARTICLE 14 – Direction Générale

I - Principe d'organisation

Conformément aux dispositions légales, la direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Le choix entre deux modalités d'exercice de la direction générale est effectuée par le conseil d'administration qui doit en informer les actionnaires et les tiers dans les conditions réglementaires.

La délibération du conseil d'administration relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

L'option retenue par le conseil d'administration doit être prise pour une durée qui ne peut être inférieure à un an.

A l'expiration de ce délai, le conseil d'administration doit délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale.

Le changement de modalité d'exercice de la direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

II- Directeur général

1° - Nomination - révocation

En fonction du choix effectué par le conseil d'administration, conformément aux dispositions du paragraphe I ci-dessus, la direction générale est assurée soit par le président, soit par une personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de 70 ans. Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau directeur général.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Lorsque le directeur général n'assume pas les fonctions de président du conseil d'administration, sa révocation peut donner lieu à dommages-intérêts si elle est décidée sans juste motif.

2° - Pouvoirs

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées générales d'actionnaires et au conseil d'administration.

Le directeur général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

III – Directeurs Généraux Délégués

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du conseil d'administration ou par une autre personne, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

Le nombre maximum des directeurs généraux délégués est fixé à 5.

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués.

A l'égard des tiers, le ou les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

Le conseil d'administration détermine la rémunération des directeurs généraux délégués.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général. »

- Les articles 10 à 14 des statuts en vigueur de la Société font également l'objet d'une proposition de modifications dont le texte est reproduit ci-dessous :

- Le nouvel article 14 des statuts serait désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 14. Conseil d'Administration

La Société est administrée par un conseil d'administration dont les nombres minimum et maximum de membres sont définis par les dispositions légales en vigueur, nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de six ans. La durée des fonctions des administrateurs expire à l'issue de l'assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Les administrateurs sont rééligibles sous réserve des dispositions légales relatives à leur âge.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une (1) action de la Société. Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de six mois.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes

accomplis antérieurement par le conseil d'administration n'en demeurent pas moins valables. L'administrateur nommé dans ces conditions exerce ses fonctions pendant la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente. Il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, de démission ou d'empêchement prolongé du représentant permanent.

S'il ne reste plus qu'un seul ou que deux administrateurs en fonction, celui-ci ou ceux-ci, à défaut, le ou les Commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir au total à plus de cinq conseils d'administration ou conseils de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur à sa nomination et correspond à un emploi effectif. Toutefois, le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonctions. »

- Le nouvel article 15 des statuts serait intitulé et rédigé comme suit :

« **ARTICLE 15. Organisation du conseil**

15.1 Président

Le conseil d'administration élit, parmi ses membres, une personne physique qui ne peut être âgée de plus de soixante-dix ans.

Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le conseil d'administration peut le révoquer à tout moment.

Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le président du conseil d'administration sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau président dans les conditions prévues au présent article.

Le conseil d'administration nomme de même, s'il le juge utile, un ou plusieurs vice-présidents dont il fixe également la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'administrateur.

Le conseil peut nommer également un secrétaire même en dehors de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, la séance du conseil est présidée par le vice-président exerçant les fonctions de directeur général ou le vice-président le plus ancien. A défaut, le conseil désigne parmi ses membres le président de séance.

Le président, les vice-présidents et le Secrétaire peuvent toujours être réélus.

En cas d'empêchement temporaire ou de décès du président, le conseil d'administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de président.

En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée : elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau président.

15.2 Secrétaire

Le conseil d'administration nomme également, en fixant la durée de ses fonctions, un secrétaire qui peut être choisi soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du conseil. »

- Le nouvel article 16 des statuts serait rédigé comme suit :

« **ARTICLE 16. Réunions et délibérations du conseil**

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il est convoqué par tous moyens et même verbalement, voire à bref délai selon l'urgence, par le président, le directeur général, un administrateur ou, le cas échéant, un vice-président, soit au siège social, soit en tout endroit indiqué par la convocation.

Il peut également être convoqué sur demande du tiers au moins de ses membres adressée au président lui demandant de convoquer le conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le président est obligé de faire droit à cette demande.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Toute convocation doit mentionner les principales questions à l'ordre du jour.

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire. Lorsque tous les administrateurs sont présents ou représentés lors d'une réunion, celle-ci peut être tenue sans convocation préalable.

Le règlement intérieur du conseil d'administration peut prévoir la participation aux séances du conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, dans les conditions autorisées par la loi et la réglementation en vigueur. Les administrateurs qui participeront à des réunions du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou par autres moyens de télécommunication conformément au règlement intérieur seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

A l'exception, le cas échéant, de certaines décisions énumérées par le règlement intérieur du conseil d'administration dont l'adoption requiert une majorité qualifiée, les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des administrateurs présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

En cas de partage, la voix du président de séance n'est pas prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du conseil d'administration.

La justification du nombre d'administrateurs en exercice et de leur nomination résulte valablement, vis-à-vis des tiers, de leur énonciation dans le procès verbal de chaque réunion des noms des administrateurs présents, représentés ou absents.

Les délibérations du conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés par le président de la séance et par un administrateur ou, en cas d'empêchement du président, par deux administrateurs.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux sont certifiés par le président du conseil d'administration, un directeur général, les directeurs généraux délégués, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions du président ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet. »

- Le nouvel article 17 des statuts serait rédigé comme suit :

« **ARTICLE 17. Pouvoirs du conseil d'administration**

17.1 Principes

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication de statuts suffise à constituer cette preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Président ou le directeur général de la Société est tenu de communiquer à chaque administrateur les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

17.2 Représentation du conseil d'administration

Le président représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci et rend compte à l'assemblée générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

17.3 Comités d'études

Le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes le composant.

17.4 Consultation du conseil préalablement à certaines décisions

Le conseil d'administration est consulté par le directeur général (ou par le président du conseil d'administration si celui-ci exerce la direction générale de la Société) sur certaines décisions qui sont énumérées par le règlement intérieur du conseil d'administration, lequel directeur général (ou président du conseil d'administration) ne prendra aucune de ces décisions, ni aucune mesure conduisant en pratique aux mêmes conséquences, sans avoir obtenu au préalable l'accord du conseil d'administration. »

- L'ancien article 14 des statuts serait renuméroté en nouvel article 18.
- L'ancien article 14. I des statuts serait renuméroté en nouvel article 18.1.
- L'ancien article 14. II des statuts serait renuméroté en nouvel article 18.2, lequel serait rédigé comme suit :

« 18.2 Directeur général

18.2.1 Nomination - révocation

En fonction du choix effectué par le conseil d'administration, conformément aux dispositions du paragraphe 18.1 ci-dessus, la direction générale est assurée soit par le président, soit par une personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de soixante-dix ans. Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau directeur général.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Lorsque le directeur général n'assume pas les fonctions de président du conseil d'administration, sa révocation peut donner lieu à dommages-intérêts si elle est décidée sans juste motif.

18.2.2 Pouvoirs

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi et les statuts attribuent expressément aux assemblées générales d'actionnaires et au conseil d'administration.

Le directeur général représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des présents statuts ou les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers. »

- L'ancien article 14. III des statuts serait renuméroté en nouvel article 18.3.
- Le deuxième paragraphe du nouvel article 18.3 des statuts serait rédigé comme suit :
 - « Le nombre de directeurs généraux délégués ne peut être supérieur à cinq. »
- Le quatrième paragraphe du nouvel article 18.3 des statuts serait rédigé comme suit :
 - « Le ou les directeurs généraux délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le directeur général. »
- A la fin du nouvel article 18.3 des statuts, il serait inséré la phrase suivante :
 - « Le directeur général délégué est révocable à tout moment par le conseil d'administration, sur proposition du directeur général. »
- Les deux premiers paragraphes du nouvel article 19 des statuts seraient rédigés comme suit :
 - « **ARTICLE 19. Rémunération des administrateurs, du président, du directeur général, des directeurs généraux délégués et des mandataires du conseil d'administration**
 - L'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle qu'elle détermine, qui doit être portée aux charges d'exploitation et reste maintenu jusqu'à décision de l'assemblée générale.
 - Sa répartition entre les administrateurs est déterminée par le conseil d'administration. »

21.2.3 Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existante

Droit de vote double attaché à certaines actions :

Cette modalité a été instaurée par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 31 octobre 1984.

A ce jour, certaines actions accordent à leur titulaire un droit de vote double, réparties de la manière suivante comme indiqué au paragraphe 18.1 du Document de Référence :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Pourcentage de détention du capital social	Nombre de droits de vote	Droits de vote
Sogrepar	9.732.462 ¹⁷	74,57%	17.217.691 ¹⁸	83,36%
Sodelho	1	-	1	0
Public ¹⁹	3.319.097	25,43%	3.437.551	16,64%
Total	13.051.560	100,00%	20.655.243²⁰	100,00%

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toute action entièrement libérée pour laquelle il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale mixte d'insérer après le nouvel article 11 des statuts un nouvel article 12 rédigé comme suit, relatif au droit de vote double, et n'ayant pas pour effet de le supprimer ou de le remettre en cause :

« **ARTICLE 12. Droits de vote attachés aux actions**

Sauf dans les cas où la loi en dispose autrement, chaque action confère à son propriétaire une voix aux assemblées générales d'actionnaires.

Un droit de vote double est toutefois attribué dans les conditions légales à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié, au plus tard le troisième jour précédant la date de l'assemblée, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, ou au nom d'une personne aux droits de laquelle il se trouve, par suite de succession, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs consentie par un actionnaire à son conjoint ou à un parent au degré successible ou par suite d'un transfert résultant d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement au titre d'actions anciennes en bénéficiant déjà.

Le droit de vote double sera retiré de plein droit à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sauf si ce transfert résulte d'une succession, d'un partage de communauté de biens entre époux ou d'une donation entre vifs consentie par un actionnaire à son conjoint ou à un parent au degré successible ou par suite d'un transfert résultant d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

En cas de démembrement des actions, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires. Cependant, les actionnaires peuvent convenir de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales. La convention est notifiée par lettre recommandée à la Société, qui sera tenue de la prendre en compte pour toute assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi de cette lettre. »

A l'exception du droit de vote multiple décrit ci-dessus, il n'existe pas d'autres droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existante.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Néant

¹⁷ Auxquelles s'ajoutent les actions Delachaux détenues par les membres du Conseil d'administration.

¹⁸ Sur la base d'un capital composé de 13.51.560 actions représentant 20.655.182 droits de vote en application de l'article L223-11 du code de Commerce, sur la base des comptes nominatifs au 30 septembre 2011..

¹⁹ Incluant les actionnaires autres que Sogrepar inscrits au nominatif.

²⁰ Calculé sur la base des comptes nominatifs au 15 septembre 2011.

21.2.5 Assemblées générales

Afin de mettre en conformité les statuts avec les articles L.225-96 et L.225-98 du Code de commerce, tels que modifiés par la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005, l'assemblée générale du 20 juin 2006 a décidé de modifier les dispositions de l'article 18 des statuts pour adopter la nouvelle rédaction exposée ci-dessous :

« Article 18 – Assemblées Générales

1° - Les assemblées générales sont convoquées par lettre recommandée adressée à chaque actionnaire, 15 jours au moins à l'avance. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans ces avis de convocation.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté à distance possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire qui est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions, ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté à distance possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus tard à celle à laquelle elle avait été convoquée et le quorum du cinquième est à nouveau exigé. Sous la même réserve, elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ou ayant voté à distance. »

Le reste de l'article demeure inchangé :

« 2° - Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

3° - L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la société cinq jours francs au moins avant la date de réunion de l'Assemblée.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Lors de la réunion de l'assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

Tout vote par correspondance parvenu à la société moins de trois jours avant la date de l'assemblée n'est pas pris en compte.

4° - Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en cas d'absence, par l'administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée. A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président. »

Le Conseil d'administration a également décidé, lors ses séances du 9 septembre et du 16 septembre 2011, de soumettre à la prochaine assemblée générale des actionnaires (qui devrait se tenir le 24 octobre 2011), une mise en conformité des dispositions de l'article 18 des statuts relatives aux modalités d'admission aux assemblées générales de la société susvisées avec les dispositions de l'article R. 225-85 du Code de Commerce.

A ce titre, les anciens articles 18 et 18.1° des statuts seraient respectivement renumérotés en nouveaux articles 22 et 22.1, et :

- le premier paragraphe du nouvel article 22.1 serait rédigé comme suit :

« 22.1 Les assemblées générales sont convoquées par lettre recommandée adressée à chaque actionnaire, 15 jours au moins à l'avance. La convocation peut notamment être transmise par un moyen électronique de télécommunication. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. »

- Le 2° de l'ancien article 18 serait supprimé. L'ancien article 18.3° des statuts serait renuméroté en nouvel article 22.2 et serait rédigé comme suit :

« 22.2. Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter dans les conditions fixées par la loi.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, dont les titres sont libérés des versements exigibles et pour laquelle il a été justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom soit de l'actionnaire soit de l'intermédiaire inscrit pour son compte lorsque l'actionnaire n'a pas son domicile sur le territoire français, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, conformément aux dispositions de l'article R.225-85 du code de commerce.

L'enregistrement comptable des titres dans le délai prévu au paragraphe précédent doit s'effectuer soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier.

Tout actionnaire peut, dans les conditions légales et réglementaires, voter par correspondance ou donner pouvoir à son conjoint ou à un autre actionnaire en vue d'être représenté à une assemblée générale.

Lors de la réunion de l'assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

Tout vote par correspondance parvenu à la Société moins de trois jours avant la date de l'assemblée n'est pas pris en compte. »

21.2.6 Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant

21.2.7 Dispositions fixant les seuils au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Il n'existe, à la date d'enregistrement du document de référence, pas de disposition statutaire instaurant des seuils au-dessus desquels toute participation dans le capital social de la société doit être divulgué.

Néanmoins, conformément au projet de modification des statuts exposé au paragraphe 21.2, il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'insérer, après le nouvel article 9 des statuts, un nouvel article 10 dont la rédaction serait la suivante :

« **ARTICLE 10. FRANCHISSEMENTS DE SEUILS**

Tout actionnaire qui viendrait à détenir ou à cesser de détenir, directement ou indirectement, seul ou de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce, ou en vertu de l'un des cas d'assimilation prévus à l'article L. 233-9 I du Code de commerce, un nombre d'actions, ou de titres assimilés, représentant une fraction du capital ou des droits de vote prévue par la loi doit en informer la Société dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

En outre, tout actionnaire qui viendrait à détenir ou à cesser de détenir, directement ou indirectement, seul ou de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce, ou en vertu de l'un des cas d'assimilation prévus à l'article L.233-9 I du Code de commerce, 2% du capital ou des droits de vote de la Société doit informer la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard avant la clôture des négociations du quatrième jour de négociation suivant le jour du franchissement du seuil de participation, du nombre total d'actions et de titres donnant accès à terme au capital ainsi que du nombre de droits de vote qu'il détient.

Cette déclaration doit être effectuée à chaque fois qu'un nouveau seuil de 2 % est franchi, à la hausse ou à la baisse.

Le ou les actionnaires qui n'auront pas respecté ces dispositions pourront, à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5 %, être privés des droits de vote attachés aux actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée. La privation du droit de vote s'appliquera pour toute assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration. »

21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital

Aucune disposition autre que les dispositions légales applicables ne régit les modalités de modification du capital social de la Société.

21.2.9 Autres modifications statutaires soumises au vote de la prochaine assemblée générale mixte de la Société

Sous réserve des décisions de l'assemblée générale mixte, les statuts seraient également modifiés comme suit :

- L'article 1 des statuts serait désormais rédigé comme suit :

« **ARTICLE 1. Forme**

La Société est une société anonyme à conseil d'administration.

La Société est régie par les lois et règlements en vigueur, et notamment par le Titre II du Livre II du Code de commerce, ainsi que par les présents statuts. »

- L'article 3 des statuts serait rédigé comme suit :

« **ARTICLE 3. Dénomination**

La Société a pour dénomination :

DELACHAUX S.A.

Tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers doivent mentionner la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots « société anonyme » ou des initiales « S.A. » et de l'énonciation du montant du capital social. »

- L'article 4 des statuts serait intitulé et rédigé comme suit :

« **ARTICLE 4. Siège Social**

Le siège social est sis 119, avenue Louis Roche, GENNEVILLIERS (Hauts-de-Seine).

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou dans un département limitrophe par simple décision du conseil d'administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale extraordinaire des actionnaires, et partout ailleurs en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, sous réserve des dispositions légales. »

- L'article 5 des statuts serait rédigé comme suit :

« **ARTICLE 5. Durée**

La Société a une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation. »

- A la fin de l'article 6 des statuts, il serait inséré la phrase suivante :

« Il peut être modifié dans les conditions prévues par la loi. »

- A la fin de l'article 7.2° des statuts, il serait inséré le mot « deux » entre « de » et « 2 » et « 2 » serait placé entre parenthèses.

- L'article 8. des statuts serait rédigé comme suit :

« **ARTICLE 8. Forme des actions**

8.1 *Les actions entièrement libérées sont, au choix de leur propriétaire, nominatives ou au porteur. Les actions sont inscrites en compte dans les conditions prévues par la loi.*

8.2 *Conformément aux dispositions de l'article L.228-2 du Code de commerce, la Société pourra demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.*

8.3 *La Société, après avoir suivi la procédure prévue ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire central susmentionné, a la faculté de demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central soit directement, dans les mêmes conditions et sous peine des sanctions prévues à l'article L. 228-3-2 du Code de commerce, aux personnes figurant sur*

cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers les informations concernant les propriétaires des titres prévues au 8.2.1.

8.4 *Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres. L'information est fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.*

8.5 *Les renseignements obtenus par la Société ne peuvent être cédés par celle-ci, même à titre gratuit. Toute violation de cette disposition est punie des peines prévues à l'article 226-13 du Code pénal. »*

- Après l'article 8 des statuts, il est inséré un nouvel article 9 des statuts rédigé comme suit :

« ARTICLE 9. Identification des actionnaires

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi. A ce titre, elle peut faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme un droit de vote aux assemblées générales des actionnaires. »

- Après le nouvel article 10 des statuts, il est inséré un nouvel article 11 rédigé comme suit :

« ARTICLE 11. Droits patrimoniaux attachés aux actions

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part égale à la quotité du capital qu'elle représente.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations attachés aux actions bénéficient ou incombent à leurs propriétaires, à compter de leur inscription au compte de l'actionnaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'assemblée générale des actionnaires précédemment adoptées.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit, les titres en nombre inférieur à celui requis ne donnent aucun droit à leurs propriétaires contre la Société, les actionnaires ayant à faire, dans ce cas, leur affaire du regroupement du nombre d'actions nécessaires. »

- En conséquence de l'insertion des nouveaux articles 9 à 12, il serait procédé à la renumérotation des articles suivants à partir de l'ancien article 9 qui deviendrait le nouvel article 13.

- Le nouvel article 13 des statuts serait rédigé comme suit :

« ARTICLE 13. Transmission et indivisibilité des actions

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte, dans les conditions prévues par la loi.

Elles sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales des actionnaires par l'un d'eux ou par un mandataire unique dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de l'actionnaire d'obtenir communication de documents sociaux ou de les consulter peut également être exercé par chacun des copropriétaires d'actions indivises, par l'usufruitier et le nu-proprétaire d'actions. »

- Les anciens articles 16, 16. I, 16. II et 16. III des statuts seraient respectivement renumérotés en nouveaux articles 20, 20.1, 20.2 et 20.3.

- Dans les nouveaux articles 20.1 et 20.2 des statuts, chaque occurrence du terme « société » serait remplacée par le mot « Société » lorsqu'il s'agit de désigner Delachaux SA.

- Dans le nouvel article 20.1 des statuts, le mot « code » serait remplacé par le mot « Code ».

- Le nouvel article 21 des statuts serait rédigé comme suit :

« ARTICLE 21. Commissaires aux comptes

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires nomme, pour six exercices, au moins deux commissaires aux comptes.

Leurs fonctions expirent après la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes du sixième exercice.

L'assemblée générale ordinaire nomme également deux commissaires aux comptes suppléants, appelés à remplacer les commissaires aux comptes titulaires, en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès de ces derniers. »

- L'ancien article 18.4° des statuts serait renuméroté en nouvel article 22.3.

- Le nouvel article 23 des statuts serait intitulé et rédigé comme suit

« ARTICLE 23. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. »

- Le nouvel article 24 des statuts serait rédigé comme suit

« ARTICLE 24. Répartition des bénéfices

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est également prélevé toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la dotation de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de cette distribution, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. »

- Dans le nouvel article 25 des statuts, chaque occurrence du terme « société » serait remplacée par le mot « Société » lorsqu'il s'agit de désigner Delachaux SA.

- Après le nouvel article 25 des statuts, il serait inséré un nouvel article 26 rédigé comme suit :

« ARTICLE 26. Dissolution

A l'expiration du terme fixé par la Société ou en cas de dissolution anticipée, l'assemblée générale règle les modalités de la liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi. »

- Le nouvel article 27 des statuts serait rédigé comme suit :

« ARTICLE 27. Juridiction

Toutes contestations qui pourraient s'élever pendant la durée de la Société ou de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre la Société et les actionnaires eux-mêmes, concernant l'interprétation ou l'exécution des présents statuts, ou généralement au sujet des affaires sociales, seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions du lieu du siège social. »

22 Contrats importants

La Société traite des contrats de toute taille, qui peuvent être dans le cas des activités ferroviaire et conductique des contrats liés à des travaux neufs ou à des installations existantes. Aucun contrat d'un montant exceptionnel n'a été conclu en 2010 ou 2011 à l'exception d'un contrat conclu dans la branche conductique en avril 2011 avec la société APM Terminals ouvrant la perspective de l'électrification sur plusieurs années de centaines de grues dans des ports de conteneurs à travers le monde.

23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Le présent document de référence cite fait mention et cite les rapports d'experts indépendants suivants :

- Aux paragraphes 12.1.2 et 14.2 : le rapport du cabinet Accuracy mandaté par le Conseil d'administration en qualité d'experts indépendants conformément aux dispositions de l'article 261-1 I et 261-1 II du Règlement général AMF dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Sogepar SA.

Il est précisé que la note en réponse de la Société inclut la version intégrale du rapport du cabinet Accuracy, 41, rue de Villiers, 92523 Neuilly-sur-Seine cedex, représenté dans le cadre de cette mission par Monsieur Bruno Husson et Monsieur Henri Philippe .

- Au paragraphe 20.4 : le rapport du cabinet Ledouble (*Ledouble SA, 15, rue d'Astorg, 75008 Paris*), expert indépendant mandaté par le Conseil d'administration, représenté dans le cadre de cette mission par Monsieur Dominique Ledouble et Madame Agnès Piniot, intervenant dans le cadre de la distribution exceptionnelle (telle que décrite au paragraphe 20.4) et de son financement conformément à la mission décrite au paragraphe 20.4.

24 Documents accessibles au public

La société DELACHAUX est à la disposition de ses actionnaires pour répondre à leurs questions ou adresser les documents qui leur sont destinés. Les actionnaires peuvent prendre contact par courrier en s'adressant au siège du Groupe (119, avenue Louis Roche – B.P. 152 - 92231 Gennevilliers Cedex).

Les informations financières, les communiqués de presse et rapports sont disponibles sur le site de la société : www.delachaux.fr.

25 Informations sur les participations

Se reporter au paragraphe 7 du Document de Référence.

ANNEXES

COMPTES CONSOLIDES ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2008 et 2009

ANNEXE 1.1

Etats financiers consolidés au 31 décembre 2009

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009

<i>Résultat consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	(8)	636 011	775 623
Autres produits de l'activité		2 782	1 545
Achats consommés	(9)	(316 655)	(427 193)
Variation des stocks de produits en cours et finis	-	(13 774)	12 203
Charges de personnel	(10)	(119 427)	(125 028)
Charges externes		(97 292)	(119 524)
Impôts et taxes		(6 488)	(6 665)
Dotations aux amortissements	(11)	(8 990)	(8 662)
Dotations aux dépréciations et provisions	(12)	(4 871)	(5 664)
Reprises de dépréciations et provisions	(12)	5 122	4 672
Résultat opérationnel courant		76 418	101 307
Autres produits opérationnels	(13)	182	228
Autres charges opérationnelles	(13)	(401)	(263)
Résultat opérationnel		76 199	101 272
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(14)	386	2 598
Coût de l'endettement financier brut	(14)	(4 508)	(9 628)
Coût de l'endettement financier net		(4 122)	(7 030)
Autres produits financiers	(15)	2 671	1 852
Autres charges financières	(15)	(1 481)	(3 129)
Autres produits et charges financières		1 190	(1 277)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(17)	1 130	1 963
Impôts sur le résultat	(16)	(20 825)	(28 092)
Résultat net des activités poursuivies		53 572	66 836
Résultat net des activités abandonnées	(5)	(212)	(638)
Résultat net		53 360	66 198
Part du Groupe dans le résultat net		53 277	65 532
Intérêts minoritaires / Résultat net	(18)	83	666
<i>Résultat net par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	4,12	5,15
<i>Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	4,10	5,12
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	(19)	4,10	5,05
<i>Résultat net dilué par action (en euros)</i>	(19)	4,08	5,02

Bilan consolidé au 31 décembre 2009

<i>Actif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Goodwill	(20)	311 311	297 904
Immobilisations incorporelles	(21)	3 018	3 083
Immobilisations corporelles	(22)	57 425	53 910
Participations mises en équivalence	(23)	2 203	1 175
Actifs financiers disponibles à la vente	(24)	2 040	4 021
Autres actifs financiers	(25)	412	416
Actifs d'impôts différés	(26)	8 584	6 557
Actifs non courants		384 993	367 066
Stocks et en-cours	(27)	102 932	125 813
Clients	(28)	122 736	167 723
Actifs d'impôts exigibles		6 704	172
Autres créances	(29)	12 535	13 297
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(30)	113 117	84 914
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(31)	975	2 038
Actifs courants		358 999	393 957
Total de l'actif consolidé		743 992	761 023
<i>Passif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Capital	(32)	8 353	8 304
Réserves liées au capital	(32)	98 548	98 548
Réserves consolidées		304 429	251 947
Résultat consolidé		53 277	65 532
Réserves de conversion	(33)	(26 686)	(50 406)
Capitaux propres – Part du groupe		437 921	373 925
Intérêts minoritaires	(34)	3 312	3 271
Capitaux propres consolidés	(35)	441 233	377 196
Provisions	(36)	22 450	21 749
Passifs d'impôts différés	(37)	7 146	5 784
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	(38)	104 876	134 847
Autres passifs non courants	(39)	3 749	3 323
Passifs non courants		138 221	165 703
Fournisseurs		70 236	113 742
Passifs d'impôts exigibles		4 733	3 992
Autres dettes	(40)	42 492	50 017
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	(38)	44 428	47 277
Instruments financiers dérivés	(41)	800	1 017
Provisions	(36)	1 849	2 079
Passifs courants		164 538	218 124
Total du passif consolidé		743 992	761 023

Tableau des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2009

<i>Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Résultat net consolidé des activités poursuivies		53 572	66 836
Résultat net consolidé des activités abandonnées		(212)	(638)
Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence		(1 130)	(1 963)
Dividendes nets reçus des sociétés mises en équivalence		434	2 023
Dotation nette aux amortissements		8 908	8 560
Dotation nette aux provisions		(704)	1 116
Valeurs nettes des cessions d'immobilisations		430	444
Produits des cessions d'immobilisations		(1 877)	(220)
Autres charges (produits) sans effet sur la trésorerie		6 813	1 011
Flux liés aux activités abandonnées		(290)	40
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		65 944	77 209
<i>(dont au titre des activités poursuivies)</i>		<i>66 446</i>	<i>77 807</i>
Coût de l'endettement financier net		4 122	6 945
Charge d'impôt (exigible et différé)		20 825	28 212
Flux liés aux activités abandonnées		(26)	(211)
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		90 865	112 155
Intérêts payés		(6 445)	(6 773)
Impôts sur le résultat payés		(27 463)	(27 905)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		20 881	(34 537)
Flux liés aux activités abandonnées		458	1 072
Flux de trésorerie généré par l'activité		78 296	44 012
<i>(dont flux généré par activités poursuivies)</i>		<i>78 366</i>	<i>43 749</i>
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(378)	(17 535)
Acquisitions d'immobilisations		(12 666)	(11 353)
Cessions d'immobilisations		1 878	220
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(42)	54	338
Flux liés aux activités abandonnées		1 475	(261)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(9 637)	(28 591)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(11 028)	(9 731)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées		(78)	(272)
Augmentations de capital			
Emissions d'emprunts et variations des instruments dérivés		866	6 915
Remboursements d'emprunts		(29 026)	(21 560)
Autres flux liés aux opérations de financement			470
Flux liés aux activités abandonnées		(136)	(727)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(39 402)	(24 905)
Incidence des variations des cours des devises		1 128	(829)
Variation nette de la trésorerie nette		30 385	(10 313)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(30)	84 914	94 762
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(38)	(22 867)	(22 402)
Trésorerie nette à l'ouverture		62 047	72 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(30)	113 117	84 914
Soldes débiteurs et découverts bancaires à la clôture	(38)	(20 685)	(22 867)
Trésorerie nette à la clôture		92 432	62 047
Variation nette de la trésorerie nette		30 385	(10 313)

Etat du résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Résultat de la période	53 360	66 198
Ecart de conversion	23 802	(31 345)
<i>Dont impôts</i>		-
Gains/pertes sur instruments financiers de couverture	(937)	17
<i>Dont impôts</i>		-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(1 276)	(1 236)
<i>Dont impôts</i>	670	648
Réévaluation des immobilisations		28
<i>Dont impôts</i>		-
Autres éléments du résultat global pour la période nets d'impôt	21 589	(32 536)
Résultat global de la période	74 949	33 662
-part revenant aux actionnaires de la société	74 788	33 013
-part revenant aux intérêts minoritaires	161	649

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Résultat affecté directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2007	8 304	98 547	257 015	(15 372)	348 494	2 956	351 450
Distributions de dividendes			(9 731)		(9 731)	(274)	(10 005)
Augmentation/ Réduction de capital						(60)	(60)
Charges/paiements fondés sur des actions				2 149	2 149		2 149
Total transactions avec les actionnaires			(9 731)	2 149	(7 582)	(334)	(7 916)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(32 519)	(32 519)	(17)	(32 536)
Résultat consolidé de l'exercice 2008			65 532		65 532	666	66 198
Total des produits et charges de l'exercice			65 532	(32 519)	33 013	649	33 662
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008	8 304	98 547	312 816	(45 743)	373 925	3 271	377 196
Distributions de dividendes			(11 028)		(11 028)	(120)	(11 148)
Augmentation/ Réduction de capital	49		(49)				
Charges/paiements fondés sur des actions				236	236		236
Total transactions avec les actionnaires	49		(11 077)	236	(10 792)	(120)	(10 912)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				21 511	21 511	78	21 589
Résultat consolidé de l'exercice 2009			53 277		53 277	83	53 360
Total des produits et charges de l'exercice			53 277	21 511	74 788	161	74 949
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009	8 353	98 547	355 016	(23 995)	437 921	3 312	441 233

DELACHAUX SA

Notes annexes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2009

SOMMAIRE

I INFORMATIONS GENERALES

Note 1 Renseignements de caractère général

Note 2 Faits significatifs de l'exercice 2009

Note 3 Principes et méthodes comptables

3.1 *Déclaration de conformité au référentiel IFRS*

3.2 *Principes de consolidation*

3.3 *Monnaies étrangères*

3.4 *Instruments financiers dérivés*

3.5 *Produits des activités*

3.6 *Charges des contrats de location*

3.7 *Présentation du résultat consolidé*

3.8 *Impôts sur le résultat*

3.9 *Résultat net d'impôt des activités abandonnées*

3.10 *Intérêts minoritaires*

3.11 *Résultats nets consolidés par action*

3.12 *Goodwill*

3.13 *Immobilisations incorporelles*

3.14 *Immobilisations corporelles*

3.15 *Placements*

3.16 *Actifs et passifs courants et non courants*

3.17 *Actifs et passifs d'impôts différés*

3.18 *Stocks et en-cours de production*

3.19 *Créances*

3.20 *Dépréciation d'actifs*

3.21 *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

3.22 *Provisions*

3.23 *Avantages du personnel*

3.24 *Passifs éventuels*

3.25 *Emprunts portant intérêts*

3.26 *Dettes*

3.27 *Informations sectorielles*

3.28 *Actifs non courants détenus en vue de la vente - actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées*

3.29 *Intégration fiscale*

Note 4 Périmètre de consolidation

4.1 *Evolution du périmètre de consolidation*

4.2 *Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation*

II Informations complémentaires

Note 5 Activités abandonnées

5.1 *Résultat net consolidé des activités abandonnées*

5.2 *Variation de trésorerie des activités abandonnées*

Note 6 Informations sectorielles

6.1 *Premier niveau – Secteurs d'activité*

6.2 *Second niveau – Secteurs géographiques*

Note 7 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Note 8 Chiffre d'affaires

Note 9 Achats consommés

Note 10 Frais de personnel

Note 11 Dotations aux amortissements

Note 12 Dotations / Reprises dépréciations et provisions

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

Note 14 Coût de l'endettement financier

Note 15 Autres produits et charges financiers

Note 16 Impôts sur le résultat

16.1 *Répartition de la charge d'impôts*

16.2 *Analyse de la charge d'impôt*

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Note 18 Intérêts minoritaires

Note 19 Résultats nets consolidés par action

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Note 20 Goodwill

Note 21 Immobilisations incorporelles

Note 22 Immobilisations corporelles

Note 23 Titres des sociétés mises en équivalence

Note 24 Actifs financiers disponibles à la vente

Note 25 Autres actifs financiers

Note 26 Actifs d'impôts différés

- Note 27** Stocks et en-cours
- Note 28** Clients
- Note 29** Autres créances
- Note 30** Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Note 31** Actifs classés comme détenus en vue de la vente

BILAN PASSIF CONSOLIDE

- Note 32** Capital
- Note 33** Réserves de conversion
- Note 34** Intérêts minoritaires
- Note 35** Capitaux propres consolidés
- Note 36** Provisions
- Note 37** Passifs d'impôts différés
- Note 38** Emprunts et dettes financières
- Note 39** Autres passifs non courants
- Note 40** Autres dettes
- Note 41** Instruments financiers dérivés

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

- Note 42** Rubrique "Autres flux liés aux opérations d'investissement" du tableau des flux de trésorerie
- Note 43** Instruments financiers
 - 43.1 Valeur comptable des différentes catégories d'instruments*
 - 43.2 Opérations de couverture*
 - 43.3 Nature, étendue et gestion des risques*
- Note 44** Avantages du personnel
- Note 45** Passifs éventuels
- Note 46** Engagements hors bilan
 - 46.1 Locations*
 - 46.2 Autres engagements donnés*
 - 46.3 Engagements reçus*
- Note 47** Transactions avec les parties liées
- Note 48** Honoraires Commissaires aux comptes
- Note 49** Effectif

I INFORMATIONS GENERALES

Note 1 Renseignements de caractère général

DELACHAUX SA, la "Société", est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français domiciliée en France. Ses actions sont négociées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B) sous le code ISIN FR 0000032195.

Son siège social est situé 119, rue Louis Roche – BP 152 – 92231 Gennevilliers Cedex.

L'exercice social d'une durée de douze mois commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Dans le présent document, le « Groupe » ou le « groupe DELACHAUX », désigne DELACHAUX SA, ses filiales et ses entreprises associées.

Le groupe DELACHAUX est un groupe industriel évoluant dans deux principaux métiers :

- le ferroviaire (fabrication de systèmes dédiés à la voie)
- la conductique (fabrication de systèmes de transfert d'énergie et de transmission d'informations aux engins mobiles)

Les autres activités du groupe sont les métaux (production de chrome métal) et les aciers spéciaux (fabrication de pièces de fonderie)

Les états financiers consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 incluent :

- le résultat consolidé sur la performance financière,
- l'état du résultat global,
- le bilan consolidé sur la situation financière,
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- ainsi que les présentes notes annexes.

Les données de l'exercice 2008 sont présentées à titre de comparatif.

Les comptes consolidés de l'exercice 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 6 avril 2010. Les actionnaires de la Société ont le pouvoir de modifier ces états financiers soumis à leur approbation lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Note 2 Faits significatifs de l'exercice 2009

- ✚ Le groupe a connu une baisse d'activité significative en 2009 dans les branches conductique et produits spéciaux du fait du fort ralentissement économique constaté à partir de la fin de l'année 2008 dans pratiquement toutes les régions du monde. Si certaines mesures de réduction de coût ont été appliquées dans ces branches avec réduction des effectifs et diminution des frais, aucune modification significative sur l'organisation et le fonctionnement de ces branches n'est intervenue
- ✚ Aucune opération significative de croissance externe ou restructuration n'est intervenue au cours de l'exercice 2009 (voir en note 4.1 le détail de l'évolution du périmètre de consolidation).

Note 3 Principes et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2009 sont établis en conformité avec le référentiel "International Financial Reporting Standard" tel qu'adopté au niveau européen.

3.1 Déclaration de conformité au référentiel IFRS

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers" et sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur.

En ce qui concerne les passifs relatifs aux avantages du personnel, ils ont été évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Normes, amendements et interprétations adoptés dans l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés conformément aux dispositions requises par la norme IAS 1 révisée. L'impact sur la présentation des comptes du Groupe est limitée car la principale modification induite par cette norme consiste à présenter distinctement des capitaux propres, un état de résultat global comprenant les éléments de produits et charges qui ne sont pas comptabilisés en résultat comme l'autorisent ou l'imposent certaines normes IFRS. Le Groupe communiquait déjà l'essentiel de ces informations dans le document intitulé « Etat des produits et charges comptabilisés sur la période ». Celles-ci sont maintenant insérées à la suite du compte de résultat consolidé, dans l'Etat du résultat global.

- IAS 23 révisée – Coûts d'emprunts

Cette norme qui impose la capitalisation des coûts d'emprunts dans la valeur comptable des actifs qualifiés n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

- IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir

Ces amendements imposent notamment de fournir des informations plus complètes sur les méthodes de valorisation des instruments financiers de juste valeur ainsi que sur le risque de liquidité. Son incidence sur l'information financière du Groupe est limitée et a conduit à compléter la note annexe 43 .1.

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels

Cette norme qui remplace IAS 14, conduit à présenter une information sectorielle fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. Le Groupe utilisant déjà cette méthode aux cours des exercices précédents, l'application de cette norme n'a aucun impact. Aux trois secteurs retenus par le Groupe (Ferroviaire, Conductique et Produits spéciaux), s'ajoutent les éliminations entre les trois secteurs opérationnels classées dans une rubrique « Eliminations inter secteur ».

Les autres amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, ainsi que les améliorations annuelles IFRS publiées en mai 2008, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 et non anticipés par le Groupe

Les incidences des normes suivantes sont en cours d'examen :

- norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009,
- norme IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.
- Les autres textes non encore applicables ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe

La préparation des états financiers nécessite, de la part du Groupe de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont notamment l'évolution des engagements envers le personnel, les impairments sur goodwill et les provisions.

3.2 Principes de consolidation

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels" et la norme IAS 28 "Participations dans des entreprises associées".

(iii) Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Conformément à la norme IAS 27, le contrôle exclusif s'entend par la détention de plus de la moitié des droits de vote ou par tout autre moyen de contrôle de la société.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prise en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif, sauf à ce que l'impact soit non significatif pour ce qui concerne le compte de résultat dans le cas des acquisitions réalisées en fin d'exercice.

Les sociétés du Groupe DELACHAUX qui sont consolidées sont répertoriées à la note 4.2.

(ii) Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de moins de trois mois par rapport à la date de consolidation et ajustée en conséquence. Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe compris dans les états financiers consolidés.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le résultat de sortie d'une filiale consolidée est comptabilisé dans le résultat consolidé pour la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de la filiale dans les comptes consolidés, y compris les réserves de conversion comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2004 pour une filiale étrangère.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

(iii) Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. A ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat consolidés les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

3.3 Monnaies étrangères

La comptabilisation des transactions en monnaies étrangères ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger est traitée par la norme IAS 21 "Effet des variations des cours des monnaies étrangères".

(i) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

(ii) Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en "Réserves de conversion", composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires. Ce traitement est appliqué de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2004. Les réserves de conversion accumulées au 31 décembre 2003 ont été reclassées dans les réserves consolidées au 1^{er} janvier 2004 en application de l'exemption prévue par la norme IFRS 1.

3.4 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêts et du risque de crédit des contreparties du swap.

3.5 Produits des activités

La norme IAS applicable est IAS 18 "Produits des activités ordinaires".

Le chiffre d'affaires essentiellement lié à la vente de produits manufacturés est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Généralement, le transfert intervient lors de la livraison au client. Les produits relatifs aux prestations de services rendues sont enregistrés lors de leurs réalisations.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de la vente et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

3.6 Charges des contrats de location

Les modalités de comptabilisation des charges relatives aux contrats de location sont énoncées dans la norme IAS 17 "Contrats de location".

(i) Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

(iv) Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

3.7 Présentation du résultat consolidé

(i) Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
 - . des profits et des pertes sur des éléments d'actifs immobilisés
 - . des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux, et peu fréquents visés dans le Cadre conceptuel du référentiel IFRS.

- des éléments de produits et de charges financiers ;
- de l'impôt sur le résultat (exigible et différé) ;
- du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.

(ii) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :
 - . produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie
 - . résultats de cession d'équivalents de trésorerie
- le coût de l'endettement financier brut, soit les charges d'intérêts sur opérations de financement.

(iii) Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent :

- les dividendes
- les profits et pertes sur cession de titres non consolidés
- les dépréciations des titres non consolidés
- les produits et les charges d'actualisation, et notamment ceux relatifs aux avantages du personnel à long terme
- les autres produits et charges financiers.

3.8 Impôts sur le résultat

Les dispositions relatives aux impôts sur le résultat sont contenues dans la norme IAS 12.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- la comptabilisation initiale du goodwill
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En France, la loi de finance 2010 votée en décembre 2009, introduit un Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la taxe professionnelle. La CET a deux composants : la Contribution Foncières des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Le Groupe a considéré que la CVAE correspondait à la définition d'un impôt tel que précisé par IAS12 et par l'IFRIC dans la mesure où la Valeur Ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidée est présenté à la note 16.

3.9 Résultat net d'impôt des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", le Groupe présente sur cette ligne du compte de résultat le résultat des activités abandonnées, somme du résultat après impôt, du résultat de cession et d'éventuelles dépréciations.

3.10 Intérêts minoritaires

Conformément à la norme IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels", les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent notamment :

- leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidés
- leur part dans les écarts de conversion résultant de la conversion des comptes des entités étrangères selon la méthode du cours de clôture, et
- leur part dans écarts de réévaluation.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

Les intérêts minoritaires débiteurs sont attribués au Groupe, sauf si les actionnaires minoritaires ont l'engagement et la capacité à couvrir leur quote-part de pertes.

3.11 Résultats nets consolidés par action

Le mode de calcul des résultats nets consolidés par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

3.12 Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Lors de la première consolidation des entités acquises après le 1^{er} janvier 2004, le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant la date d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs acquis, passifs éventuels).

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part revenant au Groupe dans le total des actifs et passifs acquis et des passifs éventuels valorisés à leur juste valeur est inscrit sous la rubrique "Goodwill".

Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition, aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises.

S'agissant des filiales étrangères, le goodwill est assimilé à des actifs de l'entité étrangère elle-même. Dès lors, le goodwill dégagé en monnaie étrangère au titre de l'entité par l'entité détentrice des titres est converti, comme tous les autres actifs et passifs de l'entité détenue, au cours de clôture. Ainsi, les montants des goodwill évoluent en fonction des variations des cours et participent à la variation des réserves de conversion.

Dans les cas où la part d'intérêts du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises ; et
- la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur. Ces actifs incorporels ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel conformément à la norme IAS 36 révisée (voir méthode comptable décrite à la Note 3.20 de la présente annexe).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé représentant la valeur nette comptable comptabilisée selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable). Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises ayant eu lieu avant cette date n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS à la date de transition conformément à l'exemption prévue par la norme IFRS 1.

3.13 Immobilisations incorporelles

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

(i) Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

(ii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges sur la période au cours de laquelle elles sont encourues.

(iii) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si cette durée est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets de 5 à 20 ans
- Logiciels 3 ans

3.14 Immobilisations corporelles

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 "Contrats de location".

(i) Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

Le coût des immobilisations corporelles réévaluées à la juste valeur antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de la transition aux IFRS, correspond au montant historique réévalué.

Le coût des autres immobilisations corporelles existantes au 1^{er} janvier 2004 correspond au montant de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2003.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

(ii) Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17.

Comptabilisation initiale

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont enregistrés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, pour chaque bien, au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé. A défaut, le taux d'emprunt marginal du groupe est utilisé.

Comptabilisation ultérieure

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette financière (voir Note 3.6 de la présente annexe).

La méthode d'amortissement et de dépréciation des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède le groupe. La dotation aux amortissements est calculée selon IAS 16 "Immobilisations corporelles". La durée d'amortissement est limitée à la durée du contrat si elle est inférieure à la durée d'amortissement normale de l'immobilisation.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" (voir Note 3.20 de la présente annexe).

(iv) Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

(iv) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans
- Agencements et aménagements	10 ans
- Outillages	4 ans
- Installations techniques et matériels industriels	5 à 8 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement.

3.15 Placements**(i) Instruments financiers**

La norme IFRS applicable en matière d'instruments financiers est la norme IAS 39.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur ; tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Les autres instruments financiers détenus par le Groupe sont classés en tant que disponibles à la vente et évalués à la juste valeur ; tout profit ou perte en résultant est comptabilisé directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur comptabilisé en résultat. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits et pertes comptabilisé antérieurement directement en capitaux propres est comptabilisé en résultat.

La juste valeur des instruments financiers classés en instruments financiers détenus à des fins de transaction est le cours acheteur à la date de clôture. La juste valeur des instruments financiers classés en tant que disponibles à la vente résulte de l'évaluation pratiquée par le Groupe, ces actifs n'étant pas cotés.

Les instruments financiers sont comptabilisés par le Groupe à la date à laquelle il s'engage à les acheter. Les instruments financiers sont décomptabilisés par le Groupe à la date à laquelle il s'engage à les vendre.

(ii) Immeubles de placement

La définition, la comptabilisation et l'évaluation des immeubles de placement sont énoncées dans la norme IAS 40.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. Initialement les immeubles de placement sont évalués à leur coût, frais d'acquisition inclus. Le Groupe a retenu l'option d'évaluer et de comptabiliser les immeubles de placement au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

3.16 Actifs et passifs courants et non courants

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponible et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

3.17 Actifs et passifs d'impôts différés

Les règles concernant les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat".

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan.

3.18 Stocks - En-cours de production et produits finis

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

(i) Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré ou selon la méthode du premier entré-premier sorti lorsque cette méthode se révèle plus appropriée compte tenu de la nature de l'activité. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent.

(ii) En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

(iii) Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.19 Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

3.20 Dépréciation d'actifs

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente ou détenus à des fins de transaction et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation".

(i) Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite à la Note 3.17) de la présente annexe), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-dessous).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés ;
- existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date du 31 décembre.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

(ii) Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. Les créances et dettes pour lesquelles l'effet de l'actualisation n'est pas significatif ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante de marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

(iii) Reprise d'une perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Selon IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit s'agir de placements à court terme très liquides et qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les OPCVM classés dans la catégorie "monétaire" (Avis de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 mars 2006) et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les OPCVM sont évalués en juste valeur à la date de chaque arrêté, la contrepartie de la réévaluation étant comptabilisée en résultat.

3.22 Provisions**(i) Principes généraux**

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels".

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques au passif.

(ii) Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- soit commencé à exécuter le plan,
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

3.23 Avantages du personnel

(i) Avantages à long terme et postérieurs à l'emploi

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 "Avantages au personnel".

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer au titre d'un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages à long terme et postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont amortis selon la méthode du corridor.

La charge de l'exercice est comptabilisée en "Charges de personnel" pour le coût des services rendus et l'amortissement des écarts actuariels, et en "Autres charges financières" pour le coût de l'actualisation.

(ii) Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

La charge a été évaluée sur la base de la juste valeur des actions octroyées soit le cours de l'action de la Société à la date d'octroi du plan.

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charges prorata temporis sur la période d'acquisition des droits des actions en contrepartie des capitaux propres.

En application de la norme IAS 33 "Résultat par action", le calcul du résultat net dilué par action est réalisé en prenant en compte l'incidence dilutive de ces plans, en précisant que les seuls plans concernés au sein du groupe DELACHAUX sont des plans liés à l'octroi d'actions gratuites.

3.24 Passifs éventuels

Selon la norme IAS 37, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle, résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe, ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car ne répondant pas aux critères de comptabilisation :

- soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- soit le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Une information sur cette obligation est fournie dans les notes annexes des états financiers de chacun des exercices concernés.

Toutefois, conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les passifs éventuels dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du goodwill selon la méthode de l'acquisition.

3.25 Emprunts portant intérêts

Selon la norme IAS 39, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.26 Dettes

En application de la norme IAS 39, les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.27 Informations sectorielles

L'information sectorielle relève de l'application de la norme IFRS 8. Le groupe fournit l'ensemble des informations prévues dans la norme IFRS 8, à l'exception des résultats par activité. En raison de leur caractère stratégique et confidentiel, leur divulgation entraînerait un grave préjudice pour le Groupe.

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe est structuré à l'échelle mondiale en trois principaux secteurs d'activité, constituant le premier niveau d'information sectorielle :

- Ferroviaire,
- Conductique,
- Produits spéciaux (Métaux, Aciers spéciaux).

Les trois secteurs d'activité du Groupe sont présents dans quatre grandes zones géographiques, représentant le second niveau d'information sectorielle :

- Europe,
- Amérique du Nord,
- Asie – Pacifique,
- Reste du monde.

L'information sectorielle présente les chiffres consolidés du groupe DELACHAUX hors activités abandonnées.

3.28 Actifs non courants détenus en vue de la vente – Actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées

Les dispositions relatives aux Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont décrites dans la norme IFRS 5.

Immédiatement avant le classement des actifs comme détenus en vue de la vente, les valeurs comptables des actifs sont évaluées selon les normes IFRS qui leur sont applicables. Ensuite, lors de la classification initiale comme actifs détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou d'un groupe d'actifs), comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées en résultat, que les actifs aient ou non été comptabilisés antérieurement selon le modèle de la réévaluation périodique. Les profits et pertes au titre des évaluations antérieures sont traités de manière identique. Le profit comptabilisé ne peut excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Un groupe destiné à être abandonné peut également satisfaire les critères pour être classé comme activité abandonnée.

3.29 Intégration fiscale

Une intégration fiscale est réalisée au niveau de DELACHAUX SA avec l'ensemble des sociétés françaises pour lesquelles les conditions réglementaires sont réunies.

Note 4 Périmètre de consolidation

4.1 - Evolution du périmètre de consolidation

Plusieurs modifications de périmètre ont eu lieu au cours de l'exercice 2009.

Pour la branche Conductique :

- Création de la société CONDUCTIX-WAMPFLER INDIA PVT. Ltd en 02/09
- Acquisition de la société suédoise KRANKOMPONENTER WAMPFLER AB (renommée CONDUCTIX-WAMPFLER AB) en date du 21/12/2009.
- Liquidation de la société MILANOTECNICA le 18/11/2009.
- Création d'une société HCXW SAS en 12/09 (société sans activité au 31/12/09).

Pour les autres branches : néant

4.2 - Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation

	Entité	Siège	Pays	Note	Détenu par	Méthode (1)	% Contrôle	% Intérêts
CONSOLIDANTE								
1	DELACHAUX SA	Gennevilliers	France				Société tête de groupe	
CONSOLIDÉES								
2	Conductix-Wampfler Wuhan Ltd	Wuhan	Chine		1	IG	100,00%	100,00%
3	Conductix-Wampfler Shanghai Ltd	Shanghai	Chine		1	IG	100,00%	100,00%
4	Delachaux Métal Inc.	Napoléon	USA		1	IG	100,00%	100,00%
5	Tamaris SAS	Alès	France		1	IG	100,00%	100,00%
6	Devaux-Werts SAS	Meaux	France		1	IG	98,96%	98,96%
7	Fonderies Nicolas SAS	Nouzonville	France		1	IG	99,38%	99,38%
8	HCXW SAS	Gennevilliers	France		1	IG	100,00%	100,00%
9	Conductix-Wampfler SRL	Agrate Brianza	Italie		1	IG	100,00%	100,00%
10	Conductix-Wampfler Pte Ltd	Singapour	Singapour		1	IG	90,00%	90,00%
11	Conductix-Wampfler India Pvt Ltd	Pune	Inde		1	IG	79,00%	79,00%
Sous-Groupe CONDUCTIX USA								
12	Conductix-Wampfler Inc	Omaha	USA		1/18	IG	89,50%/10,50%	100,00%
13	Conductix-Wampfler Pty Ltd	Victoria	Australie		12	IG	100,00%	100,00%
14	Conductix-Wampfler Ltd	Salford	Royaume Uni		1/12	IG	16,56%/83,44%	100,00%
15	Wampfler Co Ltd	Salford	Royaume Uni		14	IG	100,00%	100,00%
16	Conductix-Wampfler Corp	St -Jérôme	Canada		12	IG	100,00%	100,00%
17	Conductix-Wampfler S de RL de CV	Monterrey	Mexique		12	IG	100,00%	100,00%
Sous-Groupe WAMPFLER								
18	Conductix-Wampfler AG	Weil	Allemagne		1	IG	100,00%	100,00%
19	Conductix-Wampfler LTDA	Baltinglass	Irlande		18	IG	100,00%	100,00%
20	Conductix-Wampfler BV	Haarlem	Pays Bas		18	IG	100,00%	100,00%
21	Conductix-Wampfler AG	Thorishaus	Suisse		18	IG	100,00%	100,00%
22	Conductix-Wampfler Ltda	Itu	Brésil		18	IG	100,00%	100,00%
23	Conductix-Wampfler Sdn Bhd	Selangor	Malaisie		18	IG	100,00%	100,00%
24	Conductix-Wampfler O.O.O.	Moscou	Russie		18	IG	100,00%	100,00%
25	Krankkomponenter Wampfler AB	Täby	Suède		18	IG	100,00%	100,00%
Sous groupe LENOIR								
26	Raoul Lenoir SAS	Cosnes	France		1	IG	100,00%	100,00%
27	Mec SRL	Visano	Italie		26	IG	100,00%	100,00%
Sous Groupe H.R.T.								
28	HRT France SAS	Gennevilliers	France		1	IG	100,00%	100,00%
29	Railtech International SA	Raismes	France		28	IG	99,55%	99,55%
30	Railweld Sotif SAS	Raismes	France		29	IG	100,00%	99,55%
31	Porsol Lda	Lisbonne	Portugal		29	IG	60,00%	59,73%
32	Railtech Boutet Inc	Napoléon	USA		29	IG	100,00%	99,55%
33	Railtech Contracting Corp	Napoléon	USA		29	IG	100,00%	99,55%
34	Railtech Australia Ltd	Queensland	Australie		29	IG	100,00%	99,54%
35	Matweld Inc	Paducah	USA		29	IG	100,00%	99,55%
36	Les Industrie Railwel Inc.	St Jérôme	Canada		29	IG	100,00%	99,55%
37	Sufetra-Tranosa SA	Barcelone	Espagne		29	IG	100,00%	99,55%
38	Railtech Calomex Srl	Mexico	Mexique		29	IG	99,70%	99,25%
39	Railtech Schlatter Systems SAS	Gennevilliers	France		29	IG	80,00%	79,64%

	Entité	Siège	Pays	Note	Détenu	Méthode	% Contrôle	%
					par	(1)		Intérêts
40	CSA Srl	Castelnovo di sotto	Italie		29	IG	51,00%	50,77%
41	Stedef Thaïlande Ltd	Bangkok	Thaïlande		29	IG	100,00%	99,54%
42	Railtech China Ltd	Wuhan	Chine		29	IG	100,00%	99,55%
43	Railtech Zhuqiao Ltd	Wuhan	Chine		29	IG	85,00%	84,62%
44	Railtech Volga O.O.O	Saint-Petersbourg	Russie		29	IG	100,00%	99,55%
45	Railtech Slavjana Sro	Prague	Rép. Tchèque		29	IG	100,00%	99,55%
46	Railtech UK Ltd	Birmingham	Royaume Uni		29	IG	100,00%	99,55%
47	Railtech Alu Singen SAS	Gennevilliers	France		29	IG	51,00%	50,77%
48	Railtech Maroc Sarl	Casablanca	Maroc		29	IG	100,00%	99,55%
49	Railtech Algérie Sarl	Alger	Algérie		29	IG	65,00%	64,71%
50	Railtech-Pandrol Italia SRL	Teramo	Italie		29	IG	100,00%	100,00%
51	H.R.T. UK Ltd	Addlestone	Royaume Uni		28	IG	100,00%	100,00%
52	Pandrol Holdings Ltd	Addlestone	Royaume Uni		27/51	IG	50.56%/49.44%	50.56%/49.44%
53	Pandrol Group Ltd	Addlestone	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
54	Pandrol Finance Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
55	Pandrol International Ltd	Addlestone	Royaume Uni		54	IG	100,00%	100,00%
56	Specialised Eng. Holdings Sarl	Luxembourg	Luxembourg		55	IG	100,00%	100,00%
57	Conil Holding BV	Addlestone	Royaume Uni		55/56	IG	69,11%/30,89%	100,00%
58	Pandrol Avaux SA	Anderlues	Belgique		57	IG	99,88%	99,88%
59	Pandrol Indonesia PT	Jakarta	Indonésie		57	IG	60,60%	60,60%
60	Pandrol Korea Ltd	Séoul	Corée		55	IG	100,00%	100,00%
61	Pandrol Canada Ltd	Alberta	Canada		57	IG	100,00%	100,00%
62	IAT NV	Utrecht	Pays Bas		57	IG	90,00%	90,00%
63	IAT Fixacoes Elasticas Ltd	Porto Alegre	Brésil		62	IG	100,00%	90,00%
64	Pandrol Australia Pty Ltd	Blacktown	Australie		57	IG	100,00%	100,00%
65	Pandrol Rail Fastening	Addlestone	Royaume uni		55	IG	100,00%	100,00%
66	Pandrol Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		65	ME	40,00%	40,00%
67	Rulco Holdings Pty Ltd	Germiston	Afrique du Sud		66	ME	40,00%	40,00%
68	Pandrol Pvt Ld	Bulawayo	Zimbabwe		66	ME	40,00%	40,00%
69	Pandrol Fabr.De Fixadores Elast.Ltda		Mozambique		66	ME	21,08 %	21,08 %
70	Pandrol SA Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		75	ME	36,00%	36,00%
71	Pandrol Ltd	Addlestone	Royaume Uni		55	IG	100,00%	100,00%
72	Multiclip Company Ltd	Addlestone	Royaume Uni		55	IG	100,00%	100,00%
73	Foxglove International inc	Delaware	USA		54	IG	100,00%	100,00%
74	Pandrol USA LP	New Jersey	USA		73	IG	100,00%	100,00%
75	Track Technology Ltd	Addlestone	Royaume Uni		55	IG	100,00%	100,00%
76	Specialised Eng. Holdings UK	Glasgow	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
77	Upperghlen Ltd	Addlestone	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
78	HGG (1999) Ltd	Addlestone	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
79	JHG (1999) Ltd	Glasgow	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
80	Rosenqvist Rail AB	Hudiksvall	Suède		55	IG	100,00%	100,00%
81	Isqalo Steel (Pty) Ltd	Germiston	Afrique du Sud		70	ME	36,00%	36,00%

(1) méthode de consolidation : IG = intégration globale; ME = mise en équivalence

II Informations complémentaires

Note 5 Activités abandonnées

Les activités abandonnées regroupent l'activité de fonte automobile (précédemment réalisée par la société DEVAUX-WERTS) et l'activité d'injection qui a été cédée par DELACHAUX SA en date du 30/09/2008.

Les actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées de fonte automobile d'une part et de l'injection d'autre part ont été classés dans les rubriques correspondant à leur nature, à l'exception des immobilisations corporelles des deux sites concernés de Meaux (77) et Méry (73) qui ont été positionnées sur la rubrique "Actifs classés comme détenus en vue de la vente" pour les parties non encore cédées au 31/12/2008 et 31/12/2009.

Au 31/12/09 les immobilisations restant à céder sont constituées de terrains situés à Meaux (77) pour lesquels des actions sont en cours ; si la détérioration du marché immobilier sur la période récente a compliqué la vente, un objectif de cession d'ici 12 à 24 mois paraît réalisable

5.1 Résultat net consolidé des activités abandonnées

	2009	2008
Chiffre d'affaires	(40)	7 081
Résultat opérationnel courant	(423)	(1 057)
Résultat opérationnel	(229)	(856)
Coût de l'endettement financier net	(9)	(75)
Autres produits et charges financiers		
Impôts sur le résultat	26	293
Résultat net des activités abandonnées	(212)	(638)
Part du Groupe / Résultat net des activités abandonnées	(212)	(638)
Intérêts minoritaires / Résultat net des activités abandonnées		

5.2 Variation de trésorerie des activités abandonnées

	2009	2008
Résultat net des activités abandonnées	(212)	(638)
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	(502)	(598)
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	(528)	(809)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(70)	263
Acquisitions d'immobilisations		
Cessions d'immobilisations	1 475	261
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	1 475	261
Augmentations (réductions de capital)		
Augmentation du compte courant de la Société (1)		(197)
Emission d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	(136)	(530)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(136)	(727)
Variation nette de la trésorerie	1 269	(203)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(267)	(64)
Trésorerie à l'ouverture	(267)	(64)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		
Soldes débiteurs et découverts bancaires à la clôture	1 002	(267)
Trésorerie à la clôture	1 002	(267)
Variation nette de la trésorerie nette	1 269	(203)

(1) Montants présentés sur la ligne "Autres flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement" dans le tableau de variation des flux de trésorerie du Groupe

Note 6 Informations sectorielles

6.1 Premier niveau – Secteurs d'activité (en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	2009	%	2008	%
Ferroviaire	397 211	62,3 %	433 172	55,6 %
Conductique	178 472	28,0 %	240 785	30,9 %
Produits spéciaux	61 580	9,7 %	105 794	13,5 %
Total affecté	637 263	100,0 %	779 751	100,0 %
Eliminations inter secteurs	(1 252)		(4 128)	
Chiffre d'affaires consolidé	636 011		775 623	

Actifs	2009	%	2008	%
Ferroviaire	360 128	59,0 %	373 925	56,7%
Conductique	206 925	34,3 %	233 532	35,4%
Produits spéciaux	40 282	6,7 %	51 924	7,9%
Actifs affectés	607 335	100,0 %	659 381	100,0%
Actifs de support	11 658		3 696	
Actifs financiers	115 440		89 351	
Actifs d'impôts différés	8 584		6 557	
Actifs détenus en vue de la vente	975		2 038	
Actif consolidé	743 992		761 023	

Passifs	2009	%	2008	%
Ferroviaire	92 662	65,9 %	115 116	59,6%
Conductique	27 950	19,9 %	56 071	29,0%
Produits spéciaux	20 092	14,2 %	21 832	11,3%
Passifs affectés	140 704	100,0 %	193 019	100,0%
Passifs / Activités abandonnées	719		750	
Passifs financiers	149 304		182 125	
Capitaux propres	441 233		377 196	
Passifs d'impôts différés	7 146		5 784	
Passifs de supports	4 886		2 148	
Passif consolidé	743 992		761 023	
Investissements	2009	%	2008	%
Ferroviaire	7 704	61,0 %	5 367	47,3 %
Conductique	3 615	28,6 %	3 907	34,4 %
Produits spéciaux	1 317	10,4 %	2 079	18,3 %
Investissements affectés	12 636	100,0 %	11 353	100,0%
Actifs de support	30			
Investissements consolidés	12 666		11 353	
Amortissements	2009	%	2008	%
Ferroviaire	4 310	50,6 %	4 047	49,1 %
Conductique	3 062	35,9 %	2 933	35,6 %
Produits spéciaux	1 153	13,5 %	1 456	15,3 %
Amortissements affectés	8 525	100,0 %	8 436	100,0%
Amort. / Activités abandonnées	142		187	
Actifs de support	465		226	
Amortissements consolidés	9 132		8 849	

Second niveau – Secteurs géographiques

Chiffre d'affaires	2009	%	2008	%
Europe	282 446	44,4 %	346 769	44,7 %
Amérique du Nord	126 560	19,9 %	158 739	20,5 %
Asie - Pacifique	191 864	30,2 %	229 407	29,6 %
Reste du monde	35 141	5,5 %	40 709	5,2 %
Chiffre d'affaires consolidé	636 011	100,0 %	775 623	100,0 %

Actifs (en milliers d'euros)	2009	%	2008	%
Europe	399 015	65,6 %	445 784	67,6%
Amérique du nord	104 713	17,2 %	114 939	17,4%
Océanie - Asie	76 557	12,6 %	78 173	11,9%
Reste du monde	27 050	4,6 %	20 485	3,1%
Total Affecté	607 335	100,0 %	659 381	100,0%
Actifs de support	11 658		3 696	
Actifs financiers	115 440		89 351	
Actifs d'impôts	8 584		6 557	
Actifs détenus en vue de la vente	975		2 038	
Total de l'actif consolidé	743 992		761 023	

Investissements	2009	%	2008	%
Europe	9 352	74,0 %	7 622	67,1 %
Amérique du Nord	1 508	11,9 %	1 292	11,4 %
Océanie – Asie	1 740	13,8 %	2 359	20,8 %
Reste du monde	36	0,3 %	80	0,7 %
Investissements affectés	12 636	100,0 %	11 353	100,0 %
Actifs de support	30			
Investissements consolidés	12 666		11 353	

Note 7 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice d'importance significative qui aurait dû donner lieu à un enregistrement au bilan ou compte de résultat consolidés ou à une information dans les notes explicatives.

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Afin de se conformer aux dispositions de la norme IFRS 5 sur les activités abandonnées, l'ensemble des éléments de la performance financière de l'entité DEVAUX-WERTS et de l'activité Injection au sein de DELACHAUX SA, au titre des exercices présentés, ont été regroupées sur la ligne du compte de résultat "Résultat net des opérations abandonnées". Le détail de ces éléments est présenté à la Note 5.1.

Note 8 Chiffre d'affaires

Les chiffres d'affaires par zones d'activité et par zones géographiques sont précisés dans la Note 6 au titre des informations sectorielles conformément à la norme IFRS 8.

Note 9 Achats consommés

	2009	2008
Achats de matières premières et de marchandises	(303 019)	(440 674)
Variation de stocks de matières premières et marchandises	(13 636)	13 481
Achats consommés	(316 655)	(427 193)

Note 10 Frais de personnel

	2009	2008
Rémunérations	(95 728)	(99 865)
Actions gratuites (1)	(236)	(2 149)
Charges sociales	(23 463)	(23 014)
Frais de personnel	(119 427)	(125 028)

(2) voir note 32

Information sur les rémunérations :

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2009 aux membres des organes de direction (y compris coût des actions gratuites) s'élève à 2 902 k€ dont 150 k€ au titre des jetons de présence.

Au titre de l'exercice 2008, ce montant s'élevait à 3 870 k€ dont 150 k€ au titre des jetons de présence.

Note 11 Dotations aux amortissements

	2009	2008
Immobilisations incorporelles	(556)	(792)
Immobilisations corporelles (1)	(8 434)	(7 870)
Dotations aux amortissements	(8 990)	(8 662)
(1) Dont amortissements sur Contrats location-financement	(441)	(497)

Note 12 Dotations / Reprises de dépréciations et provisions

	2009	2008
Dépréciations / Actifs circulants	(2 637)	(2 339)
Provisions	(2 234)	(3 325)
Dotations aux dépréciations et provisions	(4 871)	(5 664)

	2009	2008
Dépréciations / Actifs circulants	2 567	2 558
Provisions	2 555	2 114
Reprises dépréciations et provisions	5 122	4 672

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

	2009	2008
Produits de cessions d'immobilisations	182	228
Valeur comptable des immobilisations cédées	(401)	(263)
Résultat de cession d'actif	(219)	(35)
Résultat des autres produits et charges opérationnels	(219)	(35)

Note 14 Coût de l'endettement financier

	2009	2008
Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(4 444)	(9 444)
Frais financiers sur location-financement	(64)	(184)
Coût de l'endettement financier brut	(4 508)	(9 628)
Produits de trésorerie	386	2 598
Coût de l'endettement financier net	(4 122)	(7 030)

Note 15 Autres produits et charges financiers

	2009	2008
Produits de change	735	1 810
Produits de cessions de titres (1)	1 787	
Autres produits financiers	149	42
Produits financiers	2 671	1 852

(3) dont cession des titres SOGREPAR pour 1.787 k€

	2009	2008
Pertes de change	(899)	(2 612)
Charge financière / Avantages du personnel	(178)	(166)
VNC des titres cédés	(88)	
Autres charges financières	(316)	(351)
Charges financières	(1 481)	(3 129)

Note 16 Impôts sur le résultat

16.1 Répartition de la charge d'impôts

	2009	2008
Impôts exigibles	(20 457)	(26 642)
Impôts différés	(368)	(1 450)
Charge d'impôts / Activités poursuivies	(20 825)	(28 092)
Charge d'impôt / Activités abandonnées	26	293
Total charge d'impôts	(20 799)	(27 799)

16.2 Analyse de la charge d'impôt

	2009	2008
Résultat net consolidé des activités poursuivies avant impôt	73 267	92 965
Taux applicable	34,4 %	34,4 %
Charge d'impôts théorique (1)	(25 226)	(32 008)
Utilisation d'actifs d'impôts différés non reconnus antérieurement (2)	1 575	419
Déficits de l'exercice ne faisant pas l'objet d'actifs d'impôts différés		(150)
Ajustements d'impôt antérieur	11	(332)
Différences de taux à l'étranger	2 150	2 733
Autres différences	665	1 246
Charge d'impôts consolidée / Activités poursuivies	(20 825)	(28 092)
Taux applicable	28,4%	30,2%

(3) calculée sur la base du résultat net consolidé des activités poursuivies avant impôts et avant quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence, en fonction du taux légal d'impôt applicable en France

(4) dont pour 2009 un montant de 1.564 k€ qui se rapporte aux entités britanniques de HRT UK relatif à l'utilisation prévisionnelle des déficits fiscaux sur les 5 ans à venir.

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2.

	2009	2008
Résultat avant impôt des sociétés mises en équivalence	1 738	2 942
Impôt des sociétés mises en équivalence	(608)	(979)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	1 130	1 963

Note 18 Intérêts minoritaires

	2009	2008
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	39	481
Sous-groupe HRT UK	51	190
Autres sociétés	(7)	(5)
Intérêts minoritaires dans le résultat net consolidé	83	666

Note 19 Résultats nets consolidés par action

<i>(en euros)</i>	2009	2008
Nombre moyen d'actions en circulation	13 006 967	12 974 731
Effet dilutif du plan d'attribution d'actions gratuites	44 593	76 829
Nombre moyen d'actions après dilution (1)	13 051 560	13 051 560
Résultat net par action des activités poursuivies	4,12	5,15
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	4,10	5,12
Résultat net par action (part du groupe)	4,10	5,05
Résultat net dilué par action (part du groupe)	4,08	5,02

(1) les résultats nets par action de chaque période sont présentés sur la base du nombre d'actions de chacune des périodes présentées

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ
BILAN ACTIF CONSOLIDÉ
Note 20 Goodwill

	2009			2008		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Conductique Ferroviaire	113 890		113 890	112 666	-	112 666
	197 421		197 422	185 238	-	185 238
Total	311 311		311 311	297 904	-	297 904

Test de dépréciation des goodwill

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe. Les tests de dépréciation sont systématiquement mis en œuvre à la clôture de chaque exercice.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur le budget financier de l'année en cours et des prévisions raisonnables de croissance pour les quatre années suivantes en fonction de la connaissance du marché à la date d'établissement de ces prévisions. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance estimé.

Les principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité sont les suivantes :

- taux de croissance de 2%, idem pour 2008
- taux d'actualisation avant impôt de 13,9% contre 12,7% pour 2008

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base de taux retenus par les analystes financiers qui suivent la valeur DELACHAUX SA.

La Direction a budgété la rentabilité opérationnelle en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe, soit une légère progression de la marge avec un chiffre d'affaires en croissance régulière. Le taux d'actualisation utilisé est avant impôt et reflète le risque inhérent au secteur.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours des exercices 2009 et 2008. La prise en compte d'une variation de 1% des taux retenus conduirait de la même manière à l'absence de comptabilisation de dépréciation.

Les mouvements affectant le montant des goodwill sont récapitulés dans le tableau suivant :

	2007	Acqui- sitions	Effets change	2008	Acqui- sitions	Dimi- nutions	Effets change	2009
Conductique	112 666			112 666	1 224			113 890
Ferroviaire	205 988	4 381	(25 131)	185 238		(377)	12 560	197 421
Goodwill	318 654	4 381	(25 131)	297 904	1 224	(377)	12 560	311 311

Le complément de prix (earn out) concernant la société ROSENQVIST s'élève à 488 k€ et sera réglé sur la période 2010-2012 selon les résultats. Il est en diminution de 377 k€ par rapport à fin 2008.

L'augmentation du goodwill conductique correspond pour 256 k€ à un complément de prix sur acquisition antérieure et pour 968 k€ à l'entrée dans le groupe de la société KRAMKOMPONENTER WAMPFLER AB, acquise à la date du 21/12/2009 suivant le détail ci-dessous :

Coût d'acquisition des titres (A)	1 392
Frais d'acquisition des titres (B)	
Capitaux propres réévalués (C)	424
Goodwill (A)+(B)-(C)	968

(A) dont 500 k€ réglés en 2009 et 892k€ qui seront décaissés sur la période 2010-2011.

Le 21 décembre 2009, date de la prise de contrôle de la société KRAMKOMPONENTER WAMPFLER AB par le groupe DELACHAUX, les actifs acquis et les passifs assumés se décomposent ainsi :

Actif (en milliers d'euros)	Local GAAP	Retraitements	IFRS
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	3		3
Actifs d'impôts différés			
Stocks	26		26
Clients	215		215
Autres créances			
Trésorerie	462		462
Total actif	706		706
Passif (en milliers d'euros)	Local GAAP	Retraitements	IFRS
Capital	29		29
Réserves et résultat	258	137	395
Capitaux propres	287	137	424
Impôts différés passifs		52	52
Emprunts à moins d'un an			
Fournisseurs	41		41
Autres dettes	378	(189)	189
Total passif	706	0	706

Note 21 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de brevets et de logiciels, enregistrent les variations suivantes sur les exercices 2009 et 2008 :

	2009	2008
Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	9 060	8 474
Variation de périmètre		685
Acquisitions	726	1 142
Sorties	(176)	(872)
Effets des variations de change	25	(254)
Reclassement	(12)	(115)
Valeurs brutes à la clôture de l'exercice	9 623	9 060
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(5 977)	(6 021)
Variation de périmètre		
Dotations	(796)	(939)
Sorties	178	754
Effets des variations de change	(22)	177
Reclassement	12	52
Amortissements à la clôture de l'exercice	(6 605)	(5 977)
Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	3 083	2 453
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	3 018	3 083

Note 22 Immobilisations corporelles

	2009				2008			
	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avances	Total	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avances	Total
Bruts à l'ouverture de l'exercice	57 715	102 696	1 187	161 598	60 561	103 685	803	165 049
Variation périmètre	28	(33)		(5)	330	74		404
Acquisitions	2 671	8 676	229	11 576	988	7 695	1 186	9 869
Sorties	(224)	(3 881)	(1 187)	(5 292)	(432)	(4 727)	(802)	(5 961)
Activités non poursuivies	319			319	(2 808)	(263)		(3 071)
Effets des variations de change	408	2 480		2 888	(924)	(3 768)		(4 692)
Bruts à la clôture de l'exercice	60 917	109 938	229	171 084	57 715	102 696	1 187	161 598
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(28 551)	(79 137)		(107 688)	(28 213)	(81 613)		(109 826)
Variation périmètre		(201)		(201)	(4)	(46)		(50)
Dotations	(2 203)	(6 050)		(8 253)	(2 178)	(5 668)		(7 846)
Sorties	96	4 210		4 306	106	5 001		5 107
Activités non poursuivies	(19)			(19)	1 450	263		1 713
Effets des variations de change	(107)	(1 697)		(1 804)	288	2 926		3 214
Amortissements à la clôture de l'exercice	(30 784)	(82 875)		(113 659)	(28 551)	(79 137)		(107 688)
Nets à l'ouverture de l'exercice	29 164	23 559	1 187	53 910	32 348	22 072	803	55 223
Nets à la clôture de l'exercice	30 133	27 063	229	57 425	29 164	23 559	1 187	53 910

Note 23 Titres des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2

	2009	2008
Valeur à l'ouverture	1 175	1 458
Dividende versé	(437)	(1 901)
Contribution au résultat de la période	1 130	1 962
Effet des variations de change	335	(344)
Valeur à la clôture	2 203	1 175

Note 24 Actifs financiers disponibles à la vente

	2009	2008
Titres de participation non consolidés hors SOGREPAR (1)	327	275
Titres SOGREPAR	1 713	3 746
Autres actifs financiers	2 040	4 021

(1) dont titres MORPARK (société immobilière mexicaine qui possède les bâtiments de la filiale mexicaine CALOMEX) pour 183k€.

Le Groupe détient, par l'intermédiaire de sa filiale RAILTECH INTERNATIONAL, des titres de la société SOGREPAR (actionnaire de la société DELACHAUX SA) dont le coût historique est de 0,09 million d'euros.

A la date de chaque arrêté, les titres SOGREPAR sont réévalués à leur juste valeur en contrepartie des capitaux propres, la réévaluation étant déterminée en fonction du cours de l'action DELACHAUX SA après prise en compte d'une prime d'illiquidité. Au 31 décembre 2009, le montant de la réévaluation était de 1.627 millions d'euros contre 3.573 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Note 25 Autres actifs financiers

	2009	2008
Dépôts de garantie	283	280
Swap de taux	0	136
Contrats à terme d'achats / ventes de devises	129	0
Autres actifs financiers	412	416

Note 26 Actifs d'impôts différés

	2007	Entrée périmètre	Résultat	Effets de change	Reclassement	2008	Entrée périmètre	Résultat	Effet de change	Reclassement	2009
Marges / Stocks	1 195		(230)	(6)		959		(179)	(12)		768
Participation des salariés	436		(75)			361		68			429
Provisions non déductibles	362		726	(33)		1 055		76	56		1 187
Congés payés	810		(170)			640		2			642
Déficits fiscaux	234		(115)			119		1 255	32		1 406
Avantage personnel France	1 526		100			1 626		387			2 013
Avantage personnel Etranger	1 895		233	(476)		1 652		(159)	101		1 594
Amortissement	116		(40)	(3)		73		330	3		406
Autre	141		(69)			72		57	10		139
Total	6 715		360	(518)		6 557		1 837	190		8 584

Note 27 Stocks et en-cours

	2009			2008		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	38 115	(3 243)	34 872	44 201	(2 740)	41 461
En-cours de production de biens	9 568	(294)	9 274	18 294	(211)	18 083
Produits intermédiaires et finis	38 111	(2 073)	36 038	44 145	(3 145)	41 000
Marchandises	23 769	(1 021)	22 748	26 232	(963)	25 269
Total	109 563	(6 631)	102 932	132 872	(7 059)	125 813

La baisse des stocks et encours s'élève à 18 % au 31/12/09, soit un montant équivalent à la baisse du chiffre d'affaires en 2009.

Note 28 Clients

	2009	2008
Clients	129 340	174 608
Dépréciation des créances douteuses	(6 604)	(6 885)
Total	122 736	167 723

La baisse des clients s'élève à 27% au 31/12/09, soit un montant équivalent à la baisse du chiffre d'affaires réalisée sur le second semestre 2009 par rapport au second semestre 2008

Note 29 Autres créances

	2009	2008
Créances diverses	10 482	11 444
Charges constatées d'avance	2 089	1 886
Dépréciations de créances diverses	(36)	(33)
Total	12 535	13 297

Note 30 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2009	2008
Trésorerie	112 867	25 163
Équivalents de trésorerie (1)	250	59 751
Total	113 117	84 914

(3) les équivalents de trésorerie sont constitués quasiment exclusivement de sicav monétaires non dynamiques ; la quasi disparition des « équivalents de trésorerie » à la date du 31/12/09 s'explique par la vente à cette date de l'ensemble des équivalents de trésorerie qui a été suivie début janvier 2010 du rachat de l'ensemble de ces équivalents de trésorerie du fait de l'application de normes comptables obligeant de procéder ainsi pour permettre de faire apparaître au bilan dans la rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » l'ensemble de ces valeurs à la date du 31/12/09.

Note 31 Actifs classés comme détenus en vue de la vente

	2009	2008
Terrains de Gennevilliers	515	515
Terrains et bâtiments Injection (1)		1 061
Terrains et bâtiments DEVAUX-WERTS (1)	460	462
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	975	2 038

(2) se rapportent aux activités abandonnées d'injection et de fonte automobile (cf. note 5)

BILAN PASSIF CONSOLIDE
Note 32 Capital et réserves liées au capital

Au 31 décembre 2009, le capital social de la Société est composé de 13 051 560 actions au nominal de 0,64 euro entièrement libérées, soit un montant de 8 352 998,40 euros. Au 31/12/2008, le capital était composé de 12 974 731 actions au nominal de 0,64 euro entièrement libérées, soit un montant de 8 303 827,84. L'évolution du capital est liée à l'attribution de 42 526 actions gratuites en date du 21/06/09 et de 34 303 actions gratuites en date du 17/09/09.

Information sur les actions gratuites :
1) Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites :

Année de mise en place des plans	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions restant à émettre au 31/12/08	Nombre d'actions restant à émettre au 31/12/09	Acquisition sur la période	Année d'acquisition	Modalités d'acquisition et de conservation (période d'acquisition= PA période de conservation= PC condition d'attribution= CA)
2005	40 750	40 750	0	40 750	2009	PA : 4 ans à compter du 21/06/05 PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA et critères de rentabilité du groupe
2007	1 776	1 776	0	1 776	2009	PA : identique à PA des 40.750 actions de 2005 (1) PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA et critères de rentabilité du groupe
2007	34 303	34 303	0	34 303	2009	PA : 2 ans à compter du 17/09/07 PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA et conditions de performance quantitative de rentabilité du groupe et qualitatives

(1) plan de 1.776 actions attribué le 20/04/07 afin d'annuler les effets dilutifs de l'augmentation de capital réalisée en février 2007 sur le plan de 40.750 actions attribué le 21 juin 2005

2) Plans d'attribution d'actions gratuites mis en place au cours de l'exercice : aucun

Note 33 Réserves de conversion

	2009	2008
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	(600)	(758)
Sous-groupe HRT UK	(25 173)	(48 541)
Sous-groupe WAMPFLER	(109)	(373)
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes HRT UK, RAILTECH INTERNATIONAL et WAMPFLER	(804)	(734)
Total	(26 686)	(50 406)

Les taux des principales monnaies étrangères utilisées pour la consolidation des comptes sont les suivants :

	Taux de clôture			Taux moyen de la période		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Dollar Etats-Unis	1,4406	1,3917	4%	1,3933	1,4706	(5%)
Livre Sterling	0,8881	0,9525	(7%)	0,8911	0,7965	12%
Dollar australien	1,6008	2,0274	(21%)	1,7749	1,7416	2%
Dollar canadien	1,5128	1,6998	(11%)	1,5852	1,5593	2%
Yuan	9,835	9,4956	4%	9,5174	10,2247	(7%)
Couronne Tchèque	26,473	26,875	(1%)	26,4549	24,9590	6%
Peseta mexicaine	18,9223	19,2333	(2%)	18,7841	16,2967	15%
Réal brésilien	2,5113	3,2436	(23%)	2,7706	2,6745	4%
Rand sud-africain	10,666	13,0667	(18%)	11,6863	12,0659	(3%)

Note 34 Intérêts minoritaires

	2009	2008
Sous groupe RAILTECH INTERNATIONAL	2 488	2 598
Sous groupe HRT UK	806	650
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes RAILTECH INTERNATIONAL et HRT UK	18	23
Total	3 312	3 271

Note 35 Capitaux propres consolidés

	2009	2008
Capital de la Société	8 353	8 304
Réserves et résultat sociaux de la Société	198 853	191 341
Autres réserves et résultats consolidés	257 401	224 686
Réserves de conversion	(26 686)	(50 406)
Intérêts minoritaires	3 312	3 271
Total	441 233	377 196

Le montant des dividendes mis en paiement en 2009 est de 0,85 euro par action, soit un total de 11.028 millions d'euros versés le 6 juillet 2009. Au cours de l'exercice 2008, les dividendes versés s'élevaient à 9.731 millions d'euros, soit 0,75 euro par action.

Note 36 Provisions

	2008	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	2009
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	2 251	786	(1 111)	(56)		79		1 949
Autres	3 667	1 343	(809)	(574)		125	(22)	3 730
Restructuration	0							
Swap	0							
Avantages au personnel des sociétés françaises (1)	5 350	1 247	(120)					6 477
Avantages au personnel des sociétés étrangères (1)	12 560	1 843	(2 496)			316	(80)	12 143
Total	23 828	5 219	(4 536)	(630)		520	(102)	24 299
dont non courantes	21 749							22 450
dont courantes	2 079							1 849

(3) avantages au personnel des sociétés françaises et étrangères : voir note 44

	2007	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	2008
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	2 002	1 531	(746)	(233)		(303)		2 251
Autres	2 999	1 912	(922)	(203)		(112)	(7)	3 667
Restructuration	132						(132)	0
Swap	323		(323)					0
Avantages au personnel des sociétés françaises (1)	5 056	516	(222)					5 350
Avantages au personnel des sociétés étrangères (1)	14 224	1 822	(2 043)			(1 443)		12 560
Total	24 736	5 781	(4 256)	(436)		(1858)	(139)	23 828
dont non courantes	20 576							21 749
dont courantes	4 160							2 079

Les avantages du personnel sont constitués d'avantages à long terme (médailles du travail) et d'avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite, indemnités de fin de carrière). Les engagements de retraite concernent principalement les sociétés PANDROL et WAMPFLER et sont pour ces deux entités calculés par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des différents régimes et des sociétés concernées.

Les provisions pour litiges couvrent l'ensemble des risques connus notamment du fait des mises en cause possibles de la responsabilité du Groupe.

Les provisions pour restructuration comprennent des provisions visant à couvrir des plans de restructuration engagés mais non terminés à la clôture. Au 31/12/07, le montant provisionné concernait la fermeture d'un site de la branche conductique en Amérique du Nord.

Les autres provisions se rapportent à des risques divers identifiés.

Les provisions non courantes regroupent les provisions pour les avantages au personnel ainsi que la part à plus d'un an des autres provisions ; les provisions courantes regroupent la part à moins d'un an des provisions hors avantage au personnel.

Note 37 Passifs d'impôts différés

	2007	Entrée Péri-mètre	Résultat	Capitaux propres	Effets de change	Reclas-sement	2008	Entrée Péri-mètre	Résultat	Capitaux propres	Effets de change	Reclas-sement	2009
Réévaluation actifs immobilisés	607		241		10		858		260		14		1 132
Contrats location financement	1 210		193				1 403		(190)				1 213
Réévaluation d'actifs financiers	1 879			(649)			1 230		(781)	111			560
Amortissements (1)	291		1 349		76		1 716		2 179		(191)		3 704
Autres	288		287		2		577	53	(86)		(7)		537
Total	4 275		2 070	(649)	88		5 784	53	1 382	111	(184)		7 146

(1) dont impôt différé sur amortissement d'une partie du goodwill de PANDROL USA (déductible fiscalement) pour 3 316 k€ au 31/12/09 contre 1 477 k€ au 31/12/08

Note 38 Emprunts et dettes financières

	2009	2008
Emprunts	127 077	156 880
Emprunts liés aux leasings	1 542	2 378
Découverts bancaires	20 685	22 866
Total	149 304	182 124
Dont non courants	104 876	134 847
Dont courants	44 428	47 277

Le tableau de maturité des emprunts est présenté à la Note 43.1 de l'annexe.

Crédit syndiqué et covenants financiers

La Société a négocié et mis en place le 24 juillet 2006 un nouveau financement de 230 millions d'euros conclu avec un pool constitué des banques Société Générale (arrangeur), NATEXIS, HSBC, LCL et KBC. Ce contrat de crédit a pour objet le refinancement du crédit contracté en novembre 2003 dans le cadre de la reprise du groupe PANDROL à des conditions plus avantageuses et donne plus de flexibilité à l'entreprise pour poursuivre son développement.

Ce crédit syndiqué se compose d'une tranche A d'un montant de 150 millions d'euros d'une durée de 7 ans, amortissable au moyen de 6 échéances de 12,5 millions d'euros et d'une 7ème échéance de 75 millions d'euros ainsi que d'une tranche B de revolver à 7 ans d'un montant de 80 millions d'euros dont les principales caractéristiques de rémunération sont Euribor 6 mois majoré de 0,45 % à 0,65 %.

Le crédit syndiqué de 230 millions d'euros mis en place le 24 juillet 2006 est assorti des deux ratios financiers suivants dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée dudit crédit par les établissements bancaires :

- dettes financières sur fonds propres inférieurs à 1 jusqu'à la date d'échéance finale
- dettes financières sur l'excédent brut d'exploitation inférieur ou égal à 3,0 à compter du 30 juin 2007.

Au 31 décembre 2009 ainsi qu'au 31 décembre 2008, les ratios du Groupe font ressortir une position confortable par rapport à ces contraintes. De même la situation générale du Groupe et ses perspectives écartent les probabilités d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. (cf. note 43.3)

Risque de liquidité et risque de taux

Des précisions sur l'étendue et la gestion de ces risques sont données dans la Note 43.3 de l'annexe.

Note 39 Autres passifs non courants

	2009	2008
Participation des salariés à plus d'un an (1)	3 749	3 323
Total	3 749	3 323

(1) montants bloqués pendant une période de 5 ans et rémunérés à un taux de 6 %

Note 40 Autres dettes

	2009	2008
Dettes fiscales et sociales	14 248	20 471
Dettes sur acquisitions d'actifs	3 092	2 667
Dettes diverses	24 205	24 040
Produits constatés d'avance	704	2 572
Participation des salariés à moins d'un an	243	267
Total	42 492	50 017

Note 41 Instruments financiers dérivés

	2009	2008
Juste valeur des swaps de taux	800	0
Contrats à terme d'achats / ventes de devises	0	1 017
Total	800	1 017

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

Note 42 Rubrique "Autres flux liés aux opérations d'investissement" du tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre 2009, le montant de 54 k€ correspond à une augmentation des prêts et dépôts.

Au 31 décembre 2008, le montant de 338k€ correspond à un remboursement du compte courant de la société DEVAUX-WERTS en faveur de la société DELACHAUX pour 197k€ (cf. note 5.2) et à divers autres flux (essentiellement augmentation des prêts et dépôts) pour la différence, soit 141k€.

Note 43 Instruments financiers

43.1 Valeurs comptables des différentes catégories d'instruments

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont principalement constitués des titres SOGREPAR, actionnaire de la Société, détenus par la société RAILTECH INTERNATIONAL. Le montant de la réévaluation est déterminé en fonction du cours de bourse de l'action DELACHAUX à la clôture de chaque période de clôture et prend en compte une prime d'illiquidité.

Les autres actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de participation non consolidés pour lesquels il a été considéré que la juste valeur correspondait à leur coût d'acquisition.

	2009	2008
Coût historique des titres SOGREPAR	86	174
Réévaluation à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres	1 627	3 572
Autres actifs disponibles à la vente	327	275
Total	2 040	4 021

Prêts et créances

Les prêts et créances sont constitués des éléments suivants :

	2009	2008
Dépôts de garantie	283	280
Clients nets	122 736	167 723
Créances diverses nettes (1)	10 446	11 411
Charges constatées d'avance (1)	2 089	1 886
Total	135 554	181 300

(1) présentées au bilan dans la rubrique "Autres créances" (cf. note 29)

La répartition des valeurs comptables des clients et autres débiteurs du Groupe en fonction de la monnaie dans laquelle elles sont exprimées se présente comme suit :

	2009	2008
Euro	75 299	105 015
Livre Sterling	11 840	16 084
Dollar Etats-Unis	11 844	15 222
Autres	36 288	44 699
Total	135 271	181 020

Actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat

Ces instruments sont constitués exclusivement de la trésorerie du Groupe et d'actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondant aux équivalents de trésorerie du groupe.

	2009	2008
Trésorerie	112 867	25 163
Coût historique des équivalents de trésorerie	250	59 499
Réévaluation à la juste valeur en contrepartie du résultat (1)		252
Total	113 117	84 914
(1) dont résultat de l'exercice		252

Au sein du tableau consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113 117	84.914
Découverts bancaires (1)	(20 685)	(22.866)
Trésorerie nette	92 432	62.048

(1) cf. note 38

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Ces actifs et passifs financiers regroupent :

- des swaps de taux (caractéristiques présentées à la note 43.2)
- des contrats d'achat et vente à terme de devises

<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	2009	2008
Juste valeur des swaps de taux	0	136
Contrats d'achat et vente à terme de devises	129	0
Total	129	136
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	2009	2008
Juste valeur des swaps de taux	(800)	0
Contrats d'achat et vente à terme de devises	0	(1.017)
Total	(800)	(1.017)

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif ;

Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables ;

Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Le Groupe applique le niveau 2 pour les techniques de valorisation des justes valeurs des dérivés financiers (actualisation des cash-flows futurs).

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont constitués des éléments suivants :

	2009	2008
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	104 876	134 847
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	44 428	47 277
Fournisseurs	70 236	113.742
Dettes fiscales et sociales (1)	14 248	20.471
Participation des salariés à plus d'un an (2)	3 749	3.323
Participation des salariés à moins d'un an (1)	243	267
Dettes diverses (1)	27 297	26.707
Total	265 077	346.634

(1) présentées au bilan dans la rubrique "Autres dettes" (cf. note 40)

(2) présentée au bilan dans la rubrique "Autres passifs non courants" (cf. note 39)

Les échéances des emprunts courants et non courants se présentent comme suit :

	2009				2008			
	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total
Emprunts	23 104	51 922	52 051	127 077	23 589	51 671	81 620	156 880
Emprunts liés aux leasings	639	903		1 542	822	1 556	0	2 378
Découverts bancaires	20 685			20 685	22 866			22 866
Total	44 428	52 825	52 051	149 304	47 277	53 227	81 620	182 124

Les valeurs comptables des emprunts du Groupe sont libellées dans les principales devises suivantes :

	2009	2008
Euro	146 305	179 059
Livre Sterling	778	1 078
Dollar Etats-Unis		776
Autres	2 221	1 211
Total	149 304	182 124

Le Groupe dispose des facilités de crédit non utilisées suivantes :

	2009	2008
A taux variable		
<i>Expirant à moins d'un an</i>		
<i>Expirant à plus d'un an</i>	86 000	69 000
A taux fixe		
<i>Expirant à moins d'un an</i>		
<i>Expirant à plus d'un an</i>		
Total	86 000	69 000

La répartition des valeurs comptables des fournisseurs et autres créiteurs du Groupe en fonction de la monnaie dans laquelle elles sont exprimées se présente comme suit :

	2009	2008
Euro	53 863	90 413
Livre Sterling	13 439	18 494
Dollar Etats-Unis	12 073	18 038
Autres	34 153	37 832
Total	113 528	164 778

43.2 Opérations de couverture

Instruments dérivés qui satisfont aux conditions de couverture de flux de trésorerie définis dans la norme IAS 39 (avec variations de la juste valeur comptabilisée dans les réserves de conversion) :

Swap de taux d'intérêts DELACHAUX SA

Un swap de taux de 54,0 millions d'euros souscrit en juillet 2006 dans le cadre de la souscription de la tranche A du crédit syndiqué de 150,0 millions d'euros négocié à cette date (cf. note 38) et se terminant le 31/07/2009 a été résilié en juin 2009. Deux nouveaux swaps de taux pour un montant global inchangé de 54,0 millions d'euros ont été souscrits pour une période allant jusqu'en juillet 2012. Ces instruments présentent les caractéristiques suivantes :

- Swap 1 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,66 % pour un montant de 40,5 millions d'euros et Swap 2 échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux fixe de 2,68% pour un montant de 13,5 millions d'euros
- Date de commencement : 31 juillet 2009
- Date d'échéance finale : 31 juillet 2012

Instruments dérivés qui ne satisfont pas aux conditions de couverture de flux de trésorerie définis dans la norme IAS 39 (avec variations de la juste valeur comptabilisée dans le résultat consolidé) :

-aucun (les quatre swap souscrits par WAMPFLER en 2005 et qui figuraient dans cette rubrique au 31/12/07 ont été résiliés en 2008 ; la charge supportée en 2008 sur les quatre swaps résiliés est un profit de +32k€, dont +45k€ de soulte positive sur la résiliation des swaps).

43.3 Nature, étendue et gestion des risques

Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de prix du marché.

Le risque de marché inclus quatre types de risques :

- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque sur matières premières
- Autre risque de prix (actions, indices boursiers, ...)

Risque de change

Le Groupe réalise une partie importante de son activité en devises étrangères. La monnaie de présentation des états financiers consolidés étant l'Euro, l'ensemble des éléments libellés dans une devise autre que l'euro sont convertis en euros aux taux de change suivants :

- cours de change à la date de clôture pour les actifs et passifs,
- cours de change moyen de la période pour les produits et les charges.

Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont un impact sur la valorisation des éléments financiers consolidés du Groupe et ce, même si cette valorisation n'est pas modifiée dans la devise d'origine. Dès lors, une appréciation de l'euro par rapport aux autres devises peut entraîner une baisse des revenus ou des actifs des entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro.

Les tableaux suivants récapitulent pour le Groupe :

- La proportion des éléments du bilan consolidé dans les différentes devises :

Actif consolidé	2009		2008	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	415 660	55,8 %	443 551	58,3 %
Livre Sterling	106 581	14,3 %	97 728	12,8 %
Dollar US	85 293	11,5 %	94 583	12,4 %
Autres devises	136 458	18,4 %	125 160	16,4 %
Total	743 992	100,0 %	761 023	100,0 %

Passif consolidé	2009		2008	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	538 413	72,4 %	585 687	77,0 %
Livre Sterling	83 835	11,3 %	59 175	7,8 %
Dollar US	46 274	6,2 %	44 042	5,8 %
Autres devises	75 470	10,1 %	72 118	9,5 %
Total	743 992	100,0 %	761 023	100,0 %

Les positions nettes du Groupe dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 31 décembre 2009 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Dollar US	Livre Sterling	Autres
Actifs	85 293	106 581	136 458
Passifs	46 274	83 835	75 470
Position nette avant gestion	39 019	22 746	60 988
Hors bilan			
Position nette après gestion	39 019	22 746	60 988

La proportion du chiffre d'affaires (C.A.) consolidé du Groupe pour les exercices 2009 et 2008 par zone géographique est la suivante :

C.A. consolidé	2009		2008	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Amérique du Nord	126 560	19,9 %	158 739	20,5%
France	81 816	12,9 %	96 003	12,4%
Royaume-Uni	39 896	6,3 %	46 854	6,0%
Allemagne	40 195	6,3 %	60 348	7,8%
Reste Europe	120 537	19,0 %	143 564	18,5%
Chine-Asie-Australie	191 864	30,2 %	229 407	29,6%
Autres	35 143	5,5 %	40 709	5,2%
Total	636 011	100,0 %	775 623	100 %

Les entités du Groupe sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles réalisent des opérations en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas.

En raison de la volatilité des taux de change, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Ainsi, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant consolidés.

A titre indicatif, sur la base des taux de change définis ci-dessous, les impacts estimés sur le chiffre d'affaires (C.A.) et le résultat opérationnel courant (R.O.C.) consolidés de l'exercice 2009 seraient les suivants :

Taux de change \$ / €	Evolution de l'euro par rapport au dollar US	Impact sur le C.A. 12 - 2009	Impact sur le R.O.C. 12 - 2009
1,18 \$ contre 1 €	-15%	3,4%	6,5%
1,25 \$ contre 1 €	-10%	2,1%	4,1%
1,32 \$ contre 1 €	-5%	1,0%	1,9%
1,39 \$ contre 1 € (1)	0%	0%	0%
1,46 \$ contre 1 €	5%	-0,9%	-1,7%
1,53 \$ contre 1 €	10%	-1,7%	-3,3%
1,60 \$ contre 1 €	15%	-2,5%	-4,8%

(1) Taux moyen de conversion de l'exercice 2009

Taux de change £ / €	Evolution de l'Euro par rapport à la livre sterling	Impact sur le C.A. 12 - 2009	Impact sur le R.O.C. 12 - 2009
0,76 £ contre 1 €	-15%	2,8%	4,1%
0,80 £ contre 1 €	-10%	1,8%	2,6%
0,85 £ contre 1 €	-5%	0,8%	1,2%
0,89 £ contre 1 € (1)	0%	0%	0%
0,93 £ contre 1 €	5%	-0,8%	-1,1%
0,98 £ contre 1 €	10%	-1,4%	-2,1%
1,02 £ contre 1 €	15%	-2,1%	-3,0%

(1) Taux moyen de conversion de l'exercice 2009

Risque de taux

Echéancier des actifs et des passifs financiers au 31 décembre 2009 :

	Jour le Jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	(44 428)	(52 825)	(52 051)	(149 304)
Actifs financiers	250		327	577
Position nette avant gestion	(44 178)	(52 825)	(51 724)	(148 727)
Hors bilan				
Position nette après gestion	(44 178)	(52 825)	(51 724)	(148 727)

Les passifs financiers sont constitués des emprunts et dettes financières pour 149.304 k€.

Les actifs financiers sont constitués des équivalents de trésorerie (OPCVM classés dans la catégorie «monétaire») à hauteur de 250 k€ et des titres de participation non consolidés hors SOGREPAR à hauteur de 327 k€.

Analyse de sensibilité de l'évolution des taux :

En raison de la volatilité des taux d'intérêts, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Dès lors, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le coût de l'endettement financier brut.

A titre indicatif, sur la base des taux d'intérêts moyens, sur la période 2009, les impacts d'une variation de 1 % (100 points de base) de ces taux sur le coût de l'endettement financier brut consolidé de l'exercice 2009, hors couverture des instruments financiers, ressortiraient à un montant total de 1.493 k€.

Coût de l'endettement financier brut	(000 euros)		Sensibilité de 1 %	% Coût endettement
	Principal	Intérêts		
Euro (1)	146 305	2 885	1 463	50,7 %
Livre Sterling (2)	778	18	8	44,4 %
Dollar US (3)				
Autre	2 221	44	22	50 %
Moyenne 2009	149 304	2 947	1 493	50,7 %

(1) Moyenne Euribor 6 mois + 0,45 % (1,97 %)

(2) Moyenne Libor 6 mois + 0,75 % (2,27 %)

(3) Moyenne Libor 6 mois + 0,75% (1,93 %)

Risque sur matières premières

Le groupe utilise diverses matières dans le cadre de son activité industrielle, les principales étant le fer (fonte, ferraille), l'aluminium et l'oxyde de chrome ; si pour certaines matières et certains fournisseurs, les prix d'achat sont fixés à l'année, pour d'autres les prix peuvent fluctuer en cours d'année, et le groupe se trouve alors exposé aux variations de cours de ces matières.

Afin de limiter l'impact de ces variations, le groupe prévoit dans la plupart des contrats de vente susceptibles d'être concernés par ces changements de prix une clause d'indexation de prix qui permet d'absorber une partie significative de la hausse ou de la baisse des matières ; dans d'autres cas, les contrats de vente peuvent contenir des clauses de sauvegarde qui permettent de mettre un terme à un contrat en cas de variation excessivement forte des prix matières. Hormis certains cas très particuliers, le groupe DELACHAUX n'a pas de couverture à terme sur matières premières.

Autre risque de prix

Le Groupe n'est pas exposé à un autre de risque de prix. Le Groupe n'a pas, notamment, placé sa trésorerie dans des placements de type action.

Risque de crédit

La diversité des activités et la diversification géographique des ventes permettent au Groupe d'être peu exposé au risque client et de limiter fortement le risque pays.

La répartition géographique des ventes de l'exercice 2009 se présente comme suit :

Amérique du Nord	20 %
France	13 %
Royaume Uni	6 %
Allemagne	6 %
Reste de l'Europe	19 %
Asie-Océanie	30 %
Reste du monde	6 %

Risque de liquidité

La nature des clauses de défaut et d'exigibilité anticipée qui figurent dans la convention de financement du 24 juillet 2006 sont les suivantes :

- Ratio R1 de leverage consolidé : "Endettement financier net" / "Excédent brut d'exploitation consolidé",
- Ratio R2 : "Endettement financier net consolidé" / "Capitaux propres consolidés"

Ces deux ratios doivent être vérifiés le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, dates sur la base d'une période de 12 mois. En cas de non-respect, la dette présentée au paragraphe 38 sur les covenants financiers et qui s'élève au 31/12/09 à 112,5 M€ pour la tranche A deviendrait exigible.

Ratios	
R1 inférieur ou égal à	3,00
R2 inférieur ou égal à	1,00

Le ratio de leverage R1 est également utilisé afin de déterminer la marge applicable à l'Euribor, base de calcul de la rémunération des emprunts :

Niveau du ratio R1	Marge (Taux annuel)	
	Tranche A	Tranche B
R1 < 1,5	0,35 %	0,25 %
1,5 < ou égal R1 < 2,0	0,45 %	0,35 %
2,0 < ou égal R1 < 2,5	0,65 %	0,55 %
2,5 < ou égal R1 < 3,0	0,85 %	0,75 %
R1 > 3,0	0,105 %	0,95 %

Note 44 Avantages du personnel

Les avantages du personnel regroupent :

- les avantages à long terme constitués par les médailles du travail.
- les avantages postérieurs à l'emploi, constitués des indemnités de fin de carrière et des régimes de retraite à prestations définies mis en place dans différentes sociétés du groupe régimes à prestations définies.

Engagements inscrits au bilan

	2009	2008
Indemnités de fin de carrière et médailles du travail	7 805	6 464
Prestations de retraite	10 816	11 446
Total	18 621	17 910

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2009	2008
Valeur actualisée des obligations financées	55 428	46 314
Juste valeur des actifs du régime	(33 574)	(26 132)
Valeur actualisée des obligations non financées	21 854	20 182
Gains / (pertes) actuariels non reconnus	(3 233)	(2 272)
Passif enregistré au bilan	18 621	17 910

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2009	2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(2 203)	(1 650)
Coût financier au titre de l'obligation	(2 748)	(2 906)
Rendement attendu des actifs du régime	2 011	2 444
Pertes / (gains) actuariels nets comptabilisés	(44)	(6)
Coût des services passés		
Total constaté en charges	(2 984)	(2 117)

Le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 5.146 k€ au titre de l'exercice 2009 contre (6.218) k€ au titre de l'exercice 2008.

Les variations des obligations actualisées au cours de l'exercice sont détaillées ci-après :

	2009	2008
Obligations actualisées au 1^{er} janvier	46 314	55 641
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 091	1 563
Coût financier au titre de l'obligation	2 740	2 886
Cotisations versées par les bénéficiaires	213	251
(Pertes) / Gains actuariels	4 103	(4 158)
Coût des services passés		
Différences de conversion	1 554	(7 836)
Prestations payées	(1 587)	(2 033)
Obligations actualisées au 31 décembre	55 428	46 314

Le tableau ci-après indique les variations de la juste valeur des actifs du régime au cours de l'exercice :

	2009	2008
Actifs du régime au 1^{er} janvier	26 132	38 036
Rendement attendu des actifs du régime	2 011	2 444
(Pertes) / Gains actuariels	3 135	(8 662)
Différences de conversion	1 371	(6 447)
Cotisations patronales	1 823	2 031
Cotisations salariales	213	251
Prestations servies	(1 111)	(1 523)
Actifs du régime au 31 décembre	33 574	26 132

A la clôture de l'exercice, les actifs du régime se décomposent comme suit :

	2009	2008
Actions	50%	52%
Obligations	33%	39%
Autres placements	17%	9%
Total	100%	100%

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements tiennent compte des conditions démographiques et financières propres à chaque pays ou société du groupe.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par les entreprises de premier plan sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

2009	Sociétés françaises	Sociétés Pandrol UK	Sociétés Pandrol USA	Wampfler (Allemagne)
Taux d'actualisation	5,4%	5,7%	6,3%	5,05%
Taux de rendement attendu des actifs	non concerné	6,7%	7,5%	non concerné
Taux d'augmentation futurs des salaires	2,0%	4,0%	4,0%	non concerné
Taux d'augmentation futur des retraites	non concerné	3,3%	2,0%	1,3%
Taux d'inflation attendu à long terme	non concerné	3,3%	3,5%	non concerné
Table de mortalité	TV 00-01	PA92 YoBsc	RP-2000 CM	2005-G

2008	Sociétés françaises	Sociétés Pandrol UK	Sociétés Pandrol USA	Wampfler (Allemagne)
Taux d'actualisation	4,4%	6,4%	5,9%	6,1%
Taux de rendement attendu des actifs	non concerné	7,1%	7,5%	non concerné
Taux d'augmentation futurs des salaires	2,0%	4,0%	4,0%	non concerné
Taux d'augmentation futur des retraites	non concerné	3,0%	2,0%	1,3%
Taux d'inflation attendu à long terme	non concerné	3,0%	3,5%	non concerné
Table de mortalité	TV 00-01	PA92 YoBsc	RP-2000 CM	2005-G

Sensibilité des engagements aux taux d'actualisation

Une hausse de 0,5 % des taux d'actualisation aurait pour conséquence une diminution des engagements au bilan de l'ordre de 4,2 millions d'euros. Une baisse de 0,5 % des taux d'actualisation entraînerait une augmentation de l'ordre de 4,4 millions d'euros.

Sensibilité des actifs de couverture au taux de rendement

Une diminution de 1 % du taux de rendement attendu sur les actifs entraînerait une diminution d'environ 337 k€ du produit financier constaté sur le rendement de ces actifs. Une hausse de 1 % du taux de rendement attendu sur les actifs aurait l'effet inverse.

Note 45 Passifs éventuels

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures par année civile cumulable sur une période maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Note 46 Engagements hors bilan

46.1 Locations simples

Engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur

Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location simple non résiliables en cours sont les suivants :

2009	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	2 498	4 456	982	7 936
2008	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	2 094	3 686	2	5 782

Engagements sur contrats de location-financement

Les investissements financés concernent essentiellement des locaux situés en France. Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location financement en cours sont les suivants :

2009	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	751	1 119	-	1 870
2008	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	840	1 835	-	2 675

Valeurs nettes comptables des biens capitalisés par catégories d'actifs

	2009	2008
Constructions	5 924	6 617
Matériel, outillage et autres immobilisations	0	0
Total	5 924	6 617

46.3 Autres engagements hors bilan

Engagements donnés :

↳ le montant des cautions liés à l'activité courante sont peu significatifs eu égard à la taille du groupe ; aucune autre caution d'un montant significatif n'est en cours à la date du 31/12/09.

Engagements reçus :

-aucun

Note 47 Transactions avec les parties liées

Les immobilisations financières, les créances et dettes ainsi que les produits et charges financiers concernant des entreprises liées sont présentées ci-après :

	2009	2008
Immobilisations financières	1 713	3 746
Dettes	7 856	6 439
Autres charges	266	358
Produits financiers	71	39
Charges financières	301	236

Note 48 Honoraires Commissaires aux comptes

	KPMG		MAZARS		Autres		TOTAL	
	Montant pour		Montant pour		Montant pour		Montant pour	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
Audit des comptes individuels et/ou comptes consolidés	121	113	322	301	255	297	698	711
Missions accessoires	0	8	8	10	10	9	19	26
Sous total honoraires audit	121	121	330	311	265	305	717	737
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	14	59	35	69	77	129	126
Autres prestations	0	0	3	0	9	3	12	3
Sous total autres prestations	0	14	62	35	78	80	141	129
Total	121	135	393	346	344	386	858	866

Note 49 Effectif

Effectif par zone géographique

	2009	2008
Europe	1 714	1 789
<i>dont France</i>	804	848
Amérique du Nord	367	447
Asie – Pacifique	367	437
Autres	132	121
Total des effectifs	2 580	2 794

Effectif par activité

	2009	2008
Ferroviaire	1 275	1 334
Conductique	1 090	1 212
Produits spéciaux	185	218
Services généraux	30	30
Total des effectifs	2 580	2 794

Cartographie des effectifs

	2009	2008
Cadres	366	359
Employés	878	872
Ouvriers	1 336	1 563
Total des effectifs par zone géographique	2 580	2 794

ANNEXE 1.2

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2009

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DELACHAUX S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'information sectorielle présentée dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés n'est pas conforme aux dispositions de la norme IFRS 8, qui exige la présentation d'un résultat sectoriel.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.20 aux états financiers. Nous avons examiné les

modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 20 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et à Courbevoie, le 27 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Laurent GENIN
Associé

MAZARS

Cyrille BROUARD
Associé

ANNEXE 2.1
Etats financiers consolidés au 31 décembre 2008
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008

Résultat consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2008	2007 (*)
Chiffre d'affaires	(8)	775 623	648 629
Autres produits de l'activité		1 545	2 263
Achats consommés	(9)	(427 193)	(347 177)
Variation des stocks de produits en cours et finis	-	12 203	8 809
Charges de personnel	(10)	(125 028)	(121 316)
Charges externes		(119 524)	(96 855)
Impôts et taxes		(6 665)	(5 412)
Dotations aux amortissements	(11)	(8 662)	(8 516)
Dotations aux dépréciations et provisions	(12)	(5 664)	(4 345)
Reprises de dépréciations et provisions	(12)	4 672	5 029
Résultat opérationnel courant		101 307	81 109
Autres produits opérationnels	(13)	228	(41)
Autres charges opérationnelles	(13)	(263)	(99)
Résultat opérationnel		101 272	80 969
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(14)	2 598	2 723
Coût de l'endettement financier brut	(14)	(9 628)	(11 015)
Coût de l'endettement financier net		(7 030)	(8 292)
Autres produits financiers	(15)	1 852	6 090
Autres charges financières	(15)	(3 129)	(3 025)
Autres produits et charges financières		(1 277)	3 065
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(17)	1 963	2 353
Impôts sur le résultat	(16)	(28 092)	(24 440)
Résultat net des activités poursuivies		66 836	53 655
Résultat net des activités abandonnées	(5)	(638)	(1 715)
Résultat net		66 198	51 940
Part du Groupe dans le résultat net		65 532	51 586
Intérêts minoritaires / Résultat net	(18)	666	354
<i>Résultat net par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	5,15	4,24
<i>Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en euros)</i>	(19)	5,12	4,22
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	(19)	5,05	4,08
<i>Résultat net dilué par action (en euros)</i>	(19)	5,02	4,05

(*) Présentation tenant compte du reclassement en 2007 de l'activité Injection en activité abandonnée.

Bilan consolidé au 31 décembre 2008

<i>Actif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	2008	2007
Goodwill	(20)	297 904	318 654
Immobilisations incorporelles	(21)	3 083	2 453
Immobilisations corporelles	(22)	53 910	55 223
Participations mises en équivalence	(23)	1 175	1 458
Actifs financiers disponibles à la vente	(24)	4 021	5 896
Autres actifs financiers	(25)	416	691
Actifs d'impôts différés	(26)	6 557	6 715
Actifs non courants		367 066	391 090
Stocks et en-cours	(27)	125 813	101 812
Clients	(28)	167 723	136 639
Actifs d'impôts exigibles		172	705
Autres créances	(29)	13 297	15 100
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(30)	84 914	94 763
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(31)	2 038	979
Actifs courants		393 957	349 998
Total de l'actif consolidé		761 023	741 088
<i>Passif consolidé (en milliers d'euros)</i>	Notes	2008	2007
Capital	(32)	8 304	8 304
Réserves liées au capital	(32)	98 548	98 548
Réserves consolidées		251 947	209 125
Résultat consolidé		65 532	51 586
Réserves de conversion	(33)	(50 406)	(19 069)
Capitaux propres – Part du groupe		373 925	348 494
Intérêts minoritaires	(34)	3 271	2 956
Capitaux propres consolidés	(35)	377 196	351 450
Provisions	(36)	21 749	20 576
Passifs d'impôts différés	(37)	5 784	4 275
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	(38)	134 847	157 448
Autres passifs non courants	(39)	3 323	3 677
Passifs non courants		165 703	185 976
Fournisseurs		113 742	96 812
Passifs d'impôts exigibles		3 992	5 740
Autres dettes	(40)	50 017	57 594
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	(38)	47 277	39 356
Instruments financiers dérivés	(41)	1 017	
Provisions	(36)	2 079	4 160
Passifs courants		218 124	203 662
Total du passif consolidé		761 023	741 088

Tableau des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2008

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)	Notes	2008	2007
Résultat net consolidé des activités poursuivies		66 836	53 655
Résultat net consolidé des activités abandonnées		(638)	(1 715)
Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence		(1 963)	(2 352)
Dividendes nets reçus des sociétés mises en équivalence		2 023	2 054
Dotation nette aux amortissements		8 560	8 466
Dotation nette aux provisions		1 116	(953)
Valeurs nettes des cessions d'immobilisations		444	484
Produits des cessions d'immobilisations		(220)	(3 395)
Autres charges (produits) sans effet sur la trésorerie		1 011	1 179
Flux liés aux activités abandonnées		40	799
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		77 209	58 222
<i>(dont au titre des activités poursuivies)</i>		<i>77 807</i>	<i>59 138</i>
Coût de l'endettement financier net		6 945	8 210
Charge d'impôt (exigible et différé)		28 212	25 119
Flux liés aux activités abandonnées		(211)	(761)
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)		112 155	90 790
Intérêts payés		(6 773)	(7 873)
Impôts sur le résultat payés		(27 905)	(25 328)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(34 537)	(12 837)
Flux liés aux activités abandonnées		1 072	1 915
Flux de trésorerie généré par l'activité		44 012	46 667
<i>(dont flux généré par activités poursuivies)</i>		<i>43 749</i>	<i>46 429</i>
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(17 535)	(110 270)
Acquisitions d'immobilisations		(11 353)	(8 908)
Cessions d'immobilisations		220	3 395
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(42)	338	(6 338)
Flux liés aux activités abandonnées		(261)	(656)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(28 591)	(122 777)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(9 731)	(7 753)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées		(272)	(570)
Augmentations de capital			95 259
Emissions d'emprunts et variations des instruments dérivés		6 915	117 163
Remboursements d'emprunts		(21 560)	(119 259)
Autres flux liés aux opérations de financement		470	
Flux liés aux activités abandonnées		(727)	6 543
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(24 905)	91 383
Incidence des variations des cours des devises		(829)	(1 166)
Variation nette de la trésorerie nette		(10 313)	14 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(30)	94 762	75 054
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(38)	(22 402)	(16 801)
Trésorerie nette à l'ouverture		72 360	58 253
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(30)	84 914	94 762
Soldes débiteurs et découverts bancaires à la clôture	(38)	(22 867)	(22 402)
Trésorerie nette à la clôture		62 047	72 360
Variation nette de la trésorerie nette		(10 313)	14 107

**Etat des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice clos le
31 décembre 2008 (directement en capitaux propres et résultat de la période)**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
Ecarts de conversion	(31 345)	(18 447)
Gains/pertes sur instruments financiers de couverture	17	596
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(1 236)	(2 230)
Réévaluation des immobilisations	28	143
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(32 536)	(19 938)
Résultat de la période	66 198	51 940
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	33 662	32 002
-part revenant aux actionnaires de la société	33 013	31 717
-part revenant aux intérêts minoritaires	649	285

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Résultat affecté directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2006	6 892	4 949	213 215	3 318	228 374	2 944	231 318
Distributions de dividendes			(7 753)		(7 753)	(570)	(8 323)
Augmentation de capital	1 412	93 598	(33)		94 977	297	95 274
Charges/paiements fondés sur des actions				1 179	1 179		1 179
Total transactions avec les actionnaires	1 412	93 598	(7 786)	1 179	88 403	(273)	88 130
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(19 869)	(19 869)	(69)	(19 938)
Résultat consolidé de l'exercice 2007			51 586		51 586	354	51 940
Total des produits et charges de l'exercice			51 586	(19 869)	31 717	285	32 002
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2007	8 304	98 547	257 015	(15 372)	348 494	2 956	351 450
Distributions de dividendes			(9 731)		(9 731)	(274)	(10 005)
Augmentation/ Réduction de capital						(60)	(60)
Charges/paiements fondés sur des actions				2 149	2 149		2 149
Total transactions avec les actionnaires			(9 731)	2 149	(7 582)	(334)	(7 916)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(32 519)	(32 519)	(17)	(32 536)
Résultat consolidé de l'exercice 2008			65 532		65 532	666	66 198
Total des produits et charges de l'exercice			65 532	(32 519)	33 013	649	33 662
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008	8 304	98 547	312 816	(45 743)	373 925	3 271	377 196

DELACHAUX SA

Notes annexes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2008

SOMMAIRE

I INFORMATIONS GENERALES

Note 1 Renseignements de caractère général

Note 2 Faits significatifs de l'exercice 2008

Note 3 Principes et méthodes comptables

- 3.1 *Déclaration de conformité au référentiel IFRS*
- 3.2 *Principes de consolidation*
- 3.3 *Monnaies étrangères*
- 3.4 *Instruments financiers dérivés*
- 3.5 *Produits des activités*
- 3.6 *Charges des contrats de location*
- 3.7 *Présentation du résultat consolidé*
- 3.8 *Impôts sur le résultat*
- 3.9 *Résultat net d'impôt des activités abandonnées*
- 3.10 *Intérêts minoritaires*
- 3.11 *Résultats nets consolidés par action*
- 3.12 *Goodwill*
- 3.13 *Immobilisations incorporelles*
- 3.14 *Immobilisations corporelles*
- 3.15 *Placements*
- 3.16 *Actifs et passifs courants et non courants*
- 3.17 *Actifs et passifs d'impôts différés*
- 3.18 *Stocks et en-cours de production*
- 3.19 *Créances*
- 3.20 *Dépréciation d'actifs*
- 3.21 *Trésorerie et équivalents de trésorerie*
- 3.22 *Provisions*
- 3.23 *Avantages du personnel*
- 3.24 *Passifs éventuels*
- 3.25 *Emprunts portant intérêts*
- 3.26 *Dettes*
- 3.27 *Informations sectorielles*
- 3.28 *Actifs non courants détenus en vue de la vente - actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées*
- 3.29 *Intégration fiscale*

Note 4 Périmètre de consolidation

- 4.1 *Evolution du périmètre de consolidation*
- 4.2 *Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation*

II INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5 Activités abandonnées

5.1 *Résultat net consolidé des activités abandonnées*

5.2 *Variation de trésorerie des activités abandonnées*

Note 6 Informations sectorielles

6.1 *Premier niveau – Secteurs d'activité*

6.2 *Second niveau – Secteurs géographiques*

Note 7 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Note 8 Chiffre d'affaires

Note 9 Achats consommés

Note 10 Frais de personnel

Note 11 Dotations aux amortissements

Note 12 Dotations / Reprises dépréciations et provisions

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

Note 14 Coût de l'endettement financier

Note 15 Autres produits et charges financiers

Note 16 Impôts sur le résultat

16.1 *Répartition de la charge d'impôts*

16.2 *Analyse de la charge d'impôt*

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Note 18 Intérêts minoritaires

Note 19 Résultats nets consolidés par action

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Note 20 Goodwill

Note 21 Immobilisations incorporelles

Note 22 Immobilisations corporelles

Note 23 Titres des sociétés mises en équivalence

Note 24 Actifs financiers disponibles à la vente

Note 25 Autres actifs financiers

Note 26 Actifs d'impôts différés

Note 27 Stocks et en-cours

- Note 28** Clients
- Note 29** Autres créances
- Note 30** Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Note 31** Actifs classés comme détenus en vue de la vente

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

- Note 32** Capital
- Note 33** Réserves de conversion
- Note 34** Intérêts minoritaires
- Note 35** Capitaux propres consolidés
- Note 36** Provisions
- Note 37** Passifs d'impôts différés
- Note 38** Emprunts et dettes financières
- Note 39** Autres passifs non courants
- Note 40** Autres dettes
- Note 41** Instruments financiers dérivés

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

- Note 42** Rubrique "Autres flux liés aux opérations d'investissement" du tableau des flux de trésorerie
- Note 43** Instruments financiers
 - 43.1 Valeur comptable des différentes catégories d'instruments*
 - 43.2 Opérations de couverture*
 - 43.3 Nature, étendue et gestion des risques*
- Note 44** Avantages du personnel
- Note 45** Passifs éventuels
- Note 46** Engagements hors bilan
 - 46.1 Locations*
 - 46.2 Autres engagements donnés*
 - 46.3 Engagements reçus*
- Note 47** Transactions avec les parties liées
- Note 48** Honoraires Commissaires aux comptes
- Note 49** Effectif

I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Note 1 Renseignements de caractère général

DELACHAUX SA, la "Société", est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français domiciliée en France. Ses actions sont négociées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B) sous le code ISIN FR 0000032195.

Son siège social est situé 119, rue Louis Roche – BP 152 – 92231 Gennevilliers Cedex.

L'exercice social d'une durée de douze mois commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Dans le présent document, le « Groupe » ou le « groupe DELACHAUX », désigne DELACHAUX SA, ses filiales et ses entreprises associées.





Les états financiers consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 incluent :

- le résultat consolidé sur la performance financière,
- le bilan consolidé sur la situation financière,
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- l'état des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice,
- ainsi que les présentes notes annexes.

Les données de l'exercice 2007 sont présentées à titre de comparatif.

Les comptes consolidés de l'exercice 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 2 avril 2009. Les actionnaires de la Société ont le pouvoir de modifier ces états financiers soumis à leur approbation lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Note 2 Faits significatifs de l'exercice 2008

-  Dans le cadre de l'intégration du groupe WAMPFLER qui avait été acquis le 3 janvier 2007, il a été créé en 2008 une marque commune CONDUCTIX-WAMPFLER et les filiales ex-DELACHAUX et ex-WAMPFLER ont été fusionnées aux Etats-Unis, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Australie et en Italie.
-  Le groupe DELACHAUX, par l'intermédiaire de sa filiale PANDROL INTERNATIONAL a racheté à la date du 01/12/08 la société suédoise ROSENQVIST, spécialisée dans la fabrication d'équipements de pose mécanisée de systèmes de fixation ; cette acquisition a pour but de compléter l'offre du groupe en terme de solution complète d'installation de systèmes de fixation.
-  Diverses filiales ont par ailleurs été créées en Russie, en Algérie, au Maroc et à Singapour dans le cadre de la stratégie de développement du groupe sur les marchés émergents.
-  DELACHAUX SA a cédé l'activité Injection à la date du 30 septembre 2008 ; la cession de cette activité s'inscrit dans la stratégie du groupe de se recentrer sur ses principaux métiers (voir en note n°5 l'impact sur les comptes 2007 du reclassement en 2007 de l'activité Injection en activité abandonnée).

Note 3 Principes et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2008 sont établis en conformité avec le référentiel "International Financial Reporting Standard" tel qu'adopté au niveau européen.

3.1 Déclaration de conformité au référentiel IFRS

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidées sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers" et sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception :

- des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur,
- et des passifs relatifs aux avantages du personnel évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Normes, amendements et interprétations adoptés dans l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008

Les nouveaux textes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2008 n'ont pas d'incidence sur les états financiers établis pour la période close au 31 Décembre 2008.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ou postérieurement au 1^{er} janvier 2009

Les incidences des normes suivantes sont en cours d'examen :

- norme IFRS 8, relative à l'information sectorielle. Le Groupe n'a pas appliqué ce texte par anticipation.
- norme IAS 23 révisée « coûts d'emprunts » applicable à compter du 1^{er} janvier 2009, prévoit la capitalisation obligatoire des coûts d'emprunts dans la valeur comptable des actifs, pour les projets d'investissement démarrant à compter de cette date.
- norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009,
- norme IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

La préparation des états financiers nécessite, de la part de DELACHAUX de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont notamment l'évolution des engagements envers le personnel, le goodwill et les provisions.

3.2 Principes de consolidation

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels" et la norme IAS 28 "Participations dans des entreprises associées".

(i) Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Conformément à la norme IAS 27, le contrôle exclusif s'entend par la détention de plus de la moitié des droits de vote ou par tout autre moyen de contrôle de la société.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe DELACHAUX exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prise en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif, sauf à ce que l'impact soit non significatif pour ce qui concerne le compte de résultat dans le cas des acquisitions réalisées en fin d'exercice.

Les sociétés du Groupe DELACHAUX qui sont consolidées sont répertoriées à la note 4.2.

(ii) Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de moins de trois mois par rapport à la date de consolidation et ajustée en conséquence. Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe compris dans les états financiers consolidés.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le résultat de sortie d'une filiale consolidée est comptabilisé dans le résultat consolidé pour la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de la filiale dans les comptes consolidés, y compris les réserves de conversion comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2004 pour une filiale étrangère.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

(iii) Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. A ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat consolidés les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

3.3 Monnaies étrangères

La comptabilisation des transactions en monnaies étrangères ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger est traitée par la norme IAS 21 "Effet des variations des cours des monnaies étrangères".

(i) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

(ii) Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en "Réserves de conversion", composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires. Ce traitement est appliqué de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2004. Les réserves de conversion accumulées au 31 décembre 2003 ont été reclassées dans les réserves consolidées au 1^{er} janvier 2004 en application de l'exemption prévue par la norme IFRS 1.

3.4 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêts et du risque de crédit des contreparties du swap.

3.5 Produits des activités

La norme IAS applicable est IAS 18 "Produits des activités ordinaires".

Le chiffre d'affaires essentiellement lié à la vente de produits manufacturés est comptabilisé dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Généralement, le transfert intervient lors de la livraison au client. Les produits relatifs aux prestations de services rendues sont enregistrés lors de leurs réalisations.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de la vente et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

3.6 Charges des contrats de location

Les modalités de comptabilisation des charges relatives aux contrats de location sont énoncées dans la norme IAS 17 "Contrats de location".

(i) Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

(ii) Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

3.7 Présentation du résultat consolidé

(i) Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
 - . des profits et des pertes sur des éléments d'actifs immobilisés
 - . des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux, et peu fréquents visés dans le Cadre conceptuel du référentiel IFRS
- des éléments de produits et de charges financiers ;
- de l'impôt sur le résultat (exigible et différé) ;
- du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.

(ii) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :
 - . produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie
 - . résultats de cession d'équivalents de trésorerie
- le coût de l'endettement financier brut, soit les charges d'intérêts sur opérations de financement.

(iii) Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent :

- les dividendes
- les profits et pertes sur cession de titres non consolidés
- les dépréciations des titres non consolidés
- les produits et les charges d'actualisation, et notamment ceux relatifs aux avantages du personnel à long terme
- les autres produits et charges financiers.

3.8 Impôts sur le résultat

Les dispositions relatives aux impôts sur le résultat sont contenues dans la norme IAS 12.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- la comptabilisation initiale du goodwill
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidée est présenté à la note 20.

3.9 Résultat net d'impôt des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", le Groupe présente sur cette ligne du compte de résultat le résultat des activités abandonnées, somme du résultat après impôt, du résultat de cession et d'éventuelles dépréciations.

3.10 Intérêts minoritaires

Conformément à la norme IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels", les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent notamment :

- leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidés
- leur part dans les écarts de conversion résultant de la conversion des comptes des entités étrangères selon la méthode du cours de clôture, et
- leur part dans écarts de réévaluation.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

Les intérêts minoritaires débiteurs sont attribués au Groupe, sauf si les actionnaires minoritaires ont l'engagement et la capacité à couvrir leur quote-part de pertes.

3.11 Résultats nets consolidés par action

Le mode de calcul des résultats nets consolidés par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

3.12 Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Lors de la première consolidation des entités acquises après le 1^{er} janvier 2004, le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant la date d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs acquis, passifs éventuels).

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part revenant au Groupe dans le total des actifs et passifs acquis et des passifs éventuels valorisés à leur juste valeur est inscrit sous la rubrique "Goodwill".

Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition, aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises.

S'agissant des filiales étrangères, le goodwill est assimilé à des actifs de l'entité étrangère elle-même. Dès lors, le goodwill dégagé en monnaie étrangère au titre de l'entité par l'entité détentrice des titres est converti, comme tous les autres actifs et passifs de l'entité détenue, au cours de clôture. Ainsi, les montants des goodwill évoluent en fonction des variations des cours et participent à la variation des réserves de conversion.

Dans les cas où la part d'intérêts du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises ; et
- la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur. Ces actifs incorporels ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel conformément à la norme IAS 36 révisée (voir méthode comptable décrite à la Note 3.20 de la présente annexe).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé représentant la valeur nette comptable comptabilisée selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable). Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises ayant eu lieu avant cette date n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS à la date de transition conformément à l'exemption prévue par la norme IFRS 1.

3.13 Immobilisations incorporelles

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

(i) Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

(ii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges sur la période au cours de laquelle elles sont encourues.

(iii) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si cette durée est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets de 5 à 20 ans
- Logiciels 3 ans

3.14 Immobilisations corporelles

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 "Contrats de location".

(i) Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

Le coût des immobilisations corporelles réévaluées à la juste valeur antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de la transition aux IFRS, correspond au montant historique réévalué.

Le coût des autres immobilisations corporelles existantes au 1^{er} janvier 2004 correspond au montant de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2003.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

(ii) Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17.

Comptabilisation initiale

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont enregistrés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, pour chaque bien, au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé. A défaut, le taux d'emprunt marginal du groupe est utilisé.

Comptabilisation ultérieure

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette financière (voir Note 3.6 de la présente annexe).

La méthode d'amortissement et de dépréciation des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède le groupe. La dotation aux amortissements est calculée selon IAS 16 "Immobilisations corporelles". La durée d'amortissement est limitée à la durée du contrat si elle est inférieure à la durée d'amortissement normale de l'immobilisation.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" (voir Note 3.20 de la présente annexe).

(iii) Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

(iv) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans
- Agencements et aménagements	10 ans
- Outillages	4 ans
- Installations techniques et matériels industriels	5 à 8 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement.

3.15 Placements

(i) Instruments financiers

La norme IFRS applicable en matière d'instruments financiers est la norme IAS 39.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur ; tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Les autres instruments financiers détenus par le Groupe sont classés en tant que disponibles à la vente et évalués à la juste valeur ; tout profit ou perte en résultant est comptabilisé directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur comptabilisé en résultat. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits et pertes comptabilisé antérieurement directement en capitaux propres est comptabilisé en résultat.

La juste valeur des instruments financiers classés en instruments financiers détenus à des fins de transaction est le cours acheteur à la date de clôture. La juste valeur des instruments financiers classés en tant que disponibles à la vente résulte de l'évaluation pratiquée par le Groupe, ces actifs n'étant pas cotés.

Les instruments financiers sont comptabilisés par le Groupe à la date à laquelle il s'engage à les acheter. Les instruments financiers sont décomptabilisés par le Groupe à la date à laquelle il s'engage à les vendre.

(ii) Immeubles de placement

La définition, la comptabilisation et l'évaluation des immeubles de placement sont énoncées dans la norme IAS 40.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. Initialement les immeubles de placement sont évalués à leur coût, frais d'acquisition inclus. Le Groupe a retenu l'option d'évaluer et de comptabiliser les immeubles de placement au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

3.16 Actifs et passifs courants et non courants

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponible et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

3.17 Actifs et passifs d'impôts différés

Les règles concernant les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat".

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan.

3.18 Stocks - En-cours de production et produits finis

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

(i) Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré ou selon la méthode du premier entré-premier sorti lorsque cette méthode se révèle plus appropriée compte tenu de la nature de l'activité. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent.

(ii) En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

(iii) Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.19 Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en Note 3.20 de la présente annexe).

3.20 Dépréciation d'actifs

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des immobilisations financières et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation".

(i) Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite à la Note 3.17) de la présente annexe), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-dessous).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés ;
- existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date du 31 décembre.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

(ii) Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. Les créances et dettes pour lesquelles l'effet de l'actualisation n'est pas significatif ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante de marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

(iii) Reprise d'une perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Selon IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit s'agir de placements à court terme très liquides et qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les OPCVM classés dans la catégorie "monétaire" (Avis de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 mars 2006) et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les OPCVM sont évalués en juste valeur à la date de chaque arrêté, la contrepartie de la réévaluation étant comptabilisée en résultat.

3.22 Provisions**(i) Principes généraux**

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels".

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à l'actif.

(ii) Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- soit commencé à exécuter le plan,
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

3.23 Avantages du personnel**(i) Avantages à long terme et postérieurs à l'emploi**

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 "Avantages au personnel".

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer au titre d'un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages à long terme et postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont amortis selon la méthode du corridor.

La charge de l'exercice est comptabilisée en "Charges de personnel" pour le coût des services rendus et l'amortissement des écarts actuariels, et en "Autres charges financières" pour le coût de l'actualisation.

(ii) Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

La charge a été évaluée sur la base de la juste valeur des actions octroyées soit le cours de l'action de la Société à la date d'octroi du plan.

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charges prorata temporis sur la période d'acquisition des droits des actions en contrepartie des capitaux propres.

En application de la norme IAS 33 "Résultat par action", le calcul du résultat net dilué par action est réalisé en prenant en compte l'incidence dilutive de ces plans, en précisant que les seuls plans concernés au sein du groupe DELACHAUX sont des plans liés à l'octroi d'actions gratuites.

3.24 Passifs éventuels

Selon la norme IAS 37, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle, résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe, ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car ne répondant pas aux critères de comptabilisation :
 - . soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - . soit le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Une information sur cette obligation est fournie dans les notes annexes des états financiers de chacun des exercices concernés.

Toutefois, conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les passifs éventuels dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du goodwill selon la méthode de l'acquisition.

3.25 Emprunts portant intérêts

Selon la norme IAS 39, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.26 Dettes

En application de la norme IAS 39, les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.27 Informations sectorielles

L'information sectorielle relève de l'application de la norme IAS 14. Le groupe fournit l'ensemble des informations prévues dans la norme IAS 14, à l'exception des résultats par activité. En raison de leur caractère stratégique et confidentiel, leur divulgation entraînerait un grave préjudice pour le Groupe.

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe est structuré à l'échelle mondiale en trois principaux secteurs d'activité, constituant le premier niveau d'information sectorielle :

- Ferroviaire,
- Conductique,
- Produits spéciaux (Métaux, Aciers spéciaux).

Les trois secteurs d'activité du Groupe sont présents dans quatre grandes zones géographiques, représentant le second niveau d'information sectorielle :

- Europe,
- Amérique du Nord,
- Asie – Pacifique,
- Reste du monde.

L'information sectorielle présente les chiffres consolidés du groupe DELACHAUX hors activités abandonnées.

3.28 Actifs non courants détenus en vue de la vente – Actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées

Les dispositions relatives aux Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont décrites dans la norme IFRS 5.

Immédiatement avant le classement des actifs comme détenus en vue de la vente, les valeurs comptables des actifs sont évaluées selon les normes IFRS qui leur sont applicables. Ensuite, lors de la classification initiale comme actifs détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou d'un groupe d'actifs), comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées en résultat, que les actifs aient ou non été comptabilisés antérieurement selon le modèle de la réévaluation périodique. Les profits et pertes au titre des évaluations antérieures sont traités de manière identique. Le profit comptabilisé ne peut excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Un groupe destiné à être abandonné peut également satisfaire les critères pour être classé comme activité abandonnée.

3.29 Intégration fiscale

Une intégration fiscale est réalisée au niveau de DELACHAUX SA avec l'ensemble des sociétés françaises pour lesquelles les conditions réglementaires sont réunies.

Note 4 Périmètre de consolidation

4.1 - Evolution du périmètre de consolidation

Plusieurs modifications de périmètre ont eu lieu au cours de l'exercice 2008

Pour la branche Ferroviaire :

- diminution du pourcentage de détention de PANDROL S.A. Ltd (précédemment PANDROL Partnership) (Afrique du Sud) de 40 % à 36 % en 02/08 ;
- création de la société ISQALO STEEL (Pty) Ltd en Afrique du Sud en 02/08 ;
- création de la société RAILTECH Algérie SARL en 03/08 (joint-venture créée avec un partenaire algérien et détenue à 65 % par le groupe DELACHAUX) ;
- création de l'entité RAILTECH Maroc SARL en 06/08 ;
- création de la société PANDROL 1520 Llc en Russie en 06/08 (joint-venture créée avec un partenaire russe et détenue à 70 % par le groupe DELACHAUX) (société non consolidée au 31/12/08 par rapport à la faiblesse des montants concernés) ;
- rachat de 0,12 % des actions de PANDROL AVAUX détenues par un minoritaire ;
- fusion des sociétés PANDROL FIXACOES LTDA et IAT LTDA, la nouvelle société étant renommée IAT FIXACOES ELASTICAS LTDA ;
- acquisition de la société ROSENQVIST RAIL AB à la date du 1^{er} décembre 2008.

Pour la branche Conductique :

- fusion des sociétés CONDUCTIX USA et WAMPFLER USA (la nouvelle société CONDUCTIX-WAMPFLER USA est détenue à 89,5 % par DELACHAUX SA et 10,5 % par WAMPFLER AG) en 03/08 ;
- fusion des sociétés CONDUCTIX Italie et WAMPFLER Italie en 05/08 ;
- rachat du fonds de commerce de WAMPFLER UK par CONDUCTIX UK en 05/08 ;
- fusion des sociétés WAMPFLER AG et CONDUCTIX GMBH en 05/08 ;
- fusion des sociétés CONDUCTIX AUSTRALIA et WAMPFLER AUSTRALIA en 05/08 ;
- création d'une société CONDUCTIX -WAMPFLER à Singapour en 10/08.

Il est indiqué d'autre part que l'ensemble des sociétés précédemment dénommées « CONDUCTIX » ou « WAMPFLER » ont été renommées sous le nom de CONDUCTIX-WAMPFLER.

4.2 - Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation

Entité	Siège	Pays	Note	Détenu par	Méthode (1)	% Contrôle	% Intérêts
CONSOLIDANTE							
1	DELACHAUX SA	Gennevilliers	France			Top	
CONSOLIDEES							
2	Conductix-Wampfler Wuhan Ltd	Wuhan	Chine	1	IG	100,00%	100,00%
3	Delachaux Métal Inc.	Napoléon	USA	1	IG	100,00%	100,00%
4	Tamaris SAS	Alès	France	1	IG	100,00%	100,00%
5	Devaux-Werts SAS	Meaux	France	1	IG	98,96%	98,96%
6	Fonderies Nicolas SAS	Nouzonville	France	1	IG	99,38%	99,38%
7	Conductix-Wampfler Pte Ltd	Singapour	Singapour	1	IG	90,00%	90,00%
Sous-Gruppe CONDUCTIX USA							
8	Conductix-Wampfler Inc	Omaha	USA	1/14	IG	89,50%/10,50%	100,00%
9	Conductix-Wampfler Pty Ltd	Victoria	Australie	8	IG	100,00%	100,00%
10	Conductix-Wampfler Ltd	Salford	Royaume Uni	1/8	IG	16,56%/83,44%	100,00%
11	Wampfler Co Ltd	Salford	Royaume Uni	10	IG	100,00%	100,00%
12	Conductix-Wampfler Corp	St -Jérôme	Canada	8	IG	100,00%	100,00%
13	Conductix-Wampfler S de RL de CV	Monterrey	Mexique	8	IG	100,00%	100,00%
Sous-Gruppe WAMPFLER							
14	Conductix-Wampfler AG	Weil	Allemagne	1	IG	100,00%	100,00%
15	Conductix-Wampfler LTDA	Baltinglass	Irlande	14	IG	100,00%	100,00%
16	Conductix-Wampfler SAS	Eragny/Oise	France	14	IG	100,00%	100,00%
17	Conductix-Wampfler BV	Haarlem	Pays Bas	14	IG	100,00%	100,00%
18	Conductix-Wampfler AG	Thorishaus	Suisse	14	IG	100,00%	100,00%
19	Conductix-Wampfler Ltda	Itu	Brésil	14	IG	100,00%	100,00%
20	Conductix-Wampfler Shanghai Ltd	Shanghai/Shenzhen	Chine	14	IG	100,00%	100,00%
21	Conductix-Wampfler Sdn Bhd	Selangor	Malaisie	14	IG	100,00%	100,00%
22	Conductix-Wampfler O.O.O.	Moscou	Russie	14	IG	100,00%	100,00%
Sous-Gruppe CONDUCTIX Italie							
23	Conductix-Wampfler SRL	Agrate Brianza	Italie	1	IG	100,00%	100,00%
24	Milanotecnica SRL	San Damiano di rugherio	Italie	23	IG	100,00%	100,00%
25	Raoul Lenoir SAS	Cosnes	France	1	IG	100,00%	100,00%
26	Mec SRL	Visano	Italie	25	IG	100,00%	100,00%
Sous Groupe H.R.T.							
27	HRT France SAS	Gennevilliers	France	1	IG	100,00%	100,00%
28	Railtech International SA	Raismes	France	27	IG	99,55%	99,55%
29	Railweld Sotif SAS	Raismes	France	28	IG	100,00%	99,55%
30	Porsol Lda	Lisbonne	Portugal	28	IG	60,00%	59,73%
31	Railtech Boutet Inc	Napoléon	USA	28	IG	100,00%	99,55%
32	Railtech Contracting Corp	Napoléon	USA	28	IG	100,00%	99,55%
33	Railtech Australia Ltd	Queensland	Australie	28	IG	100,00%	99,54%
34	Matweld Inc	Paducah	USA	28	IG	100,00%	99,55%
35	Les Industrie Railwel Inc.	St Jérôme	Canada	28	IG	100,00%	99,55%
36	Sufetra-Tranosa SA	Barcelone	Espagne	28	IG	100,00%	99,55%
37	Railtech Calomex Srl	Mexico	Mexique	28	IG	99,70%	99,25%
38	Railtech Schlatter Systems SAS	Gennevilliers	France	28	IG	80,00%	79,64%

	Entité	Siège	Pays	Note	Détenu	Méthode	% Contrôle	%
					par	(1)		Intérêts
39	CSA Srl	Castelnovo di sotto	Italie		28	IG	51,00%	50,77%
40	Stedef Thaïlande Ltd	Bangkok	Thaïlande		28	IG	100,00%	99,54%
41	Railtech China Ltd	Wuhan	Chine		28	IG	100,00%	99,55%
42	Railtech Zhuqiao Ltd	Wuhan	Chine		28	IG	85,00%	84,62%
43	Railtech Volga O.O.O	Saint-Pétersbourg	Russie		28	IG	100,00%	99,55%
44	Railtech Slavjana Sro	Prague	Rép. Tchèque		28	IG	100,00%	99,55%
45	Railtech UK Ltd	Birmingham	Royaume Uni		28	IG	100,00%	99,55%
46	Railtech Alu Singen SAS	Gennevilliers	France		28	IG	51,00%	50,77%
47	Railtech Maroc Sarl	Casablanca	Maroc		28	IG	100,00%	99,55%
48	Railtech Algérie Sarl	Alger	Algérie		28	IG	65,00%	64,71%
49	H.R.T. UK Ltd	Addlestone	Royaume Uni		27	IG	100,00%	100,00%
50	Pandrol Holdings Ltd	Addlestone	Royaume Uni		49	IG	100,00%	100,00%
51	Pandrol Group Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
52	Pandrol Finance Ltd	Addlestone	Royaume Uni		51	IG	100,00%	100,00%
53	Pandrol International Ltd	Addlestone	Royaume Uni		52	IG	100,00%	100,00%
54	Specialised Eng. Holdings Sarl	Luxembourg	Luxembourg		53	IG	100,00%	100,00%
55	Conil Holding BV	Addlestone	Royaume Uni		53/54	IG	69,11%/30,89%	100,00%
56	Pandrol Avaux SA	Anderlues	Belgique		55	IG	99,88%	99,88%
57	Pandrol Indonesia PT	Jakarta	Indonésie		55	IG	60,60%	60,60%
58	Pandrol Korea Ltd	Séoul	Corée		53	IG	100,00%	100,00%
59	Pandrol Canada Ltd	Alberta	Canada		55	IG	100,00%	100,00%
60	IAT NV	Utrecht	Pays Bas		55	IG	90,00%	90,00%
61	IAT Fixacoés Elasticas Ltd	Porto Alegre	Brésil		60	IG	100,00%	90,00%
62	Pandrol Australia Pty Ltd	Blacktown	Australie		55	IG	100,00%	100,00%
63	Pandrol Rail Fastening	Addlestone	Royaume uni		53	IG	100,00%	100,00%
64	Pandrol Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		63	ME	40,00%	40,00%
65	Rulco Holdings Pty Ltd	Germiston	Afrique du Sud		64	ME	40,00%	40,00%
66	Pandrol Pvt Ld	Bulawayo	Zimbabwe		64	ME	40,00%	40,00%
67	Pandrol Fabr.De Fixadores Elast.Ltda	Mozambique	Mozambique		64	ME	21,08 %	21,08 %
68	Pandrol SA Pty Ltd	Isando	Afrique du Sud		74	ME	36,00%	36,00%
69	Pandrol Italia Spa	Teramo	Italie		53	IG	100,00%	100,00%
70	Pandrol Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
71	Multiclip Company Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	IG	100,00%	100,00%
72	Foxglove International inc	Delaware	USA		52	IG	100,00%	100,00%
73	Pandrol USA LP	New Jersey	USA		72	IG	100,00%	100,00%
74	Track Technology Ltd	Addlestone	Royaume Uni		53	ME	100,00%	100,00%
75	Specialised Eng. Holdings UK	Glasgow	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
76	Upperglen Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
77	HGG (1999) Ltd	Addlestone	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
78	JHG (1999) Ltd	Glasgow	Royaume Uni		50	IG	100,00%	100,00%
79	Rosenqvist Rail AB	Hudiksvall	Suède		53	IG	100,00%	100,00%
80	Isqalo Steel (Pty) Ltd	Germiston	Afrique du Sud		68	ME	36,00%	36,00%

(1) méthode de consolidation : IG = intégration globale; ME = mise en équivalence

II INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5 Activités abandonnées

DELACHAUX SA a cédé à la date du 30/09/08 son activité d'injection qui était en forte baisse d'activité depuis deux ans notamment du fait des difficultés rencontrées par ses clients du secteur automobile ; le résultat déficitaire en 2008 pour un montant net de 0,4 M€ a été comptabilisé sur la ligne « résultat net des activités abandonnées ».

Les comptes 2007 ont été retraités pour tenir compte du reclassement en activité abandonnée de l'activité injection; l'impact sur les comptes 2007 s'élève à -7.308 k€ pour le chiffre d'affaires, +466k€ sur le résultat opérationnel courant, +351k€ sur le résultat net des activités poursuivies et -351 k€ sur le résultat net des activités abandonnées ; l'information sectorielle 2007 a été retraitée de la même façon, en précisant que l'Injection apparaissait en 2007 dans le secteur d'activité des produits spéciaux.

Après prise en compte de pertes pour 0,2 M€ liées à des litiges en cours sur la société de fonte automobile DEVAUX-WERTS fermée en 2006, la perte nette totale des activités abandonnées s'élève à 0,6 M€.

Les actifs et passifs se rapportant aux activités abandonnées de fonte automobile d'une part et de l'injection d'autre part ont été classés dans les rubriques correspondant à leur nature, à l'exception des immobilisations corporelles des deux sites concernés de Meaux (77) et Méry (73) qui devraient être vendus d'ici une échéance de douze mois et qui ont été positionnées sur la rubrique "Actifs classés comme détenus en vue de la vente".

5.1 Résultat net consolidé des activités abandonnées

	2008	2007
Chiffre d'affaires	7 081	7 337
Résultat opérationnel courant	(1 057)	(2 730)
Résultat opérationnel	(856)	(2 470)
Coût de l'endettement financier net	(75)	(102)
Autres produits et charges financiers		
Impôts sur le résultat	293	863
Résultat net des activités abandonnées	(638)	(1 715)
Part du Groupe / Résultat net des activités abandonnées	(638)	(1 715)
Intérêts minoritaires / Résultat net des activités abandonnées		

5.2 Variation de trésorerie des activités abandonnées

	2008	2007
Résultat net des activités abandonnées	(638)	(1 715)
Marge brute d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	(598)	(916)
Marge brute d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts sur le résultat)	(809)	(1 677)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	263	238
Acquisitions d'immobilisations		(656)
Cessions d'immobilisations	261	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	261	(656)
Augmentations (réductions de capital)		
Augmentation du compte courant de la Société (1)	(197)	6 800
Emission d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	(530)	(257)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(727)	6 543
Variation nette de la trésorerie	(203)	6 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		
Soldes débiteurs et découverts bancaires à l'ouverture	(64)	(6 189)
Trésorerie à l'ouverture	(64)	(6 189)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		
Soldes débiteurs et découverts bancaires à la clôture	(267)	(64)
Trésorerie à la clôture	(267)	(64)
Variation nette de la trésorerie nette	(203)	6 125

(2) Montants présentés sur la ligne "Autres flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement" dans le tableau de variation des flux de trésorerie du Groupe

Note 6 Informations sectorielles
6.1 Premier niveau – Secteurs d'activité (en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	2008	%	2007	%
Ferroviaire	433 172	55,6 %	351 098	53,9 %
Conductique	240 785	30,9 %	218 623	33,6 %
Produits spéciaux	105 794	13,5 %	81 215	12,5 %
Total affecté	779 751	100,0 %	650 936	100,0 %
Eliminations inter secteurs	(4 128)		(2 307)	
Chiffre d'affaires consolidé	775 623		648 629	

Actifs	2008	%	2007	%
Ferroviaire	373 925	56,7%	355 315	56,5 %
Conductique	233 532	35,4%	219 269	34,9 %
Produits spéciaux	51 721	7,8%	53 936	8,6 %
Actifs affectés	659 177	100,0%	628 520	100,0 %
Actifs / Activités abandonnées	204		779	
Actifs de support	3 696		2 745	
Actifs financiers	89 531		101 350	
Actifs d'impôts différés	6 557		6 715	
Actifs détenus en vue de la vente	2 038		979	
Actif consolidé	761 023		741 088	

Passifs	2008	%	2007	%
Ferroviaire	115 116	59,6%	94 908	51,6 %
Conductique	56 071	29,0%	56 605	30,8 %
Produits spéciaux	21 832	11,3%	32 291	17,6 %
Passifs affectés	193 019	100,0%	183 804	100,0%
Passifs / Activités abandonnées	750		845	
Passifs financiers	182 125		196 804	
Capitaux propres	377 196		351 450	
Passifs d'impôts différés	5 784		4 275	
Passifs de supports	2 148		3 910	
Passif consolidé	761 023		741 088	

Investissements	2008	%	2007	%
	Ferroviaire	5 367	47,3 %	4 960
Conductique	3 907	34,4 %	3 464	38,9 %
Produits spéciaux	2 079	18,3 %	484	5,4 %
Investissements affectés	11 353	100,0%	8 908	100,0%
Invest. / Activités abandonnées			656	
Actifs de support				
Investissements consolidés	11 353		9 564	
Amortissements	2008	%	2007	%
	Ferroviaire	4 047	49,1 %	4 050
Conductique	2 933	35,6 %	3 127	38,9%
Produits spéciaux	1 269	15,3 %	853	10,6%
Amortissements affectés	8 249	100,0%	8 030	100,0%
Amort. / Activités abandonnées	187		236	
Actifs de support	226		250	
Amortissements consolidés	8 662		8 516	

Second niveau – Secteurs géographiques

Chiffre d'affaires	2008	%	2007	%
Europe	346 769	44,7 %	314 006	48,4 %
Amérique du Nord	158 739	20,5 %	164 423	25,4 %
Asie - Pacifique	229 407	29,6 %	141 268	21,8 %
Reste du monde	40 709	5,2 %	28 932	4,4%
Chiffre d'affaires consolidé	775 623	100,0 %	648 629	100,0 %

Actifs (en milliers d'euros)	2008-12	%	2 007	%
Europe	445 784	67,6%	400 210	63,7%
Amérique du nord	114 939	17,4%	116 727	18,6%
Océanie - Asie	78 173	11,9%	80 256	12,8%
Reste du monde	20 281	3,1%	31 326	5,0%
Total Affecté	659 177	100,0%	628 520	100,0%
Actifs activités abandonnées	204		779	
Actifs de support	3 696		2 745	
Actifs financiers	89 351		101 350	
Actifs d'impôts	6 557		6 715	
Actifs détenus en vue de la vente	2 038		979	
Eliminations inter secteur				
Total de l'actif consolidé	761 023		741 088	

Investissements	2008	%	2007	%
Europe	7 622	67,1 %	5 495	61,7%
Amérique du Nord	1 292	11,4 %	860	9,6 %
Océanie – Asie	2 359	20,8 %	2 392	26,9 %
Reste du monde	80	0,7 %	161	1,8 %
Investissements affectés	11 353	100,0 %	8 908	100,0%
Invest. / Activités abandonnées			656	
Actifs de support				
Investissements consolidés	11 353		9 564	

Note 7 Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice d'importance significative qui aurait dû donner lieu à un enregistrement au bilan ou compte de résultat consolidés ou à une information dans les notes explicatives.

III NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Afin de se conformer aux dispositions de la norme IFRS 5 sur les activités abandonnées, l'ensemble des éléments de la performance financière de l'entité DEVAUX-WERTS et de l'activité Injection au sein de DELACHAUX SA, au titre des exercices présentés, ont été regroupées sur la ligne du compte de résultat "Résultat net des opérations abandonnées". Le détail de ces éléments est présenté à la Note 5.1.

Note 8 Chiffre d'affaires

Les chiffres d'affaires par zones d'activité et par zones géographiques sont précisés dans la Note 6 au titre des informations sectorielles conformément à la norme IAS 14.

Note 9 Achats consommés

	2008	2007
Achats de matières premières et de marchandises	(440 674)	(350 596)
Variation de stocks de matières premières et marchandises	13 481	3 419
Achats consommés	(427 193)	(347 177)

Note 10 Frais de personnel

	2008	2007
Rémunérations	(99 865)	(98 251)
Actions gratuites (1)	(2 149)	(1 179)
Engagements retraite	(2 117)	(2 411)
Charges sociales	(23 014)	(21 886)
Frais de personnel	(127 145)	(123 727)

(3) voir note 32

Information sur les rémunérations :

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2008 aux membres des organes de direction s'élève à 3 870 k€ dont 150 k€ au titre des jetons de présence.

Au titre de l'exercice 2007, ce montant s'élevait à 2.558 k€ dont 150 k€ au titre des jetons de présence.

Note 11 Dotations aux amortissements

	2008	2007
Immobilisations incorporelles	(792)	(754)
Immobilisations corporelles (1)	(7 870)	(7 762)
Dotations aux amortissements	(8 662)	(8 516)
(1) Dont amortissements sur Contrats location-financement	(497)	(497)

Note 12 Dotations / Reprises de dépréciations et provisions

	2008	2007
Dépréciations / Actifs circulants	(2 339)	(1 859)
Provisions	(3 325)	(2 486)
Dotations aux dépréciations et provisions	(5 664)	(4 345)

	2008	2007
Dépréciations / Actifs circulants	2 558	1 530
Provisions	2 114	3 499
Reprises dépréciations et provisions	4 672	5 029

Note 13 Autres produits et charges opérationnels

	2008	2007
Produits de cessions d'immobilisations	228	110
Valeur comptable des immobilisations cédées	(263)	(151)
Résultat de cession d'actif	(35)	(41)
Coût de fermeture de sites (1)		(99)
Résultat des autres produits et charges opérationnels	(35)	(140)

(1) provision pour la fermeture d'une unité de production de la branche Conductique en Amérique du Nord

Note 14 Coût de l'endettement financier

	2008	2007
Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(9 444)	(10 793)
Frais financiers sur location-financement	(184)	(222)
Coût de l'endettement financier brut	(9 628)	(11 015)
Produits de trésorerie	2 598	2 723
Coût de l'endettement financier net	(7 030)	(8 292)

Note 15 Autres produits et charges financiers

	2008	2007
Produits de change	1 810	1 010
Produits de cessions de titres (1)		4 946
Autres produits financiers	42	134
Produits financiers	1 852	6 090

(4) dont cession des titres SOGREPAR pour 4.883k€

	2008	2007
Pertes de change	(2 612)	(2 583)
Charge financière / Avantages du personnel	(166)	(158)
VNC des titres cédés		(144)
Autres charges financières	(351)	(140)
Charges financières	(3 129)	(3 025)

Note 16 Impôts sur le résultat

16.1 Répartition de la charge d'impôts

	2008	2007
Impôts exigibles	(26 642)	(23 393)
Impôts différés	(1 450)	(1 047)
Charge d'impôts / Activités poursuivies	(28 092)	(24 440)
Charge d'impôt / Activités abandonnées	293	863
Total charge d'impôts	(27 799)	(23 577)

16.2 Analyse de la charge d'impôt

	2008	2007
Résultat net consolidé des activités poursuivies avant impôt	92 965	75 742
Taux applicable	34,4 %	34,4 %
Charge d'impôts théorique (1)	(32 008)	(26 078)
Utilisation d'actifs d'impôts différés non reconnus antérieurement	419	1 144
Déficits de l'exercice ne faisant pas l'objet d'actifs d'impôts différés	(150)	(83)
Ajustements d'impôt antérieur	(332)	423
Différences permanentes	65	(418)
Différences de taux à l'étranger	2 733	600
Autres différences	1 181	(28)
Charge d'impôts consolidée / Activités poursuivies	(28 092)	(24 440)

(1) Calculée sur la base du résultat net consolidé des activités poursuivies avant impôts et avant quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence, en fonction du taux légal d'impôt applicable en France

Note 17 Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2.

	2008	2007
Résultat avant impôt des sociétés mises en équivalence	2 942	3 621
Impôt des sociétés mises en équivalence	(979)	(1 268)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	1 963	2 353

Note 18 Intérêts minoritaires

	2008	2007
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	481	217
Sous-groupe HRT UK	190	137
Autres sociétés	-5	
Intérêts minoritaires dans le résultat net consolidé	666	354

Note 19 Résultats nets consolidés par action

(en euros)	2008	2007
Nombre moyen d'actions en circulation	12 974 731	12 648 924
Effet dilutif du plan d'attribution d'actions gratuites	76 829	76 829
Nombre moyen d'actions après dilution (1)	13 051 560	12 725 753
Résultat net par action des activités poursuivies	5,15	4,24
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	5,12	4,22
Résultat net par action (part du groupe)	5,05	4,08
Résultat net dilué par action (part du groupe)	5,02	4,05

(2) les résultats nets par action de chaque période sont présentés sur la base du nombre d'actions de chacune des périodes présentées

IV NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

Note 20 Goodwill

	2008			2007		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Conductique	112 666	-	112 666	112 666	-	112 666
Ferroviaire	185 238	-	185 238	205 988	-	205 988
Total	297 904	-	297 904	318 654	-	318 654

Test de dépréciation des goodwill

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe. Les tests de dépréciation sont systématiquement mis en œuvre à la clôture de chaque exercice.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur le budget financier de l'année en cours et des prévisions raisonnables de croissance pour les quatre années suivantes en fonction de la connaissance du marché à la date d'établissement de ces prévisions. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance estimé.

Les principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité sont les suivantes :

- taux de croissance de 2 %
- taux d'actualisation de 12,7 %

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base de taux retenus par les analystes financiers qui suivent la valeur DELACHAUX SA.

La Direction a budgété la rentabilité opérationnelle en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe, soit une légère progression de la marge avec un chiffre d'affaires en croissance régulière. Le taux d'actualisation utilisé est avant impôt et reflète le risque inhérent au secteur.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours des exercices 2008 et 2007. La prise en compte d'une variation de 1 % des taux retenus conduirait de la même manière à l'absence de comptabilisation de dépréciation.

Les mouvements affectant le montant des goodwill sont récapitulés dans le tableau suivant :

	2006	Acqui- sitions	Effets change	2007	Acqui- sitions	Effets change	2008
Conductique	325	112 341	-	112 666			112 666
Ferroviaire	220 505		(14 517)	205 988	4 381	(25 131)	185 238
Goodwill	220 830	112 341	(14 517)	318 654	4 381	(25 131)	297 904

Les goodwill liés aux entrées de périmètre concernent la société ROSENQVIST, acquise à la date du 01/12/2008 :

Coût d'acquisition des titres (A)	4 869
Frais d'acquisition des titres (B)	61
Capitaux propres réévalués (C)	549
Goodwill (A)+(B)-(C)	4 381

Le complément de prix (earn out) s'élève à 920 k€ et sera réglé sur la période 2009-2012 selon les résultats.

Le 1^{er} décembre 2008, date de la prise de contrôle de la société ROSENQVIST par le groupe DELACHAUX, les actifs acquis et les passifs assumés se décomposent ainsi :

<i>Actif (en milliers d'euros)</i>	Local GAAP	Retraitements	IFRS
Immobilisations incorporelles	488		488
Immobilisations corporelles	160	113	273
Actifs d'impôts différés	5		5
Stocks	506		506
Clients	333		333
Autres créances	100		100
Trésorerie	247	-77	170
Total actif	1 838	37	1 875

<i>Passif (en milliers d'euros)</i>	Local GAAP	Retraitements	IFRS
Capital	50		50
Réserves et résultat	370	129	499
Capitaux propres	420	129	549
Impôts différés passifs		15	15
Emprunts à moins d'un an	373		373
Fournisseurs	635	-107	528
Autres dettes	410		410
Total passif	1 838	37	1 875

Note 21 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de brevets et de logiciels, enregistrent les variations suivantes sur les exercices 2008 et 2007 :

	2008	2007
Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	8 474	6 477
Variation de périmètre	685	2 126
Acquisitions	1 142	577
Sorties	-872	(422)
Effets des variations de change	-254	(284)
Reclassement	-115	
Valeurs brutes à la clôture de l'exercice	9 060	8 474
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(6 021)	(4 500)
Variation de périmètre		(1 180)
Dotations	(939)	(913)
Sorties	754	387
Effets des variations de change	177	185
Reclassement	52	
Amortissements à la clôture de l'exercice	(5 977)	(6 021)
Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	2 453	1 977
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	3 083	2 453

Note 22 Immobilisations corporelles

	2008				2007			
	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avances	Total	Terrains Constr.	Inst. Techn. Mat. Ind.	En cours avances	Total
Bruts à l'ouverture de l'exercice	60 561	103 685	803	165 049	47 920	92 220	181	140 321
Variation périmètre	330	74		404	12 589	7 638	57	20 284
Acquisitions	988	7 695	1 186	9 869	1 184	7 787	803	9 774
Sorties	(432)	(4 727)	(802)	(5 961)	(484)	(2 069)	(122)	(2 675)
Activités non poursuivies	(2 808)	(263)		(3 071)	232	451	(116)	567
Effets des variations de change	(924)	(3 768)		(4 692)	(880)	(2 342)		(3 222)
Bruts à la clôture de l'exercice	57 715	102 696	1 187	161 598	60 561	103 685	803	165 049
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(28 213)	(81 613)		(109 826)	(24 563)	(74 969)	0	(99 532)
Variation périmètre	(4)	(46)		(50)	(2 242)	(4 424)		(6 666)
Dotations	(2 178)	(5 668)		(7 846)	(2 283)	(5 506)		(7 789)
Sorties	106	5 001		5 107	482	1 889		2 371
Activités non poursuivies	1 450	263		1 713		(360)		(360)
Effets des variations de change	288	2 926		3 214	393	1 757		2 150
Amortissements à la clôture de l'exercice	(28 551)	(79 137)		(107 688)	(28 213)	(81 613)		(109 826)
Nets à l'ouverture de l'exercice	32 348	22 072	803	55 223	23 357	17 251	181	40 789
Nets à la clôture de l'exercice	29 164	23 559	1 187	53 910	32 348	22 072	803	55 223

Note 23 Titres des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont précisées en note 4.2

	2008	2007
Valeur à l'ouverture	1 458	1 327
Dividende versé	(1 901)	(2 054)
Contribution au résultat de la période	1 962	2 353
Effet des variations de change	(344)	(168)
Valeur à la clôture	1 175	1 458

Note 24 Actifs financiers disponibles à la vente

	2008	2007
Titres de participation non consolidés hors SOGREPAR (1)	275	265
Titres SOGREPAR	3 746	5 631
Autres actifs financiers	4 021	5 896

(1) dont titres MORPARK (société immobilière mexicaine qui possède les bâtiments de la filiale mexicaine CALOMEX) pour 183k€

Le Groupe détient, par l'intermédiaire de sa filiale RAILTECH INTERNATIONAL, des titres de la société SOGREPAR (actionnaire de la société DELACHAUX SA) dont le coût historique est de 0,17 million d'euros.

A la date de chaque arrêté, les titres SOGREPAR sont réévalués à leur juste valeur en contrepartie des capitaux propres, la réévaluation étant déterminée en fonction du cours de l'action DELACHAUX SA après prise en compte d'une prime d'illiquidité. Au 31 décembre 2008, le montant de la réévaluation était de 3,573 millions d'euros contre 5,458 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Note 25 Autres actifs financiers

	2008	2007
Dépôts de garantie	280	110
Swap de taux	136	119
Contrats à terme d'achats / ventes de devises	0	462
Autres actifs financiers	416	691

Note 26 Actifs d'impôts différés

	2006	Entrée périmètr e	Résultat	Effets de change	Reclas- sement	2007	Entrée périmètre	Résultat	Effet de change	Reclas- sement	2008
Marges / Stocks	525	735	(65)			1 195		(230)	(6)		959
Participation des salariés	446		(10)			436		(75)			361
Provisions non déductibles	803	235	(330)	(247)	(99)	362		726	(33)		1 055
Congés payés	591		219			810		(170)			640
Déficits fiscaux	0	262	(28)			234		(115)			119
Avantage personnel France	1 319		(13)	220		1 526		100			1 626
Avantage personnel Etranger	2 463		(381)	(187)		1 895		233	(476)		1 652
Amortissement	396		(280)			116		(40)	(3)		73
Autre	0		6		135	141		(69)			72
Total	6 543	1 232	(882)	(214)	36	6 715		360	(518)		6 557

Note 27 Stocks et en-cours

	2008			2007		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
	Matières premières	44 201	(2 740)	41 461	37 800	(2 919)
En-cours de production de biens	18 294	(211)	18 083	14 656	(582)	14 074
Produits intermédiaires et finis	44 145	(3 145)	41 000	35 469	(3 166)	32 303
Marchandises	26 232	(963)	25 269	21 741	(1 187)	20 554
Total	132 872	(7 059)	125 813	109 666	(7 854)	101 812

Note 28 Clients

	2008	2007
Clients	174 608	142 833
Dépréciation des créances douteuses	(6 885)	(6 193)
Total	167 723	136 639

Note 29 Autres créances

	2008	2007
Créances diverses	11 444	12 580
Charges constatées d'avance	1 886	2 553
Dépréciations de créances diverses	(33)	(33)
Total	13 297	15 100

Note 30 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2008	2007
Trésorerie	25 163	34 231
Equivalents de trésorerie	59 751	60 532
Total	84 914	94 763

Note 31 Actifs classés comme détenus en vue de la vente

	2008	2007
Terrains de Gennevilliers	515	515
Terrains et bâtiments Injection (1)	1 061	
Terrains et bâtiments DEVAUX-WERTS (1)	462	464
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	2 038	979

(3) se rapportent aux activités abandonnées d'injection et de fonte automobile (cf. note 5.2) pour lesquelles des actions sont en cours pour la cession de ces actifs

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ
Note 32 Capital et réserves liées au capital

Au 31 décembre 2008, le capital social de la Société est composé de 12 974 731 actions au nominal de 0,64 euro entièrement libérées, soit un montant de 8 303 827,84 euros. Ces montants sont identiques à ceux du 31 décembre 2007, aucune évolution du capital social ou du nombre d'actions étant intervenue sur l'année 2008.

Information sur les actions gratuites :

1) Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites :

Année de mise en place des plans	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions restant à émettre au 31 décembre 2008	Année d'acquisition	Modalités d'acquisition et de conservation (période d'acquisition= PA période de conservation= PC condition d'attribution= CA)
2005	50.000	0	2007	PA : 2 ans à compter du 21/06/05 PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA
2005	40.750	40.750	2009	PA : 4 ans à compter du 21/06/05 PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA et critères de rentabilité du groupe
2007	2.171	0	2007	PA : identique à PA des 50.000 actions de 2005 (1) PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA
2007	1.776	1.776	2009	PA : identique à PA des 40.750 actions de 2005 (2) PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA et critères de rentabilité du groupe
2007	34.303	34.303	2009	PA : 2 ans à compter du 17/09/07 PC : 2 ans à compter de la fin de la PA CA : présence des bénéficiaires dans la Société à l'issue de la PA et conditions de performance quantitative de rentabilité du groupe et qualitatives

(1) plan de 2.171 actions attribué le 20/04/07 afin d'annuler les effets dilutifs de l'augmentation de capital réalisée en février 2007 sur le plan de 50.000 actions attribué le 21 juin 2005

(2) plan de 1.776 actions attribué le 20/04/07 afin d'annuler les effets dilutifs de l'augmentation de capital réalisée en février 2007 sur le plan de 40.750 actions attribué le 21 juin 2005

2) Plans d'attribution d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice : aucun

Note 33 Réserves de conversion

	2008	2007
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	(758)	(1 294)
Sous-groupe HRT UK	(48 541)	(16 047)
Sous-groupe WAMPFLER	(373)	(342)
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes HRT UK, RAILTECH INTERNATIONAL et WAMPFLER	(734)	(1 386)
Total	(50 406)	(19 069)

Les taux des principales monnaies étrangères utilisées pour la consolidation des comptes sont les suivants :

	Taux de clôture			Taux moyen de la période		
	2008	2007	Variation	2008	2007	Variation
Dollar Etats-Unis	1,3917	1,4721	(5%)	1,4706	1,3706	7%
Livre Sterling	0,9525	0,7334	30%	0,7965	0,6846	16%
Dollar australien	2,0274	1,6757	21%	1,7416	1,6356	6%
Dollar canadien	1,6998	1,4449	18%	1,5593	1,4689	6%
Yuan	9,4956	10,7524	(12%)	10,2247	10,4186	(2%)
Couronne Tchèque	26,875	26,6280	1%	24,9590	27,7582	(10%)
Peseta mexicaine	19,2333	16,0477	20%	16,2967	14,9968	9%
Réal brésilien	3,2436	2,6025	25%	2,6745	2,6576	1%
Rand sud-africain	13,0667	10,0298	30%	12,0659	9,6613	25%

Note 34 Intérêts minoritaires

	2008	2007
Sous-groupe RAILTECH INTERNATIONAL	2 598	2 227
Sous-groupe HRT UK	650	695
Groupe DELACHAUX hors sous-groupes RAILTECH INTERNATIONAL et HRT UK	23	34
Total	3 271	2 956

Note 35 Capitaux propres consolidés

	2008	2007
Capital de la Société	8 304	8 304
Réserves et résultat sociaux de la Société	191 341	180 185
Autres réserves et résultats consolidés	224 686	179 074
Réserves de conversion	(50 406)	(19 069)
Intérêts minoritaires	3 271	2 956
Total	377 196	351 450

Le montant des dividendes mis en paiement en 2008 est de 0,75 euro par action, soit un total de 9.731 millions d'euros versés le 16 juillet 2008. Au cours de l'exercice 2007, les dividendes versés s'élevaient à 7.754 millions d'euros, soit 0,60 euro par action.

Note 36 Provisions

	2007	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	2008
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	2 002	1 531	(746)	(233)		(303)		2 251
Autres	2 999	1 912	(922)	(203)		(112)	(7)	3 667
Restructuration	132						(132)	0
Swap	323		(323)					0
Avantages au personnel des sociétés françaises (1)	5 056	516	(222)					5 350
Avantages au personnel des sociétés étrangères (1)	14 224	1 822	(2 043)			(1 443)		12 560
Total	24 736	5 781	(4 256)	(436)		(1858)	(139)	23 828
dont non courantes	20 576							21 749
dont courantes	4 160							2 079

(4) avantages au personnel des sociétés françaises et étrangères : voir note 44)

	2006	Augmen- tations	Reprises		Variation périmètre	Effet change	Reclas- sement	2007
			Utilisées	Non utilisées				
Litiges	2 267	788	(646)	(536)	200	(127)	56	2 002
Autres	1 126	1 555	(822)	(279)	1 340	(20)	99	2 999
Restructuration	0	132						132
Swap	0		(213)	(60)	596			323
Avantages au personnel des sociétés françaises (1)	5 092	31	(67)					5 056
Avantages au personnel des sociétés étrangères (1)	11 218	2 591	(2.685)	(145)	4 130	(860)	(25)	14 224
Total	19 703	5 097	(4 433)	(1 020)	6 266	(1 007)	130	24 736
dont non courantes	17 031							20 576
dont courantes	2 672							4 160

(1) avantages au personnel des sociétés françaises et étrangères : voir note 44)

Les avantages du personnel sont constitués d'avantages à long terme (médailles du travail) et d'avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite, indemnités de fin de carrière). Les engagements de retraite concernent quasiment exclusivement les sociétés PANDROL et WAMPFLER et sont pour ces deux entités calculés par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des différents régimes et des sociétés concernées (cf. note 44 de l'annexe).

Les provisions pour litiges couvrent l'ensemble des risques connus notamment du fait des mises en cause possibles de la responsabilité du Groupe.

Les provisions pour restructuration comprennent des provisions visant à couvrir des plans de restructuration engagés mais non terminés à la clôture. Au 31/12/07, le montant provisionné concerne la fermeture d'un site de la branche conductique en Amérique du Nord.

Les autres provisions se rapportent à des risques divers identifiés.

Les provisions non courantes regroupent les provisions pour les avantages au personnel ainsi que la part à plus d'un an des autres provisions ; les provisions courantes regroupent la part à moins d'un an des provisions hors avantage au personnel.

Note 37 Passifs d'impôts différés

	2006	Entrée Périètre	Résultat	Capitaux propres	Effets de change	Reclas-sement	2007	Entrée Périètre	Résultat	Capitaux propres	Effets de change	Reclas-sement	2008
Réévaluation actifs immobilisés	224	297	31	88	(33)		607		241		10		858
Contrats location financement	1 083		127				1 210		193				1 403
Réévaluation d'actifs financiers	2 909			(1 030)			1 879			(649)			1 230
Amortisse-ments (1)	0		308		(17)		291		1 349		76		1 716
Autres	403	73	(301)		(9)	122	288		287		2		577
Total	4 619	370	165	(942)	(59)	122	4 275		2 070	(649)	88		5 784

(1) dont impôt différé sur amortissement d'une partie du goodwill de PANDROL USA (déductible fiscalement) pour 1 477k€ au 31/12/08

Note 38 Emprunts et dettes financières

	2008	2007
Emprunts	156 880	170 876
Emprunts liés aux leasings	2 378	3 526
Découverts bancaires	22 866	22 402
Total	182 124	196 804
dont non courants	134 847	157 448
dont courants	47 277	39 356

Le tableau de maturité des emprunts est présenté à la Note 43.1 de l'annexe.

Crédit syndiqué et covenants financiers

La Société a négocié et mis en place le 24 juillet 2006 un nouveau financement de 230 millions d'euros conclu avec un pool constitué des banques Société Générale (arrangeur), NATEXIS, HSBC, LCL et KBC. Ce contrat de crédit a pour objet le refinancement du crédit contracté en novembre 2003 dans le cadre de la reprise du groupe PANDROL à des conditions plus avantageuses et donne plus de flexibilité à l'entreprise pour poursuivre son développement.

Ce crédit syndiqué se compose d'une tranche A d'un montant de 150 millions d'euros d'une durée de 7 ans, amortissable au moyen de 6 échéances de 12,5 millions d'euros et d'une 7ème échéance de 75 millions d'euros ainsi que d'une tranche B de revolver à 7 ans d'un montant de 80 millions d'euros dont les principales caractéristiques de rémunération sont Euribor 6 mois majoré de 0,45 % à 0,65 %.

Le crédit syndiqué de 230 millions d'euros mis en place le 24 juillet 2006 est assorti des deux ratios financiers suivants dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée dudit crédit par les établissements bancaires :

- dettes financières sur fonds propres inférieurs à 1 jusqu'à la date d'échéance finale
- dettes financières sur l'excédent brut d'exploitation inférieur ou égal à 3,0 à compter du 30 juin 2007.

Au 31 décembre 2008 ainsi qu'au 31 décembre 2007, les ratios du Groupe font ressortir une position confortable par rapport à ces contraintes. De même la situation générale du Groupe et ses perspectives écartent les probabilités d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. (cf note 43.3)

Risque de liquidité et risque de taux

Des précisions sur l'étendue et la gestion de ces risques sont données dans la Note 43.3 de l'annexe.

Note 39 Autres passifs non courants

	2008	2007
Participation des salariés à plus d'un an (1)	3 323	3 677
Total	3 323	3 677

(1) montants bloqués pendant une période de 5 ans et rémunérés à un taux de 6%

Note 40 Autres dettes

	2008	2007
Dettes fiscales et sociales	20 471	17 338
Dettes sur acquisitions d'actifs (1)	2 667	14 509
Dettes diverses	24 040	24 361
Produits constatés d'avance	2 572	898
Participation des salariés à moins d'un an	267	488
Total	50 017	57 594

(1) dont solde dû sur acquisition WAMPFLER pour 12.493k€ au 31/12/07 (montant totalement réglé au 31/12/08)

Note 41 Instruments financiers dérivés

	2008	2007
Contrats à terme d'achats / ventes de devises	1 017	0
Total	1 017	0

V AUTRES NOTES EXPLICATIVES

Note 42 Rubrique "Autres flux liés aux opérations d'investissement" du tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre 2008, le montant de 338k€ correspond à un remboursement du compte courant de la société DEVAUX-WERTS en faveur de la société DELACHAUX pour 197k€ (cf. note 5.2) et à divers autres flux (essentiellement augmentation des prêts et dépôts) pour la différence, soit 141k€.

Au 31 décembre 2007, le montant de (6,338) M€ correspond à une augmentation du compte courant de la Société DELACHAUX en faveur de la société DEVAUX-WERTS pour 6,8 M€ (cf. note 5.2) et à une augmentation de prêts et dépôts pour 0,462 M€.

Note 43 Instruments financiers

43.1 Valeurs comptables des différentes catégories d'instruments

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont principalement constitués des titres SOGREPAR, actionnaire de la Société, détenus par la société. Le montant de la réévaluation est déterminé en fonction du cours de bourse de l'action DELACHAUX à la clôture de chaque période de clôture et prend en compte une prime d'illiquidité.

Les autres actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de participation non consolidés pour lesquels il a été considéré que la juste valeur correspondait à leur coût d'acquisition.

	2008	2007
Coût historique des titres SOGREPAR	174	174
Réévaluation à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres	3 572	5 457
Autres actifs disponibles à la vente	275	265
Total	4 021	5 896

Prêts et créances

Les prêts et créances sont constitués des éléments suivants :

	2008	2007
Dépôts de garantie	280	110
Clients nets	167 723	136 639
Créances diverses nettes (1)	11 411	12 547
Charges constatées d'avance (1)	1 886	2 553
Total	181 300	151 849

(1) présentées au bilan dans la rubrique "Autres créances" (cf. note 29)

La répartition des valeurs comptables des clients et autres débiteurs du Groupe en fonction de la monnaie dans laquelle elles sont exprimées se présente comme suit :

	2008	2007
Euro	105 015	98 041
Livre Sterling	16 084	11 218
Dollar Etats-Unis	15 222	16 348
Autres	44 699	26 132
Total	181 020	151 739

Actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat

Ces instruments sont constitués exclusivement de la trésorerie du Groupe et d'actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondant aux équivalents de trésorerie du groupe.

	2008	2007
Trésorerie	25 163	34 231
Coût historique des équivalents de trésorerie	59 499	60 008
Réévaluation à la juste valeur en contrepartie du résultat (1)	252	524
Total	84 914	94 763
(1) dont résultat de l'exercice	252	524

Au sein du tableau consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

	2008	2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84.914	94 763
Découverts bancaires (1)	(22.866)	(22 402)
Trésorerie nette	62.048	72 361

(1) cf. note 38

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Ces actifs et passifs financiers regroupent :

- des swap de taux (caractéristiques présentées à la note 43.2)
- des contrats d'achat et vente à terme de devises

Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2008	2007
Juste valeur des swap de taux	136	119
Contrats d'achat et vente à terme de devises	0	462
Total	136	581

Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2008	2007
Juste valeur des swap de taux	0	(323)
Contrats d'achat et vente à terme de devises	(1.017)	0
Total	(1.017)	(323)

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont constitués des éléments suivants :

	2008	2007
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	134 847	157 448
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	47 277	39 356
Fournisseurs	113.742	96 812
Dettes fiscales et sociales (1)	20.471	17 338
Participation des salariés à plus d'un an (2)	3.323	3 677
Participation des salariés à moins d'un an (1)	267	488
Dettes diverses (1)	26.707	38 870
Total	346.634	353 989

(1) présentées au bilan dans la rubrique "Autres dettes" (cf. note 40)

(2) présentée au bilan dans la rubrique "Autres passifs non courants" (cf. note 39)

Les échéances des emprunts courants et non courants se présentent comme suit :

	2008				2007			
	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total	Part – 1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans	Total
Emprunts	23 589	51 671	81 620	156 880	16 040	57 700	97 136	170 876
Emprunts liés aux leasings	822	1 556	0	2 378	914	2 612	0	3 526
Découverts bancaires	22 866			22 866	22 402			22 402
Total	47 277	53 227	81 620	182 124	39 356	60 312	97 136	196 804

Les valeurs comptables des emprunts du Groupe sont libellées dans les principales devises suivantes :

	2008	2007
Euro	179 059	194 018
Livre Sterling	1 078	1 053
Dollar Etats-Unis	776	1 066
Autres	1 211	666
Total	182 124	196 804

Le Groupe dispose des facilités de crédit non utilisées suivantes :

	2008	2007
A taux variable		
<i>Expirant à moins d'un an</i>		
<i>Expirant à plus d'un an</i>	69 000	66 500
A taux fixe		
<i>Expirant à moins d'un an</i>		
<i>Expirant à plus d'un an</i>		
Total	69 000	66 500

La répartition des valeurs comptables des fournisseurs et autres créditeurs du Groupe en fonction de la monnaie dans laquelle elles sont exprimées se présente comme suit :

	2008	2007
Euro	90 413	94 304
Livre Sterling	18 494	14 157
Dollar Etats-Unis	18 038	18 614
Autres	37 832	27 331
Total	164 778	154 406

43.2 Opérations de couverture

Instruments dérivés qui satisfont aux conditions de couverture de flux de trésorerie définis dans la norme IAS 39 (avec variations de la juste valeur comptabilisée dans les réserves de conversion) :

Swap de taux d'intérêts Delachaux SA

Un swap de taux de 54,0 millions d'euros a été souscrit en juillet 2006 dans le cadre de la souscription de la tranche A du crédit syndiqué de 150,0 millions d'euros négocié à cette date (cf. note 38). Cet instrument présente les caractéristiques suivantes :

- Swap échangeant un taux euribor 6 mois début de période en un taux de :
 - *euribor 6 mois post-fixé si euribor 6 mois de fin de période compris entre 2,90 % et 4,65 %*
 - *3,90 % si euribor 6 mois de fin de période inférieur à 2,90 %*
 - *4,65 % si euribor 6 mois de fin de période supérieur à 4,65 %*
- Première échéance semestrielle au 31 janvier 2007
- Dernière échéance semestrielle au 31 juillet 2009

Instruments dérivés qui ne satisfont pas aux conditions de couverture de flux de trésorerie définis dans la norme IAS 39 (avec variations de la juste valeur comptabilisée dans le résultat consolidé) :

↳ **aucun** (les quatre swaps souscrits par WAMPFLER en 2005 et qui figuraient dans cette rubrique au 31/12/07 ont été résiliés en 2008 ; la charge supportée en 2008 sur les quatre swaps résiliés est un profit de +32k€, dont +45k€ de soulte positive sur la résiliation des swaps).

43.3 Nature, étendue et gestion des risques

Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de prix du marché.

Le risque de marché incluse quatre types de risques :

- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque sur matières premières
- Autre risque de prix (actions, indices boursiers, ...)

Risque de change

Le Groupe réalise une partie importante de son activité en devises étrangères. La monnaie de présentation des états financiers consolidés étant l'Euro, l'ensemble des éléments libellés dans une devise autre que l'euro sont convertis en euros aux taux de change suivants :

- cours de change à la date de clôture pour les actifs et passifs,
- cours de change moyen de la période pour les produits et les charges.

Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont un impact sur la valorisation des éléments financiers consolidés du Groupe et ce, même si cette valorisation n'est pas modifiée dans la devise d'origine. Dès lors, une appréciation de l'euro par rapport aux autres devises peut entraîner une baisse des revenus ou des actifs des entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro.

Les tableaux suivants récapitulent pour le Groupe :

- **La proportion des éléments du bilan consolidé dans les différentes devises :**

	2008		2007	
Actif consolidé	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	443 551	58,3 %	421 363	56,9 %
Livre Sterling	97 728	12,8 %	120 724	16,3 %
Dollar US	94 583	12,4 %	90 163	12,2 %
Autres devises	125 160	16,4 %	108 839	14,7 %
Total	761 023	100,0 %	741 088	100,0 %

	2008		2007	
Passif consolidé	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Euro	585 687	77,0 %	565 420	76,3%
Livre Sterling	59 175	7,8 %	74 520	10,1%
Dollar US	44 042	5,8 %	51 484	6,9%
Autres devises	72 118	9,5 %	49 664	6,7%
Total	761 023	100,0 %	741 088	100,0 %

- **Les positions nettes du Groupe dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 31 décembre 2008**

(En milliers d'euros)	Dollar US	Livre Sterling	Autres
Actifs	94 583	97 728	125 160
Passifs	44 042	59 175	72 118
Position nette avant gestion	50 541	38 533	53 042
Hors bilan	-	-	-
Position nette après gestion	50 541	38 533	53 042

La proportion du chiffre d'affaires (C.A.) consolidé du Groupe pour les exercices 2008 et 2007 par zone géographique est la suivante :

C.A. consolidé	2008		2007	
	(000 euros)	%	(000 euros)	%
Amérique du Nord	158 739	20,5 %	164 423	25,4 %
France	96 003	12,4 %	82 993	12,8 %
Royaume-Uni	46 854	6,0 %	50 432	7,8 %
Allemagne	60 348	7,8 %	49 143	7,6 %
Reste Europe	143 564	18,5 %	131 438	20,2 %
Chine-Asie-Australie	229 407	29,6 %	141 268	21,8 %
Autres	40 709	5,2 %	28 932	4,4 %
Total	775 623	100 %	648 629	100 %

Les entités du Groupe sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles réalisent des opérations en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas.

En raison de la volatilité des taux de change, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Ainsi, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant consolidés.

A titre indicatif, sur la base des taux de change définis ci-dessous, les impacts estimés sur le chiffre d'affaires (C.A.) et le résultat opérationnel courant (R.O.C.) consolidés de l'exercice 2008 seraient les suivants :

Taux de change \$ / €	Evolution de l'euro par rapport au dollar US	Impact sur le C.A. 12 -2008	Impact sur le R.O.C. 12 -2008
1,25 \$ contre 1 €	-15%	3,7%	5,8%
1,32 \$ contre 1 €	-10%	2,3%	3,6%
1,40 \$ contre 1 €	-5%	1,1%	1,7%
1,47 \$ contre 1 € (1)	0%	0%	0%
1,54 \$ contre 1 €	5%	-1,0%	-1,6%
1,62 \$ contre 1 €	10%	-1,9%	-3,0%
1,69 \$ contre 1 €	15%	-2,7%	-4,3%
Taux de change £ / €	Evolution de l'Euro par rapport à la livre sterling	Impact sur le C.A. 12 -2008	Impact sur le R.O.C. 12 -2008
0,68 £ contre 1 €	-15%	2,7%	3,5%
0,72 £ contre 1 €	-10%	1,7%	2,2%
0,76 £ contre 1 €	-5%	0,8%	1,0%
0,80 £ contre 1 € (1)	0%	0%	0%
0,84 £ contre 1 €	5%	-0,7%	-0,9%
0,88 £ contre 1 €	10%	-1,4%	-1,8%
0,92 £ contre 1 €	15%	-2,0%	-2,6%

(1) Taux moyen de conversion de l'exercice 2008

Risque de taux

Echéancier des actifs et des passifs financiers au 31 décembre 2008 :

	Jour le Jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	(47 277)	(53 227)	(81 620)	(182 124)
Actifs financiers	59 751		275	60 026
Position nette avant gestion	12 474	(53 227)	(81 345)	(122 098)
Hors bilan				
Position nette après gestion	12 474	(53 227)	(81 345)	(122 098)

Les passifs financiers sont constitués des emprunts et dettes financières pour 182 124k€.

Les actifs financiers sont constitués des équivalents de trésorerie (OPCVM classés dans la catégorie « monétaire ») à hauteur de 59 751 k€ et des titres de participation non consolidés hors SOGREPAR à hauteur de 275 k€.

Analyse de sensibilité de l'évolution des taux :

En raison de la volatilité des taux d'intérêts, le Groupe peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace les risques liés à leurs fluctuations. Dès lors, les entités du Groupe ne peuvent garantir que ces fluctuations n'auront pas de conséquences négatives sur le coût de l'endettement financier brut.

A titre indicatif, sur la base des taux d'intérêts moyens, sur la période 2008, les impacts d'une variation de 1 point de ces taux sur le coût de l'endettement financier brut consolidé de l'exercice 2008, hors couverture des instruments financiers, ressortiraient à un montant total de 943k€.

<i>Coût de l'endettement financier brut</i>	(000 euros)		Sensibilité de 1 point	% Coût endettement
	Principal	Intérêts		
Euro (1)	179 059	9 270	927	5 %
Livre Sterling (2)	1 078	72	7	6 %
Dollar US (3)	776	31	3	4 %
Autre	1 211	64	6	5 %
Moyenne 2008	182 124	9 437	943	5 %

(1) Moyenne Euribor 6 mois + 0,45 % (5,18 %)

(2) Moyenne Libor 6 mois + 0,75 % (6,64 %)

(3) Moyenne Libor 6 mois + 0,75% (4,02 %)

Risque sur matières premières

Le groupe utilise diverses matières dans le cadre de son activité industrielle, les principales étant le fer (fonte, ferraille), l'aluminium et l'oxyde de chrome ; si pour certaines matières et certains fournisseurs, les prix d'achat sont fixés à l'année, pour d'autres les prix peuvent fluctuer en cours d'année, et le groupe se trouve alors exposé aux variations de cours de ces matières.

Afin de limiter l'impact de ces variations, le groupe prévoit dans la plupart des contrats de vente susceptibles d'être concernés par ces changements de prix une clause d'indexation de prix qui permet d'absorber une partie significative de la hausse ou de la baisse des matières ; dans d'autres cas, les contrats de vente peuvent contenir des clauses de sauvegarde qui permettent de mettre un terme à un contrat en cas de variation excessivement forte des prix matières. Hormis certains cas très particuliers, le groupe DELACHAUX n'a pas de couverture à terme sur matières premières.

Autre risque de prix

Le Groupe n'est pas exposé à un autre de risque de prix. Le Groupe n'a pas, notamment, placé sa trésorerie dans des placements de type action.

Risque de crédit

La diversité des activités et la diversification géographique des ventes permettent au Groupe d'être peu exposé au risque client et de limiter fortement le risque pays.

La répartition géographique des ventes de l'exercice 2008 se présente comme suit :

Amérique du Nord	21 %
France	12 %
Royaume Uni	6 %
Allemagne	8 %
Reste de l'Europe	19 %
Asie-Océanie	30 %
Reste du monde	5 %

Risque de liquidité

La nature des clauses de défaut et d'exigibilité anticipée qui figurent dans la nouvelle convention de financement du 24 juillet 2006 sont les suivantes :

- Ratio R1 de leverage consolidé : "Endettement financier net" / " Excédent brut d'exploitation consolidé",
- Ratio R2 : "Endettement financier net consolidé" / "Capitaux propres consolidés"

Ces deux ratios doivent être vérifiés le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, dates sur la base d'une période de 12 mois. En cas de non-respect, la dette présentée au paragraphe 38 sur les covenants financiers et qui s'élève au 31/12/08 à 125,0 M€ pour la tranche A et 17,0 M€ pour la tranche B deviendrait exigible.

Ratios	
R1 inférieur ou égal à	3,00
R2 inférieur ou égal à	1,00

Le ratio de leverage R1 est également utilisé afin de déterminer la marge applicable à l'Euribor, base de calcul de la rémunération des emprunts :

Niveau du ratio R1	Marge (Taux annuel)	
	Tranche A	Tranche B
R1 < 1,5	0,35 %	0,25 %
1,5 < ou égal R1 < 2,0	0,45 %	0,35 %
2,0 < ou égal R1 < 2,5	0,65 %	0,55 %
2,5 < ou égal R1 < 3,0	0,85 %	0,75 %
R1 > 3,0	0,105 %	0,95 %

Note 44 Avantages du personnel

Les avantages du personnel regroupent :

- les avantages à long terme constitués par les médailles du travail.
- les avantages postérieurs à l'emploi, constitués des indemnités de fin de carrière et des régimes de retraite à prestations définies mis en place dans différentes sociétés du groupe régimes à prestations définies.

Engagements inscrits au bilan

	2008	2007
Indemnités de fin de carrière et médailles du travail	6 464	6 076
Prestations de retraite	11 446	13 204
Total	17 910	19 280

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2008	2007
Valeur actualisée des obligations financées	46 314	55 641
Juste valeur des actifs du régime	(26 132)	(38 036)
Valeur actualisée des obligations non financées	20 182	17 605
Gains / (pertes) actuariels non reconnus	(2 272)	1 675
Passif enregistré au bilan	17 910	19 280

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2008	2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(1 650)	(1 728)
Coût financier au titre de l'obligation	(2 906)	(2 853)
Rendement attendu des actifs du régime	2 444	2 575
Pertes / (gains) actuariels nets comptabilisés	(6)	(142)
Coût des services passés		(263)
Total constaté en charges	(2 117)	(2 411)

Le rendement réel des actifs du régime s'est établi à (6 218) k€ au titre de l'exercice 2008 contre 2 520 k€ au titre de l'exercice 2007.

Les variations des obligations actualisées au cours de l'exercice sont détaillées ci-après :

	2008	2007
Obligations actualisées au 1^{er} janvier	55 641	54 423
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 563	1 728
Coût financier au titre de l'obligation	2 886	2 853
Cotisations versées par les bénéficiaires	251	292
(Pertes) / Gains actuariels	(4 158)	(1 670)
Coût des services passés		263
Différences de conversion	(7 836)	(4 660)
Prestations payées	(2 033)	(1 719)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises (1)		4 130
Obligations actualisées au 31 décembre	46 314	55 641

(1) Le montant de 4.130k€ pour 2007 se rapporte à la reprise du groupe WAMPFLER

Le tableau ci-après indique les variations de la juste valeur des actifs du régime au cours de l'exercice :

	2008	2007
Actifs du régime au 1^{er} janvier	38 036	38 141
Rendement attendu des actifs du régime	2 444	2 575
(Pertes) / Gains actuariels	(8 662)	(54)
Différences de conversion	(6 447)	(3 581)
Cotisations patronales	2 031	1 950
Cotisations salariales	251	292
Prestations servies	(1 523)	(1 288)
Regroupements d'entreprises		0
Actifs du régime au 31 décembre	26 132	38 036

A la clôture de l'exercice, les actifs du régime se décomposent comme suit :

	2008	2007
Actions	52%	59%
Obligations	39%	31%
Autres placements	9%	10%
Total	100%	100%

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements tiennent compte des conditions démographiques et financières propres à chaque pays ou société du groupe.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par les entreprises de premier plan sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

2008	Sociétés françaises	Sociétés Pandrol UK	Sociétés Pandrol USA	Wampfler (Allemagne)
Taux d'actualisation	4,4%	6,4%	5,9%	6,1%
Taux de rendement attendu des actifs	non concerné	7,1%	7,5%	non concerné
Taux d'augmentation futurs des salaires	2,0%	4,0%	4,0%	non concerné
Taux d'augmentation futur des retraites	non concerné	3,0%	2,0%	1,3%
Taux d'inflation attendu à long terme	non concerné	3,0%	3,5%	Non concerné
Table de mortalité	TV 00-01	PA92 YoBsc	RP-2000 CM	2005-G

2007	Sociétés françaises	Sociétés Pandrol UK	Sociétés Pandrol USA	Wampfler (Allemagne)
Taux d'actualisation	4,4%	5,9%	6,5%	5,5%
Taux de rendement attendu des actifs	non concerné	6,9%	7,5%	non concerné
Taux d'augmentation futurs des salaires	2,0%	4,4%	4,0%	non concerné
Taux d'augmentation futur des retraites	non concerné	3,4%	2,0%	1,3%
Taux d'inflation attendu à long terme	non concerné	3,4%	3,5%	Non concerné
Table de mortalité	TV 00-01	PA92 YoBsc	RP-2000 CM	2005-G

Sensibilité des engagements aux taux d'actualisation

Une hausse de 0,5 % des taux d'actualisation aurait pour conséquence une diminution des engagements au bilan de l'ordre de 2,8 millions d'euros. Une baisse de 0,5 % des taux d'actualisation entrainerait une augmentation de l'ordre de 3,4 millions d'euros.

Sensibilité des actifs de couverture au taux de rendement

Une diminution de 1 % du taux de rendement attendu sur les actifs entraînerait une diminution d'environ 260 k€ du produit financier constaté sur le rendement de ces actifs. Une hausse de 1 % du taux de rendement attendu sur les actifs aurait l'effet inverse.

Note 45 Passifs éventuels

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures par année civile cumulable sur une période maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Note 46 Engagements hors bilan

46.1 Locations simples

Engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur

Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location simple non résiliables en cours sont les suivants :

2008	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	2.094	3.686	2	5782
2007	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Engagements de location d'exploitation	2.061	4.309	-	6.370

Engagements sur contrats de location-financement

Les investissements financés concernent essentiellement des locaux situés en France. Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location financement en cours sont les suivants :

2008	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	840	1.835	-	2.675
2007	A moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	924	2.959	-	3.883

Valeurs nettes comptables des biens capitalisés par catégories d'actifs

	2008	2007
Constructions	6.617	7.373
Matériel, outillage et autres immobilisations	0	0
Total	6.617	7.373

46.4 Autres engagements hors bilan

Engagements donnés :

↳ le montant des cautions liées à l'activité courante est peu significatif en égard à la taille du groupe ; aucune autre caution d'un montant significatif n'est en cours à la date du 31/12/08

Engagements reçus :

-aucun

Note 47 Transactions avec les parties liées

Les immobilisations financières, les créances et dettes ainsi que les produits et charges financiers concernant des entreprises liées sont présentées ci-après :

	2008	2007
Immobilisations financières	3 746	5 458
Dettes	6 439	3 977
Autres charges	358	347
Produits financiers	39	72
Charges financières	236	235

Note 48 Honoraires Commissaires aux comptes

	KPMG		MAZARS		Autres		TOTAL	
	Montant pour		Montant pour		Montant pour		Montant pour	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
Audit des comptes individuels et/ou comptes consolidés	113	107	301	328	297	305	711	740
Missions accessoires	8	21	10	1	9	35	26	57
Sous total honoraires audit	121	128	311	329	305	340	737	797
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	14	0	35	34	77	7	126	41
Autres prestations	0	0	0	0	3	3	3	3
Sous total autres prestations	14	0	35	34	80	10	129	44
Total	135	128	346	363	386	350	866	841

Note 49 Effectif
Effectif par zone géographique

	2008	2007
Europe	1 789	1 741
<i>dont France</i>	848	869
Amérique du Nord	447	463
Asie – Pacifique	437	335
Autres	121	111
Total des effectifs par zone géographique	2 794	2 650

Effectif par activité

	2008	2007
Ferroviaire	1 334	1 238
Conductique	1 212	1 135
Métaux	54	53
Produits spéciaux	164	199
Services généraux	30	25
Total des effectifs par activité	2 794	2 650

Cartographie des effectifs

	2008	2007
Cadres	359	365
Employés	872	930
Ouvriers	1 563	1 355
Total des effectifs par zone géographique	2 794	2 650

ANNEXE 2.2**Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2008****RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS****Exercice clos le 31 décembre 2008**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DELACHAUX SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'information sectorielle présentée dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés n'est pas conforme aux dispositions de la norme IAS 14, qui exige la présentation d'un résultat sectoriel.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.20 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 20 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Fait à Paris La Défense et à Courbevoie, le 24 avril 2009

Pour KPMG

Pour MAZARS

Laurent GENIN
Commissaire aux comptes

Cyrille BROUARD
Commissaire aux comptes